صكرا من الاهلي



DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 14187 — 5 F — VENDREDI 7 SEPTEMBRE 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Litanies

TEL un acteur à court d'imagination, M. Saddam Hussein commence à se parodier lui-même. Par la voix de son habituel oracle – l'« homme tronc » du petit écran irakien, – le maître de Bagdad a ressassé mercredi 5 septembre les thèmes d'un discours désormais familier. Passant d'un registre à l'autre, il a offert au monde une sorte de « pot-pourri » de tous les rôles incarnés en cinq semaines de crise.

De nouveau, le chef du Baas, laïque et socialiste, a joué les prophètes, à contre-emploi, réitérant son appel à la « guerre sainte », émaillé de références et de symboles coraniques. De nouveau, il s'est présenté en chef de guerre, évoquant le spectre d'un farouche affrontement où l' « envahisseur » – américain – paierait chèrement le prix du sang. De nouveau, avec des accents progressistes, il a appelé les peuples, notamment égyptien et saoudien, à la révolte contre leurs dirigeants, en niant au passage jusqu'à l'existence même de l'Arabie saoudite, réduite à *une simple énumération de provinces désertiques*.

AUTREMENT dit, M. Saddam Hussein s'emploie une fois de plus, avec des propos incendiaires, à enflammer les foules arabes, au nom de l'anti-*impérialisme et de l'islam. Mais* il pourra difficilement faire *oublier deux choses : d'une part,* sa croisade n'a pas jusqu'ici *atteint ses objectifs ; de l'autre,* l'isolement de l'Irak n'a jamais *été si grand, notamment dans* le monde arabe. En fait, de surenchères en marchandages, M. Saddam Hussein poursuit sa dangereuse fuite en avant, en espérant gagner du temps.

Parmi les défis qu'il continue *de lancer au monde*, l'un d'eux doit être pris au sérieux. Il s'agit *de l'appel implicite au terrorisme* anti-occidental que représente *l'invitation faite aux Arabes « de* lutter chacun selon ses possibilités ». *L'Irak, qui accueille* désormais la plupart des groupes extrémistes palestiniens, est en mesure de relancer le cycle de la violence terroriste, notamment en Europe. Les menaces proférées il y a quelques jours depuis Bagdad par M. Georges Habache ne sauraient être prises à la légère.

EN attendant, M. Saddam *Hussein ne désespère pas* d'enfoncer un coin dans la solidarité, *pour l'instant exemplaire*, de la communauté internationale *face à la mise en œuvre de* l'embargo contre l'Irak. Le jour où il proférait ses menaces, *il* envoyait deux émissaires de premier plan plaider sa cause en Union soviétique et en Chine. Rien n'indique cependant qu'il ait quelque chance d'influencer à son profit l'attitude de Moscou et de Pékin dans la crise du Golfe.

Au contraire. Comme en témoigne *le communiqué soviéto-japonais* publié à Tokyo, qui demande à *l'Irak de se retirer* « immédiatement » du Koweït. *Moscou attend toujours du* « prédateur » qu'il lâche sa proie. En *désespoir de cause, l'Irak lorgne* de nouveau vers Téhéran, où se rendra dimanche – *jour prévu du* prochain sommet Bush-Gorbatchev – le chef de sa diplomatie, M. Tarek Aziz. Mais on voit mal ce que l'Iran gagnerait, en pareille circonstance, à voler au secours de son ennemi d'hier.

M 0147 - 907 0 - 5,00 F

La crise du Golfe et ses répercussions

L'Irak multiplie les manœuvres diplomatiques

Les prix du pétrole repartent à la hausse

Le chef de la diplomatie irakienne, M. Tarek Aziz, a admis, jeudi 6 septembre à Moscou, après sa rencontre avec M. Gorbatchev, l'existence de « divergences considérables » dans la crise du Golfe entre son pays et l'Union soviétique. Le ministre irakien se rendra à Téhéran dimanche, le jour même où aura lieu à Helsinki la réunion Bush-Gorbatchev. L'URSS a pour sa part proposé à la CEE d'étudier la possibilité d'une déclaration conjointe sur la crise du Golfe. L'inquiétude s'accroît sur le marché pétrolier : jeudi le prix du baril de brut dépassait les 30 dollars à Londres (lire page 25, section D, l'article de Véronique Maurus).

WASHINGTON

de notre correspondant

La Maison Blanche a qualifié mercredi 5 septembre de *« signe de désespoir »* et de *« tentative pour briser l'unité arabe »* les déclarations du président irakien Saddam Hussein, qui a appellé les peuples égyptien et saoudien à se *« révolter contre leurs dirigeants »*. Le projet de création d'une *« nouvelle structure de sécurité »* qui permettrait aux Etats-Unis de prolonger leur présence dans le monde arabe et en particulier dans le Golfe ne semble pas mûr, ou du moins les dirigeants américains ne paraissent pas juger opportun de le présenter de manière plus précise.

JAN KRAUZE

Lire la suite page 4

VIVE LA GUERRE !!
TOUS À LA MECQUE !
TIENS ? C'EST L'HEURE DE LA PRIÈRE.
PLANTU

Lire également

Des étudiants très appliqués

Les universités scientifiques françaises ont accueilli jusqu'à l'été des dizaines de militaires irakiens

Allié politique de choix, client privilégié de l'industrie d'armement française, l'Irak bénéficiait depuis vingt ans de liens de coopération qui allaient bien au-delà du simple commerce. On savait que la France assurait régulièrement la préparation militaire d'officiers venus de Bagdad et que les entreprises de la « filière électronique française » leur apprenaient à bien utiliser les radars et autres systèmes de détection qu'elles leur vendaient. On sait aujourd'hui que, depuis 1974, le ministère de la *défense supervisait la formation* de plusieurs dizaines de *scientifiques irakiens* à la recherche fondamentale et appliquée *sur des sujets sensibles*, voire stratégiques : « Chimie *industrielle* », « physique atomique », « biochimie microbienne », *« instrumentation et mesures* électroniques ».

NATHANIEL HERZBERG

Lire la suite page 4

Un nouveau statut en préparation

M. Joxe veut améliorer le sort des élus locaux

Dans le projet de statut de l'élu local qu'il a préparé, M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, prévoit d'harmoniser et de réglementer les indemnités des cinq cent mille élus locaux que compte la France. Il souhaite les faire profiter de crédits d'heures, d'un droit à la formation et d'une amélioration de leur régime de retraite. Ce projet, dont le coût est évalué à 2,5 milliards de francs par an, n'a pas encore été soumis au conseil des ministres.

La démocratie a un coût. Le statut de l'élu *préparé par M. Pierre* Joxe le prend en compte. Ce projet, qui n'a pas encore été examiné par le conseil des ministres, pourrait venir devant le Parlement au cours de sa prochaine session si le ministre de l'intérieur parvient à convaincre tous ses collègues.

Longtemps les Français n'ont pas voulu prendre conscience du prix à payer et les hommes politiques, par crainte de heurter leur électorat, se sont camouflés dans la plus extrême hypocrisie.

La grande œuvre de moralisation de la vie politique a franchi un pas important lors des votes des lois de 1988 et de 1990 sur le financement des partis et des campagnes électorales ; elles permettent d'espérer que la transparence remplacera petit à petit l'obscurité qui régnait jusqu'à maintenant et qui nourrissait des accusations de malhonnêteté le plus souvent sans *rapport avec la réalité*.

Aujourd'hui il faut franchir un pas de plus, et faire la lumière sur les indemnités que perçoivent les élus. Ecarter le vieux principe de la gratuité des fonctions municipales, posé en exemple par la grande loi républicaine de 1882 sur l'autonomie communale, n'est pas mettre en cause le désintéressement des élus mais simplement leur demander – à eux comme à leurs électeurs – de bien vouloir admettre que les gestionnaires de la cité doivent pouvoir vivre normalement de ce travail.

L'évidente opulence de quelques-uns ne doit pas cacher la *réalité*. Le métier politique n'est pas de ceux où l'on fait fortune.

THIERRY BRÉHIER

Lire la suite page 10

LIVRES ◇ IDÉES

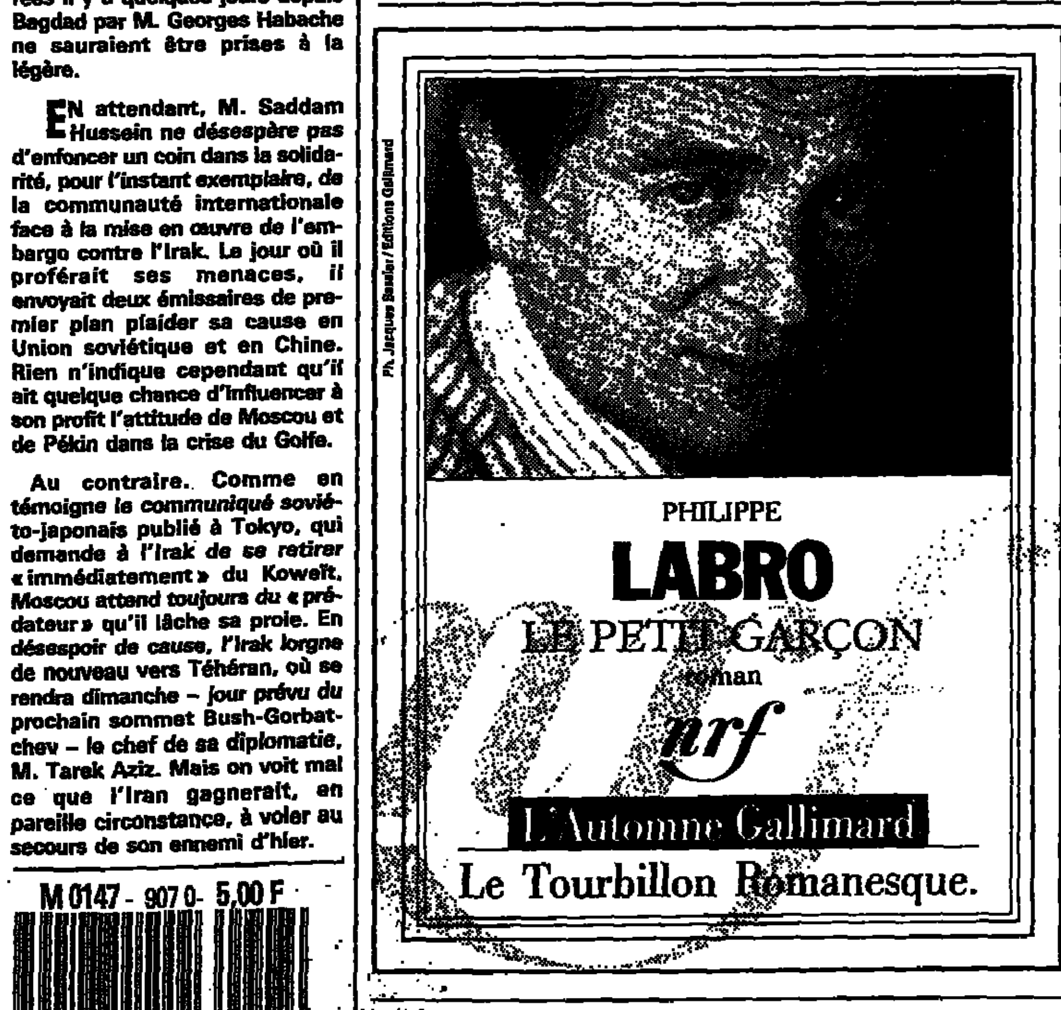
La rentrée littéraire

« Perestroïka », quand tu nous tiens...

Le voyage à l'Est est à la mode, pour les touristes comme pour les lecteurs. « Pe-res-tro-ï-ka ! » ... C'est le sésame ouvre-toi, le cri de ralliement de ces néo-transhumants du Vieux Monde. Ainsi la rentrée littéraire de l'automne propose-t-elle une foule d'auteurs *russes et soviétiques. Emigrés ou non. Connus et inconnus.* Ils seront tous en librairie dans les semaines qui viennent : de Nina Berberova, Varlaam Chalamov, Venedict Erofeiev et Alexandre Zinoviev à André Bitov, Anatoli Rybakov, André Siniavski et Victor Erofeev, un quadragénaire dont *la Belle de Moscou* est présenté comme « *le premier livre érotique de la perestroïka* ». On constate en outre un intérêt tout neuf pour les Baltes. Et il est des pays où la *littérature peut mener aux plus hautes fonctions, comme en* témoigne Vaclav Havel, dont vont paraître les *Lettres à Olga 1979-1983.*

■ Lord Byron et son médecin. ■ Le rêve insulaire de Frédéric *Vitoux.* ■ *Histoire : la violence de Dieu.* ■ *La vie du langage*, par Denis Slakta. ■ Le feuilleton de Michel Braudeau : Laurent le magnifique.

Pages 17 à 24, section C



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Afrique

L'honneur d'un continent

par René Lenoir

L'HONNEUR des Africains est en jeu dans trois régions : en Afrique du Sud, au Libéria, au Sahel.

En Afrique du Sud, l'honneur est défendu par Nelson Mandela. Il engage aujourd'hui sa parole et son crédit pour éviter le plus sanglant affrontement racial. Il n'aura pas trop de l'appui de la communauté internationale au moment où se multiplient les affrontements ethniques dans la population noire. On mesure le danger que représenterait l'absence d'un leader noir incontesté pour un pouvoir blanc qui n'a que trop tardé à le reconnaître comme interlocuteur.

Quel Africain ne se sent pas écœuré par ce qui se passe au Libéria ? Ceux qui critiquent l'intervention de la CDEAO (Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest) ne comprennent-ils pas que, lorsque la prise de pouvoir n'a d'autre objet que l'écrasement d'une ethnie par une autre, il n'y a plus de loi, plus d'Etat, plus de patrie, plus de combat au nom d'une idéologie ou d'une morale ? L'honneur des Africains est ici défendu par d'autres Africains, et c'est tant mieux. L'ONU, qui a été incapable d'arrêter le génocide du Cambodge ou celui du Liban, ferait bien de prendre en considération la légitimité du droit d'ingérence quand le chaos s'installe et aboutit au massacre des innocents.

Des frontières dans le désert

Au sud du Sahara, le drame des Touaregs peut tourner très vite au plus sanglant affrontement ethnique. S'il est un peuple qui ne peut s'accommoder de frontières, c'est bien celui des grands nomades sahariens. Sans le désert, les Touaregs ne sont plus eux-mêmes et ne peuvent rien apporter aux autres. Mais les Etats ont succédé aux empires et il faut bien en tenir compte. Dès lors, deux mesures, qui peuvent se cumuler, sont nécessaires : un accord inter-Etats garantissant la nomadisation trans-– frontières, car ce sont les pluies qui décident du mouvement des troupeaux – et l'intégration.

L'intégration n'est pas l'intégration des nomades sans formation à des villes incapables de leur offrir du travail. Elle est adaptation des institutions aux spécificités du peuple touareg et réhabilitation de l'élevage. C'est cela qui est demandé par la population touareg. Cette politique n'est pas chose aisée pour des pays pauvres comme le Mali et le Niger, car elle suppose une politique éducative et économique spécifique sur de vastes étendues. Elle coûterait moins cher qu'une interminable guérilla. Elle devrait faire l'objet d'une aide internationale contrôlée. Car trop de témoignages concordent sur le détournement de l'aide alimentaire pour faire aveuglément confiance aux pouvoirs locaux.

Qu'une petite fraction de la population touareg ait pris l'initiative d'affrontements armés, c'est probable. Mais on sait ce qu'une armée humiliée dans des embuscades est capable de faire : la population civile paie pour la couleur de sa peau et son appartenance ethnique.

L'honneur est ici défendu par les Africains, qui réclament dans leur propre pays le respect des droits de l'homme. Il peut l'être par les pouvoirs publics, qui se grandiraient en ne fermant pas des zones entières à l'information et en mettant en œuvre une politique d'intégration qui n'a que trop tardé.

A de rares exceptions près, la situation économique en Afrique est mauvaise, sinon désastreuse. Le renchérissement du prix du pétrole va ajouter à ces difficultés. Cependant, une chose au moins ne dépend ni du cours des matières premières ni de l'aide extérieure, mais des Africains : que le tribalisme et les affrontements ethniques n'ajoutent pas aux malheurs des peuples.

TRAIT LIBRE



Incendies

Feue la forêt

par Marcel Faure

AVEC 5 200 hectares de forêts brûlés, chiffre le plus faible depuis 1973, l'année 1988 semblait avoir justifié les efforts consentis : accroissement des moyens d'intervention et des aménagements, amélioration de la logistique, création du Conservatoire et du Conseil d'orientation de la forêt méditerranéenne, augmentation des financements. Efforts maintenus pour l'année suivante : crédits doublés des moyens de transmission, renforcement de la flotte d'hélicoptères largueurs d'eau, plan ALADIN, etc.

Bilan 1989 : 56 658 hectares brûlés. Désillusion. Bilan au 25 août 1990 : 37 768 hectares. Le déferlement du feu s'est joué de toutes les précautions. Quand il n'a pas plu depuis longtemps, lorsque le mistral et la tramontane se déchaînent rien ne peut arrêter les flammes.

Pour empêcher absolument les incendies, il faudrait supprimer l'un des trois éléments de la combinaison brûlante : forêt + vent + ce (ou celui) qui met le feu. On ne peut arrêter le vent, on ne peut retirer les populations de la région, ni mettre un gendarme dans chaque bosquet. Faut-il supprimer la forêt ? Oui, dans certains cas...

Ecartons d'abord trois idées toutes faites. « Autrefois, la forêt ne brûlait pas. » Faux. La forêt méditerranéenne a toujours brûlé. Les surfaces détruites étaient énormes avant 1960, considérables au siècle dernier. Dans le département du Var, par exemple, les incendies ont ravagé en moyenne 2 500 hectares par an de 1971 à 1988, mais 8 800 hectares de 1960 à 1970, 9 140 hectares de 1950 à 1959, 10 503 hectares de 1918 à 1940. Le triangle Puget-Collobrières-Pierrefeu dévasté ces jours derniers l'a été à maintes reprises depuis cent ans, et totalement calciné en 1863.

Deuxième idée reçue : « Autrefois les forêts ne brûlaient pas parce qu'elles étaient occupées et entretenues. » Absurde. Au début de ce siècle, et bien avant, les forêts brûlaient d'autant plus qu'elles étaient parcourues et utilisées. De 1830 à 1860, âge d'or agro-sylvo-pastoral, la forêt méditerranéenne n'a jamais autant brûlé. Dans le Var, 5 000 à 10 000 hectares se consument chaque année malgré les pare-feu que constituent les champs d'oliviers et de vignes.

La forêt varoise étant à cette époque deux fois moindre qu'aujourd'hui, cette perte correspondait pour notre temps à la destruction annuelle de 10 000 à 20 000 hectares. C'est bien au-delà des moyennes actuelles.

Nos aïeux étaient-ils plus émus que nous par ces embrasements ? Pas du tout. *« Les populations voient sans s'émouvoir les conflagrations qui reviennent chaque été : elles cherchent à peine à les combattre »*, écrit la Société forestière des Maures dans une lettre au préfet du Var en 1866.

Troisième notion fausse : « Le débroussaillement sauve la forêt. » Le débroussaillement est opportun le long des routes, aux abords des habitations, et sur les pare-feu. Mais il est inutile, néfaste et irréalisable au cœur des massifs. Par grand vent, les forêts débroussaillées brûlent autant et aussi vite que les autres. On le voit chaque année. Quand il est systématique, le débroussaillement est même très dangereux. Il détruit le patrimoine biologique de la forêt et il rend le sous-bois plus facilement inflammable et plus rapidement parcouru par le feu : une herbe fine, très vite sèche et combustible remplace les fourrés. Une zone débroussaillée n'est donc intéressante que si elle est occupée, ce qui n'est réalisable que dans des secteurs limités.

Il faut revoir le code pénal

Alors, quelles perspectives reste-t-il ? Elles sont nombreuses et variées. On doit et on peut mieux protéger les populations en réglementant l'urbanisme, en informant les résidents des zones sensibles, en leur suggérant des méthodes d'autoprotection, parfois simples.

Il faut aussi continuer l'effort d'équipement pour la lutte contre le feu et perfectionner le dispositif d'intervention. Il faut savoir que sur les 3 242 incendies déclarés en 1989, la part de ceux qui ont ravagé moins d'un hectare est de 67 %. Et qu'un incendie sur deux a été traité en moins d'un quart d'heure. L'organisation actuelle a son efficacité.

Il est également nécessaire d'intensifier la recherche pour une meilleure stratégie anti-feu. Le contre-feu ne serait-il pas l'une des meilleures armes contre l'extension des incendies ? Il faut y former des spécialistes, prévoir des dispositions légales pour éviter les contestations ultérieures.

On doit encore accroître les sanctions dissuasives. Revoir le code pénal et voter une loi qui interdise clairement de détourner après incendie la vocation forestière des espaces brûlés. Il ne serait pas inutile de créer dans chaque préfecture une cellule de réflexion sur les incendies de l'année qui étudierait les rapports d'enquête et en tirerait les conséquences pour la prévention et le renforcement de la surveillance.

Un catastrophisme épisodique

Enfin, reboiser, mais en respectant le patrimoine naturel de la région. Les forêts repoussent toujours sauf si le sol a été complètement décapé. Mais notre société contemporaine est impatiente : elle veut tout, tout de suite. Or la nature ne trouve pas toujours son compte dans les projets et les planifications hâtives. Il y a là pour la forêt méditerranéenne un danger plus grand que l'incendie lui-même.

Le problème des incendies de forêts doit en définitive se libérer d'un catastrophisme épisodique et médiatique. Il fait partie des grandes questions fondamentales de l'écologie : rapports de l'homme avec la nature, expansion et répartition de la population, consommation de l'espace, équilibres biologiques. Ces questions ne seront pas résolues par les seuls forestiers et les hommes de la Sécurité civile.

▶ Marcel Faure est vice-président de l'Union régionale de la vie, de la nature et de l'environnement (URVNE).

Le Monde

Édité par la SARL le Monde
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

COURRIER

Que fait la France dans cette galère ?

La France avait-elle conclu un traité d'assistance avec le Koweït ? Non, bien sûr. Est-elle menacée par l'expansionnisme de l'Irak ? Ses approvisionnements en pétrole peuvent aisément être diversifiés. Par contre la prospérité et l'amitié de l'Irak ne lui seraient pas indifférentes, car elle a de fortes créances sur ce pays.

Alors que vient-elle faire dans ce conflit ? En tant que membre du club des grands, faire respecter le droit international... avec le profond esprit de justice qui la conduit à condamner l'Irak pour l'agression du Koweït alors que non seulement elle tolérait celle de l'Iran mais elle l'aidait par des fournitures d'armes. A cette époque, la cruauté de Saddam Hussein, qui asphyxiait les Kurdes, entre autres atrocités, avait notre indulgence. Hélas, la fonction de justicier international s'accommode mal de ces revirements, d'autant que la France ferme les yeux sur d'autres violations du droit international dans la même région par la Syrie et par Israël.

L'Irak aurait peut-être laissé partir les Français, comme les Russes, si notre pays n'avait si promptement réagi à une invasion qui le concernait si peu. De plus, aujourd'hui, en liant le sort des otages français à celui des Américains et des Britanniques, notre gouvernement rend plus difficile et aléatoire leur libération.

Mais que fait donc notre pauvre France dans cette galère ? Par un réflexe fiérot ou par une solidarité coûteuse avec nos alliés privilégiés que sont les Etats-Unis (nous ont-ils soutenus lors de l'opération de Suez ?), elle compromet ses ressortissants et s'aliène durablement les masses arabes pour un bénéfice nul.

PIERRE AGACHE
Montfaucon

La prétendue solution arabe

On peut s'étonner que depuis les événements du Golfe qui menacent la paix du monde, il soit fait usage non seulement dans les médias mais dans les déclarations des plus hauts responsables de divers pays, de la formule devenue stéréotypée et qui paraît recueillir un consensus majoritaire : « ce conflit doit être réglé par les pays arabes ».

Depuis quand l'annexion brutale d'un pays qui fait partie de l'ONU, annexion condamnée à l'unanimité par le Conseil de sécurité est-elle devenue l'affaire d'une communauté quelconque, religieuse ou ethnique, et non celle du monde entier ? En quoi l'annexion intéresse-t-elle davantage le Maroc que le Mexique, la Tunisie que l'Irlande, la Mauritanie que le Costa Rica ? Quel est enfin ce racisme à l'envers ?

Comment peut-on imaginer que les contradictions au sein de la Ligue arabe – au demeurant parfaitement compréhensibles compte tenu de ses composantes – puissent empêcher une solution indispensable et urgente d'un conflit provoqué par un pays surarmé, dictatorial et dangereux pour la sécurité de tous ?

On constate maintenant que, sans doute dans un but de chantage, l'Irak retient sans droit des milliers d'étrangers dont la nationalité est généralement précisée – Américains, Britanniques, Français – et parmi lesquels on ne compte pas d'Arabes. Le sort de ces personnes dépendrait-il aussi du règlement arabe du conflit ?

La simple moralité consisterait non point à prétendre que la communauté arabe doit seule prendre l'affaire en mains pour régler ce conflit planétaire, mais précisément, ne fût-ce que par délicatesse, écarter cette communauté d'un règlement que pour des raisons évidentes, elle ne saurait assumer avec impartialité.

Toute autre attitude n'est que tergiversation, perte de temps et fuite devant les responsabilités.

EMMANUEL BLANC
Paris

Une hystérie collective

La presse française a adopté une grille de lecture des événements du Golfe qui est à proprement parler totalitaire et fonctionne sur un mode manichéen : d'un côté, l'Occident défenseur du droit international violé ; de l'autre, un Irak diabolisé pour les besoins de la cause, un Etat terroriste dirigé par un « fou », un nouvel Hitler qu'il faut stopper coûte que coûte. Tout ce qui vient de l'Occident est information objective, tout ce qui vient de l'Irak est nécessairement propagande et mensonge. L'hystérie collective qui s'est subitement emparée de la France ne rencontre aucun contre-pouvoir.

Le gouvernement s'est engagé dans une aventure dont seuls les Américains peuvent escompter quelques bénéfices. Car eux seuls savent pour quel droit ou plutôt pour quel pétro-droit ils se battent ! Mais le danger le plus grave est que le manichéisme que l'on sert quotidiennement au peuple français risque d'alimenter un manichéisme réciproque dans le monde arabe où la France bénéficiait jusqu'ici d'un capital d'estime non négligeable. Il est regrettable que M. Le Pen soit, par un curieux paradoxe, le seul à s'en rendre compte.

MOHAMED SALAH
M. MAHMOUD
Paris

Déclaration de guerre

Je partage entièrement l'indignation soulevée par les agissements de Saddam Hussein et la volonté d'y mettre un terme sous l'égide des Nations unies (et non des Etats-Unis). Je n'ai, toutefois, pas pu m'empêcher de rêver à une autre « guerre » lorsque Michel Rocard est monté à la tribune de l'Assemblée nationale. Je l'imaginais s'adressant aux députés en ces termes :

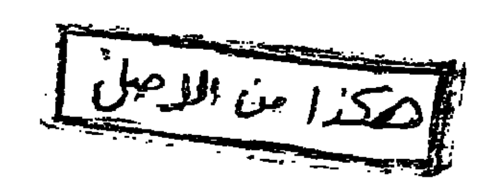
« Le chômage, l'échec scolaire, le drame des personnes âgées et les inégalités grandissantes constituent, en France, des violations inacceptables du droit des hommes à un logement, à un travail et à une vie décente. Il serait déshonorant pour la France des droits de l'homme d'accepter plus longtemps l'exclusion et la misère.

» C'est pourquoi mon gouvernement est décidé, en prenant sans hésiter les mesures difficiles nécessaires, à s'attaquer à l'exclusion sous toutes ses formes et à contribuer activement à une refonte de la politique à l'égard du tiers-monde.

» J'entends déjà les cris d'alarme qui montent de toutes parts : et la balance commerciale de la France ? et le risque d'inflation ? et la défense du franc ? Qu'il me suffise d'évoquer, face à toutes ces peurs, l'éventualité d'un troisième choc pétrolier, ou pire d'un conflit mettant en jeu nos valeurs et nos engagements internationaux.

» Je suis certain que l'ensemble des Français accepteront de s'engager dans cette grande aventure humaine, malgré les risques à courir et les sacrifices à accepter, en fonction, bien sûr, des possibilités de chacun... »

Paul TERTIAN
Bois-d'Arcy



LA CRISE DU GOLFE

En visite à Bagdad

Le roi Hussein de Jordanie continue de chercher une « solution diplomatique »

Le roi Hussein de Jordanie est arrivé mercredi 5 septembre dans la soirée à Bagdad où il a été reçu par le président Saddam Hussein. Le souverain hachémite, qui s'était déjà rendu dans la capitale irakienne le 13 août et qui vient de visiter une dizaine de capitales du monde arabe et d'Europe, entendait discuter *« des moyens de mettre un terme pacifiquement au conflit sans bain de sang »* et reste *« persuadé qu'une solution diplomatique pourra être trouvée »*, selon un haut responsable jordanien.

La possibilité d'une solution pacifique à la crise est toujours évoquée par différents responsables. Elle l'a été notamment mercredi par M. Genscher et par M. Douglas Hurd, le secrétaire au Foreign Office, qui à l'issue de ses entretiens avec les dirigeants jordaniens à Amman, a déclaré qu'elle lui semblait conserver *« une chance raisonnable »*.

Le moyen d'y parvenir ne réside pas, selon M. Douglas Hurd, dans une quelconque initiative diplomatique, mais dans la pression économique et l'application efficace des sanctions des Nations unies qui à ses yeux ne nécessite pas pour l'instant d'extension de l'embargo aux transports aériens.

Une telle solution suppose le retrait inconditionnel des troupes irakiennes du Koweït et le rétablissement du gouvernement légitime, a ajouté M. Hurd en précisant que les dirigeants jordaniens les réclamaient aussi, les points de vue ne divergeant que sur les moyens de les obtenir.

Les polémiques se poursuivent au sein de la Ligue arabe

Tandis que la Jordanie prône depuis le début de la crise une *« solution arabe »* sans intervention étrangère, les Occidentaux et l'essentiel de la Communauté internationale ont opté pour une ligne politique que M. Genscher résumait mercredi de la façon suivante : *« Seul un comportement clair, ferme et solidaire de tous les pays du monde pourra contribuer à une solution pacifique, c'est à dire politique. »*

C'est pour renforcer le front uni contre le présidentHussein que le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, a entrepris mercredi une tournée qui le conduira en Arabie saoudite, dans plusieurs émirats du Golfe et en Egypte, puis à Helsinki pour le sommet Bush-Gorbatchev.

La position du roi Hussein, qui n'a guère convaincu, est battue en brèche par les divisions chaque jour mieux affichées du monde arabe. Le premier ministre koweïtien en exil s'en est pris mercredi au souverain hachémite, lui reprochant une attitude ambigüe.

Le roi de Jordanie *« doit maintenant subir les conséquences de sa politique et des graves erreurs qu'il a commises et continue de commettre »*, a déclaré le prince héritier du Koweït. D'autre part une virulente polémique se poursuit au sein de la Ligue arabe.

Tandis que plusieurs organes de la presse saoudienne et égyptienne s'en prenaient mercredi à M. Chedli Klibi, secrétaire général démissionnaire de la Ligue, pour s'être fait l'instrument de l'Irak, au ministère des affaires étrangères de Bagdad, on imputait cette démission à *« l'alliance égyto-saoudo-syrienne (...) qui cherche à diviser les rangs arabes pour servir les intérêts américains et sionistes »*.

Le ministre irakien des affaires étrangères, M. Tarek Aziz, rendant hommage à M. Chedli Klibi et s'en prenant vivement au président Moubarak, a déclaré qu'il était nécessaire de *« préserver l'institution panarabe de toutes les conspirations des agents américains et qu'elle demeure une véritable institution nationale dont le siège doit rester à Tunis »*.

Un responsable du ministère des affaires étrangères égyptien a affirmé mercredi que la démission du secrétaire général n'empêchait pas la tenue de la session extraordinaire de la Ligue, prévue le 10 septembre au Caire, pour proclamer le retour dans la capitale égyptienne du siège de l'organisation.

Un responsable de la Ligue, confirmant que cette réunion aurait lieu en dépit de l'opposition tunisienne, a également affirmé que le Libanais Assad al Assad y assurerait l'intérim de M. Klibi. L'agence officielle égyptienne MENA avait estimé lundi que la démission de M. Klibi, de nationalité tunisienne, était due à des pressions de son pays qui s'oppose à un transfert immédiat au Caire. – *(AFP, Reuter.)*

Les ministres européens examinent l'aide financière à la Jordanie, à l'Egypte et à la Turquie

Les ministres des finances et des affaires étrangères réunis à Rome devaient examiner, à partir de vendredi 7 septembre, les moyens d'aider certains pays voisins de l'Irak, ceux de la « ligne de front », à alléger la charge financière induite par le conflit du Golfe.

La commission européenne a conçu un programme de soutien financier à la Jordanie, l'Egypte et la Turquie, les trois pays les plus touchés par l'embargo sur les exportations irakiennes, la flambée des cours du brut et l'afflux de réfugiés. En attendant, la commission a annoncé mercredi 5 septembre l'octroi d'une aide d'urgence de 15 millions d'écus (105 millions de francs) en faveur des réfugiés qui ont fui l'Irak et le Koweït. Le programme européen de soutien financier devra être coordonné à celui prévu par les autres pays occidentaux. Au cours d'une tournée européenne, cette semaine, le secrétaire américain au Trésor, M. Nicholas Brady, a suggéré un plan en deux étapes *(lire nos dernières éditions du 6 septembre)*.

Selon des sources françaises, les Etats-Unis proposent que d'ici à la fin de l'année, 3 milliards de dollars (16 milliards de francs environ) soient débloqués pour que la Jordanie, l'Egypte et la Turquie puissent remédier aux déséquilibres de leur balance des paiements provoqués par la crise.

Ensuite, une aide plus substantielle, évaluée à 7 milliards de dollars, pourrait être étudiée dans le cadre d'un organisme commun créé à cette occasion. Cet organisme, qui pourrait ressembler au G24 créé cette année pour venir en aide à l'Europe de l'Est, regrouperait les pays occidentaux et ceux du Conseil de coopération du Golfe. Son champ d'action pourrait être élargi au Maroc et à d'autres Etats qui en feraient la demande.

M. Tarek Aziz juge « constructif » son entretien avec M. Gorbatchev

Le chef de la diplomatie irakienne se rendra dimanche à Téhéran

M. Tarek Aziz, ministre irakien des affaires étrangères se rendra dimanche en visite officielle à Téhéran, a annoncé jeudi 6 septembre l'agence irakienne INA. Son homologue iranien, M. Ali Velayati, avait déclaré le 30 août que *« l'Iran est prêt à recevoir une délégation politique dirigée par M. Aziz »*, ajoutant que *« cette visite a été sollicitée par les autorités irakiennes »*. Mercredi 5 septembre, le chef de la diplomatie de Bagdad avait eu avec M. Gorbatchev au Kremlin des entretiens qu'il a qualifiés de *« constructifs, cordiaux et francs »*.

M. Tarek Aziz, qui a tenu jeudi 6 septembre une conférence de presse à Moscou, a néanmoins fait état de divergences considérables entre les positions soviétiques et irakiennes et a démenti avoir transmis à M. Gorbatchev un message destiné au président George Bush. *« Avoir des discussions avec nos amis soviétiques et mener une lutte contre les occupants de notre terre n'est pas une contradiction »*, a-t-il déclaré, ajoutant que l'Irak *« serait satisfait si le gouvernement soviétique voulait jouer un rôle plus important »* dans la crise.

« Nous sommes prêts à assumer notre part du problème si toutes les questions sont discutées au Conseil de sécurité », a dit encore le ministre irakien. Quand on lui a demandé s'il fallait comprendre que l'Irak était prêt à retirer ses troupes du Koweït, M. Aziz a répondu : *« Je ne dis pas celà. Laissons les autres dire d'abord ce à quoi ils sont prêts, nous serons ensuite disposés à assumer notre part. »*

L'agence Tass : « Une franche discussion »

M. Aziz a indiqué qu'il *« n'y a aucune limitation au départ des experts militaires qui ne sont pas concernés par les mesures relatives aux autres citoyens »* ; 193 experts militaires soviétiques se trouvent toujours en Irak et leur éventuel retrait fait l'objet d'un débat à Moscou.

Aucun commentaire n'a été en revanche enregistré du côté soviétique, sinon une laconique dépêche de l'agence Tass annonçant que la rencontre avait eu lieu *« à la demande du président Saddam Hussein »* et que MM. Gorbatchev et Aziz avaient eu *« une franche discussion »*. La télévision soviétique avait diffusé quelques images du début de la rencontre, montrant le président soviétique le visage austère, assisté de M. Alexandre Iakovlev, membre du conseil présidentiel.

Annonçant dans la matinée l'arrivée à Moscou du ministre irakien, Tass avait indiqué, citant des responsables du ministère soviétique des affaires étrangères, que Moscou *« préconise l'utilisation maximale des moyens politiques pour le règlement de la crise due à l'agression non provoquée de l'Irak contre le Koweït »*. Rappelant qu'il était nécessaire à cette fin de *« maintenir un contact diplomatique permanent avec la direction de l'Irak »*, et que M. Saadoun Hammadi, vice-premier ministre de Bagdad, avait eu des entretiens le 20 août à Moscou avec M. Chevardnadze, les mêmes responsables ajoutaient : *« Mais aucun des contacts politiques et diplomatiques de Moscou avec Bagdad n'a encore donné les résultats escomptés. Comme on sait, il s'agit du retrait immédiat de toutes les troupes irakiennes du Koweït et du rétablissement de l'indépendance et de la souveraineté de ce pays. »*

Trois heures avant de recevoir le chef de la diplomatie irakienne, le président soviétique s'était entretenu avec des sénateurs américains conduits par M. Robert Dole, chef de la minorité républicaine au Sénat. *« Les deux parties sont tombées d'accord sur le fait que tous les efforts sont nécessaires pour faire appliquer pacifiquement les résolutions du Conseil de sécurité »*, avait rapporté l'agence Tass. Mercredi matin, *la Pravda* avait minimisé dans un commentaire les divergences entre l'URSS et les Etats-Unis à la veille du sommet d'Helsinki. Soulignant que *« les positions des deux parties ont été énoncées clairement »*, le quoditien du PC soviétique ajoutait : *« Ces positions ont pu être modifiées, elles peuvent diverger à certains égards, mais il est tout à fait clair que l'Union soviétique ne soutient pas l'agression* (de l'Irak contre le Koweït). *Nous sommes en faveur d'un règlement politique du conflit »*, concluait le journal.

A Tokyo, où il séjourne en visite officielle, M. Chevardnadze et son honomogue japonais, M. Nakayama, ont demandé mercredi à l'Irak, dans un communiqué commun, de libérer tous les otages occidentaux qu'il détient et de retirer ses troupes du Koweït. – *(AFP, Reuter, Tass.)*

LA CRISE DU GOLFE

Le président Saddam Hussein brandit à nouveau l'arme religieuse

Le président irakien Saddam Hussein a brandi à nouveau, mercredi 5 septembre au soir, l'arme religieuse dans un message qui n'était pas sans rappeler les discours de son adversaire défunt, l'ayatollah Khomeiny. Dans une allocution, lue comme d'habitude par le présentateur-vedette de la télévision de Bagdad, le chef de l'Etat irakien a d'abord exhorté *« les peuples »* des provinces d'Arabie saoudite *« à se révolter contre leurs dirigeants et l'occupation de leurs lieux saints »*.

« *Le Jihad* (guerre sainte) *est devenu un droit sacré pour arracher les deux saintes mosquées (La Mecque et Médine) de l'occupation (américaine)* », a affirmé M. Saddam Hussein dans un discours ponctué de citations du Coran et de textes islamiques. L'Irak et les Arabes qui ont choisi le camp de Bagdad sont *« acculés à la guerre sainte pour libérer les lieux saints de l'islam »*.

M. Saddam Hussein a pris soin de nommer séparément les provinces – le Hedjaz, le Nedj, le Hasa (région orientale peuplée en majorité de chiites) – dont *« les peuples »* ont été appelés à la révolte. Il a utilisé une terminologie qui semblait l'apanage des révolutionnaires chiites iraniens.

Jérusalem « redeviendra libre »

Le peuple égyptien a aussi été appelé à la révolte. Le président Hosni Moubarak, qui a *« amené les troupes d'invasion »* américaines en Arabie saoudite, est même comparé à Abou Righal, un personnage du Coran, qui avait ouvert le chemin de l'Arabie aux envahisseurs avant d'être durement châtié par une nuée d'oiseaux.

Outre la tonalité religieuse, le discours est aussi celui d'un homme de guerre, d'un général qui s'attend à une offensive imminente, en particulier des forces aériennes américaines. *« Les forces aériennes, aussi sophistiquées que soient leurs moyens, ne peuvent décider du sort d'une guerre terrestre »*, a-t-il dit en prenant comme exemple la défaite de l'armée américaine au Vietnam.

Selon M. Saddam Hussein, *« le sort d'une telle bataille sera décidé par les forces terrestres »*. Il a affirmé que l'Irak disposera, en cas de *« confrontation »*, d'un million de soldats de l'armée régulière et de plus de cinq millions de volontaires. *« Si les envahisseurs veulent attaquer, il leur faudra au moins douze millions de soldats »*, a-t-il souligné. Et d'ajouter : *« Nous ne saurions être tranquilles tant que le dernier soldat étranger n'aura pas quitté la région, de gré ou de force. »*.

Le discours contient également un nouvel appel implicite au terrorisme lorsqu'il invite les *« Arabes à lutter, chacun selon ses possibilités »*, contre la présence occidentale dans la région et à *« dévoiler les positions de ceux qui l'ont sollicitée »*. Dans une allusion à l'embargo économique contre son pays, le président irakien a encore affirmé que *« les enfants irakiens, privés de lait, prouveront aux envahisseurs qu'ils seront les vainqueurs »*.

Enfin, M. Saddam Hussein, dans la tradition des chefs religieux, a voulu donner à son discours une tonalité prophétique en annonçant qu'après la défaite des troupes ennemies *« Jérusalem redeviendrait libre »* et *« la Palestine serait débarrassée des envahisseurs sionistes »*. – *(AFP.)*

Cent cinquante-sept otages évacués

La libération des femmes et des enfants étrangers, retenus contre leur gré en Irak et au Koweït depuis le début de la crise, s'est poursuivie, mercredi 5 septembre, avec l'arrivée à Amman de 157 ex-otages à bord d'un avion des Iraqi Airways. Soixante-deux ressortissants français évacués de Bagdad mercredi ont immédiatement embarqué, aux côtés de 44 autres Français et d'autres Occidentaux, à bord d'un avion d'Air France et à bord duquel se trouvaient Mme Georgina Dufoix, présidente de la Croix-Rouge française, ainsi que le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner. Quelque 150 Occidentaux ont ainsi pu être acheminés de la capitale jordanienne à Paris.

C'est environ les deux tiers des ressortissants concernés par l'autorisation irakienne de départ qui ont pu quitter l'Irak et le Koweït depuis le 1er septembre. Sur près de 1 100 Occidentaux – essentiellement des femmes et des enfants – évacués, les Britanniques sont en plus grand nombre (390) devant les Allemands (184), les Américains (159), les Français (139). En plus de plusieurs dizaines de ressortissants d'autres pays européens, 69 Japonais et 23 Australiens ont également pu être rapatriés.

Le mouvement devrait se poursuivre dans les jours prochains. La Grande-Bretagne a notamment annoncé avoir pris des dispositions pour que des avions irakiens (les avions étrangers n'ayant pas l'autorisation d'atterrir à Bagdad) assurent jeudi le transfert de nouveaux groupes de femmes et d'enfants étrangers d'Irak en Jordanie. Le Foreign Office a déclaré s'être entendu avec les autorités irakiennes pour qu'un Boeing 747 ou deux 707 conduisent jeudi soir des ressortissants britanniques et d'autres étrangers de Bagdad à Amman. Londres a précisé que ces vols avaient obtenu l'aval de l'Irak mais que leur départ dépendrait des visas de sortie en cours de délivrance à un groupe de femmes et d'enfants britanniques actuellement à Bagdad.

L'évacuation prévue jeudi soir concerne plus de 300 femmes et enfants britanniques arrivés mardi à Bagdad en provenance de Koweït à bord d'un convoi d'autocars (*le Monde* du 6 septembre). D'autres réfugiés britanniques et étrangers pourront en profiter dans la limite des places disponibles. La Grande-Bretagne doit aussi organiser jeudi un nouveau convoi d'environ 200 femmes et enfants britanniques du Koweït vers Bagdad et les rapatrier ensuite. En outre, une centaine de Canadiens étaient attendus jeudi à Ankara en provenance de Bagdad.

Nouveau camp de transit en Jordanie

Par ailleurs, la situation des dizaines de milliers d'Asiatiques qui ont quitté l'Irak et le Koweït et se sont réfugiés en Jordanie ne fait qu'empirer. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), conscient de *« la situation dramatique des personnes en transit en Jordanie »*, a décidé de renforcer son dispositif dans le pays en participant à l'édification d'un nouveau centre d'accueil, a annoncé mercredi à Genève l'organisation humanitaire. Un nouveau camp d'une capacité de 30 000 places destiné à accueillir les étrangers fuyant le Koweït et l'Irak est en cours d'aménagement à Azrak, à une centaine de kilomètres à l'est d'Amman. Le CICR a déclaré se charger des besoins du camp en logement, en eau, en nourriture et soins médicaux. Mais il souligne que *« les mesures envisagées en faveur des personnes en transit sont de nature temporaire et que la priorité absolue reste le retour de ces personnes dans leur pays d'origine »*.

Selon les statistiques officielles, la Jordanie a accueilli depuis le début de la crise du Golfe plus de 300 000 réfugiés, dont près de 100 000 se trouvent toujours sur son territoire. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Manœuvres diplomatiques

Suite de la première page

L'idée d'une *« nouvelle structure de sécurité »* avait été lancée publiquement mardi 4 septembre par le secrétaire d'Etat James Baker qui s'exprimait devant la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants. Mais lorsqu'il est revenu sur le sujet mercredi, cette fois devant des Sénateurs, M. Baker a paru en retrait par rapport à ses déclarations précédentes. Il s'est en particulier défendu d'avoir voulu suggérer la création d'une *« OTAN du Moyen-Orient »*, alors que la veille il avait fait dresser l'oreille de ses interlocuteurs en esquissant un parallèle avec la défense, pendant quarante ans, de l'Europe contre un agresseur (l'URSS) disposant de l'arme nucléaire.

Le secrétaire d'Etat a ajouté qu'il ne pouvait indiquer *« quel rôle les Etats-Unis pourraient jouer ou ne pas jouer dans une telle structure »* (la veille il avait parlé d'une présence militaire continue, navale ou terrestre), et il a expliqué que l'administration n'avait jusqu'à présent qu'*« entamé sa réflexion »*. Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Fitzwater, s'est exprimé dans le même sens, faisant valoir que l'idée en était seulement au stade de la discussion au sein de différentes branches de l'administration.

Si le président Bush juge utile de préciser ses intentions, il en aura l'occasion lorsqu'il s'adressera mardi 11 septembre – soit deux jours après son entrevue avec M. Gorbatchev à Helsinki – à une session conjointe des deux chambres du Congrès. Mais cette procédure un peu solennelle devrait surtout donner au président américain la possibilité d'expliquer mieux, et avec plus d'éloquence qu'il ne l'a fait jusqu'à présent, les raisons de l'engagement massif de troupes américaines au Moyen-Orient. Cet engagement a beau être largement approuvé par l'opinion et le Congrès, nombre d'observateurs politiques estiment que ses motivations profondes gagneraient à être éclairées, brillamment si possible, au plus haut niveau pour éviter que le soutien du public ne s'effrite et que le doute ne s'installe dans les esprits.

Réticences sur le coût de l'opération

Pour l'instant, les réticences de l'opinion, telles qu'elles sont relayées par les élus, portent essentiellement sur un point : le coût de l'opération, et surtout le fait que ce coût est essentiellement supporté par les Etats-Unis. On est de plus en plus impatient de voir les partenaires les plus riches apporter la contribution concrète que certains ont promise. Les lenteurs japonaises et les réticences allemandes sont d'autant moins bien comprises, en particulier au Congrès, que le Japon apparaît comme un grand bénéficiaire du maintien des approvisionnements en pétrole du Moyen Orient, et que l'Allemagne a bénéficié d'un soutien américain sans faille dans sa marche forcée vers la réunification.

Autre souci des sénateurs, exprimé mercredi devant M. Baker ainsi que devant le président Bush, qui a reçu à la Maison Blanche un groupe d'élus : rendre l'embargo contre l'Irak totalement étanche. Le secrétaire d'Etat a reconnu à ce propos qu'il y avait un certain *« coulage »* en raison des vols commerciaux qui continuent à atteindre l'Irak. Mais selon M. Baker, l'Irak ne peut satisfaire ses besoins par la seule voie aérienne. De son côté, le porte-parole de la Maison Blanche a indiqué que l'administration n'était pas disposée à se lancer d'elle-même dans une opération d'interdiction des vols, qui pourrait apparaître comme *« une provocation »*. Mais, a expliqué pour sa part M. Baker, au cas où le problème prendrait de l'ampleur, les Etats-Unis pourraient porter l'affaire devant le Conseil de sécurité et lui demander de prendre des décisions analogues à celles qu'il a prises pour le trafic maritime.

JAN KRAUZE

Des étudiants très appliqués

Suite de la première page

Autant de domaines sur lesquels des chercheurs irakiens, militaires pour la plupart, travaillaient en France, au moins jusqu'au 2 août, jour de l'invasion du Koweït.

La version officielle est lénifiante. *« Les militaires étaient soixante-dix à quatre-vingts chaque année, placés dans les universités françaises en vertu des accords de coopération »*, confie-t-on au ministère de la défense. *« Ils ne pouvaient pas poser de problèmes affectant la défense nationale*, précise le ministère de l'éducation nationale. *L'Irak était soumis à une réglementation spéciale. Tous les cas étaient parfaitement identifiés par la défense, l'intérieur et le Quai d'Orsay. »* En somme, ils ne risquaient pas de toucher de questions sensibles...

La réalité est moins rassurante. Lorsque M. Gérard Prieur, directeur du laboratoire d'instrumentation électronique de Nancy, a entendu les sujets d'application que souhaitaient étudier quatre des cinq étudiants irakiens qui lui avaient été envoyés à l'automne 1989, il s'est senti obliger de refuser : *« asservissement de tourelle de char »* pour les uns, *« régulation des trajectoires de roquettes »* pour les autres. Arrivés du MTC, le Military Technical College de Bagdad, pour parfaire leur niveau scientifique dans les universités françaises, suivis officiellement par le ministère de la défense, ils n'avaient aucune raison de s'autocensurer.

Sans l'*« initiative personnelle »* de M. Prieur, ils se lançaient dans ces recherches rien moins que pacifiques : *« J'aurais voulu donner des sujets à application militaire directe, j'aurais pu le faire sans problème. Le ministère de la défense ne m'avait rien demandé, les Renseignements généraux, à qui je dois fournir tous les sujets des étrangers, non plus. »*

D'abord furieux – *« Ils expliquaient que ce n'était pas pour ça que leur gouvernement les envoyait »*, se souvient M. Prieur, – les Irakiens finirent par se ranger aux nouvelles conditions de leur contrat. *« De toute façon, ça leur donnait les bases théoriques, ils pouvaient ensuite faire les applications militaires qu'ils voulaient »*, précise le directeur du laboratoire. Aujourd'hui, deux d'entre eux travaillent toujours au laboratoire. Les trois autres, qui ont échoué à leurs examens de février, ont quitté l'université pour Caen, Montpellier et Bagdad.

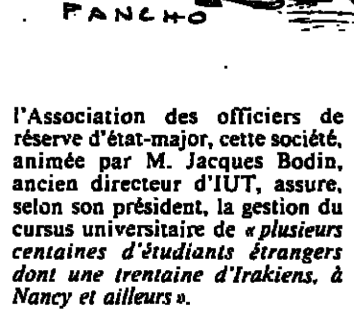
« Confidentiel défense »

A Villeurbanne, trois officiers irakiens, aujourd'hui assignés à résidence, suivaient le DEA de sciences et techniques industrielles de la chimie à l'université Lyon-I. Au programme, des cours théoriques sur *« les grands produits de la chimie industrielle, les catalyses industrielles, les réacteurs, les transferts de matière et de chaleur et les méthodes de séparation »*, et des applications dans les laboratoires de chimie industrielle et de génie chimique.

Des laboratoires que leurs directeurs respectifs qualifient de *« sensibles »*. Tenue par des conventions classées *« confidentiel défense »* de garder le secret quant à la nature exacte de ces travaux, la direction de l'université assure qu'il *« ne s'agit pas de domaines stratégiques »*. Pas plus que ne le serait la physique nucléaire sur laquelle travaille toujours un autre étudiant en troisième cycle de Lyon-I.

S'ils semblent avoir été répartis sur l'ensemble du territoire français, les scientifiques irakiens manifestent une nette préférence pour la région nancéenne. Quatorze d'entre eux étaient inscrits l'an passé à l'université Nancy-I qui, depuis 1987, dispose d'un accord particulier avec l'université d'Erbil au Kurdistan irakien. Accord qui a permis au laboratoire de « biochimie microbienne » de recevoir cette année deux nouveaux étudiants.

Cet itinéraire reste cependant une exception. C'est en effet une tout autre filière qui mène le gros des Irakiens à Nancy, celle-là même qui a conduit cinq des leurs dans le laboratoire de M. Prieur. Au centre du dispositif se trouve la SFERE, ou Société française d'exportation de ressources éducatives. Présidée par M. Henri Pujol, ancien directeur général de l'orfèvrerie Christofle et membre de l'Association des officiers de réserve d'état-major, cette société, animée par M. Jacques Bodin, ancien directeur d'IUT, assure, selon son président, la gestion du cursus universitaire de *« plusieurs centaines d'étudiants étrangers dont une trentaine d'Irakiens, à Nancy et ailleurs »*.



Le contrôle de la DGA

Par son intermédiaire, trois d'entre eux, étudiants de l'Ecole supérieure des sciences et technologies de l'ingénieur de Nancy (ESSTIN), se spécialisaient dans la résistance des matériaux. Par son intermédiaire encore, assure la direction de l'Institut national polytechnique de Lorraine, six autres étudiaient l'agronomie, la mécanique des solides et le génie des systèmes industriels. Par son intermédiaire enfin, vingt-huit militaires et civils irakiens apprenaient le français au Centre universitaire de coopération économique et sociale. Une première étape avant de rejoindre, dès octobre prochain, les laboratoires de recherche que la SFERE leur trouvait.

Si la SFERE, société anonyme, se dit indépendante, la Délégation générale pour l'armement (DGA) du ministère de la défense ne cache pas le *« contrôle certain »* qu'elle exerce, *« sinon sur la nomination de ses dirigeants, du moins sur ses orientations et ses besoins »*. Car non seulement la DGA fournit une partie des stagiaires de la SFERE, mais elle intervient aussi dans son capital par l'intermédiaire de la Compagnie générale française pour l'assistance et le conseil (COGEPAC). Car la DGA assure la tutelle de la COGEPAC et précise même qu'elle nomme son président-directeur général (M. Claude Engerand, contrôleur général des armées). Loin d'avancer des arguments « éducatifs », la DGA reconnaît ne faire qu' *« honorer les contrats passés avec des pays clients »*.

Une vision que ne partage pas M. Jacques Bodin, directeur général de la SFERE, pour qui cette entreprise éducative *« n'a rien de commercial »*. Les liens avec la défense ? *« Ils n'existent presque plus. »* Les Irakiens ? *« Une activité dérisoire. »* Une activité dérisoire au sujet de laquelle il refuse pourtant de donner la moindre information : *« Je n'ai rien à gagner à vous parler, ça ne pourra m'apporter que des ennuis. (...) Et si vous faites le lien entre la SFERE, les étudiants irakiens et la défense, vous me causez un grave préjudice. »*

NATHANIEL HERZBERG

Des Palestiniens de retour à Koweït

ROUWEICHED *(Jordanie)*

de notre envoyé spécial

Passé le poste de contrôle frontalier de Rouweiched, en Jordanie, la route vers l'Irak est un trait rectiligne et noir dans le désert chauffé à blanc. A une quarantaine de kilomètres, toujours en territoire jordanien, une large tache sombre : Chalaan Deux, le principal camp de toile où s'entassent dans de terribles conditions de survie quelque 30 000 réfugiés asiatiques qui attendent leur transfert vers Amman et sa région. Sur la route défilent des voitures surchargées de bagages ; ce sont en grande majorité des Egyptiens qui vont traverser la Jordanie en direction d'Akaba pour regagner leur pays (*le Monde* du 4 septembre).

Tous ces gens présents dans le *no man's land*, les uns pour des jours, les autres pour quelques minutes, fuient le Koweït occupé. Ils ont quitté ou perdu leur emploi ; beaucoup ont abandonné maison, commerce ou entreprise. Sans espoir de retour. Cette route pourrait être à sens unique, ou presque. Le trafic vers l'Irak est souvent inexistant. Parfois, passe un convoi de camions-citernes qui reviendra bientôt chargé de pétrole irakien – exception avouée et tolérée que fait la Jordanie à l'embargo décidé par les Nations unies contre le régime de Bagdad. Mais, de temps à autre, on voit aussi quelques voitures particulières. Surprise : elles portent une plaque d'immatriculation koweïtienne. Il s'agit de l'ancienne, celle d'avant l'invasion, car dans l'autre sens, les véhicules des réfugiés ont une plaque toute neuve, imposée récemment par les autorités irakiennes et marquée « IRAK-Koweït », pour bien signifier l'annexion.

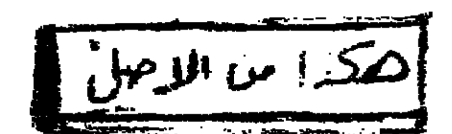
« Il y aura toujours du travail »

Qui sont ces automobilistes qui vont à contre-courant, affectant d'ignorer l'exode massif dont ils voient le triste spectacle dans ce *no man's land* aujourd'hui si fréquenté ? Des Koweïtiens ? Impossible. Certains des très nombreux résidents étrangers employés au Koweït ? Impensable.

« Oui, je suis Palestinien et j'y retourne ». Ainsi que beaucoup de Palestiniens vivant dans l'émirat maintenant occupé par l'Irak (ils étaient près de 300 000), cet ingénieur dans une entreprise koweïtienne de travaux publics se trouvait en vacances en Jordanie au moment de l'invasion. Il a longuement hésité, s'est renseigné – par téléphone – auprès de compatriotes restés au Koweït puis auprès de l'ambassade d'Irak à Amman et s'est enfin décidé à repartir avec sa famille. Il sait que des Palestiniens quittent l'émirat, mais il pense qu'ils reviendront bientôt. *« Ici, le chômage va encore augmenter. 'Nous n'avons rien à craindre des Irakiens. L'OLP a pris position pour Saddam Hussein et ils savent que presque tous les Palestiniens défendent leur cause. Dans les manifestations en Jordanie contre l'impérialisme américain et en faveur de l'Irak, les Palestiniens étaient les plus nombreux. Puisque les autres sont partis, il y aura toujours du travail au Koweït. Cela me dérange moins de travailler pour les Irakiens que pour les Koweïtiens. Ils s'enrichissaient sur notre dos. Et puis, j'ai une belle maison qui représente vingt ans de travail. On dit que les propriétés des absents sont réquisitionnées et qu'il y a des pillages. Je veux aller voir si tout va bien. »* Cet homme est un modéré – relativement – car d'autres Palestiniens qui prennent la même direction ont déjà affiché sur leur voiture un portrait du président irakien.

Les Palestiniens sont des centaines chaque jour à regagner le Koweït. Pour la seule journée du dimanche 2 septembre, les autorités jordaniennes ont compté 1 346 départs. Et désormais, c'est par autobus – quatre rotations par semaine sont prévues – qu'ils feront ce singulier voyage à rebours.

FRANCIS CORNU



VOIR PLUS LOIN

Dans les circonstances actuelles, Gaz de France souhaite :

*– **Vous rappeler** que ses fournitures de gaz naturel sont garanties par des contrats à très long terme – de 20 à 25 ans – signés avec des partenaires répartis entre cinq pays d'Europe et d'Afrique.*

*– **Vous confirmer** que, grâce à ces contrats et aux efforts de l'entreprise, l'impact du prix du pétrole sur les prix du gaz naturel livré à tous ses clients (particuliers, collectivités, entreprises) sera très largement contenu et ne sera répercuté que de façon progressive.*

*– **Vous proposer** de participer ensemble aux efforts entrepris pour limiter la facture énergétique individuelle et nationale, même si le fait d'opter pour le gaz naturel constitue déjà – grâce au rendement exceptionnel de ce produit – un excellent moyen d'économiser l'énergie.*

Gaz de France, dans cette optique, engagera momentanément les moyens consacrés à sa publicité, pour diffuser des conseils pratiques pour mieux utiliser l'énergie.

Economiser l'énergie, c'est mieux en profiter.



Avec le gaz naturel, voir autrement, voir plus loin.

© MGTS Ayer

LA CRISE DU GOLFE

Les réactions dans la classe politique française

Le PCF pris entre la défense du droit international et l'anti-américanisme

La première réaction officielle du PCF à la crise du Golfe déclenchée le 2 août est intervenue le 21 août. Mais l'*Humanité* avait immédiatement condamné l'intervention irakienne.

En 1968, le Parti communiste, dirigé par Waldeck Rochet avait manifesté *« sa surprise et sa réprobation »* quelques heures après l'invasion de la Tchécoslovaquie, dans la nuit du 20 au 21 août, par les troupes du pacte de Varsovie sur décision de Leonid Brejnev. Cette rapidité à réagir, le PCF l'a eue également au moment de l'intervention américaine au Panama : la *« déclaration »* du bureau politique est « tombée » moins de deux jours après l'arrivée des GI's en Amérique centrale, le 20 décembre 1989. En revanche, la prise de position de la direction s'était fait attendre après l'intervention soviétique en Afghanistan en décembre 1980, car M. Georges Marchais, accompagné de M. Maxime Gremetz, était en voyage à Cuba.



Dans sa réaction du 21 août sur la crise du Golfe, déclenchée le 2 août, la place du Colonel-Fabien affirme que *« le PCF a immédiatement condamné l'annexion du Koweït par l'Irak et exigé le retrait sans conditions des agresseurs irakiens »*. De fait, l'éditorialiste de *l'Humanité* écrit dans l'édition du 3 août : *« Les communistes français se prononcent pour l'arrêt immédiat de l'agression, le retrait des troupes irakiennes, la cessation de toute livraison d'armes à l'agresseur par quelque pays que ce soit, le règlement pacifique de ce conflit avec l'aide de l'ONU. »* Dans les jours qui suivent, *l'Humanité* publie une *« ferme condamnation »* de la CGT et une appréciation du même ordre des communistes irakiens. Le 7 août, l'éditorial du quotidien communiste indique que cette invasion *« révèle les difficultés profondes du monde capitaliste actuel en même temps qu'elle les accroît. (...) Au moment où le libéralisme s'enivre de l'affaiblissement du socialisme dans le monde, son système s'enferme dans des contradictions renouvelées »*.

Le premier dirigeant du PCF à réagir officiellement est M. Jean-Claude Gayssot. Le message essentiel de ce membre du secrétariat du comité central est une demande de blocage du prix du litre de super à 5,20 francs. Interrogé au cours d'une conférence de presse, le 7 août, M. Gayssot confie que *« la condamnation unanime de l'agression irakienne, à laquelle le PCF souscrit, ne saurait être le prétexte à une intervention militaire occidentale »*. Ce décalage relatif de la direction s'explique d'autant moins que le PCF n'entretient plus de relations avec M. Saddam Hussein et le parti Baas depuis longtemps. Partenaire gouvernemental du Baas, qui voulait éliminer politiquement les Kurdes au début des années 70, le PC irakien a lui-même été victime de son allié à l'été 1978 : une quinzaine de communistes ayant des activités militantes dans l'armée ont été fusillés. Depuis cette date, la répression n'a cessé de frapper les communistes.

La paix en danger

Aussitôt après la première intervention de M. François Mitterrand, le 9 août, deux lignes semblent se dessiner dans la sphère communiste : celle du droit international et celle de l'anti-américanisme. D'une part, Mme Gisèle Moreau, membre du secrétariat du comité central, salue les propos du chef de l'Etat au terme du conseil restreint, et d'autre part, l'éditorialiste de *l'Humanité* s'interroge sur *« l'opportunité de l'envoi par notre pays de renforts navals et aériens dans cette région »*. Pendant plusieurs jours, le quotidien du PCF développe une ligne anti-impérialiste dans laquelle il se sent beaucoup plus à l'aise, reportant le poids de l'agression militaire sur le dos des Etats-Unis, alors que les dirigeants du parti restent silencieux malgré les sollicitations. Le 17 août, M. Marchais sort de sa réserve pour déclarer : *« L'agression puis l'annexion du Koweït par l'Irak sont et demeurent inexcusables, mais elles n'autorisent en rien le président des Etats-Unis à faire peser de tels dangers sur la paix. »* Le secrétaire général réalise ainsi la synthèse interne.

Si *l'Humanité* déplore implicitement, le 27 août, le vote unanime (moins les abstentions du Yémen et de Cuba) de la résolution 665 de l'ONU qui entrouvre la porte à l'usage minimum de la force pour l'application de l'embargo, M. Marchais attend le 3 septembre pour se prononcer contre elle. Entre ces deux dates, M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a développé la thématique du PCF devant les députés réunis en session extraordinaire : éviter la guerre et ne pas en profiter pour *« aggraver l'austérité »*. La seconde synthèse va se réaliser à la direction du parti, qui articule la négociation et l'anti-américanisme avec la dénonciation du gouvernement *« qui pratique une politique de droite »*.

Le PCF, qui a ainsi recentré son discours sur la crise du Golfe dans un cadre national, ne se désintéresse pas, pour autant, du règlement international de l'affaire irako-koweïtienne. Pour preuve, l'article de M. Lajoinie publié dans *l'Humanité* du 5 septembre (*le Monde* du 6 septembre), qui, au-delà d'un appel à médiation de l'Union soviétique, est une véritable leçon de diplomatie socialiste donnée à M. Mikhaïl Gorbatchev. A cet égard, M. Marchais espère *« fermement »* que le dirigeant soviétique suivra les bons conseils du PCF au cours de sa prochaine rencontre avec M. George Bush.

OLIVIER BIFFAUD

Le déploiement multinational

M. Chevènement en visite dans trois pays du Proche-Orient

Le ministre français de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, a prévu de se rendre en visite officielle, entre le 7 et le 24 septembre, dans trois pays du Proche-Orient : en Egypte et à Qatar, où ces séjours étaient prévus avant la crise du Golfe, et aux Emirats arabes unis, où il inspectera le dispositif militaire français implanté depuis cette crise.

En Egypte, où il sera du 7 au 9 septembre, le ministre de la défense aura notamment des entretiens avec le président Hosni Moubarak et avec son homologue, le général Abou Taleb.

Du 22 au 24 septembre, M. Chevènement a prévu de se rendre à Qatar, dont l'armée est équipée de nombreux matériels de conception française, puis dans les Emirats arabes unis.

Dans les Emirats, la France a déployé, pour l'instant, à terre, un escadron de reconnaissance antichars (avec des missiles Milan), une section de missiles antiaériens Mistral et deux sections de missiles antiaériens Crotale. Au total, ce déploiement mobilise trois cent quarante hommes chargés, en outre, de l'instruction du personnel local puisque l'armée des Emirats (principalement celui d'Abou-Dhabi) a acheté à la France des armes de cette catégorie. A l'heure actuelle, les hélicoptères embarqués sur le porte-avions *Clemenceau* font des exercices avec des Gazelle et des Puma acquis par Abou-Dhabi.

La France a, d'autre part, prévu d'installer dans les Emirats une structure de commandement – il s'agirait d'une vingtaine d'officiers et de sous-officiers – destinée, dans les prochains jours, à mieux coordonner le dispositif militaire.

Pas d'armes françaises et britanniques à la Jordanie

La Grande-Bretagne et la France ont décidé de suspendre les livraisons d'armes à la Jordanie, bien que ce pays ne soit pas officiellement visé par l'embargo décrété par les Nations unies. Il s'agit d'une mesure conservatoire qui pourra être ultérieurement levée selon l'attitude adoptée par Amman dans la crise du Golfe.

A vrai dire, cette disposition est toute théorique. Dans l'immédiat, en effet, les Britanniques devaient principalement fournir des munitions d'artillerie à la Jordanie, pour un montant que les industriels qualifient de *« faible »*, sans autre précision.

Pour la France, le contrat concerné a été conclu au printemps 1988 après plusieurs années de discussion avec Amman et il se rapporte à la construction de douze avions Mirage 2000 (avec huit autres en option). Ces appareils sont en cours de montage chez Dassault, de même que leurs armements. Ils ne devaient être livrés à la Jordanie qu'au milieu de l'an prochain. Cet accord porte sur environ 5 milliards de francs.

En cas de nécessité

La Turquie est prête à envoyer des unités dans le Golfe

Après de longues tergiversations, l'Assemblée nationale turque a finalement accordé, mercredi 5 septembre, au premier ministre, M. Yildirim Akbulut, les pleins pouvoirs qui lui permettront, s'il le juge nécessaire, d'engager des navires dans le Golfe et d'envoyer un contingent pour joindre la force multinationale en Arabie saoudite ou accueillir des renforts américains à la base d'Incirlik.

ISTANBUL

de notre correspondante

Les mises en garde des partis de l'opposition, qui qualifient la politique du gouvernement *d'« aventureuse »*, n'auront pas influencé le Parlement, contrôlé aux deux tiers par le Parti de la mère patrie (ANAP, au pouvoir). M. Akbulut, tout en n'excluant pas une escalade militaire, a cependant assuré que les troupes ne seraient utilisées *qu'« en dernier ressort »*.

Ce feu vert ne manquera pas cependant d'être bien accueilli par les Etats-Unis, qui cherchent à obtenir le maximum de soutien pour contrecarrer la propagande islamiste et anti-impérialiste de Saddam Hussein destinée aux pays arabes. Les échanges diplomatiques vont sans doute s'intensifier entre Ankara et Washington. Le président Turgut Ozal, qualifié par le président Bush de *« ferme allié des Etats-Unis »*, devrait d'ailleurs rencontrer son homologue américain à la Maison Blanche prochainement.

La décision du Parlement (contre laquelle ont voté cent trente-six des quatre cent cinquante députés) marque une étape supplémentaire de l'engagement turc dans le camp occidental. Depuis le début de la crise, les observateurs politiques s'interrogent sur les raisons qui ont poussé la Turquie à abandonner sa traditionnelle politique de neutralité. Le désir de la Turquie de faire partie de la Communauté européenne ne semble pas expliquer à lui seul un revirement politique aussi radical.

D'autres explications sont avancées. Au cours des derniers jours, le président Ozal n'a pas caché sa conviction que le régime de Saddam Hussein allait être renversé. Certains analystes suggèrent que, en se rapprochant des Etats-Unis, Ankara espère empêcher l'éventuelle fondation d'un Etat kurde qui menacerait ses frontières si l'Irak, tel qu'il se présente aujourd'hui, disparaissait.

D'autre part, la Turquie avait dû, dans les années 20, céder les territoires riches en pétrole de la région de Mossoul à son voisin l'Irak, alors sous mandat britannique. Au cours des décennies qui ont suivi, elle a gardé un œil sur ce territoire où vivent de nombreux Turkmènes et Kurdes. Ces idées *« expansionnistes »* sont jusqu'à présent demeurées abstraites et utopiques. Mais il est évident que la Turquie serait parmi les premiers pays intéressés, si la carte du Moyen-Orient venait à être redessinée...

NICOLE POPE

Rambo reprend du service en Arabie saoudite...

Quoi de plus rafraîchissant pour des *boys* écrasés de chaleur dans des déserts torrides en Arabie saoudite que de rêver des jungles luxuriantes et des rizières inondées de la guerre du Vietnam ? Pour entretenir le moral des troupes le Pentagone a utilisé les grands moyens et réquisitionné Rambo, l'archétype du superman à l'américaine auquel tout jeune soldat aspire à ressembler un jour, du moins dans les fantasmes de l'état-major de l'opération « Bouclier du désert ».

C'est ainsi que depuis plusieurs jours le cinéma aux armées présente sous des tentes stéréo aux troupes malades d'ennui et de chaleur les exploits mythiques de l'ancien de Fort Bragg dans l'enfer vert du « Nam ».

Et pour que l'effet désaltérant soit complet, des containers de coca-cola ont également fait leur apparition à l'entracte, après quelques caisses de pop corn.



Au RPR

« C'est à l'ONU de jouer le rôle de gendarme du monde »

déclare M. Jacques Chirac

M. Chirac sort du silence relatif qu'il observait depuis le début de la crise irakienne. Il avait en effet seulement publié fin août un communiqué et fait une déclaration à TF 1 pour approuver globalement l'orientation prise par le président de la République. Le président du RPR a longuement exposé son point de vue mercredi 5 septembre devant le bureau politique de son parti réuni à huis clos et il a été approuvé à l'unanimité de ses membres. Il exposera de nouveau, dimanche 9 septembre à Saint-Raphaël, devant l'université d'été des jeunes RPR, les grandes lignes de sa position, qui sont contenues dans une interview qu'il a accordée à *Paris-Match* daté du 13 septembre .

Le maire de Paris affirme tout d'abord : *« Nous devons participer avec nos moyens à une action internationale qui ne peut être que décidée et coordonnée par l'ONU afin d'assurer le respect des décisions qu'elle a prises. L'ONU devient enfin une arme au service du droit des peuples et des hommes. C'est donc à l'ONU de jouer le rôle de gendarme du monde et de prendre l'initiative des décisions qui s'imposent. La guerre ne doit être envisagée qu'en dernier recours, quand tout a été tenté pour trouver une issue pacifique et que tout a échoué. »*

Après avoir estimé qu'il convenait d'amplifier le blocus, M. Chirac déclare : *« L'enjeu que représente le pétrole est tel que cette crise ne peut être considérée comme exclusivement régionale. »* Il ajoute cependant : *« Une solution imposée seulement par les nations occidentales, et notamment par les Etats-Unis provoquerait une réaction forte de la part d'un très grand nombre d'Arabes. Toutes les initiatives qui se traduiraient par une humiliation des uns ou des autres ne pourrait avoir qu'un effet négatif. »*

Interrogé sur ses relations avec M. Mitterrand, dans cette affaire, l'ancien premier ministre déclare : *« J'ai apprécié dans son ensemble la réaction des autorités, même si j'ai regretté parfois que la voix de la France se soit un peu trop fait attendre. Je souhaite que nos responsables n'oublient jamais que la France a une position et des intérêts propres dans le monde arabe et qu'elle doit conserver son indépendance de jugement et d'action. »*

Renforcer le potentiel de la marine

Le président du RPR propose ensuite qu'un accord international intervienne afin de mettre un terme aux exportations d'armes et de technologie. Il voudrait également voir accélérer la construction du porte-avions nucléaire *Charles de Gaulle* et lancer les études pour un autre porte-avions. Il propose une augmentation des moyens de transport aériens à longue distance et le renforcement du potentiel de la marine.

M. Chirac indique qu'il a rencontré M. Saddam Hussein pour la première fois lorsqu'il était premier ministre de M. Valéry Giscard d'Estaing (1974-1976) et qu'il n'a pas eu l'occasion de le revoir depuis son départ de Matignon en 1976. Il ajoute que les *« bonnes relations »* de la France avec l'Irak ont continué sous les gouvernements Barre (1976-1981) puis sous la présidence de M. Mitterrand et qu'elles se sont traduites par des ventes *« importantes »* de matériel militaire justifiées par la guerre Iran-Irak.

Quant aux conséquences économiques de la crise en France, il affirme : *« Si le gouvernement est obligé de changer sa politique, c'est, en réalité, moins en raison de l'augmentation du prix du pétrole qu'en raison des erreurs qu'il a commises depuis deux ans. (...) Des pans entiers de notre appareil d'Etat sont sinistrés, l'université, la justice, la fonction publique ; la criminalité et la délinquance augmentent, le combat contre la drogue est insuffisant, la solidarité sociale n'est pas assez affirmée, les moyens de notre sécurité et de notre indépendance ne sont pas à la hauteur, l'identité de la France est menacée »*, et il conclut : *« L'opposition doit prouver qu'elle est « le mouvement », en se mettant en marche. »*

« Si nous voulions polémiquer, nous aurions matière »

affirme M. Alain Juppé

Le bureau politique du RPR, réuni mercredi soir 5 septembre, sous la présidence de M. Chirac, a rappelé que le souci de ce mouvement était, dans la crise irakienne, de faire respecter les principes du droit et de la morale internationale, qu'il souhaitait un blocus aussi sévère et étanche que possible dans le cadre des décisions du conseil de sécurité des Nations unies. M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR a précisé qu'il se rendrait jeudi à l'Hôtel Matignon, où le premier ministre a invité tous les représentants des partis politiques, *« avec la volonté de ne pas gêner l'action du gouvernement, d'écouter ses informations, de ne pas entraver la cohésion nationale, mais sans pour autant cautionner les décisions du gouvernement ni pratiquer le consensus »*.

M. Juppé a précisé : *« La ligne générale du gouvernement est satisfaisante, même si nous pouvons faire des réserves et des critiques sur la conduite quotidienne de l'action. Si nous voulions polémiquer, nous aurions matière. A plus long terme, il faudra voir comment adapter le système de défense français et donner un contenu à l'union politique de l'Europe, notamment sur le plan de l'action étrangère et de la sécurité commune. »*

LA CRISE DU GOLFE

et les conséquences de l'embargo

Téhéran envisage de fournir une aide alimentaire à Bagdad

Au moment où, constatant des failles de plus en plus conséquentes dans l'embargo contre l'Irak, les Etats-Unis envisagent de demander aux Nations unies d'étudier la possibilité d'un embargo aérien, le quotidien iranien Tehran Times, proche du gouvernement du président Ali Akbar Hachemi Rafsandjani, évoquait jeudi la possibilité que l'Iran vienne en aide au peuple irakien en lui fournissant vivres et médicaments.

Avant la visite prévue dimanche à Téhéran du ministre irakien des affaires etrangères, M. Tarek Aziz, le *Tehran Times* écrit : *« Puisque les résolutions de l'ONU ne font pas tomber les vivres et les médicaments sous les sanctions imposées à l'Irak, l'Iran, en choisissant de venir en aide au peuple irakien, ne violera aucune loi internationale. »*

Dans le Golfe, le déploiement américain se poursuit. Une escadrille de 14 bombardiers F-111 américains arrivés au début du mois d'août sur la base turque d'Incirlik, à la frontière turco-irakienne, va prolonger son séjour jusqu'à la mi-septembre.

Le cuirassé américain *Wisconsin* qui croise dans la région, a été autorisé, lui, à utiliser ses gros canons *« pour des entraînements à munitions réelles et en opérations »*. Le communiqué du Pentagone notifiant, mercredi, cette autorisation annonce également que le cuirassé *Missouri* bénéficiera de la même procédure.

On précise en outre, de source militaire, que les canons du *Wisconsin* pourraient être très utiles dans le cadre de la protection d'un débarquement éventuel de Marines, car ils peuvent atteindre des cibles à *« 40km de distance »*. Enfin les Etats-Unis ont décidé de transférer des chasseurs F-4G ainsi que leur personnel du 52e escadron aérien tactique depuis leur base de Spangdahlem, en RFA, dans le Golfe.

Un contingent de troupes sénégalaises devrait bientôt partir pour le Golfe. De même que deux mille hommes envoyés par les moudjahidins afghans, selon les informations données mercredi au Sénat par le secrétaire d'Etat américain M. James Baker. Ces deux mille hommes seront pris en charge et transportés sur place par des avions saoudiens.

Pour sa part, le Japon a fait un premier geste concret mercredi dans son programme d'aide au Proche-Orient en annonçant l'envoi imminent de 800 véhicules tout-terrain pour compléter la force multinationale dans le Golfe. Le premier ministre, M. Kaifu, avait annoncé la semaine dernière un programme d'aide au Proche-Orient de 1 milliard de dollars.

Enfin, la marine américaine, qui avait arraisonné la veille le cargo irakien *Zenubia* lui a rendu mercredi sa liberté de déplacement dans le Golfe. – *(AFP, Reuter.)*

Un civil américain blessé par balles par un soldat irakien au Koweït

Un civil américain a été blessé par balles par un soldat irakien au Koweït, alors qu'il cherchait à éviter d'être capturé, a annoncé mercredi soir 5 septembre, le département d'Etat américain dans un communiqué. Un porte-parole du Département, M. Tom Dougherty a cependant indiqué ne pas encore avoir eu de *« confirmation complète »* sur cet incident. M. Dougherty a également indiqué ignorer la gravité des blessures de l'Américain, dont l'identité est connue mais n'a pas été divulguée. La direction de l'hôpital koweïtien où il aurait été conduit a affirmé à l'ambassade américaine tout ignorer de cet l'incident. – *(AFP.)*

En Irak, la fraude est devenue un « devoir national »

Pour tenter de tourner l'embargo, le gouvernement irakien encourage les contrebandiers tandis que les grands commerçants ont carte blanche pour faire entrer des produits

BAGDAD

de notre envoyée spéciale

« Cultivez votre jardin, élevez des poules pour les oeufs, mères, allaitez vos bébés, c'est meilleur pour leur santé. ». Chaque jour, journaux, radios et télévision encouragent les Irakiens à s'organiser pour résister le mieux possible à l'embargo qui frappe le pays et dont les effets, pas encore très perceptibles, devraient aller en s'aggravant.

« Il faudra sans doute encore quinze jours à trois semaines pour que la nouvelle situation se fasse vraiment sentir », affirme pour sa part un expert qui estime toutefois que le problème alimentaire ne sera pas dans l'immédiat le plus grave, bien que Bagdad importe en temps normal plus de 70 % de son alimentation.

L'état des stocks relevant du secret, il est difficile de s'en faire une idée exacte, mais on estime généralement que l'Irak a quelque trois mois de réserves de blé, de farine et d'orge, notamment. Le riz, élément essentiel de la cuisine irakienne, devrait poser plus de problèmes, et c'est sans doute pour cela que le gouvernement appelle au changement des habitudes alimentaires pour privilégier les produits locaux comme les dattes, dont l'Irak est le premier producteur, ou les légumes dont la récolte s'est élevée, selon les chiffres officiels, à 900 000 tonnes en 1989.

Le pillage des stocks koweïtiens

Pour tenter aussi de développer l'agriculture, le gouvernement a levé toutes les restrictions à la mise en valeur des terres, apportées auparavant en fonction des plans d'irrigation. *« Ce n'est toutefois pas en quelques semaines que l'on peut remédier aux tares de l'agriculture irakienne »*, affirme un spécialiste. Et cela sera d'autant plus difficile à mettre en pratique que l'exode des travailleurs égyptiens – très important dans ce secteur – risque au contraire de provoquer un ralentissement de la production.

La viande, dont l'Irak importe une grande quantité, commence, en revanche, à manquer, particulièrement pour l'armée qui a quasiment réquisitionné tous les stocks de poulets, devenus introuvables sur le marché.

Sur le plan alimentaire, un ballon d'oxygène est venu du Koweït où les stocks ont été pillés par tous, les commerçants irakiens n'hésitant pas à faire le voyage – trois vols quotidiens relient déjà Bagdad à Koweït – pour se fournir.

Beaucoup de magasins de Bagdad affichent aujourd'hui des produits koweïtiens qui portent encore la marque de leurs anciens propriétaires et les prix exprimés en dinars koweïtiens. Cette monnaie ayant été autoritairement alignée sur le dinar irakien, il n'y a pas même besoin de changer les étiquettes. Ces produits coûtent toutefois cher, très cher, et ne sont pas accessibles à la grande majorité de la population.

Pour tenter de tourner l'embargo, le gouvernement irakien encourage d'autre part les contrebandiers, traditionnellement nombreux aux frontières turques, syriennes et iraniennes. Les grands commerçants ont aussi été dûment avertis qu'ils avaient carte blanche pour se débrouiller comme ils voulaient pour faire entrer des produits, et qu'en l'occurrence la fraude était *« un devoir national »*. Bien qu'elle soit invérifiable, la rumeur court très fort que certains d'entre eux auraient reçu, avec la complicité d'Amman, des passeports jordaniens pour pouvoir négocier à l'étranger l'achat de marchandises.

C'est cependant sur le plan industriel que l'embargo devrait se faire plus durement ressentir car l'Irak fait beaucoup appel dans ce secteur à l'expertise étrangère, en particulier pour la maintenance. Mais encore faudrait-il savoir quel est l'état des stocks de pièces détachées et combien de temps peuvent donc tourner les usines.

Toutefois, tous les experts s'accordent pour dire que, dans ce domaine, les Irakiens ont toujours fait preuve de beaucoup d'initiative et que s'ils ne sont pas en mesure, seuls, de développer les projets à haute technologie, ils peuvent réussir à faire tourner des usines.

L'impact sur l'armée

C'est pour cela que l'embargo ne devrait pas avoir beaucoup d'influence, par exemple, sur l'armée de terre. *« Ils ont leurs propres usines d'assemblage*, affirme un expert*; ils font leurs pièces détachées et peuvent donc maintenir leur potentiel. Les Irakiens produisent eux-mêmes leur artillerie et ont aussi des stocks de munitions en grande quantité. »*. L'industrie militaire irakienne produit des fusils, des canons, des chars et a en tout cas la capacité de réparer son matériel qui provient en très grande partie d'Union soviétique.

Pour l'armée de l'air, en revanche, la question serait plus délicate et, affirme ce même expert, il faut distinguer entre les matériels relativement anciens, comme les avions Mig-21, 23 ou les bombardiers Sukoï-17 et 25, et les plus récents comme les Mirage F-1, les Mig-29 ou les Sukoï-24. Dans le premier cas, cela ne devrait pas poser trop de difficultés. Dans le deuxième, en revanche, les problèmes pourraient venir des systèmes d'armes ou des circuits électroniques plus délicats qui requièrent une assistance étrangère. Pour les Mirage F-1 cependant, l'assistance qui a cessé était déjà réduite au minimum – quatre personnes – et ne serait plus totalement indispensable.

Dans le cas des appareils soviétiques, l'URSS a maintenu jusqu'à aujourd'hui environ cent cinquante spécialistes. Sur les sept mille huit cent trente citoyens soviétiques qui se trouvaient en Irak avant le 2 août, un peu plus de mille ont été, à ce jour, rapatriés. Sur le chiffre officiel de cent quatre-vingt-treize experts militaires, trente seulement ont été évacués, les autres étant toujours en fonction.

D'autre part, plusieurs milliers de Soviétiques encore en Irak sont employés dans des usines dont on ne connaît pas la nature exacte de la production. En fait, l'Union soviétique attendrait que les usines s'arrêtent d'elles-mêmes, faute de pièces détachées, pour rapatrier ses ressortissants.

Le cas de ces conseillers et techniciens a sans doute été largement évoqué lors de la récente visite de trois jours à Moscou de M. Saadoun Hammadi, vice-premier ministre, et il semblerait qu'il aurait réussi à convaincre le Kremlin de maintenir ses citoyens en Irak.

Aujourd'hui, c'est plutôt vers l'Iran que regardent les Irakiens pour espérer desserrer l'étau de l'embargo. Bagdad, qui multiplie les gestes à l'égard de Téhéran – auquel il a rendu mercredi un avion Falcon immobilisé en Irak depuis le début de la guerre du Golfe, – compte bien que les dirigeants iraniens feront à leur tour quelques gestes en faveur de leur ennemi d'hier. Quoi qu'il en soit, nul ne se fait trop d'illusions sur le respect total d'un embargo qui, de toute façon, mettra encore du temps à produire tous ses effets.

FRANCOISE CHIPAUX

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

La difficile transformation de l'ANC en parti politique

Le Congrès national africain (ANC) et le Congrès des syndicats sud-africains (COSATU) ont demandé, mercredi 5 septembre, qu'une enquête judiciaire soit ouverte après le regain de violence qui a fait trente-six morts, mardi, dans la cité noire de Sebokeng (*le Monde* du 6 septembre). De son côté, le vice-président de l'ANC, Nelson Mandela, a dénoncé l'attitude des forces de l'ordre et du gouvernement : *« S'ils veulent la guerre, ils l'auront »*, a-t-il notamment déclaré. M. Mandela doit se rendre au Zaïre samedi pour y rencontrer le maréchal Mobutu.

JOHANNESBURG

de notre envoyé spécial

Les beaux jours – s'il y en a eu – de l'union sacrée derrière le « camarade Nelson » s'en sont allés. Sept mois après sa légalisation, le Congrès national africain (ANC) est une belle pétaudière. D'aucuns se demandent s'il ne serait pas sage de reporter à des jours meilleurs les assises du mouvement nationaliste prévues pourle 16 décembre.

Il n'est pas simple pour ce mouvement de libération de se muer en parti politique, de changer de discours, de mettre sur pied des structures après trente ans de vie clandestine. L'ANC souffre d'une telle désorganisation qu'il n'est pas en mesure de se faire entendre dans les cités noires saisies par la violence. Les exhortations de M. Nelson Mandela ne suffisent même plus à y ramener le calme.

La suspension de la lutte armée que le président Frederik De Klerk a fini par arracher début août à M. Nelson Mandela a servi de révélateur aux tensions qui agitent l'ANC. La ligne de partage entre les « radicaux » et les « politiques » est maintenant plus claire, même si ces divisions ne s'étalent pas encore au grand jour.

Ceux qui, au sein du mouvement nationaliste, singulièrement les jeunes, ne rêvent encore que plaies et bosses ont du mal à « digérer » cet adieu aux armes et tentent d'en minimiser la portée. Chris Hani, le chef d'état-major d'Umkhonto We Sizwe « La lance de la nation », branche armée de l'ANC), se fait aujourd'hui leur porte-parole. Son nom est, avec celui de M. Nelson Mandela, quasiment le seul que des mains anonymes barbouillent sur les murs des townships.

Pour ce solitaire, qui a gagné ses galons dans les bureaux de l'ANC en exil en Zambie et qui se pose déjà en successeur de Nelson Mandela, suspension ne veut pas dire abandon de la lutte armée. Cette aile radicale a, semble-t-il, l'oreille de l'imprévisible Winnie Mandela dont les écarts de conduite politiques alimentent la chronique locale. D'aucuns se sont émus de la nomination de la *« mère de la nation »* à la tête des œuvres sociales de l'ANC et n'ont pas hésité à faire savoir en haut lieu qu'elle était inapte à occuper ce poste.

Les « politiques » de l'ANC, conduits par Nelson Mandela et Thabo Mbeki, son « ministre » des affaires étrangères, maintiennent le cap contre vents et marées, sachant, comme l'a montré un récent sondage, que les trois quarts de la communauté noire – la majorité silencieuse – sont favorables à des négociations de paix. Il n'empêche qu'ils ne peuvent compter pour quantité négligeable tous ceux qui, au sein du mouvement nationaliste et en dehors de lui, se font les bruyents et parfois violents avocats d'une autre stratégie.

« Une alliance historique »

L'ANC est débordée sur sa droite, non seulement par l'Inkatha, le mouvement zoulou de M. Mangosuthu Buthelezi qui, faute de mieux, cherche à exacerber à son profit les divisions tribales, mais encore par le Parti national au pouvoir, qui, désormais ouvert à toutes les races, va tenter de rallier à sa cause les éléments noirs modérés. Sur sa gauche, l'ANC se trouve confrontée au Congrès panafricain (PAC) qui se présente comme le défenseur des *« vraies aspirations »* des Noirs et qui pourrait être tenté de s'asseoir autour de la table de négociations, comme vient de l'y inviter le gouvernement, ne serait-ce que pour occuper le terrain.

Reste à savoir quelle est la stratégie du Parti communiste sud-africain (SACP) avec lequel l'ANC a conclu une *« alliance historique »* et qui contrôle très largement le Comité exécutif national (NEC), l'instance dirigeante du mouvement nationaliste. Il n'est pas sûr que l'ANC ait intérêt pour le moment à demander le « divorce », sauf à vouloir à tout prix soigner son image. Il a encore besoin de s'appuyer sur le SACP, maître en organisation, pour se constituer en véritable parti politique. Pari risqué car, pour l'ANC, le prix à payer peut, à terme, être très élevé.

Joe Slovo, le patron – blanc – du SACP, continue d'agiter le chiffon rouge. Il n'a pas caché, lors d'une récente émission télévisée, que le but ultime de son combat était la mise en place d'un système communiste. Comment s'y prendra-t-il pour arriver à ses fins ? Il garde prudemment plusieurs fers au feu.

Celui que, dans un moment d'exaspération, M. Pablo Jordan, le porte-parole de l'ANC, a qualifié de *« staliniste »* a participé, au côté de Nelson Mandela, aux prénégociations et en a ratifié les conclusions. Mais ce n'est un secret pour personne que de nombreux responsables de la branche armée, Chris Hani en tête, sont des membres avoués et influents du SACP, qui ne fait rien pour calmer leurs ardeurs belliqueuses.

L'approche de vraies négociations et des assises de l'ANC met à vif dissensions et appétits. Nelson Mandela, dont l'autorité est discutée maintenant qu'il a posé le pied dans l'arène politique, n'a-t-il pas suffisamment à faire ici pour avoir récemment accepté de jouer, le cas échéant, les médiateurs dans le conflit du Golfe ?

JACQUES DE BARRIN

Le voyage du pape

Jean-Paul II lance un appel à la réconciliation des ethnies au Burundi

Venant de Tanzanie, Jean-Paul II est arrivé, mercredi 5 septembre, à Bujumbura pour une visite de deux jours au Burundi. Il devait célébrer une messe dans la ville de Gitega, jeudi, et une autre vendredi à Bujumbura, au cours de laquelle il allait ordonner vingt-cinq nouveaux prêtres. Dans son discours d'arrivée, Jean-Paul II a lancé un appel à la réconciliation et à la concorde entre les différentes ethnies du pays.

La veille, lors d'une messe célébrée au pied du Kilimandjaro, le pape avait appelé les pays riches à forger *« une nouvelle ère de solidarité »* avec l'Afrique. Il s'est dit satisfait du développement de l'Eglise en Tanzanie, tout en ajoutant qu'il ne pouvait oublier que des millions d'Africains continuent de vivre dans la pauvreté et le désespoir. *J'implore les dons divins de réconfort, de force et de paix pour ceux qui souffrent ou sont dans le besoin sur ce continent »*, a dit Jean Paul II lors de son allocution de départ. – *(AFP, AP.)*

□ **ANGOLA : rectificatif.** – C'est la province de Namibe (sud de l'Angola) qui est actuellement frappée par la sécheresse, et non la Namibie, comme nous l'avons indiqué par erreur dans *le Monde* du 6 septembre.

□ **NIGERIA : mise à la retraite des généraux.** – Le président Babangida a décrété, mercredi 5 septembre, la mise à la retraite de tous les généraux de premier rang de l'armée de terre et de l'aviation. Une dizaine d'officiers seulement sont épargnés, parmi lesquels les trois chefs d'état-major. Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la « démilitarisation » du gouvernement annoncée le 30 août. – *(AFP.)*

Dans « le Monde diplomatique » de septembre

La force et le droit dans la région du Golfe

Comment exiger au Proche-Orient l'application de principes demeurés si longtemps lettres mortes ? Dans un dossier du *Monde diplomatique* de septembre, Claude Julien évoque les erreurs et mauvais calculs qui, de part et d'autre, ont conduit à la confrontation militaire dans le Golfe. D'autres articles traitent du rôle de M. Saddam Hussein et du parti Baas, du soutien de l'opinion arabe au président irakien, de la fièvre pétrolière et de la crise économique aux Etats-Unis, de l'attitude du régime iranien, etc. Lire aussi : les préparatifs de la défense israélienne et la situation dramatique des Palestiniens de Gaza.

De Jean-Marie Chauvier, un article sur la réforme économique en URSS met en évidence la détermination des dirigeants soviétiques à progresser dans la voie du marché. Un auteur roumain estime que les choix doivent être plus nuancés pour la Roumanie. Un grand article sur « Les bantoustans dans la tourmente » montre les responsabilités du pouvoir blanc dans les affrontements entre Noirs en Afrique du Sud. Pour sa part, Michael Klare explique comment les ventes d'armes au tiers-monde n'ont cessé de s'accroître depuis le début des négociations de désarmement entre l'Est et l'Ouest. Maurice Bertrand conclut à la nécessité d'un système de sécurité planétaire.

Egalement au sommaire : les options de la nouvelle démocratie au Chili ; l'accumulation des difficultés dans la zone caraïbe ; les nouveaux espoirs de paix en Indochine – où cependant le régime vietnamien tarde à se modifier. A signaler aussi une étude sur les affrontements entre géants dans l'industrie mondiale du textile.

Et une nouvelle de Koraïch Elmekki : *Sous la pluie de Yasakuni.*

EN BREF

□ **BULGARIE : M. Pentcho Penev nouveau ministre de l'intérieur.** – Le ministre de l'intérieur bulgare, M. Stoyan Stoyanov, relevé de ses fonctions à sa propre demande, a été remplacé, mercredi 5 septembre, par le ministre de la justice, M. Pentcho Penev. – *(AFP.)*

□ **TURQUIE : assassinat d'un commissaire de police.** – Un commissaire de police à la retraite, M. Ibrahim Caglar, a été assassiné, mercredi 5 septembre, à Istanbul. Ce meurtre a été revendiqué par l'organisation d'extrême gauche « Dev-Sol » (Voie révolutionnaire). Il s'agit du deuxième assassinat à caractère politique en vingt-quatre heures. Un journaliste de l'hebdomadaire d'extrême-gauche *Yuzyil* (Cent ans) avait été assassiné mardi. – *(AFP.)*

□ **Nouveau patriarche de l'Eglise arménienne en Turquie.** – Mgr Karekin Bedros Kazandjian, un des auxiliaires de l'Eglise arménienne de Jérusalem, a été élu, mercredi 5 septembre, quatre-vingt-troisième patriarche de l'Eglise arménienne de Turquie. Né en 1928 à Istanbul, le nouveau patriarche remplace Mgr Shnork Kalustyan, décédé en mars dernier lors d'un voyage en Arménie soviétique. Il a obtenu 48 des 94 voix du collège des grands électeurs représentant la communauté civile et religieuse arménienne de Turquie, forte de soixante mille personnes. – *(AFP.)*

□ **SOMALIE : Explosion à Mogadiscio.** – Au moins deux personnes ont été tuées et de nombreuses autres blessées, jeudi 6 septembre, lors d'une forte explosion qui a partiellement détruit la Poste centrale de Mogadiscio, a-t-on appris de source officielle. L'explosion, entendue à plusieurs kilomètres, s'est produite à l'ouverture de la Poste, tôt dans la matinée. Le bâtiment a été entouré par les forces de sécurité. – *(AFP.)*

□ **ALGERIE : démission du chef des services secrets.** – Le chef des services de renseignements, le général Mohamed Betchine, a remis sa démission au président Chadli Bendjedid, qui l'a acceptée, selon une information publiée, mercredi 5 septembre, par le journal indépendant *le Soir d'Algérie* et confirmée de source politique. Le général Betchine avait été nommé après les émeutes d'octobre 1988. Il aurait été remplacé par le colonel Tewfik, précédemment chef de la sécurité militaire. Selon le journal, cette démission traduirait *« la volonté des autorités d'aboutir à la disparition totale de la « police politique » en Algérie »*, une des principales revendications des partis d'opposition. – *(AFP, Reuter.)*

□ **COTE D'IVOIRE : la police disperse une manifestation de l'opposition.** – Les forces de l'ordre ont commencé à disperser, jeudi 6 septembre, dans le centre d'Abidjan un rassemblement de l'opposition interdit par le gouvernement. Vers 08 h 00 GMT, les policiers ont tiré les premières grenades lacrymogènes et poursuivi dans les rues les manifestants qui tentaient de se grouper près de la place de l'hôtel de ville, dans le quartier des affaires du Plateau. Cette manifestation, la deuxième du genre en moins de *quinze* jours, survient à trois jours de l'arrivée du pape. – *(AFP.)*

□ **COMORES : quatre mercenaires européens impliqués dans une *« tentative de déstabilisation »* du régime.** – Selon l'hebdomadaire *Al Watwany*, quatre mercenaires européens ont été impliqués dans la *« tentative de déstabilisation »* déjouée le 18 août par les forces de sécurité. Le chef de cette conspiration serait Max Veillard, les trois autres mercenaires cités étant Vincent Sterckx, Patrick Klein et Francis Marchetti. – *(AFP.)*

□ **TOGO : onze détenus libérés.** – Onze personnes, dont neuf étudiants, interpellées le 23 août à Lomé pour diffusion de tracts hostiles au gouvernement, ont été libérées le 27 août, a indiqué, mercredi 5 septembre, un communiqué officiel. – *(AFP.)*

□ **ZAMBIE : manifestation en faveur du multipartisme.** – Plus de deux mille personnes ont défilé, mercredi 5 septembre, dans l'avenue principale de Lusaka pour réclamer l'instauration du multipartisme, scandant des slogans hostiles au parti unique du président zambien Kenneth Kaunda. – *(AFP.)*

□ **TRINITÉ-ET-TOBAGO : le procès des dix-sept rebelles musulmans noirs débutera le 13 septembre.** – Le procès de dix-sept musulmans noirs, responsables présumés de la tentative de coup d'Etat du 27 juillet à Trinité-et-Tobago, débutera le 13 septembre. Les dix-sept membres du groupe de musulmans noirs Jamaat al Muslimeen, dont le chef Imam Yasin Abu Bakr, n'avaient pu jusqu'ici comparaître devant la Cour en raison de l'incapacité des pouvoirs publics à fournir les conditions de sécurité nécessaires. Vingt-deux chefs d'accusation, notamment la trahison, sont retenus contre ces inculpés, ainsi que contre quatre-vingt-dix-huit autres rebelles. risquent la pendaison. – *(AFP.)*

ASIE

CORÉES

Les premiers ministres du Nord et du Sud se reverront à Pyongyang le 15 octobre

A l'issue de leur second entretien à Séoul, jeudi 6 septembre, les délégations du Nord et du Sud ont décidé de poursuivre leur dialogue à Pyongyang du 15 au 17 octobre. Déjà significative du seul fait qu'elle ait lieu, cette première rencontre l'est aussi dans la mesure où elle est appelée à se poursuivre. Cette fois, le dialogue entre les deux Corées semble noué.

SÉOUL

de notre envoyé spécial

La délégation nord-coréenne devait être reçue jeudi dans l'après-midi par le président Roh Tae-woo. Contrairement aux rumeurs qui circulaient à Séoul, le premier ministre Yon Hyong-muk ne sera pas porteur d'une lettre du président Kim Il-sung. M. Roh pourrait en revanche lui remettre un message destiné à son homologue du Nord.

Les positions du Nord et du Sud divergent dans leur approche. Séoul insiste sur le climat de confiance mutuelle préalable à la réduction de la tension ; Pyongyang met l'accent sur le désarmement et l'adhésion commune aux Nations unies et a relancé sa proposition d'une confédération. Mais des convergences nouvelles ne s'en dessinent pas moins.

La Corée du Nord paraît toujours peu disposée à un développement des échanges de personnes et de biens que propose le Sud comme première étape dans la construction d'un climat de confiance mutuelle. Le régime de Pyongyang peut difficilement exposer une société hermétiquement fermée à une influence extérieure par nature *« pernicieuse »*, qui pourrait gravement le déstabiliser.

En revanche, un progrès dans la réduction de la tension et un relatif contrôle des armements pourraient se concrétiser dans un délai relativement bref. Des propositions faites par les deux premiers ministres se dégagent des convergences sur plusieurs questions relatives à la sécurité : une déclaration de non-agression, l'installation d'une ligne téléphonique directe entre les plus hautes autorités militaires, la création d'une commission militaire, la transformation de la zone démilitarisée qui sépare les deux Corées à la hauteur du 38e parallèle en une zone de paix et l'arrêt de part et d'autre des propagandes diffamatoires (*le Monde* du 6 septembre).

Démilitariser la zone démilitarisée...

Le côté nord-coréen a cependant mis des conditions à une négociation sur ces questions, insistant sur ce qu'il estime être les priorités de ce premier entretien : l'entrée à l'ONU, la libération des personnes emprisonnées pour s'être rendues illégalemement à Pyongyang et la suspension des exercices militaires conjoints américano-sud-coréens.

Il est peu vraisemblable que Séoul accepte des concessions sur le second point. Mais il est possible que sur les deux autres elle soit prête à en faire, s'engageant à ne pas demander l'entrée unilatérale de la Corée du Sud à l'ONU et à suspendre temporairement les manœuvres conjointes ou à en réduire l'ampleur. Séoul pose cependant une condition : le retrait des installations militaires nord-coréennes de la zone démilitarisée. Cette demande s'explique : cette zone de 4 kilomètres est en fait l'une des régions du monde les plus militarisées et 70 % des forces nord-coréennes sont massées à la lisière de la zone.

Si les deux parties sont d'accord pour démilitariser cette zone, la grande question sera de définir l'instance chargée de superviser le processus. Aux termes de l'armistice de 1953, une commission de l'ONU (composée de Polonais, Tchécoslovaques, Suisses et Suédois) est chargée de surveiller l'application de l'accord. Mais elle n'a jamais pu exercer son contrôle. Sa réactivation poserait quelques problèmes à Pyongyang, la Pologne et la Tchécoslovaquie ne faisant plus partie du feu « bloc de l'Est » et entretenant des relations diplomatiques avec Séoul.

PHILIPPE PONS

Journalistes de choc

SÉOUL

de notre envoyé spécial

Les délégués du Nord et du Sud ont débuté leur entretien dans un climat cordial, en échangeant, comme c'est la coutume en Asie, pendant une bonne dizaine de minutes des propos sur le temps. *« Même un typhon au Nord s'est mis de la partie et a risqué de différer notre rencontre »*, a plaisanté M. Yon Hyong-muk, premier ministre nord-coréen. Pendant ce temps, dans le hall de l'hôtel Intercontinental où se déroule cette première rencontre entre chefs de gouvernement, l'atmosphère était plutôt, mercredi 5 septembre, à la confrontation.

Une équipe de la télévision du Nord en est brièvement venue aux mains avec des membres du service d'ordre qui l'empêchaient de filmer un groupe d'étudiants contestataires sur le trottoir, tandis qu'une autre échauffourée se déroulait entre un reporter nord-coréen et une équipe de télévision du Sud. Une journaliste de la chaîne MBC lui ayant tendu son micro en le pressant de questions, son collègue du Nord l'envoya vertement promener et, haussant le ton, l'accusa de chercher à le *« séduire »* puis d'être une espionne. Arrivés à la rescousse, plusieurs journalistes du Nord arrachèrent la caméra des mains de l'opérateur. Il fallut ouvrir de délicates négociations pour la récupérer.

Les cinquante journalistes nord-coréens, arborant le badge du président Kim Il-sung, ont exigé que leur salle de presse soit fermée et gardée par deux membres du service d'ordre. Ils disposent d'un bar spécialement réservé que, le premier jour, ils n'avaient toujours pas utilisé.

Les autorités du Sud se sont employées à minimiser ces incidents, soucieuses avant tout de conserver une atmosphère harmonieuse à cette première rencontre à un niveau aussi élevé. Les slogans anti-communistes ont disparu des murs de la capitale et la police tient à l'écart les associations de droite, composées notamment de vétérans des guerres de Corée et du Vietnam.

Ph. P.

□ **CHINE : réapparition de M. Zhao Ziyang.** – L'ancien secrétaire général du PC chinois, M. Zhao Ziyang – limogé au lendemain du Printemps de Pékin – a fait sa première apparition publique mardi 4 septembre, sur un parcours de golf proche de Pékin, ont indiqué des diplomates japonais dans la capitale chinoise. M. Zhao fait toujours l'objet d'une enquête sur ses *« erreurs »*. – *(AFP, AP.)*

□ **PAKISTAN : arrestation d'un ancien ministre.** – Un membre de l'ancien gouvernement Bhutto a été arrêté, samedi 1er septembre, à Quetta (capitale de la province du Balouchistan), a-t-on appris dimanche de source officielle. M. Mohammad Akbar Lasi, originaire du Balouchistan, avait été ministre du travail. Il s'agit de la première arrestation d'un ancien ministre de Mme Benazir Bhutto. Cette dernière doit elle-même faire bientôt l'objet d'une action en justice selon le ministre pakistanais de l'Intérieur, M. Zahir Sarfraz. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

La négociation sur le Cambodge

Washington annonce l'ouverture de pourparlers avec le régime de Phnom-Penh

Washington a annoncé, mercredi 5 septembre, l'ouverture de négociations directes avec le régime de Phnom-Penh alors qu'une conférence intercambodgienne doit se réunir, sans doute à partir de lundi, à Djakarta.

Les Etats-Unis franchissent un nouveau pas. Après avoir amorcé, le mois dernier, un dialogue avec le Vietnam sur le conflit cambodgien, ils prennent langue, cette fois, avec Phnom-Penh. Déposant devant la commission des affaires étrangères du Sénat à Washington, le secrétaire d'Etat américain a *justifié cette décision* par le fait que M. Hun Sen, le premier *ministre de Phnom-Penh*, a accepté le plan de règlement des Cinq Grands *comme* une *« base de discussions »* tout en exprimant son *« désaccord sur quelques détails »*. *« Nous avons décidé*, a ajouté M. James Baker, *de franchir l'étape logique suivante et d'ouvrir un dialogue avec les représentants de Hun Sen à Vientiane, pour voir si nous pouvons faire avancer »* le processus de paix. Il a toutefois lié ces négociations à une attitude *« constructive »* de Phnom-Penh. Le 18 juillet, à Paris, M. Baker avait déjà annoncé des négociations avec Hanoï sur le Cambodge. Les deux premières rencontres entre Vietnamiens et Américains, les 6 et 29 août à New-York, n'ont apparemment rien donné en dépit de l'adoption, le 27 août par les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, de leur plan de règlement du conflit. M. Baker a peut-être voulu relancer la dynamique de négociation en prenant directement contact avec Phnom-Penh, accédant ainsi au vœu de Hanoï.

Il a fallu, en effet, *surmonter de* sérieux obstacles pour réunir à Djakarta, avant l'ouverture de l'Assemblée générale annuelle de l'ONU, les quatre factions cambodgiennes. Cette conférence, qui devait s'ouvrir mercredi, a été reportée d'au moins quatre jours; le prince Sihanouk, qui a fini par se décider à être présent, n'était attendu que dimanche dans la capitale indonésienne où M. Hun Sen devrait, logiquement, le rejoindre.

L'éventuelle *application du projet* de paix de l'ONU se heurte, cependant, *encore à de graves difficultés*. D'abord, les Cinq (Chine, Etats-Unis, France, *Royaume-Uni et URSS) se* sont entendus sur un plan de règlement qui prévoit la mise virtuelle du Cambodge sous tutelle onusienne jusqu'à la tenue d'élections, *donc une* intervention massive dont le financement – *jusqu'à 5 milliards de dollars* – semble hypothétique. D'autre part, ce plan revient à *sacrifier sur l'autel* de la paix le gouvernement actuel de Phnom-Penh, dont les principales responsabilités seraient confiées à l'ONU.

Enfin, encore faudrait-il qu'au préalable les Cambodgiens s'entendent sur la composition, les pouvoirs et le *fonctionnement d'un Conseil national* suprême (CNS), chargé d'assurer la *« souveraineté » du Cambodge* pendant la période de transition. Or, sur *ce point – l'objet, précisément, de la* réunion de Djakarta, – le désaccord *demeure total. Les Khmers rouges* exigent d'être présents en tant que tels au sein du CNS, ce *que refuse le* régime de Phnom-Penh tout en réclamant d'occuper la moitié des sièges du Conseil.

L'idéal serait que, contraints et forcés, les Cambodgiens forment à Djakarta ce CNS qui se mettrait donc en place à temps pour représenter le Cambodge à *l'ONU lors de la* prochaine Assemblée générale et éviter *ainsi un débat épineux. Il reste à voir* si les Cambodgiens peuvent faire cet *effort à Djakarta où la France, coprésidente* de la Conférence de Paris *avec l'Indonésie, devrait être représentée* par Mme Edwige Avice, ministre *délégué aux affaires étrangères*.

Sur le fond, les divergences restent importantes. Les Etats-Unis amorcent un dialogue avec Phnom-Penh et Hanoï parce qu'ils espèrent prévenir le retour au pouvoir des Khmers rouges. Les Chinois n'apprécient pas cette ouverture de Washington sur leurs adversaires. Si les Vietnamiens *se félicitent de l'initiative américaine*, ils ne sont pas encore résolus à *« lâcher »* leurs protégés de Phnom-Penh contre l'assurance de la levée de l'embargo américain. En outre, une forte présence de l'ONU sur leur frontière méridionale – on parle de *dix mille « casques bleus » et d'autant* de fonctionnaires – n'a pas de quoi enthousiasmer les vieux apparatchiks de Hanoï. Le temps des manœuvres dilatoires n'est apparemment pas fini.

JEAN-CLAUDE POMONTI

□ **Visite du secrétaire général de l'OTAN à Prague.** – *M. Manfred* Wörner a entamé, mercredi 5 septembre, *une visite officielle* à Prague. C'est la deuxième visite du secrétaire *général de l'OTAN* dans un pays du pacte de Varsovie. Il *s'était rendu à Moscou*, au mois de juillet. M. Wörner a déposé une gerbe à l'emplacement où l'étudiant Jan Palach s'était immolé par le feu, *sur la place Venceslas*, en janvier 1969, pour protester contre l'intervention des forces du pacte de Varsovie en août 1968. – *(Reuter.)*

□ **La France demande l'extradition du *capitaine Astiz*.** – *Un tribunal* argentin devrait se prononcer dans une dizaine de jours sur la demande d'extradition – présentée par la France – du capitaine Astiz, condamné à contumace à la prison à vie, en mars dernier, à Paris, pour l'enlèvement, la torture et le meurtre de deux religieuses françaises en 1977, *durant la « sale guerre »* menée par le régime militaire contre l'opposition. – *(Reuter.)*

En visite à Tokyo

M. Chevardnadze propose un plan pour réduire la tension entre l'URSS et le Japon

Le ministre soviétique des *affaires étrangères, M. Edouard* Chevardnadze, a proposé mercredi *5 septembre à Tokyo* une série de huit *« mesures de confiance »* destinées à réduire les tensions militaires entre les deux pays, a rapporté le porte-parole du ministère nippon des affaires étrangères.

Cette proposition, présentée au cours d'un entretien avec le chef de la diplomatie japonaise, M. Taro Nakayama, prévoit notamment l'ouverture d'un dialogue permanent sur les questions politiques et militaires, des visites de délégations militaires, des escales de navires et l'envoi d'observateurs lors d'exercices militaires.

Le Japon attendait essentiellement de M. Chevardnadze une proposition concrète pour tenter de régler le conflit territorial qui envenime les relations entre les deux pays depuis la fin de la seconde guerre mondiale à propos des îles Kouriles du Sud (*le Monde* du 6 septembre). M. Chevardnadze s'est contenté d'indiquer qu'une éventuelle réduction de la présence soviétique sur ces îles pourrait être abordée dans le cadre de discussions plus larges sur la sécurité dans la région Asie-Pacifique. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

CANADA

Bilan mitigé de vingt-cinq ans de coopération franco-québécoise

A l'occasion du 25e anniversaire de la coopération franco-québécoise, *une trentaine* d'entreprises françaises et une centaine d'entreprises québécoises participent, du 5 au 7 septembre, à une série de « rencontres industrielles », que devait conclure à Montréal le premier ministre Michel Rocard, avant qu'il n'ajourne son voyage officiel en sol canadien, à la demande du Québec plongé dans une grave crise avec ses Amérindiens. Ces rencontres devraient contribuer à stimuler les échanges économiques et commerciaux, seul domaine – mais de poids – où la coopération *bilatérale* n'a pas donné les résultats escomptés.

MONTRÉAL

de notre correspondante

Un millier de missions ou échanges effectués chaque année de part et d'autre sur près de trois cents thèmes touchant les domaines les plus variés : la coopération franco-québécoise affiche dans l'ensemble une bonne santé au seuil de son quart de siècle. Basée avant tout sur une communauté de langue, elle a jusqu'ici *permis à environ 50 000 Francais* et autant de Québécois d'explorer *l'autre côté de l'Atlantique*.

Certes, la France a pour la première fois cette année réduit de 20 % le budget global qu'elle consacre à cette coopération. Il a *été ramené à 40 millions* de francs pour 1990, destinés pour moitié au financement de *la chaîne* francophone TV5 diffusée sur les réseaux câblés de l'est du Canada. *Le* gouvernement québécois, dont la contribution est restée stable (environ 25 millions de francs) s'est facilement laissé convaincre que ce resserrement, appliqué dans les mêmes proportions à tous les programmes de coopération de la France, n'était que conjoncturel et provisoire.

Moderniser l'enseignement

Modèle unique en son genre – le Québec est la seule entité fédérée avec laquelle Paris ait noué des relations *institutionnelles*, non sans grincements de dents de la part d'Ottawa à l'époque *(1)*, – la coopération franco-québécoise a déjà atteint bon nombre de ses grands objectifs. La toute première entente (le terme « accord » avait été écarté pour ne pas offusquer Ottawa) signée en 1965, quatre ans après l'inauguration de la délégation générale du Québec à Paris, portait sur l'éducation. A cette époque, les gouvernements québécois issus de la « révolution tranquille » prenaient le contrôle d'un système scolaire et universitaire *administré par les Eglises et* réservé à l'élite.

Le programme d'échanges massifs mis en œuvre, pour les professeurs notamment, a aidé le Québec à moderniser son enseignement et ses structures. Une fois cette adaptation effectuée, le programme n'avait plus lieu d'être. Il a été progressivement abandonné à la fin des années 70.

La culture qui avait logiquement constitué dès le départ l'autre *grand volet de la coopération bilatérale* a cédé la place depuis 1985 aux échanges *scientifiques*, techniques, industriels et économiques. Côté québécois, la plupart des missions effectuées dans le passé ont eu pour objet l'acquisition d'un savoir-faire en France, tandis que les missions venant de France visaient surtout une implantation industrielle ou commerciale sur le marché nord-américain. Près de 230 sociétés françaises (2), des PME dans 90 % des cas, ont des filiales au Québec qui ne compte pourtant qu'une quarantaine de ses entreprises implantées en France.

Rêves de développement vers le Sud

« La France constitue un pôle majeur de technologies de pointe et le Québec y a conclu, au cours des vingt-cinq dernières années, bon nombre d'accords qui ont favorisé le développement de sa compétitivité sur les marchés internationaux, tout en contribuant à l'émergence d'une structure industrielle diversifiée », constate le gouvernement québécois *dans son bilan*.

Parmi ces accords peuvent figurer en bonne place celui conclu entre l'Aérospatiale et Canadair, filiale du groupe Bombardier, qui a ainsi obtenu en sous-contrats 4 % de la construction de chaque Airbus A-330, ainsi que l'entente intervenue entre Alsthom et Bombardier pour l'adaptation technologique du TGV au marché nord-américain, sur lequel il devrait un jour effectuer une première percée.

Pour la France, c'est au chapitre commercial que sont à dresser, malgré un excédent de sa balance avec le Québec, les bilans les moins reluisants de ses relations avec la Belle Province. Elle n'est encore que le quatrième partenaire commercial du Québec (derrière les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas) avec un volume d'affaires global de 1,55 milliard *de dollars canadiens (environ* 7 milliards de francs) et une part de 4,3 % seulement du marché québécois.

Il n'était donc pas du tout superflu de profiter du 25e anniversaire d'une *« redécouverte »* réciproque pour inviter plusieurs partenaires économiques potentiels à se rencontrer pendant *trois jours*, au moment où les préoccupations des entrepreneurs français sont largement plus européennes que nord-américaines. Leurs confrères québécois, quant à eux, rêvent plus souvent de développer leurs marchés vers le Sud, à la faveur de l'accord de libre-échange canado-américain entré en vigueur l'an passé, que d'investir le futur marché unique européen.

MARTINE JACOT

(1) Ottawa n'a reconnu la *« légitimité des relations privilégiées et directes »* entre Paris et Québec qu'en 1984, peu après l'arrivée au pouvoir de M. Brian Mulroney.

(2) Les plus importants investissements français au Québec ont été réalisés par Pechiney, Alsthom/CGE, L'Air Liquide, les Fonderies Montupet, Lafarge Coppée, Dumez et Oxychem.

CUBA

Une militante des droits de l'homme fait son autocritique

La secrétaire générale du Parti cubain pour les droits de l'homme, Mme Tania Diaz Castro, a fait mercredi 5 septembre une spectaculaire autocritique devant des journalistes étrangers et la télévision cubaine.

Le Parti cubain des droits de l'homme *« n'existe pas »* puisque qu'il *« n'a jamais dépassé les six cents membres »* et qu'il est *« manipulé »* par les Etats-Unis, a-t-elle déclaré. *« Les militants pour les droits de l'homme ne sont rien d'autre que des soldats et des indicateurs de la section des intérêts des Etats-Unis »* (représentation diplomatique américaine à La Havane).

Condamnée à un an de prison en 1989 pour « outrage » et « scandale public », Mme Diaz avait été arrêtée le 10 mars dernier alors qu'elle s'apprêtait à émigrer aux Etats-Unis. Les journalistes étrangers ont noté un profond changement dans les positions politiques de la « dissidente » qui a nié l'utilité du multipartisme à Cuba. *« Il n'est pas nécessaire et le peuple ne l'accepterait pas. De surcroît, cela entraînerait division et chaos »*, a-t-elle affirmé.

Adoptant une attitude de repentie, Mme Diaz a ajouté : *« Avant, j'avais un voile sur les yeux et j'agissais par ressentiment. »* A l'en croire, son arrestation a été utile : *« A la Sécurité d'Etat, ils se sont montrés très humains avec moi, très respectueux »*, a-t-elle dit, ajoutant qu'elle avait trouvé là *« une période de profonde réflexion très positive sur le plan personnel »*. – *(AFP.)*

MEXIQUE : après le congrès du PRI

Les tentatives de démocratisation du parti au pouvoir sont accueillies avec scepticisme

Les *réformes annoncées par* les neuf mille délégués du Parti *révolutionnaire institutionnel* (PRI), réunis du 1er au 3 septembre pour « démocratiser » les statuts de la formation politique au pouvoir depuis 1929, ont été *diversement accueillies par les* Mexicains : satisfaction dans les milieux traditionnellement liés au pouvoir, réserve chez certains militants favorables à une plus *grande démocratisation de leur* parti et scepticisme auprès d'une partie de la population qui ne croit plus guère aux promesses de ses dirigeants.

MEXICO

de notre correspondant en Amérique centrale

Plusieurs modifications apportées par les délégués du *PRI*, le parti au pouvoir, ne semblent pas négligeables, en particulier l'introduction du vote « direct et secret » des militants pour sélectionner les candidats du parti aux élections. Jusqu'à présent, les candidats étaient « désignés du doigt » – le *dedazo*, selon la terminologie mexicaine – par les dirigeants du parti, qui accordaient à l'occasion la priorité à l'« amitié » plutôt qu'à la compétence.

Malgré l'insistance de certains délégués, les nouvelles dispositions ne s'appliqueront pas pour la désignation du candidat à la présidence de la République. Le président en exercice conservera, en effet, l'immense privilège de choisir son successeur, même si on cherche à contrebalancer cette procédure en confiant les modalités à un nouvel organisme de cent cinquante membres, le Conseil politique national, qui sera une sorte de « super-secrétariat » du parti.

« Cela prouve que le PRI reste un appendice du gouvernement et l'instrument électoral du président », déplore M. Ramiro de la Rosa, un des principaux animateurs du « courant critique » au sein de la formation au pouvoir. *« En refusant de changer le mode de sélection du candidat à la présidence de la République, le président Salinas confirme sa préférence pour une démocratie limitée et autoritaire, seul moyen d'imposer au pays une réforme économique néo libérale qui frappe durement la population, y compris les militants de base du PRI. »*

Mise en garde

Ceux-ci se sont exprimés au cours de ces derniers jours, prenant *parfois à partie* les « dinosaures » du PRI qui occupaient les *postes-clés à la tribune pour* empêcher l'adoption de réformes trop hardies. On a assisté à des échanges de propos très vifs, plusieurs militants n'hésitant pas à dénoncer la corruption et les méthodes anti démocratiques de certains de leurs dirigeants, qu'ils ont rendus responsables des défaites électorales du parti dans plusieurs régions du pays au cours des derniers mois.

Le président Carlos Salinas s'est réjoui de la vitalité des débats, affirmant que le PRI venait de réaliser *« son assemblée la plus démocratique depuis sa fondation »*. Mais il a aussitôt mis en garde les militants qui clament leur insatisfaction à propos des réformes en cours. Il visait ainsi les membres du *« courant critique »* du PRI, *qui* ont refusé de participer aux travaux de l'assemblée et continuent de dénoncer *« une manipulation »* des dirigeants du parti.

Les formations d'opposition ont toutes les raisons d'être satisfaites des résultats de l'assemblée du PRI, qui a fait éclater au grand jour les contradictions entre le discours modernisateur de M. Salinas et ses difficultés à le mettre en pratique, ne serait-ce que dans la réalisation de ses promesses pour démocratiser le parti...

Pour le Parti d'action nationale (PAN, droite) et le Parti de la révolution démocratique (PRD, gauche), cette contradiction donne raison à l'écrivain péruvien Mario Vargas Llosa, qui avait déclenché une véritable tempête en déclarant, *quelques jours plus tôt à Mexico*, lors d'une réunion d'intellectuels : *« La dictature parfaite, ce n'est ni le communisme, ni l'Union soviétique, ni Fidel Castro. C'est le Mexique* [où] *le parti au pouvoir est inamovible. »*

Cette analyse est, en partie, partagée par un membre du comité central du Parti communiste soviétique, M. Vladislav Anutriev, invité comme observateur à l'assemblée du PRI. Celui-ci n'a pas hésité, en effet, à comparer les deux formations politiques, notant toutefois que *« le Parti communiste d'Union soviétique était plus avancé dans son processus de démocratisation »*.

BERTRAND DE LA GRANGE

EUROPE

ALLEMAGNE

Quatre ministres de l'Est entreront dans le futur gouvernement

BONN

de notre correspondant

Les préparatifs de l'unification allemande, qui sera entérinée le 3 octobre prochain, s'accélèrent, à Bonn comme à Berlin-Est. Le Bundestag a débattu, mercredi 5 septembre, en première lecture, du Traité d'unification. La ratification définitive de ce traité devrait intervenir le 20 septembre, après son passage devant la Volkskammer de RDA et le Bundesrat, la deuxième Chambre ouest-allemande. Son adoption n'est plus qu'une formalité, la majorité des deux tiers étant assurée depuis le compromis passé la semaine dernière entre le gouvernement et l'opposition social-démocrate.

On apprenait jeudi à Bonn que le chancelier Kohl avait décidé d'élargir le 3 octobre son gouvernement à quatre personnalités politiques est-allemandes. Sans être encore confirmés officiellement, les noms des nouveaux promus circulent déja dans la capitale fédérale : il s'agit de MM. Lothar de Maizière, actuel premier ministre, Günter Krause, secrétaire d'Etat, Mme Sabine Bergmann-Pohl, présidente de la Chambre du peuple, tous trois CDU, ainsi que de M. Rainer Ortleb, vice-président du FDP (libéral) réunifié.

M. Ortleb avait quitté le gouvernement de Maizière au mois d'août, avec tous les ministres libéraux, étant en désaccord avec le premier ministre sur la fixation de la date de l'unification et des élections panallemandes. Ces quatre personnalités ne recevront pas de portefeuille spécifique, mais seront chargées, au sein du cabinet, de suivre les dossiers liés à l'unification du pays. A Berlin-Est, les groupes parlementaires ont procédé de leur côté à la désignation des députés, 144 au total, qui seront intégrés au Bundestag. L'administration du Parlement ouest-allemand a procédé en toute hâte à des travaux dans l'hémicycle pour permettre aux nouveaux venus de s'asseoir.

Le gouvernement de Bonn s'attache maintenant à franchir la dernière étape conduisant le pays vers son unité et sa souveraineté pleine et entière : la conclusion de la conférence « deux plus quatre » (les deux Allemagnes et les puissances victorieuses de la seconde guerre mondiale) qui doit tenir sa dernière séance mercredi 12 septembre à Moscou. M. Hans-Dietrich Genscher a exprimé mercredi son optimisme : les dernières difficultés devraient être levées avant cette date, et un texte définitif devrait pouvoir être paraphé à Moscou.

Le principe de l'adhésion de l'Allemagne unifiée à l'OTAN ne fait plus problème depuis la rencontre en juillet d'Helmut Kohl et de Mikhaïl Gorbatchev dans le Caucase, et les aspects financiers du retrait progressif des troupes soviétiques d'Allemagne ont été réglés jeudi matin.

Selon un accord entre les deux gouvernements, Bonn financera jusqu'en 1994 la construction de logements en URSS et la reconversion professionnelle des soldats soviétiques pour un montant qui n'a pas encore été précisé. On estime à 5 ou 6 milliards de deutschemarks les frais de stationnement et de recyclage des 380 000 soldats de l'Armée rouge présents dans l'ex-RDA, pendant la période transitoire.

LUC ROSENZWEIG

GRANDE-BRETAGNE : les ennuis du leader des mineurs

La glasnost risque de faire tomber le « roi Arthur »

LONDRES

de notre correspondant

La glasnost est une catastrophe pour le « roi Arthur ». Quatre syndicalistes soviétiques sont en effet arrivés à Londres et devaient être interrogés, jeudi 6 septembre, par la brigade financière de Scotland Yard, dans le cadre de l'enquête destinée à déterminer si M. Arthur Scargill, président du syndicat des mineurs, a détourné à son profit, lors de la grande grève de 1984-1985, une somme de 1,4 million de livres (14 millions de francs) envoyée par les mineurs soviétiques au nom de la solidarité prolétarienne. Ceux-ci avaient dû donner à l'époque l'équivalent d'une journée de travail lors d'une collecte « spontanée », organisée par leur syndicat officiel.

En d'autres temps, ce serait la grande affaire du jour. Mais il y a la crise du Golfe, que M. Scargill doit bénir tous les matins. Il a adopté un profil bas, très inhabituel pour lui. Le « roi Arthur » doit déjà subir les sarcasmes de ses *« frères »* réunis depuis le 3 septembre à Blackpool pour le congrès annuel du TUC, la confédération syndicale à laquelle son organisation est affiliée.

M. Scargill, qui a été communiste et se dit encore marxiste à l'occasion, a du mal à faire face à cette situation nouvelle. Il est traité d'escroc par ces quatre militants soviétiques qui ne font pas mystère de leur colère. Ils ont déjà à peu près tout raconté avant même de se rendre au rendez-vous de Scotland Yard.

M. Serguei Kozlov – qui dirige la délégation – appartient au syndicat démocratique indépendant qui s'est créé l'été dernier en URSS. Il n'y va pas par quatre chemins. *« Ceux qui ont fait la collecte* (les dirigeants du syndicat officiel soviétique), *ceux qui ont convoyé les fonds et ceux qui les ont reçus* (M. Scargill ainsi qu'un Français, M. Alain Simon, membre de la direction de la CGT) *nous ont trompés »*, affirme-t-il.

Les officiels soviétiques ont remis l'argent à MM. Scargill et Simon. Les fonds ont alors été déposés sur des comptes bancaires appartenant à l'International Miners Organisation (IMO), dont le siège est à Bobigny, dans la banlieue parisienne. M. Scargill en est le président et M. Simon le secrétaire général.

MM. Scargill et Simon affirment que ces fonds appartiennent à l'IMO, c'est-à-dire à eux, et non aux mineurs britanniques. Ces derniers contestent cette version, avec l'appui vigoureux des « donateurs » soviétiques qui n'ont pas imaginé un seul instant que l'argent pourrait aller ailleurs qu'en Grande-Bretagne et pour le bénéfice des grévistes.

Le syndicat des mineurs britanniques poursuit donc en justice son propre président, M. Scargill. Il pourrait très prochainement porter plainte également contre M. Simon si celui-ci persiste à ne pas rendre l'argent. Une délégation du syndicat devrait se rendre, lundi 10 septembre, à Paris pour tenter de convaincre ce dernier.

DOMINIQUE DHOMBRES

Décès de lord Caradon l'un des artisans de la décolonisation britannique

Lord Caradon, l'un des artisans de la décolonisation britannique et ancien représentant de son pays aux Nations unies, est décédé, mercredi 5 septembre, à Plymouth, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

[Né le 8 octobre 1907 à Plymouth (sud de l'Angleterre), M. Hugh Foot était le frère de M. Michael Foot, ancien dirigeant travailliste. Devenu lord et secrétaire d'Etat (travailliste) au Foreign Office en 1964, il avait favorisé l'accès à l'indépendance de plusieurs colonies britanniques (Nigeria, Jamaïque, Chypre).

Chef de la délégation de son pays à l'ONU entre 1964 et 1970, il s'était également fait l'avocat de l'accession à la souveraineté de tous les territoires africains.

Au lendemain de la guerre des Six Jours, en 1967, lord Caradon avait, par ailleurs, largement contribué à faire adopter par le Conseil de sécurité la résolution 242 devant servir de base à un règlement israélo-arabe.

Lord Caradon avait pris sa retraite en 1970 mais était resté consultant des Nations unies pour les questions de développement.] – *(AFP, Reuter.)*

AUTRICHE

Les autorités renforcent les contrôles aux frontières

L'Autriche a décidé de réintroduire, à partir de mardi 4 septembre à minuit et pour une période initiale de six mois, les visas obligatoires pour les ressortissants polonais désireux de se rendre en voyage en Autriche, a déclaré, à l'issue du conseil des ministres de mardi, le chancelier autrichien, M. Franz Vranitzky. Cette mesure a été prise pour faire face à l'afflux croissant de Polonais qui cherchent du travail au noir où se livrent au trafic de marchandises en Autriche. A titre de rétorsion, Varsovie a aussitôt décidé de réintroduire les visas pour les ressortissants autrichiens se rendant en Pologne.

D'autre part, pour endiguer le flot croissant d'étrangers qui franchissent illégalement la « frontière verte », entièrement perméable, entre la Hongrie et l'Autriche, 1 500 soldats autrichiens ont pris position, mercredi, sur cette frontière. Selon une radio autrichienne, ils auraient reçu l'ordre d'appréhender physiquement les immigrants plutôt que de faire usage de leurs armes. Le ministre de l'intérieur, M. Franz Loeschnak, avait annoncé, mardi, que, *« si besoin était »*, des soldats pourraient, dans un deuxième temps, être déployés le long d'autres frontières du pays. Il s'agirait de la frontière avec la Tchécoslovaquie, au nord de l'Autriche, et avec la Yougoslavie, au sud, d'où proviennent également des réfugiés des pays de l'Est.

Si la mesure touchant les Polonais, qui ne sont pas, pour leur grande majorité, demandeurs d'asile, devrait servir essentiellement à enrayer le développement du travail au noir et du commerce parallèle, le déploiement de soldats à la frontière hungaro-autrichienne touche surtout des Roumains dont un grand nombre, réfugiés dans un premier temps en Hongrie, souhaitent demander l'asile à l'Autriche.

Mille étrangers, dont deux tiers sont des Roumains, passent illégalement chaque jour cette frontière ; selon les chiffres officiels, il y aurait actuellement quelque 20 000 demandeurs d'asile, dont 13 000 Roumains, en Hongrie. Budapest, pour ne pas envenimer des relations déja tendues avec la Roumanie, semble dans l'impossibilité d'imiter la plupart des autres pays d'Europe de l'Est, qui ont tous renforcé les contrôles à leurs frontières pour empêcher l'afflux d'émigrés roumains. – *(AFP.)*

□ **ESPAGNE : l'ETA revendique onze attentats.** – L'organisation séparatiste basque ETA a revendiqué, mercredi 5 septembre, onze attentats à la bombe commis en Espagne au mois d'août. Dans un communiqué, le groupe a déclaré qu'il *« continuera la lutte et la renforcera sur tous les fronts »* si le gouvernement ne répond pas à ses exigences. – *(AFP, Reuter.)*

□ **YOUGOSLAVIE : expulsion d'une délégation de défense des droits de l'homme.** – Une délégation de la fédération d'Helsinki pour les droits de l'homme aurait été expulsée, mercredi 5 septembre, de la province du Kosovo et interdite de séjour en Yougoslavie pendant trois ans. La délégation aurait été interpellée et gardée à vue pendant cinq heures à Prizren. Elle était venue enquêter en particulier sur les licenciements massifs de médecins et d'infirmières albanais dans le cadre d'une opération de reprise en main de la province par la Serbie. Le Parlement de Serbie a qualifié cette information de *« mensongère »*. – *(AFP.)*

□ **Colloque sur la gauche en Europe centrale et orientale.** – *« Où en est la gauche en Europe centrale et orientale ? »* Cette question sera le thème principal du colloque qui va se tenir les 14, 15 et 16 septembre à Die (Drôme). Trois sujets seront abordés : *« Gauche et droite, de la dissidence à la transition vers la démocratie »* ; *« Qui est de gauche en Europe centrale ? »* ; *« URSS, Roumanie, Bulgarie : transitions particulières ? »*. La rencontre est organisée par le *« Festival du Pied-un pied à l'Est, un pied à l'Ouest »*

POLITIQUE

M. Joxe veut améliorer le sort des élus locaux

Suite de la première page

Bien des hommes et des femmes qui l'exercent gagneraient beaucoup plus d'argent s'ils avaient mis leur talent et leurs capacités de travail au service d'une autre profession. Certes, quelques gros « cumulards » tirent de confortables revenus de l'addition des indemnités des deux mandats que la loi autorise avec celles d'autres fonctions parfois fort gratifiantes, comme la présidence de syndicats mixtes ou d'établissements publics locaux. D'autant que ces activités fournissent secrétariat et voiture de fonction dont ne dispose pas le simple parlementaire qui n'est pas en même temps maire de grande ville ou président de conseil général.

Que de dévouements, le plus souvent, ne sont même pas indemnisés ! L'agriculteur qui doit abandonner ses champs pour courir à une réunion du syndicat des eaux ou à la préfecture pour arracher une subvention indispensable à la réfection d'une petite route, ne touche que 1 487 francs par mois si la commune dont il est le maire a moins de 500 habitants. Le médecin qui doit déserter sa consultation pour venir à Paris rencontrer quelques industriels susceptibles de s'implanter dans la zone d'activité qu'il vient de bâtir après de multiples efforts ne perçoit que 6 460 francs par mois si sa commune a plus de 5 000 habitants et moins de 9 000 francs si sa commune a moins de 10 000 habitants.

Tricher avec la loi

Le président de conseil général qui n'est ni député ni sénateur et qui veut se consacrer à temps plein à la gestion d'une collectivité, devenu le premier aménageur du cadre de vie des Français, doit tricher avec la loi pour obtenir un revenu régulier et faire bénéficier sa femme de sa sécurité sociale. La décentralisation, comme le prévoyait la grande « loi Defferre », impose d'accorder aux élus locaux un statut leur permettant d'assumer leurs nouvelles responsabilités.

Depuis longtemps les parlementaires bénéficient, eux, d'un traitement qui leur permet, sans vivre dans une grande aisance, de se consacrer entièrement à leur activité politique s'ils le souhaitent. Leur indemnité est la moyenne du traitement le plus haut et du traitement le plus bas de la haute fonction publique hors échelle, soit, actuellement, en traitement brut, 28 273 francs. A cela s'ajoute une indemnité de résidence et une autre de fonction soit un global de 36 796 francs. Sur cette somme ils cotisent à la Sécurité sociale et à une caisse de retraite mais ne sont imposables que dans la limite des 11/20e de leur revenu, le reste étant considéré comme un remboursement de frais, il est vrai fort nombreux, même s'ils disposent d'un crédit de 40 000 francs pour payer leurs secrétaires et leurs assistants.

Remise en ordre et clarification

Rien de semblable pour les quelque 500 000 élus locaux. Certes, progressivement, depuis 1914 il a été admis que les maires et les adjoints sont indemnisés selon un barème tenant compte de la taille de leur commune et fixé en référence à la grille de la fonction publique. Ils peuvent aussi cotiser à une caisse de retraite complémentaire (IRCANTEC). Mais les rentes de retraités sont aussi modestes que les indemnités des actifs.

En revanche, les assemblées départementales et régionales fixent librement les indemnités versées à leurs membres. On a vu les écarts que cela permet *(le Monde* daté 19-20 août*)*. La plupart ont aussi mis en place des caisses de retraite particulières. Mais toutes ces indemnités locales ne permettent pas de cotiser à la sécurité sociale et ne sont pas soumises à l'impôt.

Remise en ordre et clarification étaient indispensables. C'est à cela que s'attelle le projet de loi préparé par le ministère de l'intérieur. Le dossier est ouvert depuis longtemps. Cela fait des années que, toutes tendances confondues, les associations d'élus locaux réclamaient un statut leur permettant d'obtenir de leurs employeurs les facilités indispensables à l'exercice de leur mandat, le droit à une nécessaire formation, le bénéfice d'un minimun de droits sociaux.

Une première tentative avait été effectuée en 1983, quand M. Pierre Mauroy, alors premier ministre, avait confié l'étude du dossier à M. Marcel Debarge, sénateur socialiste de Seine-Saint-Denis. Le gouvernement avait reculé devant le coût de l'ensemble des mesures envisagées (aux environs de 10 milliards de francs) et les inquiétudes des employeurs. Le dossier avait été réouvert dans les derniers temps du gouvernement Fabius, pour être pratiquement refermé tout au long de la cohabitation. De retour au ministère de l'intérieur, M. Pierre Joxe a décidé d'en faire un élément de sa politique de relance et de remise en ordre de la décentralisation. Il a demandé à M. Debarge d'animer un groupe de travail réunissant des élus de toutes les tendances politiques. C'est le fruit de ce travail (*le Monde* du 29 mars) qui est mis en forme législative par le projet du ministère de l'intérieur.

Des ministères inquiets

Mais un certain nombre d'autres ministères s'inquiètent . Celui de l'éducation, principal employeur d'élus, voudrait bien mesurer l'impact des mesures envisagées sur le fonctionnement des établissements scolaires. Celui de la protection sociale connaîtra précisément le coût du régime de retraite prévu. Celui de l'économie se demande, comme Matignon, si la situation économique permet d'accroître les frais généraux des collectivités locales, même si, après réduction des ambitions de 1983, la mise en place du projet actuel ne devrait coûter que 2,5 milliards de francs par an (en 1988 les dépenses totales des collectivités locales étaient de 654 milliards). Il y va pourtant du bon fonctionnement de la démocratie, de la revalorisation de l'image des élus, tant cela impose la transparence et la clarté dans les rapports indispensables entre argent et politique.

THIERRY BRÉHIER

Crédits d'heures, formation retraite et indemnités

Le projet de statut des élus préparé par le ministère de l'intérieur et dont M. Joxe espère que le Parlement commencera à débattre lors de la session d'automne, est bâti autour de quatre principes :

• **Renforcer les garanties professionnelles** : l'idée est d'étendre à tous les élus les garanties dont bénéficient déjà ceux qui sont fonctionnaires, un peu sur le modèle des délégués du personnel. Ainsi, ceux qui interrompent leurs activités professionnelles pour exercer leur mandat seraient assurés d'être réintégrés dans leur entreprise à la fin de celui-ci. Ils bénéficieraient tous d'autorisation d'absence pour participer non seulement aux séances officielles de leur assemblée locale mais aussi aux diverses réunions de travail où ils sont conviés.

En revanche, seuls ceux occupant des responsabilités disposeraient d'un crédit d'heures, pouvant aller dans les collectivités les plus importantes jusqu'à une semaine par mois, qu'ils utiliseraient à leur gré. Contrairement à ce qui avait été envisagé en 1983, les pertes de salaire provoquées par ces absences ne seraient pas indemnisées.

• **Droit à la formation** : tous les élus qui le souhaiteront pourraient bénéficier d'un congé formation pouvant aller de six jours à un mois par mandature. Les frais seraient pris en charge par leur collectivité locale qui pourrait aussi compenser la perte de salaire dans le plafond d' une fois et demie le SMIC. Mais l'organisme de formation devrait être agréé par un conseil national placé auprès du ministre de l'intérieur.

• **Rationalisation des indemnités** : les élus ne seraient pas des salariés de leur collectivité, mais seraient indemnisés pour les sujétions liées à l'exercice de leurs mandats. Mais les assemblées départementales et régionales ne pourraient plus faire ce qu'elles veulent. Toutes les indemnités d'élus locaux seraient calculées en pourcentage de l'indemnité parlementaire de base, au maximum 90 % de celle-ci. Ce pourcentage varierait avec la taille de la collectivité et l'importance des responsabilités exercées, ce qui devrait permettre aux maires de grandes villes, aux présidents de conseils généraux et régionaux de se consacrer à plein temps à cette fonction, d'autant qu'ils auraient dorénavant la possibilité de cotiser à la Sécurité sociale.

Toucheraient ainsi une indemnité tous les conseillers régionaux et généraux, mais elle serait moins importante que celle des présidents et vice-présidents ; les conseillers municipaux des villes de plus de 100 000 habitants, tous les maires et adjoints, les premiers magistrats des communes les moins importantes pouvant toucher 20 à 25 % de l'indemnité parlementaire. Toutes ces indemnités seraient soumises au même statut fiscal que celles des députés et sénateurs, c'est-à-dire, actuellement, imposables dans un plafond de 11/20. En dehors de celles-ci les élus ne pourraient toucher que le remboursement de leurs frais de déplacement.

Une idée chère à M. Debarge a aussi été retenue : la somme des indemnités de base de chaque élu, qu'il soit local ou national ne pourrait être supérieure à une fois et demie l'indemnité parlementaire de base. Ce serait là un frein très efficace au détournement de la loi limitant le cumul des mandats par la détention de fonctions dans les organismes dépendant des collectivités locales.

• **Modernisation du régime de retraite** : une caisse nationale de retraite des élus locaux serait créée afin d'harmoniser leur régime. Pour les plus anciens d'entre eux, une retraite minimale serait instituée.

Placé en congé du RPR

M. Alain Carignon crée son propre parti

M. Alain Carignon, maire de Grenoble, placé en congé du RPR avant l'été, a décidé de fonder à la fin du mois de septembre son propre parti politique : le Forum républicain. Ce mouvement entend être un véritable parti politique, nous a indiqué M. Carignon, et jouer un rôle national avec ses propres candidats dans toutes les élections à venir.

En conséquence, M. Carignon a quitté ses fonctions de président du courant Vie qu'il avait créé au sein du RPR. Il a été remplacé à ce poste dès mercredi au cours d'une réunion du bureau de ce courant par M. Richard Cazenave, député RPR de l'Isère. M. Carignon, qui doit se rendre en Algérie dans les prochains jours, accompagné notamment de Mme Gisèle Halimi et de M. Dominique Jamet pour étudier sur place le problème de la montée de l'intégrisme musulman, ne concrétisera la création du Forum républicain qu'à son retour.

SOCIÉTÉ/CULTURE

L'an II de la sécheresse

IV – Les points chauds de l'Europe

La France n'est pas seule à subir les effets de la sécheresse (voir *le Monde* des 4, 5 et 6 septembre). Le blocage de l'anticyclone au-dessus de l'Europe a aussi touché des pays traditionnellement verts comme l'Angleterre, le nord-ouest espagnol ou la plaine du Pô en Italie, et il a, comme on le lira dans le dernier article de notre enquête, renforcé encore la pénurie d'eau estivale dans les pays méditerranéens habitués au rationnement.



L'Angleterre vire au jaune

LONDRES

de notre correspondant

Les « farmers » anglais se souviendront de l'été 1990. L'eau est devenue une denrée rare et les autorités régionales ont totalement interdit l'arrosage et l'irrigation dans le tiers au moins des exploitations agricoles. Ces mesures, qui ne s'appliquent pas à l'Ecosse, resteront en vigueur jusqu'à la fin septembre.

Tout a commencé lors de l'hiver 1988-1989, exceptionnellement peu pluvieux. L'hiver dernier n'a pas été généreux non plus. Les réserves profondes ont baissé, le niveau des rivières aussi et, pour couronner le tout, l'été qui s'achève a été exceptionnellement chaud et sec.

Les rivières sont alimentées par les réserves de la nappe souterraine, dont l'abondance explique que l'Angleterre conserve quasiment toute l'année sa luxuriante verdure.

Les Anglais en sont fiers. On reconnaît un hommme politique de droite à sa façon de commencer un discours en parlant de son « vert et plaisant pays » (« *The green and pleasant land* »). Ajoutons que les fermiers votent généralement conservateur et qu'on trouve encore dans leurs rangs bon nombre d'aristocrates de vieille souche. Le « gentleman farmer » n'est pas un mythe.

Mais le temps change et comme l'eau commençait à baisser de façon inquiétante dans les rivières, donc dans les réservoirs, les mesures de réduction de la consommation prises début août ont touché le tiers du pays, notamment les Midlands, et toutes les catégories de producteurs. Ceux qui ont le plus besoin d'eau sont les maraîchers. Viennent ensuite les exploitants agricoles spécialisés dans la pomme de terre. Les betteraviers arrivent en troisième position. Mais, face à la pénurie, l'interdiction de l'eau a été générale. C'est simple, et relativement facile à contrôler. Les amendes sont sévères.

La privatisation, en novembre 1989, des dix compagnies régionales des eaux, n'a pas encore vraiment fait sentir ses effets. Les prix avaient augmenté avant l'introduction en Bourse. Un énorme travail d'équipement reste à accomplir pour moderniser un réseau qui n'a guère évolué depuis les prouesses révolutionnaires des ingénieurs victoriens. Les exploitations agricoles pompent de toute façon, directement et quasi gratuitement, ce dont elles ont besoin pour l'arrosage et l'irrigation dans le cours d'eau le plus proche.

Les citadins ont eu droit à un autre régime. Il est toujours interdit, dans plusieurs grandes villes, y compris Londres (entendue au sens large, soit environ 12 millions de personnes) d'arroser son jardin au jet. Les tuyaux de caoutchouc ou de plastique doivent rester secs, et les policiers, prévenus éventuellement par des voisins vigilants, sont là pour le vérifier. Rien de semblable ne s'est produit en Ecosse, où les réserves profondes et les lacs semblent inépuisables. Le Loch-Ness ne contient-il pas l'une des masses d'eau douce les plus considérables du monde ? Au moment où l'Angleterre jaunissait pour la première fois depuis 1976, l'Ecosse restait impeccablement verte et l'idée d'un pipe-line d'eau douce Nord-Sud est parfois agitée !

DOMINIQUE DHOMBRES

En Italie, le nord à son tour...

ROME

de notre correspondant

Les Génois l'ont échappé belle. La semaine dernière, leur conseil municipal a reporté de justesse un décret qui allait leur imposer un rationnement drastique de l'eau potable. En un week-end, la consommation venait de doubler suite aux retours de vacances. Encore quelques mètres cubes, et la mairie décidait d'interdire la distribution de l'eau pendant quarante-huit heures tous les trois jours. Déjà, depuis le 23 août, l'eau ne coulait des robinets qu'un jour sur deux ! Le ciel a sauvé Gênes *in extremis*... Plusieurs grosses averses ont regonflé les torrents à temps.

La sécheresse a frappé une Italie qui n'y croyait pas vraiment. Hormis l'immense et fertile vallée du Pô et quelques plaines côtières, les montagnes ou les collines sont partout, et, l'eau *a fortiori*, n'est jamais absente. Quant au Mezzogiorno, traditionnellement aride, sa population, son élevage, ses cultures se sont depuis longtemps adaptés à la canicule.

Mais, comme dans toute l'Europe, l'effet cumulé de deux années pauvres en précipitations a bouleversé les habitudes. Dans les Pouilles ou en Sicile, depuis toujours on irriguait les champs, mais jamais on n'avait vu les réserves se tarir à ce point, et jamais on n'avait récolté des citrouilles à peine plus grosses que des melons. La Météorologie nationale a fait ses comptes : 40 % des précipitations qui généralement arrosent abondamment la Péninsule au printemps n'ont pas fait leur apparition cette année ; du 1er janvier au 20 juillet, ne sont tombés que 2 655 millimètres de pluie, contre 4 240 en moyenne depuis trente ans ! Alors, c'est le « chacun pour soi ». La ville de Gênes vient de refuser d'honorer désormais son contrat – passé il y a trois ans – de livraison de 2,5 millions de mètres cubes d'eau à la ville de Piacenza.

Beaucoup d'Italiens sont d'ailleurs convaincus que les soleil et l'effet de serre ne sont pas les seuls responsables de cette funeste sécheresse. L'Etat, encore une fois, est mis en accusation. Une gestion nationale des ressources hydriques fait cruellement défaut. Les agences de bassin n'ont été instituées que l'an dernier (en France, elles le furent en 1963).

L'agriculture absorbe 20 milliards de mètres cubes d'eau sur les 40 milliards théoriquement disponibles, alors que 8 milliards vont à l'industrie et 7 à la consommation domestique. Pour la première, le gouvernement a donc décidé de débloquer une aide exceptionnelle de 1 700 milliards de lires (8 milliards de francs).

La sécheresse a eu aussi pour effet de réactualiser un débat ancien sur le réseau de distribution d'eau en Italie, l'un des plus vétustes et plus désorganisés qui soient. Sept mille entreprises, souvent contrôlées par les municipalités ont toutes les peines du monde à fournir en moyenne 290 litres d'eau par jour à chaque Italien. Les fuites sont si nombreuses que 25 % à 30 % de l'eau captée sont perdus, mais la proportion peut atteindre 70 % en Sardaigne. La distribution de l'eau pourrait être bientôt confiée à de grosses entreprises privées pour en assainir la gestion. L'eau italienne, dont le prix de vente est systématiquement subventionné, est l'une des moins chère d'Europe, alors que son coût d'exploitation est l'un des plus élevés. – *(Intérim.)*

Septembre rouge en France

« *Le mois de septembre sera difficile. Nous restons dans la rigueur* », a indiqué le secrétaire d'Etat à l'environnement, M. Brice Lalonde, au cours du bilan dressé mercredi 5 septembre à l'issue de la réunion du groupe « sécheresse » de la mission interministérielle de l'eau. S'il n'y a pas eu de rupture d'approvisionnement notable au cours de l'été, la situation reste extrêmement précaire, et des restrictions sont aujourd'hui en vigueur dans cinquante-sept départements. Seuls la Lorraine, l'Alsace, le Jura, le nord des Alpes et la Corse n'ont pas connu de déficit hydrique cette année.

Les centrales nucléaires de la Loire n'ont évité la fermeture que grâce aux orages de la mi-août. Après le canal du Midi, c'est celui de Lens (Pas-de-Calais) qui est fermé à la navigation. Quelque 11 000 kilomètres de cours d'eau sont à sec, et les autres souffrent de réchauffement ou d'eutrophisation (*prolifération d'algues qui asphyxient la rivière*). La moindre pollution, comme celle survenue le 5 septembre près de Cognac (Charente), entraîne la mort de milliers de poissons.

M. Lalonde a précisé que la nouvelle loi sur l'eau, destinée à remettre de l'ordre dans la gestion des ressources et à harmoniser la réglementation des différents usages de l'eau, est « *prête* » (*voir la deuxième partie de notre enquête* « *L'An II de la sécheresse* » *dans* le Monde *du 5 septembre*). Un projet devrait donc être déposé « *avant la fin de l'année* » et soumis au Parlement au printemps 1991.

R. C.

L'aide aux éleveurs

MILLIERS DE TONNES :
inférieur à 10
de 10 à 30
de 30 à 50
supérieur à 50
Limites des 3 zones définies
Zone 3

Dans quarante-quatre départements des céréales à bas prix seront mises à la disposition des éleveurs touchés par la sécheresse et la chute des cours de la viande.

Trois zones ont été définies :

– Dans la zone 1 (Centre-Ouest), neuf départements recevront une enveloppe de quelque 251,14 millions de francs, soit une aide de l'Etat en moyenne de 190 kilos de fourrage par unité de gros bétail (UGB).

– Dans la zone 2 (Bretagne, Normandie et une partie du Centre-Ouest), seize départements se partageront 262,74 millions de francs, soit une aide de l'Etat en moyenne de 140 kilos de fourrage par UGB.

– Dans la zone 3 (Sud-Ouest, Centre), dix-neuf départements obtiendront 135,14 millions de francs, soit une aide de l'Etat de 90 kilos de fourrage par UGB.

L'Espagne à l'envers

MADRID

de notre correspondant

L'Espagne est une vieille habituée de la sécheresse. Tout au moins l'Espagne fauve du Sud, celle des campagnes d'Andalousie et d'Estrémadure. Mais voilà que, pour la deuxième année consécutive, c'est au contraire l'Espagne verte du Nord, celle de la corniche cantabrique, qui attend en vain l'ondée.

La quantité de pluie tombée au Pays basque et en Navarre depuis septembre dernier atteint à peine la moitié des normales saisonnières (moyenne des trente dernières années). Dans la province voisine de Santander, à l'ouest, les trois quarts, et dans celle de la Rioja, à l'est, les deux tiers.

La situation est d'autant plus sérieuse que cette sécheresse vient s'ajouter à celle, sans précédent, de l'été 1989. Entre mai et octobre de l'an dernier, la quantité de précipitations qu'avait reçues le Pays basque n'avait pas dépassé un tiers de la moyenne : un phénomène sans équivalent depuis le début du siècle, selon l'Institut national de météorologie de Madrid. Quelque trois cents municipalités espagnoles, la plupart dans le nord du pays, sont actuellement affectées par des restrictions d'eau ou alimentées par des camions-citernes. A Bilbao, les restrictions durent maintenant depuis plus d'un an : la distribution d'eau y est interrompue pendant toute la nuit. Hôtels et restaurants fonctionnent tous avec leurs propres citernes. Dans les campagnes également la situation est très sérieuse : habituée aux pluies régulières, l'agriculture de la région cantabrique et du Pays basque (qui avait déjà été durement touchée par l'entrée de l'Espagne dans la Communauté) ne dispose d'aucun système d'irrigation ou de régulation des eaux. L'élevage, en outre, y occupe une place de choix, et le fourrage a connu une très forte hausse des prix qui a mis sur les genoux nombre d'éleveurs, tandis que l'appauvrissement des pâturages réduisait le rendement du bétail.

Curieusement, tandis que l'Espagne du Nord traditionnellement humide semble s'assécher, l'Espagne traditionnellement sèche, quant à elle,... se mouille ! Depuis un an, il a plu le double de la moyenne enregistrée dans la vallée du Guadalquivir, le plus grand fleuve d'Andalousie, ainsi que dans la région de Malaga. De même aux alentours de Valence.

Les anomalies climatiques qui affectent l'Espagne semblent en fait s'inscrire dans le contexte européen. Comme l'observe M. Carlos Almarza, qui dirige le département de climatologie de l'Institut national de météorologie, « *la zone espagnole affectée par la sécheresse est justement celle qui dépend, comme l'ouest de la France ou comme l'Angleterre, des vents venus de l'Atlantique. Par contre, les régions d'Espagne où il pleut normalement ou même davantage sont celles où les précipitations viennent d'ailleurs, comme la côte méditerranéenne ou le sud du pays, qui reçoit les vents du golfe de Cadiz* ». Mais quant à expliquer ce phénomène...

THIERRY MALINIAK

L'eau à prix d'or en Grèce

ATHÈNES

de notre correspondant

Les Grecs ont eu très chaud cet été. La sécheresse, menaçante dès le printemps, s'est aggravée, mais ils sont assurés d'avoir de l'eau au moins jusqu'à la fin de l'année. M. Stéphanos Manos, ministre de l'environnement, de l'aménagement et des travaux publics, est satisfait des résultats d'un plan-choc qu'il a mis en œuvre en mai dernier. « *J'ai triplé le prix de l'eau*, dit-il, *et cet été les Athéniens ont consommé 30 % moins d'eau que l'été dernier. Cette économie nous permet de disposer de réserves suffisantes jusqu'au début de l'année prochaine. Le gros problème se posera en 1991 si, de nouveau, il ne pleut pas assez pendant l'hiver.* »

La sonnette d'alarme a été tirée en mars dernier quand les responsables du service public EYDAP ont révélé que les réserves d'eau desservant l'agglomération athénienne, qui compte quelque quatre millions d'habitants (sur une population totale de dix millions), ne tiendraient que jusqu'au mois de novembre. Les habitants du bassin athénien consomment un million de mètres cubes par jour et il ne restait en réserve, en mars dernier, que 280 millions de mètres cubes, contre un milliard de mètres cubes en mars 1985.

Les autorités grecques n'ont pas tardé à réagir. Un autre plan d'urgence a donc été lancé à la fin du printemps pour procéder à des forages en Béotie et en Phocide, deux régions au nord d'Athènes qui sont de véritables réservoirs hydrauliques pour la capitale. Les résultats sont jugés satisfaisants : sur une centaine de forages, on a trouvé de l'eau dans 80 d'entre eux.

D'autres solutions ont été étudiées comme le transport, par tankers, d'eau provenant du lac de Trihonidas situé à l'ouest de la Grèce continentale. Mais le projet le plus important vise le détournement du fleuve Evsinos, à l'ouest du pays, qui devrait résoudre une fois pour toutes le problème de l'approvisionnement du bassin athénien. Les travaux devraient commencer à la fin de cette année et durer trois ans.

Outre le renchérissement de l'eau et l'amélioration des infrastructures, les autorités ont lancé une vaste campagne d'information auprès du public pour l'inciter à économiser la ressource naturelle. Cette campagne et le ton dramatique de la presse ont largement contribué aux importantes économies des mois d'été.

La sécheresse s'est également fait sentir dans le reste du pays, mais seule à Salonique, au nord du pays (un million d'habitants), l'eau a été rationnée au début du printemps. Le chef de l'Eglise orthodoxe de Grèce, Mgr Seraphim, s'en était mêlé en demandant d'organiser, dans toutes les églises et chapelles de Grèce, des litanies pour que les cieux se couvrent.

DIDIER KUNZ



SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

Face à la crise de recrutement des enseignants

Le SNES somme le gouvernement de changer de politique

Les traditions ne sont plus respectées. Le SNES (Syndicat national des enseignements du second degré) a décidé, cette année, de bousculer le lever de rideau et d'interpeller vigoureusement le ministre de l'éducation à la veille de son intervention rituelle sur la rentrée scolaire. Avec, à la clef, la promesse d'une rentrée chaude marquée, dès le 20 octobre prochain, par une manifestation nationale des professeurs.

Une rentrée placée, pour le second syndicat de la Fédération de l'éducation nationale, sous le signe de la *«plus grave crise de recrutement d'enseignants depuis trente ans»*. L'inquiétude n'est pas nouvelle mais les signes de la pénurie de professeurs sont chaque année plus nombreux. Les deux tiers seulement des postes offerts aux derniers concours de recrutement (CAPES et CAPET) ont été pourvus en 1990, et le déficit, jusque-là cantonné aux mathématiques et à la physique, touche désormais les lettres, l'histoire-géographie ou l'anglais. La réapparition massive des maîtres auxiliaires, pourtant supprimés à partir de 1981, n'est pas moins alarmante. Ils étaient 42 000 l'an dernier, recrutés à la licence, voire à bac+2. Quant aux effectifs d'élèves par classe, ils restent toujours pléthoriques dans bon nombre de lycées. Malgré la promesse de M. Michel Rocard, en décembre 1988, la proportion de classes de lycée de plus de trente-cinq élèves ne diminue pas.

Enfin, et pour Mme Monique Vuaillat, secrétaire générale du SNES, c'est le plus grave, la crise du recrutement *«pilote désormais toutes les évolutions et toutes les réflexions gouvernementales»*. La décision prise cet été, contre l'avis quasi unanime des enseignants et des parents d'élèves, de supprimer à partir de 1991 les cours de physique-chimie en 6e et 5e et d'économiser ainsi plus de trois mille postes de professeurs est à ses yeux symptomatique : *«Au lieu de recruter, on supprime les enseignements»*.

Bref, le gouvernement s'engage *«dans une logique redoutable»*. Le SNES lui demande donc de *«cesser de gérer à courte vue»* et de se donner les moyens de programmer les recrutements nécessaires pour compenser les départs massifs à la retraite, pour accueillir des lycéens plus nombreux et pour améliorer les taux d'encadrement. Une mesure immédiate pour susciter de nouvelles vocations consisterait à rétablir les IPES, c'est-à-dire un système de pré-recrutement efficace offrant à des étudiants à bac+1 un pré-salaire de l'ordre de 5 000 francs par mois contre un engagement vis-à-vis de l'éducation nationale. De même, le SNES réclame la titularisation des auxiliaires, une nouvelle étape de revalorisation des salaires, la diminution rapide du nombre de classes de plus de tentre-cinq élèves, et enfin un effort budgétaire à la mesure de l'enjeu. La balle est désormais dans le camp du ministre de l'éducation.

GERARD COURTOIS

JUSTICE

Devant la cour d'assises de Paris

La gifle mortelle d'un père

La cour d'assises de Paris, présidée par M. Maurice Colomb, a infligé, mercredi 5 septembre, deux ans de prison avec sursis à M. Ousmane Sow, déclaré coupable de *«coups et blessures volontaires sur mineur de moins de quinze ans, par ascendant, ayant entraîné la mort sans intention de la donner»*. Le 11 mai 1988, il avait tué son fils âgé de treize ans en lui donnant une gifle.

Ce mercredi de mai 1988, Malik a joué au foot avec ses copains. A l'école, on le décrit comme un enfant *«très épanoui, taquin, aimant la vie, bien dans sa peau»*. Aussi, après le match, insouciant, il chahute un peu sans penser à l'heure. Jusqu'au moment où il se souvient que c'est lui qui a les clés de la maison. Il se précipite, mais sa mère l'attend depuis près de deux heures sur le palier. Elle est en colère et promet d'en parler à son père dès qu'il rentrera. *«Elle était très fâchée»*, explique Ousmane Sow aux jurés. Il a donc pris des sanctions : Malik ira se coucher sans manger mais, surtout, sans regarder le match à la télévision.

«J'ai discuté avec lui et puis... je l'ai tapé», murmure le père. Les deux premières gifles seront sans conséquence, mais la troisième, portée avec le revers de la main sur le front, projette la tête de Malik contre le mur de sa chambre. L'enfant ne bouge plus. Affolé, son père le prend dans ses bras et dévale les cinq étages en hurlant sa douleur. Epuisé, il dépose son fils dans le hall et court à l'hôpital Necker tout proche en réclamant à grands cris un médecin, des secours, de l'oxygène... A l'arrivée du SAMU il n'y a plus rien à faire.

L'épaisse couche de polystyrène placée sur le mur de ciment a provoqué une transmission de l'onde de choc et les experts ont constaté que la mort était due à *«une lésion contuse du lobe droit du cervelet sans fracture osseuse»*. La machine judiciaire s'est alors mise en marche. Dans le monde des juristes la fatalité n'existe pas. Aux yeux de la loi, un chauffard qui tue une famille en roulant à contresens sur l'autoroute, c'est un accident. Mais une gifle aux conséquences mortelles, c'est un crime. Devant la cour, Me Henri Leclerc, défenseur de M. Sow, souligne ce paradoxe en rappelant que son client a été mis en prison comme un malfaiteur, avec des malfaiteurs. Le juge d'instruction refusait sa mise en liberté, et c'est la chambre d'accusation qui a mis fin à sa détention au bout de trois mois.

Un procès dérisoire

Pourtant, d'emblée, l'enquête a révélé que M. Sow n'était pas un personnage brutal. L'inspectrice de police qui a fait l'enquête de voisinage est catégorique : *«Je n'ai eu que des éloges. Ce sont des gens très bien. Tout le monde pense que c'est un accident.»* Employé dans un atelier de confection de vêtements de cuir, Ousmane Sow, né au Sénégal, est décrit par les témoins comme un homme *«doux, serviable, calme, gentil»*. Pour un voisin : *«C'est un type bien, un homme sage.»* Pour un autre, c'est *«un homme de cœur»*. Et tous confirment qu'il adorait ce fils que l'assistante sociale de l'école trouvait même *«trop gâté»*.

Les enseignants avaient même conseillé aux parents d'être *«plus sévères»* avec ce fils unique un peu turbulent. *«Tout le monde s'accorde à dire que vous étiez d'excellents parents»*, remarque le président Colomb. *«Je l'emmenais partout, j'étais tout le temps avec lui. Tous les deux on était des copains»*, soupire M. Sow en ajoutant : *«J'étais un peu énervé. J'ai pas senti ma force...»* Il se rassied, la tête dans ses mains et pleure sans bruit entre les deux gendarmes qui détournent leurs regards.

Alors, était-il vraiment nécessaire de faire juger M. Sow par une cour d'assises pour un crime assorti de deux circonstances aggravantes qui font monter le maximum de la peine jusqu'à la réclusion criminelle à perpétuité ? Visiblement embarrassé, l'avocat général, M. Raymond Galiber d'Auque, admet que l'on peut se poser la question. *«Je pourrais avoir mauvaise conscience,* reconnaît le magistrat. *On pourrait se dire : Que vient faire la justice des hommes dans cette triste affaire ? Nous savons qu'il n'a jamais voulu cela.»* Mais l'avocat général s'abrite derrière le code pénal pour déclarer : «Dura lex, sed lex, *il a perdu le contrôle de ses actes. Ça reste un crime car, à l'origine, il y a un acte volontaire. La société doit, par ma robe, réclamer une sanction.»* Cependant, il se borne à parler de prison avec sursis sans indiquer de chiffre et tout en précisant : *«Le droit est souple.»*

Mais s'agit-il vraiment d'une question de droit commun ? Me Henri Leclerc n'en est pas convaincu : *«Notre justice est bien impotente face à cela,* constate l'avocat. *Ce qui lui est arrivé pourrait arriver à chacun d'entre nous.»* Pourtant, devant la cour d'assises, Me Leclerc a joué le jeu de la juridiction criminelle en plaidant avec deux robes : celle du défenseur de l'accusé et celle de l'avocat du père de la victime, brisé par la mort de son fils. Une double plaidoirie particulièrement émouvante, qu'il a terminée en soulignant le caractère dérisoire de ce procès : *«Vous ne changerez rien au malheur. Votre justice n'a aucune importance. La sanction de cet homme, c'est au moment où il a vu son fils mort.»*

Après une brève délibération, les jurés parisiens ont estimé que M. Sow devait retourner auprès de sa fille, née il y a huit mois, et de son épouse, qui attend un deuxième enfant.

MAURICE PEYROT

PARIS

La circulation dans la capitale

Une campagne de sensibilisation pour faciliter la mise en place des « axes rouges »

«Paris veut rouler, on va tous l'aider» : M. Jacques Chirac a présenté, mercredi 5 septembre, la campagne de sensibilisation des Parisiens à la mise en service des axes rouges dans la capitale.

Ces axes, d'une longueur totale de quelque 100 kilomètres, sont les voies les plus sensibles de Paris. Toute perturbation du trafic sur l'une d'elles crée des encombrements sur les voies environnantes et, parfois, bien au-delà. A partir du mardi 11 septembre, une première tranche de 27 kilomètres d'axes rouges sera soumise à une réglementation particulière (*le Monde* du 31 août). Non seulement le stationnement, mais aussi le simple arrêt, y seront rigoureusement interdits. Même les livraisons seront proscrites sur certains tronçons. Sur les autres, elles seront autorisées de 20 h 30 à 13 heures, et non plus de 8 heures à 13 heures, afin d'éviter l'engorgement aux heures de pointe du matin.

Le coût des travaux pour la mise en place de l'opération (signalisation, réfection de chaussées) est estimé à 24 millions de francs. Un premier bilan, a précisé M. Jacques Chirac, sera établi à la fin de l'année et déterminera l'extension ou non du système aux autres voies névralgiques de la capitale. Pour assurer le succès et veiller d'abord au respect de la réglementation, la préfecture de police mettra jusqu'à cent vingt agents aux heures les plus chargées. Puisque le stationnement sera *«considéré comme gênant»* sur les axes rouges, l'enlèvement des véhicules sera instantané. Quatorze plateaux-grues supplémentaires seront utilisés, outre la quarantaine déjà en service, et des engins sont prévus pour emmener en fourrière aussi les camionnettes et les poids lourds.

M. Sarre hostile

Mais la réussite de l'opération a souligné le maire de Paris, dépend surtout du comportement des Parisiens. La campagne d'affichage et de publicité, conçue par l'agence DDBN, leur expliquera que *«prendre les axes rouges, ça évite les colères noires»* et que, si l'on ne stationne pas sur les axes rouges, *«ça fait plus de place pour rouler»*. Les riverains des axes rouges recevront une brochure qui leur indiquera en particulier les possibilités de stationnement à proximité. De nouvelles places seront d'ailleurs créées pour compenser les suppressions. M. Chirac a rappelé son objectif d'ouvrir 5 000 places de parking souterrain chaque année.

La création de ces axes rouges ne fait pas l'unanimité parmi les élus parisiens. M. Georges Sarre, président du groupe socialiste au Conseil de Paris, estime que *«ces radiales créeront de véritables coupures dans Paris d'un trottoir à l'autre»*. Il explique, dans une déclaration au *Parisien libéré* du jeudi 6 septembre, que les axes rouges *«susciteront un afflux de voitures dans le centre, d'où davantage de bouchons, de difficultés de livraison, de pollution.»* A ses yeux, la circulation de transit doit passer *«ailleurs que par le centre»*. Les axes rouges sont l'un des éléments du plan de circulation voté en octobre dernier par le Conseil de Paris, comme la régulation des feux tricolores qui se poursuit : 300 carrefours équipés actuellement, 430 à la fin de l'année, 1 000 avant 1995.

D'autres mesures sont seulement envisagées, tel le doublement de la section sud-est du boulevard périphérique en souterrain, qu'a évoqué le maire de Paris. Une autre décision approuvée par les élus de la capitale et qui concerne, elle, les transports en commun, tarde à se concrétiser : l'extension des couloirs d'autobus. Certes, l'amélioration du trafic espérée grâce aux axes rouges devrait profiter aux bus parisiens, et M. Christian Blanc, président-directeur général de la RATP, a souligné *«le courage de la Ville de Paris et de la préfecture de police»*, mais la circulation des autobus en site propre paraît indispensable pour augmenter leur vitesse commerciale moyenne. Elle plafonne actuellement à 10 kilomètres-heure.

CHARLES VIAL

Les rues sans arrêt

Les voies et places suivantes sont classées «axes rouges» sur toute leur longueur ou en partie, à compter du 11 septembre :

– *Axe nord* : place du Châtelet, côté pair ; boulevard de Sébastopol, côté impair ; boulevard de Strasbourg, côté impair, boulevard Ornano.

– *Axe nord-est* : rue La Fayette ; avenue Jean-Jaurès.

– *Axe sud* : boulevard Saint-Michel ; avenue Jean-Moulin, côté pair ; avenue Denfert-Rochereau, côté impair ; place Denfert-Rochereau, côté impair ; avenue du Général-Leclerc, côté impair ; avenue de la Porte-d'Orléans, côté pair ; rue de la Légion- Etrangère, côté impair ; avenue de la Porte-de-Châtillon.

– *Axe est-ouest/rive droite* : rue de Rivoli, côté impair ; quai de l'Hôtel-de-Ville ; quai de Gesvres ; quai de la Mégisserie ; quai du Louvre, côté pair.

– *Axe est-ouest/rive gauche* : quai de la Gare ; quai d'Austerlitz ; quai de la Tournelle ; quai de Montebello ; quai Saint-Michel ; quai des Grands-Augustins, côté impair ; quai Malaquais ; quai de Conti, côté impair ; quai Voltaire ; quai Anatole-France ; quai d'Ivry ; quai Saint-Bernard, côté impair ; quai d'Orsay ; place de la Résistance ; quai Branly ; quai de Grenelle ; quai André-Citröen ; quai d'Issy-les-Moulineaux.

EN BREF

□ **Profanation d'un cimetière israélite près de Colmar.** – La profanation de quarante-trois tombes du cimetière israélite de Horbourg-Wihr, près de Colmar (Haut-Rhin), qui en compte plusieurs centaines, a été découverte mercredi 5 septembre, à 6 h 30, par M. Robert Lippmann, président de la communauté juive de cette ville. Des stèles funéraires ont été renversées et l'une d'elles fracassée à coups de masse. Aucun graffiti ou inscription antisémite n'a toutefois été relevé. M. Jacky Dreyfus, grand rabbin du Haut-Rhin, a précisé que l'on assistait *«à une recrudescence des dépradations dans les vingt-cinq cimetières israélites du département»* depuis l'affaire de Carpentras. Une information judiciaire a été ouverte par un juge d'instruction de Colmar qui a délivré des commissions rogatoires au service régional de police judiciaire (SRPJ) de Strasbourg et à la compagnie de gendarmerie de Colmar.

□ **Important vol de tableaux à Cannes.** – Dix-neuf toiles de maîtres, estimées au total à 10 millions de francs, parmi lesquelles un Monet, un Renoir et un Dufy, ont été dérobées dans un studio de Cannes. Les cambrioleurs se sont introduits dans le studio de 20 mètres carrés de M. Jacques Schwartz-Fuchs, âgé de trente ans, employé d'hôtel, en brisant une porte-fenêtre après s'être laissés glisser du toit au bout d'une corde le long de la façade. Découvert par M. Schwartz-Fuchs, mercredi matin 5 septembre, alors qu'il rentrait de l'hôtel où il travaille de nuit, ce cambriolage intrigue les enquêteurs, qui s'interrogent sur la provenance de ces dix-neuf toiles entreposées dans un minuscule studio.

□ **Un troisième «zoulou» interpellé pour le meurtre d'un épicier marocain.** – Un jeune homme de dix-huit ans, Omar T., soupçonné d'avoir participé au meurtre d'un épicier marocain de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne), le 14 juillet dernier, a été interpellé, lundi 3 août, à l'aéroport d'Orly à son retour de vacances. Deux mineurs de quinze et dix-sept ans avaient déjà été inculpés de vol avec armes et homicide volontaire et écroués, au mois d'août. L'épicier avait été frappé de plusieurs coups de couteau. Sur place, on avait également retrouvé les empreintes d'Omar Touré, le jeune Malien tué le 29 juillet au cours d'une bagarre entre deux bandes zoulous rivales sur le parvis de la Défense (*le Monde* du 11 août).

□ **Un projet de centre culturel et scientifique sur la chimie.** – Un projet de centre culturel et scientifique, «l'Archimium», consacré à la chimie et à son industrie, a été présenté mercredi 5 septembre au conseil général du Rhône par un comité créé récemment, présidé par M. Jean-Marie Lehn, prix Nobel de Chimie. Ce centre, qui pourrait être installé à Saint-Fons, à l'entrée du «couloir de la chimie» dans la banlieue sud de Lyon, rassemblerait en un même lieu un «espace» public consacré à l'histoire et à l'actualité de la chimie, un centre de recherche, et un point de rencontre pour les industriels de la chimie. Son coût est évalué à 300 millions de francs.

REPÈRES

ESPACE

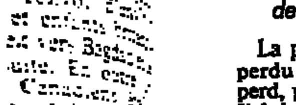
Les Soviétiques au secours du lanceur britannique Hotol

La firme British Aerospace (BAe) a signé avec le ministère-soviétique de l'industrie aéronautique un accord pour une nouvelle étude de l'avion-fusée lance-satellites Hotol, ont annoncé mercredi 5 septembre les dirigeants de BAe au Salon aéronautique de Farnborough (sud-ouest de Londres). L'étude portera sur la faisabilité d'une fusée «Interim Hotol», lancée à une altitude de 9 000 mètres depuis l'avion de transport soviétique géant à six réacteurs, l'Antonov AN-225, ce qui permet de réduire le coût de développement. – *(AFP.)*

MÉDECINE

Rabat dément l'épidémie de choléra

Le Maroc a démenti *«catégoriquement l'existence d'une épidémie de choléra»* dans le pays, contrairement aux informations parues dans la presse d'opposition marocaine (*le Monde* du 6 septembre) et dans la presse espagnole. Le docteur Othman Akaly, directeur de l'épidémiologie et des programmes sanitaires au ministère marocain de la santé publique, a précisé que *«des cas isolés ont été déclarés dans les provinces de Meknès, Fès et Taza, où la situation n'inspire aucune inquiétude»*. M. Akali a, par ailleurs, dénoncé la décision des responsables espagnols qui ont commencé selon lui *«à exiger des citoyens marocains et des touristes étrangers venant du Maroc et voulant traverser leur territoire un certificat de vaccination contre le choléra»*. – *(AFP.)*



CULTURE

PHOTOGRAPHIE

Impasse et modernité du reportage

A Rotterdam, la deuxième Biennale repose sur une exposition au concept original et provocant

ROTTERDAM

de notre envoyée spéciale

La photo documentaire n'a pas perdu sa raison d'être. Mais elle perd, peu à peu, tous ses supports. Il lui faut donc inventer de nouvelles solutions pour survivre. L'une d'elles est l'exposition. Mais cela suppose des stratégies différentes. Mettre les tirages sous verre ne suffit pas. Tout est à repenser.

C'est sur ce constat critique qu'est bâtie l'exposition-phare de la Biennale de Rotterdam, intitulée « Op-Position ». Prolongation de l'édition précédente qui présentait dix aspects de la photo contemporaine en Europe, elle réunit trente-cinq auteurs de cinq pays (Brésil, Japon, Canada, URSS, Hollande), plasticiens engagés ou purs « documentaristes », dans un ancien bâtiment administratif de 4 000 mètres carrés, situé sur les docks, déserté depuis dix ans et splendidement aménagé en un loft géant de trois niveaux.

Le premier réflexe est de comparer les auteurs par nation, comme un accrochage classique incite à le faire. Mais on se rend vite compte de l'ineptie d'un tel système. Il ne s'agit pas d'une confrontation par sections (celle-ci est réservée à l'excellent catalogue), mais bien d'une proposition collective. Les images, stimulées par un accrochage créatif et aéré, s'agencent subtilement en une mosaïque savante d'où ressort, avec une surprenante netteté, l'identité culturelle de chaque communauté.

La sauvegarde des traditions est un problème crucial, diversement traité. Claudia Andujar a couvert durant quinze ans le drame humain de la Mandchourie et celui des Indiens chercheurs d'or Yanomami. Dans ses vues raffinées – basées sur une esthétique du signe, – le Japonais Furuya documente sa propre vie à l'Ouest. C'est aussi le cas des visions rituelles, parfois très cruelles, mais d'une grande beauté, de Mario Cravo Neto et de l'amusant défilé des participants du Carnaval de Rio librement campés par Rogerio Reis sous une tente inspiré d'Irving Penn.

Brassés par le tourbillon, pas toujours probant, des opérateurs venus de l'Est, les Russes sont représentés par des auteurs qui, pour la plupart, ont d'autres professions. Tous alignent une série de portraits de héros anonymes du travail, ménagères ou ouvriers, épinglés sans âme comme pour une photo de passeport. Mais si, dissidents de la vision officielle, Roman Piatkovka réhabilite des catégories sociales ignorées sous Staline, le Canadien Roy Arden traite de l'épisode honteux des Américano-Japonais internés après Pearl Harbour.

« 8 février 1989 » de Donigan Cumming

Très contestataire, le couple Carole Condé & Carl Beveridge conçoit des scènes paroxystiques, tout en trompe-l'œil, dans sa petite maison de Toronto. La responsabilité politique des formes artistiques est depuis dix ans le principe de base de leurs créations. Leurs photomontages dénonçant la lutte des classes sont toujours réalisés dans le cadre d'une campagne pour les syndicats. Comme Mark Lewis, Kati Campbell, Ken Lum, ils se réfèrent directement à l'influence des grands médias. Leurs installations mettent en cause le réalisme traditionnel et l'idéologie dominante de la culture visuelle.

Depuis sa rétrospective au CNP, Donigan Cumming est bien connu en France. Une fresque de deux cent cinquante tirages, de petit format, d'une densité inouïe, exprime une vision sans pitié des habitants de Montréal, saisis dans leur environnement familier. Cortège de phobies et d'obsessions crues, cette exhibition pathétique pulvérise les conventions du portrait sociologique. Depuis Arbus, personne n'est allé aussi loin. *The Mirror, the Hammer and the Stage* est à publier d'urgence.

Politique et esthétique

Autre thème dominant : la ville. Le Hollandais Aarsman pose sur elle un regard nu, sans jugement, presque impersonnel. Il égale en neutralité la froideur du constat porté sur la vie à Tokyo par le Japonais Araki. Mais le sujet le plus souvent traité – avec l'environnement et le traumatisme de la guerre (surtout chez les Japonais) – est celui de la menace nucléaire. Elle incite à ce parallèle terrifiant entre la main éléphantesque de John Smitherman, un ouvrier américain irradié, aujourd'hui décédé, cadrée par Del Trédici, et les lambeaux *« d'ongles et de doigts »* de Noriaki Teshima, quatorze ans, mort à Hiroshima, pieusement gardés dans l'ouate d'un reliquaire par sa mère et montrés par Hiromi Tsuchida, dans une évocation bouleversante.

Le propos de la Biennale est au moins aussi politique qu'esthétique. Mais si la mise en espace est réussie, l'esthétique prime bien souvent sur la fonction. C'est ce que confirme le recours gratuit à tous les gadgets en vogue (caissons lumineux, machines olfactives, rétro-projections). Mais si la démonstration vire parfois à l'exercice de style, elle comporte nombre d'éléments probants dont pourraient utilement s'inspirer certains responsables d'agences et d'institutions françaises.

Quinze expositions réparties dans la ville complètent cette manifestation. Parmi elles, un ensemble conceptuel glacial sur l'étude des lieux, avec, entre autres, Thomas Struth et Craigie Horsfield. Un échantillon décousu d'artistes new-yorkais, unis sous le titre « Réalisme critique », à la Galerie Perspektief. Et le reportage d'un humaniste classique des années 50, Cas Oorthuys, vantant sous ses divers aspects l'amour et surtout l'avenir de sa ville, servi par un beau livre intitulé *Rotterdam, ville dynamique.*

PATRICK ROEGIERS

► « Op-position », Biennale photographique de Rotterdam, Holland America Line, 88, Wilhelminakade. Jusqu'au 14 octobre.

► Catalogue bilingue, numéro spécial de la revue Perspektief.

► « Rotterdam, Dynamic City, 1950-1990 », photographies de Cas Oorthuys, Éditions Duo-Duo, 450 F.

Nouvelles perspectives

La Biennale de Rotterdam se veut un lieu de rencontre pour les professionnels et le public, grâce, entre autres, aux débats liés aux expositions. Son ambition est d'être une sorte de Dokumenta pour la photographie. Le commissariat général est confié pour chaque édition à un responsable, chaque fois différent, qui organise une grande exposition internationale.

« On dit souvent que la photo est un art simple, accessible à tous, remarque Bas Vroege, trente-deux ans, commissaire principal et directeur de cette Biennale. *Il faut nuancer ce point de vue. La photographie est aussi complexe que tous les autres arts visuels. Pour bien comprendre la production contemporaine, il faut connaître l'histoire de l'art comme l'histoire de la photographie. Je ne crois plus aux grands festivals populaires. A Arles, au Fotofeest de Houston, ou au Holland Festival d'Amsterdam, on voit beaucoup d'expositions, et toujours les mêmes noms. Mais le débat intellectuel est absent. Notre objectif est plus pointu. »*

En 1988, il y a eu trente mille visiteurs. Le budget 1990 est de 900 000 florins (environ 3 millions de francs français). Comme à la Biennale de Venise, les frais sont couverts par les différents pays participants. L'ouverture d'un Institut pour la photographie est prévue à Rotterdam en juillet 1991. Celui-ci regroupera toutes les collections du pays.

P. R.

EN BREF

□ **Deux nouveaux pensionnaires à la Comédie-Française.** – Isabelle Gardien et Philippe Torreton, deux anciens élèves du Conservatoire supérieur d'art dramatique, déjà engagés comme artistes auxiliaires à la Comédie-Française, deviennent pensionnaires de la troupe à compter du 1er septembre.

Elève de Pierre Vial, Michel Bouquet et Gérard Desarthe, Isabelle Gardien, âgée de vingt-cinq ans, interprétera, à partir du 20 octobre, Lisaura dans *le Café*, de Goldoni, et participera, en mars prochain, à la nouvelle présentation d'*Iphigénie*, de Racine, au Théâtre national de Strasbourg (en collaboration avec la Comédie-Française).

Agé de vingt-quatre ans, Philippe Torreton a suivi, au Conservatoire, les cours de Madeleine Marion, Catherine Hiegel et Daniel Mesguish. Il jouera en février dans la nouvelle création du *Malade imaginaire*, de Molière, mis en scène par Gildas Bourdet, et dans *Père*, de Strindberg, réalisé par Patrice Kerbrat, en mars prochain.

□ **Démission du PDG de CBS Records.** – Walter Yetnikoff, le *chief executive officer* de CBS Records, la multinationale du disque acquise en 1988 par Sony, vient d'annoncer qu'il quittait ses fonctions pour un congé sabbatique qui le mènera jusqu'au terme de son mandat en 1992. Yetnikoff, qui dirigeait CBS Records depuis 1975, avait présidé aux destinées discographiques de Michael Jackson, Bruce Springsteen et, plus récemment, des Rolling Stones. C'est un triumvirat composé des directeurs des départements américains, international et édition de CBS, qui assurera la gestion quotidienne de la firme, a annoncé M. Norio Ohga, le président de Sony.

CINÉMA

Dans les bras de Dick Tracy

Le film de Warren Beatty, hors compétition ouvre la quarante-septième Mostra du cinéma à Venise

VENISE

de notre envoyée spéciale

On devrait toujours arriver la veille. La veille de l'ouverture de la quarante-septième Mostra internationale du cinéma de Venise, s'est déroulée dans les jardins de l'hôtel Excelsior où était née la Mostra en 1932, une fête comme on n'en fait plus. Somptueuse, ruisselante de lys blancs, de musique de chambre et de caviar : elle avait l'excuse d'être donnée à la santé de la Croix-Rouge italienne. Et de permettre aux grands lustres de la salle des fêtes de l'Excelsior de se rallumer pour la première fois depuis 1968 où le gala d'inauguration avait été annulé et les smokings déclarés indésirables...

Le lendemain, il s'agissait d'attaquer le Festival. A dire vrai, c'est lui qui a commencé. Avec une cérémonie d'ouverture rachitique. Le directeur du Festival, Guglielmo Biraghi, et le directeur de la Biennale, Paolo Portoghesi, chacun à un bout de la scène, ont échangé d'une voix neutre quelques métaphores météorologiques du style : *« Les gros nuages noirs qui s'amoncelaient sont désormais dissipés. »* Utile peut-être pour évoquer des tensions administratives internes, pas évident pour donner le coup d'envoi d'une manifestation qui s'annonce brillante. Ensuite, les membres du jury, à qui on avait demandé la tenue de soirée juste pour se lever à l'appel de leur nom et montrer qu'ils étaient en tenue de soirée, se sont levés. Quand vint le tour d'Omar Sharif, toujours très beau, c'est étrange, on eut l'impression qu'il allait donner le tiercé.

Algèbre élémentaire

Vint alors la première projection. *L'Africaine* de Margarethe von Trotta, Lion d'or 1981 avec *les Années de plomb*. Variation laborieuse sur le triangle classique, son film relève de l'algèbre élémentaire. A (Samy Frey) vit avec B (Barbara Sukowa) qui est amie de C (Stefania Sandrelli). C séduit A. B s'en va (à Bamako, elle est médecin). Quand C tombe malade, A rappelle B qui reprend A. Finalement, B et C filent ensemble (à Bamako). Et A dans tout ça ? Les comédiens font ce qu'ils peuvent, Stefania Sandrelli parle français avec l'accent italien, Barbara Sukowa parle français avec l'accent allemand, elles sont censées être italienne et allemande, ça tombe bien. Et Samy Frey parle français sans accent. C'est ce qu'on appelle maintenant un film « européen ».

La question cruciale est posée d'emblée. Pour faire entrer le public dans les salles, vaut-il mieux un bon film américain ou un mauvais film européen ? La réponse optimiste serait évidemment : « un bon film européen ». Mais ce jour-là, à Venise, le réalisme était de mise. Et la véritable ouverture de la Mostra revenait au fringant *Dick Tracy*, de Warren Beatty. Tout, tout pour plaire aux enfants, petits et grands. Héroïsme de bande dessinée magnifié par la couleur toute puissante. Sur les chaussées rose fushia, se télescopent des autos bleu pervenche, les rois du crime vert méchant ou rouge sanglant poursuivent le beau Dick dans son trench jaune soleil, tandis que le Kid, le petit garçon gris misère, se révèle un sacré détective. En prime, il y a Madonna, Al Pacino et Dustin Hoffman, méconnaissable. On s'amuse beaucoup, on se dit qu'on va avoir envie comme tout le monde de porter au poignet la montre talkie-walkie de *Dick Tracy*, le film de gangsters le plus clean de la décennie.

Le Lido est loin de tout. A la fin de la première journée, devant la sorbetteria Ranieri, le glacier qui est le sponsor officiel du festival, on se posait la question : *« Au fait, vous savez ce qui s'est passé aujourd'hui dans le Golfe?... »*

DANIÈLE HEYMANN

Comédiens à tout faire

Dans la pauvreté assez répandue des intrigues, on compte sur les acteurs pour sauver les films. N'est pas monstre sacré qui veut.

DEAUVILLE

de notre envoyée spéciale

Jeune banquier plein d'avenir abattu par un clochard en revenant avec sa chérie de voir *Macbeth* off off Broadway, Patrick Swayze se regarde mourir, car il est devenu un fantôme. Il ne se contente pas, comme souvent au cinéma, de s'élever en transparence hors de son propre cadavre. Il traverse péniblement la matière. On l'a dit, la mode est à l'exploration minutieuse du passage vers la mort, et on fignole.

Patrick Swayze rencontre dans le métro un autre fantôme, un psychopathe qui lui enseigne comment concentrer son énergie pour se manifester matériellement, et il mène l'enquête sur son assassinat. Alors intervient Whoopi Goldberg, faux médium possédant des dons réels, qui lui permettent d'entrer en contact avec Patrick Swayze. Elle apporte à *Ghost*, de Jerry Zucker, l'élément comique espéré du réalisateur de *Y a-t-il un pilote dans l'avion ?* Seulement superposer en trois histoires pauvres fantastique, polar et burlesque ne donne pas un beau scénario pour deux heures six minutes de film. Les comédiens pourraient amener quelque animation, mais ils sont tièdes, comme s'ils avaient dû s'effacer, laisser le champ libre aux grimaces et proférations de Whoopi Goldberg. Quant à elle, soit elle fait rire, soit elle exaspère. Là, elle cabotine tellement qu'elle exaspère jusqu'à ses fans.

Marlon Brando, c'est autre chose. Son autocaricature du *Parrain* – pour *Premiers pas dans la Mafia* de Andrew Bergman – n'est pas franchement sobre. Il charge, mais avec une telle science, un tel doigté que c'en est un délice. Sa première apparition, face à Matthew Broderick, étudiant en cinéma débarqué de sa province dans l'enfer new-yorkais, emplit de bonheur. Marlon Brando a, paraît-il, dit beaucoup de mal de ce film. Il est sévère – c'est seulement le second long métrage de ce Bergman-là – mais n'a pas tout à fait tort.

D'abord, on peut espérer une comédie cinéphilique façon *Rose pourpre du Caire* sur les gens qui ne voient la vie qu'à travers l'écran blanc. Mais ce thème est tout de suite abandonné au profit d'une parodie des histoires de Mafia et d'une arnaque tordue qui passe par la livraison d'un lézard géant et se développe tout au long du film. Pourquoi faut-il que, dès le milieu, elle soit expliquée ? L'intérêt tombe, d'autant plus qu'elle est vraiment trop tirée par les cheveux et que la réalisation manque de rythme, de piquant. A l'exception des quelques moments d'une fête chic-ringarde, où un vieux crooner en smoking, coiffé d'un chapeau mexicain, chante *Tequila* – ce n'est pas neuf, mais toujours efficace, – on s'ennuie plus qu'on ne rit.

Le problème vient, entre autres, des personnages, totalement flous, plus transparents qu'un fantôme sur le point de s'évanouir, inexistants. Les comédiens font leur petit numéro sans paraître savoir où ça va les mener, un peu comme dans les émissions télé de variétés. Mais il y a Marlon Brando, et aussi Matthew Broderick, dont le mérite est grand, d'abord parce qu'il résiste au monstre sacré, et ça n'a pas dû aller de soi, ensuite parce qu'il arrive à construire un personnage, à lui donner une gentillesse sans mièvrerie et la distance de la fantaisie.

Complaisance démagogique

Matthew Broderick semble même s'amuser, et avoir toujours quinze ans. Il devrait servir de modèle aux jeunes comédiens perdus dans des films qui se prennent au sérieux. Ainsi *Pum up the volume* d'Allan Moyle, qui a enchanté les représentants, utilisateurs et auditeurs des radios FM. Le héros est en effet un collégien timide et même sournois, qui marche le dos courbé, avec des regards en dessous, est incapable de parler, et qui se défoule le soir à partir de 22 heures sur une radio pirate installée dans sa cave à l'insu de ses parents.

En tant que disc-jockey, il est devenu une star en débitant des obscénités – pas vraiment terribles, – en bruitant une (fausse) masturbation au micro, en se plaignant de ses parents en particulier, des profs et des adultes en général, en disant à ses auditeurs *« Je vous ai compris »*, en les exhortant à *« parler hard »*. Les personnages sont très exactement ceux que l'on trouve dans les feuilletons à arrière-plan social : la très méchante directrice de collège, la prof de lettres compréhensive, le père ancien gauchiste entré dans le système, la mère éplorée, la fille trop grosse qui fantasme sur son frère, celle trop riche, l'homosexuel qui s'est fait violer, le désespéré qui se suicide vraiment, les reporters télé à l'affût, les flics débordés, la jolie délurée qui déniaise le disc-jockey et l'encourage...

Rien de cela n'est bien grave. L'ennui est la complaisance démagogique avec laquelle le film exploite la souffrance bien réelle de l'adolescence, cette souffrance à la fois diffuse et déchirante et qui ne s'oublie jamais. L'ennui, c'est l'apologie du pouvoir de la parole, une parole anonyme, déstructurée, qui tourne en rond et frappe uniquement au-dessous de la ceinture. Une parole mollement fasciste. Et quel est l'effet ? La fille trop riche brûle son collier de perles dans son micro-ondes, va dire en pleine réunion des parents qu'elle n'est pas parfaite – quelle audace ! – les élèves chahutent le soir, et, en conclusion, quand ils prennent la parole, c'est pour geindre... On est vraiment dans la déliquescence soixante-huitarde.

Allan Moyle n'a plus vingt ans, et a déclaré que dans sa tête il en avait quinze. En fait, il est comme pas mal de trentenaires qui voient dans les générations montantes une bande de paumés sans projets ni désirs précis. Ils se trompent.

COLETTE GODARD

AGENDA

EXPOSITIONS — JEUDI 6 SEPTEMBRE

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33).
T. l. j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

ACCROCHAGE DES COLLECTIONS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE.
Salle d'art graphique Mnam. Jusqu'au 23 septembre.

HARRY CALLAHAN. Galerie du forum. Jusqu'au 21 octobre.

COLLECTIONS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. 2 volet : 1940-1964. Salle d'art graphique (4 étage). Jusqu'au 23 septembre.

RAYMOND LWY, UN PIONNIER DU DESIGN. Petit foyer. Jusqu'au 24 septembre.

PAYSAGES : MESURES ET DÉMESURES. Centre d'information Cci. Jusqu'au 9 septembre.

ANDY WARHOL. Grande galerie, 5 étage. Jusqu'au 10 septembre.

Musée d'Orsay

Quai Anatole-France, place Henri-de-Montherlant (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.

RODOLPHE BRESDIN (1822-1885) UN GRAVEUR SOLITAIRE. Exposition-dossier. Entrée : 27 F. Jusqu'au 7 octobre.

JAMES GORDON BENNET ET LE NEW YORK HERALD. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 30 septembre.

JOSEPH HORNECKER, ARCHITECTE - ART NOUVEAU A NANCY. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 10 octobre.

Palais du Louvre

Porte Jaujard - côté jardin des Tuileries (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. de 9 h à 17 h 15. Visites-conférences les samedis à 15 h 30.

LE GUERCHIN EN FRANCE. Pavillon de Flore. Entrée : 27 F (ticket d'entrée au musée). Jusqu'au 12 novembre.

SCULPTURES FRAN AISES NÉO-CLASSIQUES DU MUSÉE DU LOUVRE (1760-1830). Galerie et salle Mollien. Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 31 décembre.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

UN CHOIX D'ART MINIMAL DANS LA COLLECTION PANZA. Entrée : 28 F. Jusqu'au 4 novembre.

MUSÉES

COULEURS DE LA VIE. Bibliothèque Nationale, galeries Mansart, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h, mercredi jusqu'à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 octobre.

EDWARD S. CURTIS, IMAGES DE L'OUEST AMÉRICAIN. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 10 septembre.

DES ARTISTES A LA COUPOLE, MONTPARNASSE 1918-1940. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 30 septembre.

EN TRAIN. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Du 7 septembre au 5 novembre.

GO WEST. Photographies de l'Ouest américain à la fin du XIXe siècle. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 15 septembre.

HOMMAGE AUX TILLEULS ET A RODIN PAR FRAN OIS MORELLET. Musée Rodin, hôtel Biron, parc, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 30 septembre.

LOUIS JOUVET ET LE CINÉMA. Bibliothèque Nationale, passage Colbert, 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. et fêtes de 9 h à 18 h 30. Jusqu'au 8 décembre.

LA MAISON DES ILLUSIONS DE JOY DE ROHAN-CHABOT. Trianon de Bagatelle, Orangerie, bois de Boulogne (45-01-20-10). T.l.j. de 11 h à 18 h. Entrée : 5 F (prix d'entrée du parc). Du 9 septembre au 14 octobre.

JULES ET PAUL MARMOTTAN COLLECTIONNEURS PRESTIGIEUX AU MUSÉE. Marmottan. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (42-24-07-02). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 25 F. Jusqu'au 1 octobre.

TOGYU OKUMURA, KAZUMASA NAKAGAWA. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40, jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 28 F. Du 11 septembre au 14 octobre.

PIÈCES D'ÉCHECS. Bibliothèque Nationale, cabinet des médailles et antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 13 h à 17 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 30 septembre.

PRIX NIEPCE 1990, PHOTOGRAPHIES DE HUGUES DE WURSTEMBERGER. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 10 septembre.

ROBES DU SOIR. Musée de la Mode et du Costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-1-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 28 octobre.

RODIN ET LA CARICATURE. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Du 1 octobre au 11 novembre t.l.j. sf lun. de 11 h à 17 h. Braderie dim. 16 septembre de 10 h à 17 h 15. Entrée : 20 F. Jusqu'au 11 novembre.

LE THÉATRE DE LA MODE. Musée des Arts de la mode, pavillon de Marsan, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 9 septembre.

CENTRES CULTURELS

TREMPLIN POUR DES IMAGES N-8. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 10 septembre.

2, rue Durouchoux. T.l.j. de 11 h 30 à 18 h. Du 6 septembre au 23 septembre.

AUX SOURCES DU MONDE ARABE, L'ARABIE AVANT L'ISLAM. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 décembre 1993.

JEAN-FRAN OIS BAURET. Espace photographique de Paris, nouveau forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 7 F. Du 11 septembre au 14 octobre.

BAYA, CHAIBIA, FAHRELNISSA, TROIS FEMMES PEINTRES. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 23 septembre.

BÉNIN, TRÉSOR ROYAL. Collection du Museum für Völkerkunde, Vienne. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Visites guidées jeudi à 15 h. Entrée : 15 F (entrée libre le mercredi). Jusqu'au 23 septembre.

CARNETS DE CROQUIS. Borja Huidobro, Jacques Ripault, Paul Andreu. Maison de l'architecture, 7, rue de Chaillot (40-70-01-65). T.l.j. sf sam., dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 15 septembre.

KOJI FURUDOI. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 13 octobre.

HOMMAGE A VINCENT VAN GOGH. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 9 septembre.

GALERIES

ALECHINSKY, DU BOUCHET, BRISSON, ERNST, KNIPHALS, LAIGRE, PINCEMIN. Ramette, Rossineux, Van Velde. Galerie Lucette Herzog, passage Molière - 157, rue Saint-Martin (48-87-39-94). Du 8 septembre au 6 octobre.

FRÉDÉRIC AMBLARD. Galerie Pierre-Marie Vitoux, 3, rue d'Ormesson, place Sainte-Catherine (48-04-81-00). Du 8 septembre au 6 octobre.

ROY ARDEN. Galerie Giovanna Minelli, 17, rue des Trois-Bornes (40-21-89-69). Du 8 septembre au 10 octobre.

BANGALA. Galerie du Jour Agnès B, 6, rue du Jour (42-33-43-40). Du 8 septembre au 6 octobre.

MIQUEL BARCELO, LOUISE LAWLER. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Du 8 septembre au 10 octobre.

JEAN-MICHEL BASQUIAT, FRAN OIS BOISROND, ROBERT COMBAS, HERVÉ DI. Rosa, Keith Haring. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Du 8 septembre au 6 octobre.

LARRY BELL. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Du 6 septembre au 29 septembre.

LUC BERTHOMMIER, LUDOVIC BEUREY. Galerie Daniel Pons, Jeanne Debord, 9, rue de l'Eperon (43-29-31-90). Jusqu'au 22 septembre.

DAVID BNO. Galerie des Archives, 46, rue des Archives (42-78-05-77). Du 8 septembre au 3 novembre.

TROY BRAUNTUCH. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Du 8 septembre au 13 octobre.

FRÉDÉRIC BRECK. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Du 8 septembre au 10 octobre.

ROBERT BREER. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Du 10 septembre au 29 septembre.

FRANKY CANE. Galerie Marc Espinosa, 31, rue Beaubourg (42-77-19-10). Du 6 septembre au 6 octobre.

LUCIANO CASTELLI, JOL FISCHER, MARKUS RAETZ, GEORGES ROUSSE, JUAN. Uslé. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Du 8 septembre au 8 octobre.

THIERRY CAUWET. Série antillaise. Galerie Alain Oudin, 47, rue Quincampoix (42-71-83-65). Du 8 septembre au 29 septembre.

SANDRO CHIA, BILL BECKLEY. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Du 8 septembre au 17 octobre.

GÉRALD COLLOT. Galerie Jaquester, 153, rue Saint-Martin (45-08-51-25). Du 8 septembre au 27 octobre.

DOMINIQUE CORLAY. Galerie Bernard Vidal, 10, rue du Trésor (47-05-09-82). Du 6 septembre au 6 octobre.

MARC DEVADE. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). Du 8 septembre au 11 octobre.

JEAN-FRAN OIS DUBREUIL. Galerie Convergence, 39, rue des Archives (42-78-57-45). Du 8 septembre au 6 octobre.

KOJI FURUDOI. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 13 octobre.

KRISTIAN GAVOILLE, ERIC JOURDAN, ANNE LIBERATI, JORIS HEETMAN. Galerie Néotu, 25, rue du Renard (42-78-96-97). Du 6 septembre au 3 octobre.

MICHAEL GRAIG-MARTIN. Galerie Claudine Papillon, 59, rue de Turenne (40-29-98-80). Du 8 septembre au 13 octobre.

CHAIM GROSS. Galerie 1900-2000, 9, rue de Penthièvre (47-42-93-06). Du 11 septembre au 28 septembre.

GROUPE : HUIT NOUVEAUX ARTISTES, PEINTRES ET SCULPTEURS. Galerie Peinture fraîche, 29, rue de Bourgogne (45-51-00-85). Du 11 septembre au 29 septembre.

SUSANNE HAY. Galerie Eonnet-Dupuy, 75, rue Vieille-du-Temple (42-78-77-16). Du 8 septembre au 6 octobre.

MICHEL HUMAIR. Galerie Bellint, 28 bis, bd Sébastopol (42-78-01-81). Du 8 septembre au 20 octobre.

NICOLAS HÉRUBEL. Galerie J. Moussion, 110, rue Vieille-du-Temple (48-87-75-91). Jusqu'au 25 septembre.

IMAI. Gallery Urban, 22, av. Matignon (42-65-21-34). Du 11 septembre au 29 septembre.

JEAN-RENÉ JOLY. Galerie Nane Stern, 25, av. de Tourville (47-05-08-46). Du 11 septembre au 6 octobre.

ABDELALI KELTOUMI. D'Klic, 3, rue Capron (42-93-65-64). Jusqu'au 29 septembre.

JEANNE LAGANNE. Galerie Pierre Lescot, 153, rue Saint-Martin (48-87-81-71). Du 8 septembre au 9 octobre.

JEAN-CLAUDE LATTES. Espace d'art contemporain, 55, rue du Montparnasse (43-22-72-77). Du 7 septembre au 29 septembre.

CATHERINE LEE. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Du 8 septembre au 17 octobre.

JOHN LEVÉE. Galerie Callu Mérite, 17, rue des Beaux-Arts (46-33-04-18). Du 11 septembre au 29 septembre. / Galerie de Poche, 3, rue Bonaparte (43-29-76-23). Du 10 septembre au 29 septembre.

ERIC MAILLET, JEAN-CÉSAR SUCHORSKI. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Du 8 septembre au 6 octobre.

MAYO. Galerie Alain Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (42-78-66-67). Du 8 septembre au 27 octobre.

OBJECTAL. Galerie Jacques Barbier - Caroline Beltz, 7, rue Pecquay (40-27-84-14). Du 8 septembre au 29 septembre.

JULES OLITSKI. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Du 11 septembre au 16 octobre.

PAAS INTERNATIONAL. Parc des expositions de Paris, Hall 4 -, porte de Versailles. Entrée : 90 F. Jusqu'au 5 septembre.

LES PEINTRES DE LA VILLE. Galerie du Jour Agnès B, 6, rue du Jour (42-33-43-40). Jusqu'au 6 septembre.

CARMEN PERRIN. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Du 8 septembre au 8 octobre.

FRAN OIS PERRODIN. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Du 8 septembre au 17 octobre.

JULIO POMAR. Galerie Georges Lavrov, 42, rue Beaubourg (42-72-71-19). Du 8 septembre au 13 octobre.

DANIEL POMMEREULLE. Galerie Rocca, 18, rue Charlot (48-87-56-56). Du 8 septembre au 25 octobre.

ROBERT RAUSCHENBERG. Galerie Fabien Boulakia, 20, rue Bonaparte (43-26-56-79). Jusqu'au 22 septembre.

THOMAS RUFF. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Du 8 septembre au 6 octobre.

KENNY SCHARF. Galerie Beaubourg, nouvel espace, 3, rue Pierre-au-Lard (48-04-34-40). Du 8 septembre au 6 octobre.

IRIS SARA SCHILLER. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Du 8 septembre au 6 octobre.

ANTONIO SEMERARO. Galerie Jean Lupu, 43, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-65-93-19). Du 8 septembre au 13 octobre.

CHRISTIAN SORG. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (42-96-69-57). Du 8 septembre au 27 octobre.

MARK DI SUVERO. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Du 6 septembre au 13 octobre.

RICHARD TEXIER. Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre (42-76-03-10). Du 8 septembre au 16 octobre / Galerie Bernard Davignon, 76, rue Vieille-du-Temple (48-04-52-50). Du 8 septembre au 13 octobre.

TROMEUR I. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Du 11 septembre au 13 octobre.

PÉRIPHÉRIES

ANTONY. Histoire de l'écriture. Bibliothèque d'Antony, 20, rue Maurice-Labrousse (40-96-17-17). Mar. jeu. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, mer. de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h, ven. de 14 h à 19 h, sam. de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Du 11 septembre au 20 octobre.

BIÈVRES. Juan I-Jong de Taipei. Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-10-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 4 novembre.

CORBEIL-ESSONNES. Le Snark. Centre d'Art contemporain Pablo Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (60-89-00-72). T.l.j. sf lun. de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30, dim. de 16 h à 19 h. Du 7 septembre au 21 septembre.

IVRY-SUR-SEINE. Situation(s) Ivry. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (46-70-15-71). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 23 septembre.

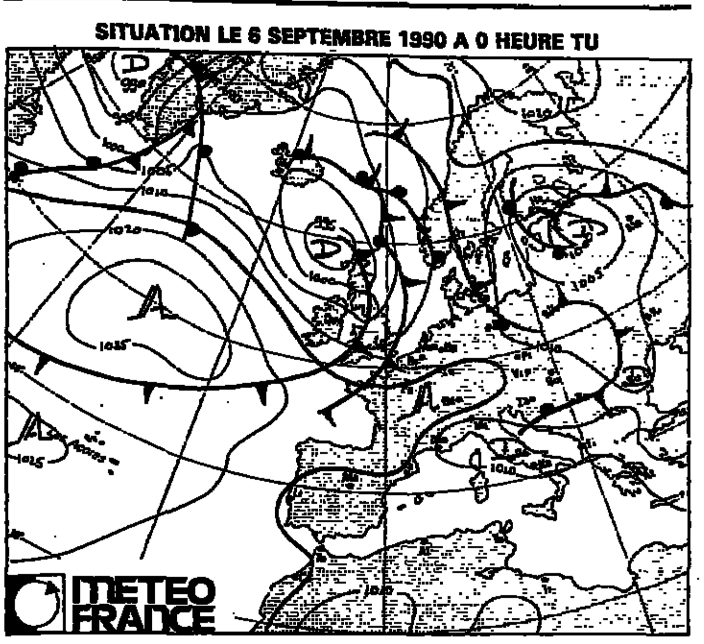
JOUY-EN-JOSAS. Andy Warhol. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. de 12 h à 19 h. Entrée : 35 F. Jusqu'au 9 septembre.

PONTOISE. Les Acquisitions du musée Pissarro depuis sa création. Musée Pissarro de Pontoise, 4, rue Lemercier - 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 18 h. Du 8 septembre au 7 octobre. **Les Plus belles œuvres d'art ancien.** Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Du 8 septembre au 7 octobre.

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 6 SEPTEMBRE 1990 A 0 HEURE TU



Evolution du temps à moyenne échéance.

Samedi, le soleil devrait faire de belles apparitions en particulier sur une moitié sud-ouest de la France. Les nuages resteront souvent très présents sur le Nord-Est.

Dimanche, les nuages seront plus abondants du Nord-Ouest au Nord et la journée sera agréable ailleurs.

Lundi, les conditions se dégraderont sensiblement sur la majeure partie du pays.

Samedi 8 septembre : davantage de soleil.

Du Nord au quart nord-est et aux Alpes du Nord, la matinée sera assez nuageuse. On observera encore quelques averses, notamment sur le relief du Nord-Est. *En cours d'après-midi*, quelques éclaircies apparaîtront mais les passages nuageux resteront nombreux surtout sur l'extrême Nord-Est.

Partout ailleurs, le début de la matinée sera souvent brumeux ou assez nuageux, puis des éclaircies se développeront au fil de la journée. Ces dernières seront plus belles l'après-midi, de la Bretagne au quart sud-ouest et au littoral méditerranéen.

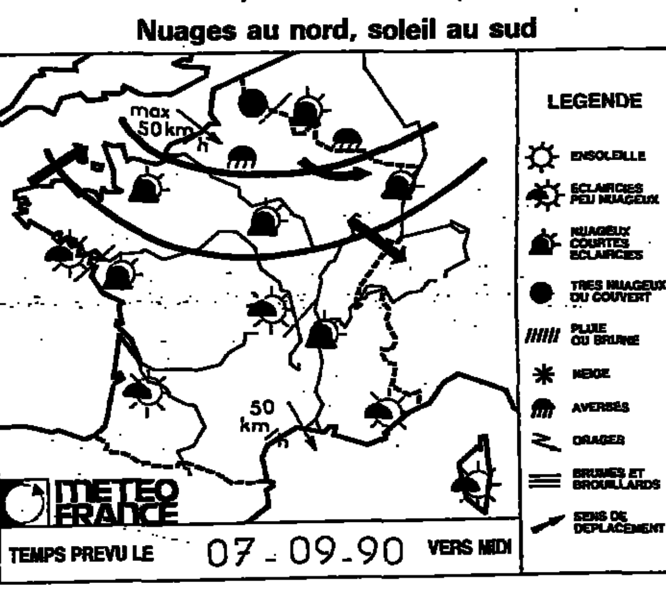
Le mistral et la tramontane souffleront encore assez fort, mais ils faibliront en cours de journée.

Les températures minimales seront généralement comprises entre 8 et 13 degrés et de l'ordre de 15 à 17 degrés près de la Méditerranée.

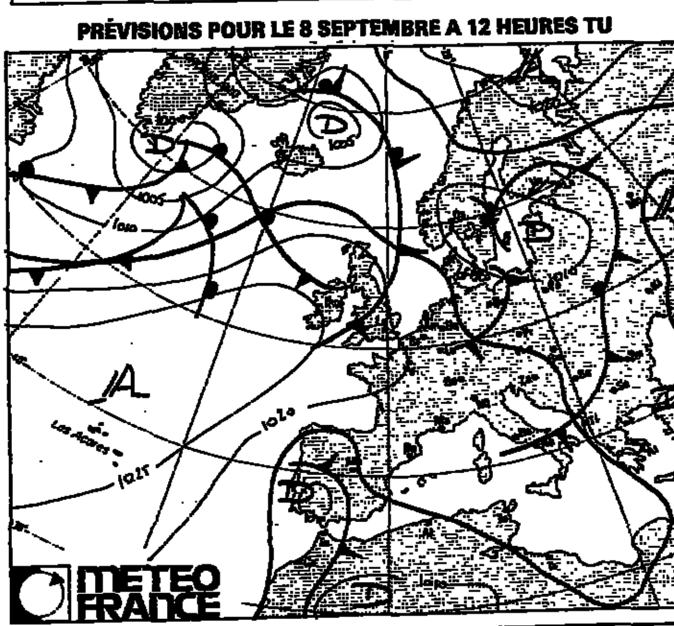
Les températures maximales évolueront entre 17 et 20 degrés des côtes de la Manche au Nord et au Nord-Est, entre 19 et 23 degrés sur le reste de la moitié nord et le Centre-Est et entre 23 et 27 degrés sur les régions plus méridionales.

Prévisions pour le vendredi 7 septembre

Nuages au nord, soleil au sud



PRÉVISIONS POUR LE 8 SEPTEMBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 6-9-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 5-9-90 à 6 heures TU et le 6-9-90 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	27	17	D
BIARRITZ	22	15	N
BORDEAUX	27	10	D
BOURGES	22	9	D
BREST	20	13	A
CAEN	19	15	P
CHERBOURG	18	13	P
CLERMONT-FER.	22	9	D
DIJON	21	7	D
GRENOBLE-St-M-H	26	10	-
LILLE	19	14	P
LIMOGES	21	10	D
LYON	22	8	D
MARSEILLE-MAR.	27	17	D
NANCY	19	7	C
NANTES	22	14	P
NICE	26	18	D
PARIS-MONTS	21	12	C
PAU	24	12	C
PERPIGNAN	29	18	D
RENNES	22	15	P
ST-ETIENNE	21	7	D
STRASBOURG	19	8	D
TOURS	23	10	C
TOULOUSE	26	12	D
POINTE-A-PITRE	33	23	A

ÉTRANGER			
ALGER	34	20	B
AMSTERDAM	19	14	N
ATHÈNES	27	23	D
BANGKOK	35	25	N
BARCELONE	30	20	N
BELGRADE	20	13	C
BERLIN	15	10	C
BRUXELLES	20	11	C
LE CAIRE	32	20	D
COPENHAGUE	19	8	D
DAKAR	31	23	N
DELHI	32	25	P
DJERBA	35	27	D
GENÈVE	23	8	D
HONGKONG	32	27	D
ISTANBUL	26	17	N
JÉRUSALEM	27	17	D
LISBONNE	29	17	D
LONDRES	21	14	P
LOS ANGELES	28	19	D
LUXEMBOURG	17	9	C
MADRID	34	15	D
MARRAKECH	32	19	D
MEXICO	24	12	B
MILAN	29	18	N
MONTRÉAL	24	17	B
MOSCOU	12	8	C
NAIROBI	25	12	D
NEW-YORK	27	18	C
OSLO	16	6	D
PALMA-DE-MAL.	30	19	D
PÉKIN	25	22	D
RIO-DE-JANEIRO	22	18	C
ROME	28	19	D
SINGAPOUR	32	24	C
STOCKHOLM	14	9	N
SYDNEY	18	7	D
TOKYO	28	24	A
TUNIS	34	21	D
VARSOVIE	17	10	C
VENISE	18	17	N
VIENNE	19	10	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET DU Monde

Naissances

– **Danielle BENADON et Jean-Paul TROADEC,**

ont la joie d'annoncer la naissance de

Sophie,

le 3 août 1990.

32, rue Miollis,
75015 Paris.

Mariages

– **Réjane et Pierre LE BAUT, Marie-Claude et Robert SCHERRER,**

ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants,

Sophie et Jean-Baptiste,

qui a été célébré dans l'intimité familiale le 1er septembre 1990, en la chapelle Sainte-Anne de Fouesnant, par le RP François Chavanes, des Pères *dominicains* d'Alger.

10, avenue Jean-Jaurès,
Montrouge.
64, rue Mademoiselle,
75015 Paris.

Décès

– Mme Margaret Drylie
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

John DRYLIE,
expert-comptable,
commissaire aux Comptes,

survenu en sa résidence écossaise de Lower Largo, le 5 septembre 1990, dans sa soixante-neuvième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

42, rue Caulaincourt,
75018 Paris.

– M. Paul Dupinay,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
maire-adjoint de Meudon,
son époux,
M. et Mme Jean-Paul Dupinay,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille,

font part du rappel à Dieu de

Mme Paul DUPINAY,
née Andrée Buron,

le 4 septembre 1990, dans sa soixante-treizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 10 septembre, à 14 h 30, en l'église Saint-Martin de Meudon, rue de la République, où l'on se réunira.

5, allée Armande-Béjart,
92190 Meudon.

– L'Organisation professionnelle des industries de l'habillement

a la tristesse de faire part du décès, le dimanche 2 septembre, dans sa quatre-vingt-cinquième année, de

Jean MONSEMPES,
officier de la Légion d'honneur,

qui a consacré toute sa carrière professionnelle à la création et à l'animation de nombre de ses instances nationales.

Elle exprime à sa famille et à ses proches ses très sincères condoléances.

– M. et Mme Hubert Ordronneau,
M. et Mme Patrick Brenon,
ont la tristesse de faire part du décès de leur mère,

Gabrielle ORDRONNEAU-BREVET,

le 15 août 1990.

91, rue Didot,
75014 Paris.
Lycée d'Arsonval,
94100 Saint-Maur.
9, avenue du Maréchal-Ney,
91860 Epinay-sous-Sénart.

– M. Henri
et Mme Simone Ostrowetsky,
Mme Sylvia Ostrowetsky,
ses enfants,
M. Claude
et Mme Katherine Ostrowetsky-Le Tavernier,
M. Jean-François Zygel,
ses petits-enfants,
Marion Ostrowetsky,
son arrière-petite-fille,
M. Henri Ostrowiecki
et ses enfants,
ses neveu, petits-neveux et petite-nièce,
Ses nombreux amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Maurice OSTROWIECKI,

survenu le 18 août 1990, à Paris.

Ses obsèques ont eu lieu le 27 août, au cimetière de Bagneux.

Ils y associent le souvenir de son épouse,

Mme Charlotte OSTROWIECKI,

décédée le 26 octobre 1989, à Gentilly.

51, avenue Jean-Jaurès,
94250 Gentilly.
9, allée des Chênes,
45100 Orléans.
154, rue de Charenton,
75012 Paris.

– M. André Seydoux,
Ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Georges Donvez,
Leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Thierry Seydoux,
Leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme François Franck
et leurs enfants,
M. et Mme Didier Seydoux
et leurs enfants,
Mme Claude Schropff,
Ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Maurice Henry,
M. et Mme Jean-Pierre Breton,
Leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Charles SEYDOUX,
née Hermine Pierson,

le 2 août 1990, dans sa quatre-vingt-dixième année.

« Ne crains pas, crois seulement. »
Luc 8/50.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Un service religieux aura lieu le 12 septembre, à 14 h 30, en l'église réformée du Saint-Esprit, 5, rue Roquépine, 75008 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Fernand Villapadierna
et leur fils Frédéric,
Mme Louise Villapadierna,
Mme Mady Blein,
M. et Mme Georges Martre,
M. et Mme Robert Blein
et leurs enfants,
M. et Mme Henri Blein
et leurs enfants,
M. et Mme Gilbert Martre,
M. et Mme Alain Martre,
M. et Mme Claude Fonquernie,
M. et Mme Armel Lecat
et leur fils,
Ainsi que ses nombreux amis, ont la douleur de faire part du décès de leur fils, frère, petit-fils, neveu, cousin et ami,

Marc VILLAPADIERNA,
journaliste à RM 11,

survenu le 7 août 1990, à l'âge de *vingt-cinq* ans.

L'inhumation a eu lieu à Carcassonne, le 10 août.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– Mme Israël Salzer
Et sa famille,
M. Marcel Guenoun,
président du Consistoire israélite de Marseille,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de

M. le grand rabbin
Israël SALZER,
grand rabbin de Marseille
de *1929* à *1975*,

remercient les hautes autorités civiles et religieuses, les fidèles amis et connaissances, et tous ceux qui se sont associés à leur deuil.

Avis de messe

– En souvenir de

Michel GUY,

disparu le 30 juillet 1990,

une messe sera célébrée le samedi 15 septembre, à 10 h30, en l'église Saint-Sulpice, Paris-6e.

De la part de
Marie-Hélène Guy-Le Mignot,
5, rue Palatine,
75006 Paris.

Anniversaires

– En ce premier anniversaire du rappel à Dieu de

Albert Abraham HAZAN,

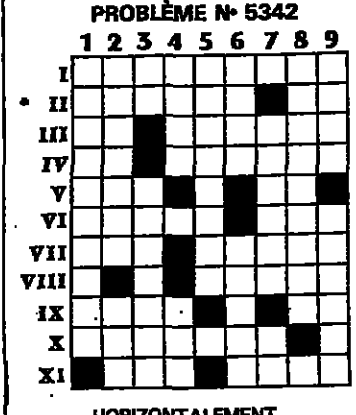
une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

□ **THÉOLOGIE : cours d'initiation.** – Le Cep-Communautés chrétiennes universitaires propose une série de cours d'initiation à la théologie, principalement destinés aux étudiants, mais ouverts à tous. Ils se composent de deux parcours fondamentaux (initiation biblique, initiation théologique) et de quatre parcours complémentaires (histoire de l'Eglise, éthique et liberté chrétienne, repères pour une vie spirituelle, lectures bibliques).

► **Le Cep-Communautés chrétiennes universitaires : 5, rue de l'Abbaye, 75006 Paris. Tél. : (1) 43-25-41-711.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5342



HORIZONTALEMENT

I. Justifie un assaisonnement. – II. Traîné pour faire des « traînées ». Tel qu'on ne saurait être à longueur de temps. – III. Envoyé par le « diable ». Passait la plupart de son temps dans le lit. – IV. S'intéresse aux mouvements du corps. Luttaient contre la disparition du petit commerce. – V. Point de côté. Nombreux sont ceux qui auraient bien voulu se l'entendre dire. – VI. A des branches qui doivent être continuellement arrosées. Désormais prêts à être mitonnés. – VII. Etait vraiment à l'aise quand elle se trouvait au large. Traverse des canaux. – VIII. Est arrivé avant d'arriver. – IX. Encore heureux qu'on ne puisse pas l'examiner sur toutes les coutures ! Adverbe. – X. Idéales pour ramasser marrons et châtaignes. – XI. Fait une opération dans une opération. Sert à jouer mais pas aux tout-petits.

VERTICALEMENT

1. Donne de bonnes raisons pour chipoter. – 2. A un rôle à jouer lors de bons offices. Tombe dans le lac. – 3. Mot qui fait qu'on peut avoir des mots. Fait pour servir. – 4. Ce n'est pas ce qui se fait de mieux pour graisser la patte. Fait naître l'envie de chasser. – 5. Fait avancer les choses. – 6. Possédé par le charme. Apporter un certain soutien. – 7. Léger comme un papillon ou beau comme un dieu. A donc été gardé dans la « tirelire ». – 8. Ecœurante parce que trop salée. – 9. D'un auxiliaire. On agite après son ouverture.

Solution du problème n° 5341

Horizontalement

I. Infarctus. – II. Neige ; Ino. – III. Futiles. – IV. Et. Tiroir. – V. Cri. Ennui. – VI. Oestre. La. – VII. Or. Yen. – VIII. Délices. – IX. Emet. Dé. – X. Suroffres. – XI. Niées.

Verticalement

1. Inféconde. – 2. Neutre. Emus. – 3. Fit. Isoler. – 4. Agit. Triton. – 5. Relier. Fi ! – 6. Erne. Elfe. – 7. Tison. Ys. Ré. – 8. Un. Iule. Dés. – 9. Souriantes.

GUY BROUTY

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 5 septembre 1990 :

UN DÉCRET

– n° 90-775 du 3 septembre 1990 modifiant le décret n° 87-31 du 20 janvier 1987 relatif au Conseil national des universités.

UN RÈGLEMENT

– du Loto national.

TACOTAC

France Loto — TACOTAC — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 03/01/90)

Le numéro 2 3 0 8 3 8 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchant à la centaine de mille 030838, 130838, 330838, 430838, 530838, 630838, 730838 gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchant aux: Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
200838	231838	230038	230808	230830	10 000,00 F
210838	232838	230138	230818	230831	
220838	233838	230238	230828	230832	
240838	234838	230338	230848	230833	
250838	235838	230438	230858	230834	
260838	236838	230538	230868	230835	
270838	237838	230638	230878	230836	
280838	238838	230738	230888	230837	
290838	239838	230938	230898	230839	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	0838	4 000,00 F
	838	400,00 F
	38	200,00 F
	8	100,00 F

LOTO N° 36 TIRAGE DU MERCREDI 5 SEPTEMBRE 1990

9 10 12 30 42 44 — 21 NUMERO COMPLEMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 12 SEPTEMBRE 1990 VALIDATION DU LUNDI AU MERCREDI 19 H 00

90 TACOTAC TIRAGE DU MERCREDI 5 SEPTEMBRE 1990 48e

RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36.15 LOTO et 36.65.77.02

DROUOT RICHELIEU

9, RUE DROUOT, 75009 PARIS
Tél. : 48 00 20 20 - Télex : DROUOT 642 260
Informations téléphoniques permanentes en français et anglais au : 48 00 20 17
Compagnie des commissaires priseurs de Paris

*Sauf indications particulières, les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 h à 18 h. * Exposition le matin de la vente. Régisseur O.S.P., 64, rue La Boétie, 75008 PARIS. 45 63 12 66.*

MARDI 11 SEPTEMBRE

S. 11. – Tableaux, objets d'art, mobilier. – Me PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN.

JEUDI 13 SEPTEMBRE

S. 10. – Bon mobilier. – Me LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
S. 11. – Tab., bib., mob. – Me LANGLADE.

VENDREDI 14 SEPTEMBRE

S. 10. – Suite de la vente du 13 septembre. – Me LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.

LANGLADE, 12, rue Descombes (75017), 42-27-00-91.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN), 2, rue Drouot (75009), 42-46-61-16.
PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009), 47-70-88-38.

AGENDA

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 6 septembre

TF 1

20.40 Série : Navarro.
Mort d'une fourmi, de Patrick Jamain.
Une comédienne ratée.
22.10 Magazine : Ex libris.
Présenté par Patrick Poivre d'Arvor.
Vichy : l'heure de vérité. Invités : François-Georges Dreyfus, Jean-François Kahn, Serge Klarsfeld, Pascal Ory.
23.10 Série :
Chapeau melon et bottes de cuir.
0.00 Journal, Météo et Bourse.
0.20 TF1 Série : Passions.

A 2

20.40 Jeux sans frontières.
Emission présentée par Georges Beller et Marie-Ange Nardi. Equipes : Toulouse (France), Trevise (Italie), Bor (Yougoslavie), Açores (Portugal), Jaca (Espagne), Faetano (San-Marin).
22.00 Variétés : Ages tendres.
Emission présentée par Albert Raisner.
22.45 Feuilleton : Le journal (5e épisode).
23.40 Journal et Météo.
23.55 Documentaire : L'histoire de l'aviation.
De Daniel Costelle. 7 et fin. Le mur du son.

FR 3

20.40 La dernière séance.
20.45 1er film : Soleil vert. ■■
Film américain de Richard Fleischer (1973). Avec Charlton Heston, Leigh Taylor-Young, Edward G. Robinson.
22.20 Dessins animés. Bug's bunny ; Tex Avery.
22.45 Journal et Météo.
23.10 2e film : L'amaqueur. ■■■
Film américain de Robert Rossen (1961). Avec Paul Newman, Piper Laurie, Jackie Gleeson (v.o.).

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Imagemaker. ■
Film américain de Hal Weiner (1986). Avec Michael Nouri, Anne Twomey, Jerry Orbach.
22.00 Flash d'informations.
22.05 Cinéma : La loi de la jungle. □
Film américain de Clay Borris (1986). Avec James Remar, Adam Coleman Howard, Daphné Ashbrook.
23.25 Cinéma : Julia et Julia. ■
Film italien de Peter Del Monte (1987). Avec Kathleen Turner, Sting, Gabriel Byrne (v.o.).

LA 5

20.35 Téléfilm : Noces de paille.
De Noël Black, avec Michael Biehn, Madolyn Smith (2e partie).
Harcelée par son époux.
22.20 Sport : Tennis.
Us Open 1990 à Flushing Meadow.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Cinéma : Le retour des bidasses en folie. □
Film français de Michel Vocoret (1983). Avec Les Charlots, Luis Rego, Jacques Jouanneau.
22.10 Téléfilm :
La brigade des fraudes.
De Howard Rubie, avec Martin Sacks, Gérard Kennedy.
Un flic « agricole ».
23.45 Six minutes d'informations.
23.50 Midnight chaud.
0.20 Musique : Boulevard des clips.
2.00 Rediffusions.
Malavoi en concert ; Chasseurs d'images ; Culture pub remix ; Chasseurs d'images ; Parcours santé (l'enfant dyslexique) ; Culture pub remix ; Médecins de nuit ; Parcours santé ; Chasseurs d'images.

LA SEPT

20.30 ▶ Série : Objectif amateur (1).
21.00 Opéra : Les soldats. De Bernd Alios Zimmerman.
22.50 Série : Grafic (Sens interdit).
23.00 Documentaire : Tours du monde, tours du ciel (6).
23.55 Série : Grafic (Anders Zorn).

FRANCE-CULTURE

20.30 Festival d'Avignon 1990. Cabinet de lectures.
21.30 Profils perdus.
Jacques Doucet.
22.40 Nuits magnétiques. Quatre nuits magnétiques. 4. La nuit en Istrie est glagolitique.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Philip Dick.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Opéra (donné le 27 juillet lors du Festival de Bayreuth) : L'or du Rhin, de Wagner, par l'Orchestre du Festival de Bayreuth, dir. Daniel Baremboïm ; sol. John Tomlinson, Bodo Brinkmann, Kurt Schreibmayer, Graham Clark, Matthias Hoelle, Philip Kang, Gunter von Kannen, Helmut Pampuch, Linda Finnie, Eva Johansson, Anne Gjevang, Hilde Leidland, Annette Kuettenbaum, Jane Turner.
23.15 Nuits chaudes. Dans le ciel... Les étoiles.
0.58 Les valses de l'été.

Vendredi 7 septembre

TF 1

16.05 Série : Tribunal.
16.35 Variétés : La chance aux chansons.
Émission présentée par Pascal Sevran.
17.05 Club Dorothée.
17.35 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.30 Jeu : Une famille en or.
Animé par Patrick Roy.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
19.55 Divertissement : Pas folles, les bêtes !
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.35 Variétés : Tous à la Une.
Émission présentée par Patrick Sabatier.
Invité : Alain Delon.
22.35 ▶ Magazine : 52' sur la Une.
Dallas sur Gironde, de Bernard Lainé.
23.35 Série : Merci Sylvestre.
0.30 Journal, Météo et Bourse.

A 2

14.10 Feuilleton : Le chevalier de Maison Rouge
(dernier épisode).
15.20 Magazine : Été show (suite).
Invité : Jean-Pierre Mader.
16.45 Série : Larry et Balki.
17.10 Jeu : Des chiffres et des lettres.
D'Armand Jammot, animé par Laurent Cabrol.
17.35 Magazine : Giga.
Les années collège.
18.10 Série : Mac Gyver.
19.00 Feuilleton :
Châteauvallon.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Série : Profession comique.
D'André Halimi.
Drôles d'accents.
De Marseille à Paris, en passant par Moscou...
21.35 Série : La belle Anglaise.
Week-end surprise, de Jacques Besnard.
Sauvés par la Rolls !
22.35 Journal et Météo.
22.50 Cinéma : Absolute beginners. ■
Film britannique de Julian Temple (1985). Avec Eddie O'Connel, Patsy Kensit, David Bowie (v.o.).
2.00 Magnétosport : Athlétisme.
Championnat d'Europe (120 min).

FR 3

15.55 Magazine : 40e à l'ombre de la 3.
Présenté par Vincent Perrot, en direct de Nice.
18.00 Feuilleton : Sixième gauche.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
Animé par Julien Lepers.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Jeux : La classe.
20.35 Magazine : Thalassa.
Le bateau de l'exil, de Bernard Dussol et Robin Teboul.
La mer, seul moyen de fuir le Liban.
21.35 Journal et Météo.
22.00 Téléfilm : Carnaval.
De Ronny Coutteure, avec Jean-Luc Bideau, Christine Laurent.
Des marginaux dans un village.
23.25 Cinéma d'animation : De l'autre côté.
Films de René Laloux, présentées par l'auteur.
0.00 Musique : Carnet de notes.
Les sept dernières paroles du Christ, de Haydn, par le Quatuor Mosaïque.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : Karaté Kid, le moment de vérité 2. ■
Film américain de John G. Avildsen (1984). Avec Noriyuki « Pat » Morita, Ralph Macchio.
15.20 Documentaire : Les allumés...
Le marathon des Andes, de Gérard Uginet.
16.00 Cinéma : J'aurais jamais dû croiser son regard. □
Film français de Jean-Marc Longval (1989). Avec Nathalie Cardone.
17.30 Cinéma dans les salles.
18.00 Cabou cadin.
Reporter blues ; Barney.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Dessins animés : Ça cartoon.
18.50 Top albums.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 ▶ Téléfilm : Un héros des Malouines.
De Richard Eyre, avec Colin Firth, Paul Rhys.
22.20 Magazine : Exploits.
22.45 Flash d'informations.
23.00 Cinéma :
L'arme fatale. ■
Film américain de Richard Donner (1987). Avec Mel Gibson, Danny Glover, Gary Busey.
0.45 Cinéma : Matador. ■
Film espagnol de Pedro Almodovar (1985). Avec Assumpta Serna, Antonio Banderas.

LA 5

15.25 Série : Kung fu.
16.30 Dessins animés.
18.00 Série : Riptide.
19.00 Journal images.
19.10 Jeu : Je compte sur toi.
19.45 Journal.
20.30 Drôles de sports.
20.35 Téléfilm :
Deux amants diaboliques.
De Lamberto Bava, avec Gioia Scola, David Brandon.
Ressurgi du néant...
22.20 Sport : Tennis.
Demi-finale dames de l'US Open 1990, en direct de Flushing Meadow.
0.00 Journal de minuit.

M 6

14.40 Série : Médecins de nuit.
15.30 Musique : Boulevard des clips (et à 1.00).
17.15 Informations : M 6 info.
17.20 Série : Laredo.
18.10 Série : Cher oncle Bill.
18.35 Série : Espion modèle.
19.25 Série : Dis donc papa.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Téléfilm :
La preuve par trois.
De David Greene, avec Ted Wass, Markie Post.
Enquête sur un suicide.
22.15 Série : Clair de lune.
23.05 Série :
Les années coup de cœur.
23.35 Magazine : Avec ou sans rock.
0.20 Six minutes d'informations.

LA SEPT

15.30 Cours d'italien (12).
16.00 Documentaire : L'autre mythe.
De Maria-Hadimihalis Papalios.
17.20 Concert : Les voix du succès (Felicity Lott).
18.25 Documentaire : L'école de la Neuville. De Dominique Dubosc.
19.05 Concert : Couleur Brésil (2e partie).
20.00 Débat : Dialogue (La démocratie, pour quoi faire ?).
21.00 Série : Grafic (Sens interdit).
21.05 Téléfilm : Le maître (1re partie). De Kjell Sundwall.
22.20 Court métrage : Blanche et Claire.
22.30 Série : Grafic (Quasimodo).
22.50 Série : Portraits (La matelassière). D'Alain Cavalier.
23.05 Vidéo-danse :
Ex-romance.
23.55 Vidéo-danse : Vire-volte.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Don Juan, recherche d'un mythe... 1950-1962.
21.30 Black and blue. Rentrée des classes.
22.40 Nuits magnétiques. Quatre nuits magnétiques. 4. Tous les chats sont magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Philip Dick.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Baden-Baden) : Symphonie nº 9 en ré majeur, de Mahler, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk de Baden-Baden, dir. Michael Gielen.
22.20 Prélude à la nuit.
23.07 Nuits chaudes. Dans le ciel... Les étoiles.
0.58 Les valses de l'été.

Du lundi au vendredi, à 9 heures, sur FRANCE-INTER
« ZAPPINGE »
Une émission de radio qui parle de la télévision.
Présentée par GILBERT DENOYAN et ANNICK COJEAN avec la collaboration du « Monde ».

Audience TV du 5 septembre 1990 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée. France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	45,8	Santa Barbara 16,8	McGyver 7,6	Actual. rég. 15,6	Nulle part 1,8	J. c. sur toi 2,3	Espion modèle 1,9
19 h 45	48,6	Roue fortune 19,8	McGyver 8,9	19-20 Info 12,1	Nulle part 3,3	Journal 2,1	Dis-donc papa 1,7
20 h 16	61,7	Journal 27,2	Journal 13,8	La classe 8,2	Nulle part 3,5	Journal 3,7	Mad. servie 5,1
20 h 55	60,4	Sacrée Soirée 27,1	Roy. pour sa. 12,6	Richard Wag. 2,9	Islande/France 6,4	Noces de p. 6,4	Finnegan... ça 4,7
22 h 08	58,3	Sacrée soirée 23,9	Roy. pour sa. 12,8	Belle mémoire 2,7	Islande/France 7,8	Noces de p. 8,6	Finnegan... ça 3,5
22 h 44	33,5	Football 14,4	Etoiles L. Vis. 2,8	Soir 3 7,9	B. annonce 1,8	Tennis 1,8	Le Saint 4,5

SPORTS

FOOTBALL : La France bat l'Islande (2-1)

Un difficile retour aux sources

L'équipe de France de football a dominé celle d'Islande (2-1), mercredi 5 septembre à Reykjavik, à l'occasion de son premier match de qualification pour le championnat d'Europe des nations 1992. La formation de Michel Platini s'est imposée sans gloire à l'issue d'une rencontre qui a, de nouveau, mis en évidence ses carences défensives.

REYKJAVIK
de notre envoyé spécial

Plus d'une équipe de France s'est noyée dans la « vallée des sources chaudes », le « Laugardalsvollur ». Cette langue de terre offerte aux vents et au crachin serpente dans les faubourgs de Reykjavik. Elle a donné son nom au plus grand stade de l'île des geysers. S'aventurer entre l'unique tribune et les gradins à ciel ouvert n'a jamais réussi aux joueurs français. Le fond de l'air y est souvent frisquet et les adversaires toujours valeureux. S'intéresseraient-ils aux mystères dont raffole l'Islande, que les footballeurs français se croiraient victimes, à tout jamais, des Elfes, ces facétieux habitants des rocailles auquel Dieu aurait jadis commandé de vivre cachés des hommes mais de peupler leurs légendes.

C'est ici qu'en septembre 1986 l'équipe de France de l'après-Platini, le joueur, fut prise dans l'engrenage du déclin. Une ambiance champêtre, un adversaire limité mais téméraire... Et la formation d'Henri Michel quitta les lieux sans but ni gloire (0-0), après une prestation de mauvais augure. C'est également sur cette pelouse aux mottes de terre parfois taquines que l'équipe nationale n'avait plus inscrit un but depuis un tir victorieux de Joseph Ujlaki en 1957 !

Michel Platini, l'entraîneur, et ses joueurs pouvaient donc s'attendre au pire, mercredi 5 septembre, au moment de disputer leur premier match des éliminatoires du championnat d'Europe des nations, dont la phase finale aura lieu en 1992 en Suède. Le sélectionneur le savait bien, lui qui répétait avant la partie : *« On ne sort jamais grandi d'un tel match »*.

Celle-ci n'a pas échappé à la règle. Certes, du point de vue statistique, la sélection de Platini a dribblé la tradition. En s'imposant grâce à deux buts des Marseillais Jean-Pierre Papin (un tir croisé en début de match) et Eric Cantona (une glissade heureuse en seconde période), elle a remporté la première victoire française à Reykjavik depuis trente-trois ans, enlevant du même coup son premier succès à l'extérieur, en compétition, depuis 1984.

De sérieuses lacunes

Mais elle n'est pas sortie indemne de l'expédition. Par une sombre soirée de début d'automne, alors qu'un drap de brume enveloppait déjà les massifs volcaniques du nord, là-haut en direction du cercle polaire, ni l'efficacité du duo phocéen ni le remarquable engagement physique de l'ensemble n'ont masqué les lacunes du groupe.

Car si la France a quitté la « terre de glace » et son public bon enfant avec l'essentiel, à savoir les deux points qu'elle escomptait avant de se mesurer à des adversaires plus coriaces, comme la Tchécoslovaquie (le 13 octobre à Paris) ou l'Espagne, Michel Platini a également rapporté quelques certitudes concernant sa formation. Des certitudes inavouables en public – surtout après un résultat positif – mais qui ne manqueront pas de l'inquiéter.

Le sélectionneur eut beau déclarer *« Je suis pleinement satisfait, je n'ai connu aucune frayeur, la défense a été parfaite »*, il connaît trop le football pour ignorer que ses problèmes majeurs demeurent bien la faiblesse des arrières latéraux et l'absence d'un meneur de jeu.

Le match amical contre la Pologne (0-0), mercredi 15 août à Paris (*le Monde* du 17 août), avait mis en évidence les carences défensives de la sélection. Celui de Reykjavik l'a confirmé. Manuel Amoros est, sur sa forme actuelle, un défenseur vieillissant, pataud dans ses jaillissements et imprécis dans ses relances. Quant à Bernard Casoni, son coéquipier de l'Olympique de Marseille, il est trop limité techniquement pour revendiquer le niveau international.

Michel Platini a, sans doute, conscience de ces handicaps. Mais en l'absence de remplaçants de qualité, il opte pour la stratégie du moindre mal. La ligne défensive dans son ensemble s'en trouve affaiblie, au point d'avoir paniqué à plusieurs reprises en seconde période contre des Islandais en net progrès. Après avoir profité d'une bévue de Basile Boli pour inscrire un but par Atli Edvalsson (86e minute), ceux-ci auraient fort bien pu égaliser. Or les attaquants espagnols ou Tchèques (très efficaces lors de la Coupe du monde en Italie) seront plus redoutables.

Plus avant, au milieu de terrain, le problème est différent. En s'obstinant à aligner un Laurent Blanc désespérant de nonchalance, Michel Platini condamne son équipe à jouer à dix. Le Montpelliérain n'est définitivement pas le joueur capable d'offrir des occasions de but à un duo Papin-Cantona désormais bien rodé.

Est-il trop tard pour faire confiance à de nouveaux arrières latéraux ? Laurent Blanc mérite-t-il toujours d'être retenu ? Des réponses à ces questions dépendront sans doute les performances à venir de l'équipe de France. Une sélection à laquelle il reste désormais à espérer des contre-performances des Espagnols et des Tchèques lorsqu'ils viendront, à leur tour, planter leurs crampons dans la « vallée des sources chaudes ».

PHILIPPE BROUSSARD

RUGBY : la succession de Jacques Fouroux

Jérôme Gallion, joker pressenti

Après avoir accepté la démission de Jacques Fouroux (*le Monde* du 5 septembre), le président de la fédération française de rugby, M. Albert Ferrasse, n'a pu résister à l'envie de donner publiquement l'identité de celui qu'il estimait le plus apte à lui succéder aux côtés de Daniel Dubroca. *« Il s'agit d'un ancien international, demi de mêlée et ancien capitaine, mais je n'arrive pas à le joindre encore car je ne peux atteindre les cimes »* a expliqué, mercredi 6 septembre, Albert Ferrasse.

Derrière les subtiles plaisanteries du président, les observateurs avertis ont reconnu l'identité de Jérôme Gallion qui effectue actuellement une randonnée dans les Alpes. Sacré meilleur joueur du monde en 1985, le Toulonnais a abandonné les terrains en 1987 pour se consacrer à son cabinet dentaire. Il devrait donner sa réponse en fin de semaine.

TENNIS : Internationaux des Etats-Unis

Ivan Lendl éliminé en quart de finale

Agé de dix-neuf ans, le joueur Américain Pete Sampras s'était juré de ne pas se laisser intimider par l'ancien numéro un du tennis mondial, Ivan Lendl, lors de leur rencontre, en quart de finale des Internationaux de tennis des Etats-Unis, mercredi 5 septembre, à Flushing-Meadow.

Le jeune garçon a tenu parole en résistant aux assauts du triple tenant du titre et en l'emportant au terme d'un match-marathon de 4 heures et 5 minutes.

Le joueur tchécoslovaque a été continuellement tenu en échec par les services foudroyants de son adversaire, qui a aligné 24 aces et 27 services gagnants. Samedi 8 septembre lors des demi-finales, Pete Sampras doit rencontrer son compatriote John McEnroe, quadruple vainqueur de l'épreuve, qui s'est facilement qualifié en trois sets face à un autre Américain, David Wheaton.

Les résultats

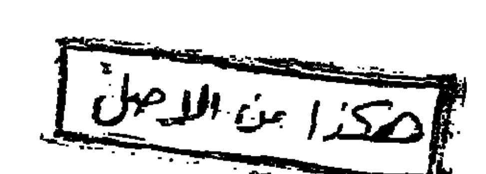
QUARTS DE FINALE

Simple messieurs

Pete Sampras, (E-U) b. Ivan Lendl (Tch., nº 3,) 6-4, 7-6, 3-6, 4-6, 6-2 ; John McEnroe (E-U) b. David Wheaton (E-U), 6-1, 6-4, 6-4.

Simple dames

Steffi Graf (RFA, nº 1) b. Jana Novotna (Tch., 12), 6-3, 6-1 ; Arantxa Sanchez-Vicario (Esp., nº 6) b. Zina Garrison (E-U,4), 6-2, 6-2.



Le Monde

SECTION C

LIVRES • IDEES

Corps Byron

Un roman époustouflant de Paul West qui met en scène les rapports orageux de Byron avec son médecin, Polidori

LE MÉDECIN DE LORD BYRON
de Paul West.
Traduit de l'anglais par Jean-Pierre Richard.
Rivages, 265 p., 120 F.

Saluons, tout d'abord – une fois n'est pas coutume, – la superbe traduction, due à Jean-Pierre Richard, de ce roman, le deuxième de Paul West qui soit publié en France, où l'auteur de *l'Homme au rat* (1) libère dans sa prose les instincts de faste, de fête, de luxe, voire de gaspillage, et tous les vertiges qui sont dans la nature d'un écrivain professant le réalisme passionnel du baroque.

Né en 1930 dans le Derbyshire – exactement dans le village de Lady Chatterley, comme il se plaît à le souligner, – et étant passé d'Oxford à Columbia University, il est devenu citoyen américain depuis son installation définitive aux Etats-Unis, où – littérature oblige – il habite Ithaca, dans l'Etat de New-York.

Professeur d'université – la leçon sur Shakespeare, de préférence au *creative writing* cher à tant de ses collègues, – critique littéraire, passionné d'astronomie et de musique – il a treize romans à son actif, et bientôt quatorze : *Women of Whitechapel*, dont les personnages sont les victimes de Jack l'Eventreur. On porte également à son crédit un journal intime, et de nombreux essais consacrés à Beckett, Virginia Woolf, Gombrowicz, Calvino, Nabokov et, parmi les romanciers sud-américains, que son cœur privilégie, Cortazar et Carpentier.

Cosmopolite par nature, Faulkner aussi bien que les écrivains français et les poètes italiens – Ungaretti, Montale, – ont nourri l'adolescence de Paul West, cet anglophone professionnel dont les sources d'inspiration sont inévitablement anglaises, sa savoureuse érudition convenant sans doute mieux, au demeurant, aux lecteurs européens qu'à ses compatriotes d'adoption.


EXPLORER/MARY EVANS PICTURE LIBRARY
Byron à vingt-six ans.

Aussi ne sera-t-on pas étonné que West reprenne ici à son compte les rapports orageux qu'entretinrent Lord Byron et son médecin adolescent, J.W. Polidori, pendant ce voyage qu'ils entreprirent lorsque, en 1816, s'étant vanté d'un inceste avec sa demi-sœur pour mieux se libérer de son épouse, le poète fut mis au ban de l'aristocratie et se trouva obligé de quitter son pays.

Ce n'est certes pas la première fois que le sujet tente un romancier. Pour ne parler que des cas les plus récents, le curieux couple traverse, un moment, *l'Enlèvement de Vénus*, de l'Italien Giancarlo Marmori (2), tandis que dans *Bravoure* (3), d'Emmanuel Carrère, Polidori est le narrateur qui évoque les soirées où, dans la célèbre villa Diodati, sur le bord du lac de Genève, Byron et ses amis Percy et Mary Shelley ne parlaient que galvanisme, réanimation de cadavres, rivalisant dans la lecture de contes d'horreur qui mettaient la compagnie en transe.

Ces mêmes épisodes qui s'étaient déroulés dans la villa que Milton, déjà, avait habitée, sont remis en scène par Paul West, mais la vision qui en résulte diffère en tout point de celle de ses devanciers. Car, si grandiose que soit la recréation de la figure de Byron – tel l'un de ces insectes mélodramatiques qui ne peuvent s'empêcher, en faisant l'amour, de dévorer leur partenaire, – c'est bel et bien Polidori qui tient la vedette.

Byron, que Gœthe comparait à Shakespeare, tout en observant que, grand lorsqu'il chante, il n'est qu'un enfant lorsqu'il réfléchit, apparaît, au vingtième siècle – un peu comme D'Annunzio, – comme un auteur dont il n'est plus, ou pas encore, de bon ton de dire du bien.

Polidori, lui, un pied dans la légende et le reste dans l'oubli, s'est si bien accroché aux basques du *Chevalier Harold* qu'il a réussi à monter sur le radeau de l'histoire littéraire, sinon de la littérature. Au moment où, frais diplômé de médecine, il se décide à devenir le médecin de Byron, il a dix-neuf ans – et, dans la poche, 500 guinées que l'éditeur du poète lui a remises afin qu'il consigne, au jour le jour, les faits et les méfaits de monseigneur.

Fasciné par son patron au point d'en être idéalement amoureux, il cède une fois au poète qui, ne détestant guère les personnes de son sexe, s'est à son tour entiché de lui. Mais, sa nature indécise l'empêchant par la suite d'accepter ses assauts, il ne se trouve pas moins dans l'obligation d'assister aux débauches du maître, soi-disant pour examiner l'énorme sexe endolori après chaque saillie.

Vite rebuté et médecin en accord avec son époque – moins enclin à maintenir en vie les malades qu'à dénicher le mystère de leur âme dans leurs entrailles, – Polidori en vient à rêver d'ouvrir le corps du poète, de jouer avec sa cervelle dans le creux de sa main, de procéder à diverses amputations. Pour le principal, *« celle du membre, des couilles, du pied-bot, du cœur lui-même »*, et de laisser, à l'aide du bistouri, ses parties tellement à vif *« que Monseigneur demanderait poliment aux morues de leur donner leur huile »*.

Cependant, il n'aime que cet homme, qui est trop d'hommes en un seul et qui *« voudrait jouir de sa jouissance elle-même, dans* (on) *ne sait quelle prairie métaphysique de l'esprit »*. Ainsi, coûte que coûte, essaye-t-il de l'imiter en tout, fréquentant les salons les plus huppés de Genève, couchant avec des femmes mariées, s'amourachant d'une prostituée, allant même, face aux montagnes, à éprouver ce sentiment de la nature que l'on ignorait avant les romantiques.

Hector Bianciotti

Lire la suite page 22

(1) Albin Michel, 1987.
(2) L'Herne, 1988.
(3) POL, 1984.

Le rêve insulaire de Frédéric Vitoux

Quand l'île Saint-Louis décide de tourner le dos à l'Histoire

SÉRÉNISSIME
de Frédéric Vitoux.
Seuil, 262 p., 89 F.

Il est des jours, il est des moments de lassitude où l'on voudrait ne plus appartenir à l'Histoire, où l'on couperait bien tous les ponts qui, reliant à elle, mènent au théâtre sur lequel se joue son drame permanent et collectif. Le retrait, l'isolement, s'ils ne sont guère héroïques, restent des actes de résistance. Résistance passive, assurément insuffisante, et donc coupable, au regard de ce drame. Résistance individuelle, résistance de classe ou de caste, tentation aristocratique, prémices de toutes les décadences, de quelques lâchetés ou démissions...

Le dernier livre de Frédéric Vitoux, *Sérénissime*, est le songe romanesque d'un tel retrait, le rêve d'une résistance qui doit plus à l'innocence bienheureuse qu'à la culpabilité dont nous parlions.

Sur les cartes surchargées de guerres et de larmes, la géographie a toujours dessiné, maintenu, des enclaves de paix sereine et d'opulent bonheur. Plus artificiel que naturel, ce bonheur n'en alimente pas moins l'imagination et le désir. La sérénissime République de Venise fut, avec ce qu'il faut de cynisme et de violence, l'un de ces espaces de prospérité longtemps préservé du malheur commun. Le modèle était tentant...

Même urbaine, l'insularité trace les limites d'un dedans et d'un dehors, signale une séparation. Même reliée par des ponts, entre les deux bras d'un fleuve en majesté, une île reste une île ! Mai 1935, l'île Saint-Louis donc, au cœur de Paris, avec ses commerces, ses cafés, son clocher et ses habitants ; petit village à l'abri de ses frontières naturelles, à l'écart du continent – la distance, après tout, est aussi affaire d'imagination !

Cependant, pas plus qu'une ligne dessinée sur le sable, la Seine ne peut empêcher les bruits et grondements immédiats de l'actualité de parvenir jusqu'aux oreilles des îliens – juste un peu assourdis peut-être... L'Italie mussolinienne part à la conquête de l'Ethiopie ; Hitler fait adopter ses lois antisémites et s'apprête à réoccuper la Rhénanie ; en France, la gauche et le Front populaire, avec Léon Blum – un habitant de l'île – se préparent à gouverner ; plus généreux qu'efficace, l'antifascisme ne mesure pas bien la montée du péril... Quatre habitants de ce territoire protégé, que n'ont pas encore quadrillé les promoteurs, agents immobiliers et autres spéculateurs, décident de *« jouer pour eux seuls la petite musique invraisemblable des îles oubliées à l'écart des siècles et des navigateurs »*. Ils ne veulent pas *« infléchir l'Histoire »*, seulement *« lui tourner le dos »*.

Il y a là Maurice, l'artisan imprimeur qui actionne une presse à bras au fond de son atelier du quai d'Anjou et fabrique des livres pour bibliophiles tout en remuant des idées socialistes ; Yvonne, libraire à l'enseigne de L'Encrier, rue des Deux-Ponts, belle *« crayeuse, fine et monumentale à la fois »*, comme une *« falaise »* ; Louis, quai de Béthune, étudiant à l'Ecole du Louvre, qui prépare une thèse sur le sculpteur Canova ; Adolphe enfin, le maurassien, dont le salon du quai de Bourbon s'orne de tableaux de Jacques-Emile Blanche, de Béraud ou d'Helleu.

Patrick Kéchichian

Lire la suite page 19

EN VITRINE

CORRESPONDANCE

L'amour par-delà la mort

Ce livre est précieux. Il contient des trésors. Sans emphase. s'appuyant sur des lettres, sur ses souvenirs, sur son journal, Robert Rochefort laisse apercevoir ce qu'a été la vie et l'amour d'un couple jusqu'à la maladie et la mort de la bien-aimée.

Qu'on ne s'attende pas à des indiscrétions ! Une bonne moitié du livre est tirée des lettres de Françoise, jeune fille, jeune femme, épouse : le lecteur est pris dans un tourbillon, fraîcheur, lumière, confiance, émerveillement.

L'autre partie du livre, la *Lettre à Françoise*, est une méditation sur les années inoubliables, jusqu'au jour où une maladie mortelle a tout détruit.

Ce qui a commencé dans la joie et l'amour s'achève dans l'épreuve et la mort. D'un côté, l'élan, la fraîcheur, l'amour pur ; de l'autre, la maladie, la mort, mais aussi l'amour blessé mais toujours vivant. *« Je me sens devant toi, Françoise, comme un enfant qui a mal, que l'on cherche à consoler et qui, déjà, malgré lui, sourit à travers ses larmes. »*

Certains se demanderont comment des choses si hautes est si secrètes peuvent faire l'objet d'un livre. A quoi l'on peut répondre que dans aucune des deux parties du livre ne figure la moindre indiscrétion, aucun détail inutile. Ce qu'on découvre dans ce livre, c'est comme le reflet d'une lumière que la mort n'a pas éteinte, l'expérience d'un amour que rien n'a pu ternir ni amoindrir. *« Je te porte partout dans mon cœur... Présente dans ce que je vois, ce que je ressens, tu es en moi comme une musique qui parle du ciel. »*

Comme l'écrit Jacques de Bourbon-Busset dans son introduction : *« Rien n'est plus beau qu'une femme qui aime et va au bout de son amour. C'est ce que fait Françoise dans ces lettres. Elle y montre l'alliance* d'animus et anima, *de l'esprit et du cœur, alliance où l'esprit éclaire le cœur, où le cœur anime l'esprit. »*

Jean Laloy
de l'Institut

► **Les lettres de Françoise** *de Robert Rochefort. Ed. Beauchesne*, 169 P., 60 F.

POESIE

Jean-Jacques Viton, poète en mouvement

Pour Jean-Jacques Viton, écrire un poème, mettre en poème un objet, un souvenir, un *« épisode »*, c'est, dans le même instant, les mettre en activité, en mouvement. La poésie devient alors ce vecteur qui anime son objet d'une vie inédite, révèle en lui une part rythmique inconnue ou inaperçue. Les lieux même – prairie, maison... – n'échappent pas à ce principe actif, à l'instinct dynamique du poète qui, au seuil des *Episodes* rassemblés dans son dernier recueil, prévient qu'il écrit *« comme courait Zatopek* (...) *n'entendant plus rien, cherchant tout, ne vivant que de la piste à finir »*.

A la différence de son précédent livre – *Décollage* (POL,1986) – Jean-Jacques Viton, qui anime avec Liliane Giraudon la revue *Banana Split*, ne s'en tient pas ici aux seuls poèmes narratifs longs. Brisée, fragmentée, la période suit le tracé d'un *« imagerie mouvante »*. La narration se fait rythme, l'image corps en mouvement.

Séduit, entraîné, le lecteur se laisse prendre à la vivacité qui caractérise la poésie de J.-J. Viton. Il peut bien brûler quelques étapes, le rythme demeure. Cette vivacité, elle est également mise en œuvre dans un autre livre, *Galas*. De l'aventure aérospatiale – celle des premiers aérostats – à la vie des insectes, c'est encore un monde en mouvement perpétuel que décrit Viton. Mouvement que la mort elle-même est impuissante à interrompre.

P. Ke.

► **Episodes**, *de Jean-Jacques Viton, POL, 144p., 72F.*

► **Galas**, *de Jean-Jacques Viton, André Dimanche Editeur, 82p., 85 FF.*

ROMAN

L'enfant et la juive

1943. Il a dix ans et habite Nantes. Elle a trente-quatre ans et y arrive. Elle s'appelle Régine Gurfinkiel et la première image qu'en a l'enfant lui vient du succint portrait qu'en fait sa mère : c'est *« une intellectuelle (...) incapable de faire la vaisselle »*. Dans un monde qui explose, le mot étrange et l'incapacité frappent plus l'enfant que les drames qui ont conduit Régine de son Varsovie natal à ce coin de Bretagne, mais l'enfant devenu homme – son esprit point délivré pour autant des faits qui nourrirent son imaginaire de gamin – cherche à en savoir plus.

Remontant le chemin de la fascinante étrangère, chemin jalonné de persécutions, de traques et de morts (son amant fusillé, sa famille exterminée à Treblinka), il est entraîné par le souvenir de deux vies qui parfois se croisent, celle d'une enfance malgré tout extérieure aux événements et celle d'une militante qui se jure, à seize ans, *« de consacrer toute sa vie à la défense du prolétariat »*, vivra la guerre en résistance comme on vit en religion et découvrira, la paix venue, qu'une terreur est une terreur, que sa teinte soit brune ou rouge.

Avec *les Etats provisoires* (POL), Paul-Louis Rossi demandait à des légendes de graver nos mémoires et de reconstituer nos identités. La démarche est ici la même, mais la légende a fait place à la réalité. En mêlant, dans une parfaite construction, les images d'une enfance et la vie d'une femme qui ne peut s'achever que dans le désespoir, l'auteur ne propose pas un recueil de souvenirs. En nous montrant, par le regard de l'enfant qu'il fut, les conséquences de la haine, le narrateur donne à son récit une émotion qui, insensiblement, mais avec quelle efficacité, marque le lecteur, et la figure de Régine est de celle qui ne doivent pas nous quitter.

P.-R. L.

► **Régine**, *de Paul-Louis Rossi*, Julliard, 200 p, *75 F.*

□ **Rencontre avec Maurice Nadeau.** – A l'occasion de la parution du livre *Grâces leur soient rendues* (Albin Michel), la Maison des écrivains organise une rencontre avec Maurice Nadeau, débat animé par Bernard Pingaud, le lundi 10 septembre 1990 à 18 h 30, 53, rue de Verneuil, 75007 Paris.

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

Laurent le magnifique


DESPATIN/GOBELI

LE MIROIR AUX TIROIRS
de Jacques Laurent.
Grasset, 332 p., 110 F.

C'EST peut-être en pensant à la formule désormais classique que Stendhal – son cher Stendhal – attribue à Saint-Réal en exergue d'un chapitre de son roman *le Rouge et le Noir*, à savoir qu'un roman est un miroir que l'on promène le long d'un chemin, que Jacques Laurent a choisi le premier élément de son titre fraîchement imprimé : *le Miroir aux tiroirs*. Le deuxième morceau est sans doute une allusion à l'expression courante de « roman à tiroirs ». Il y en a qui nécessitent des clés pour que soit déchiffré le réel qu'ils reflètent, d'autres qui ont des tiroirs qu'on n'a d'ailleurs même pas besoin de tirer , ce sont plutôt des portes qui s'ouvrent toutes seules, des toboggans où le lecteur glisse successivement au gré du romancier.

Comme quoi, avec ce bricolage sur les métaphores du roman, on peut très bien fabriquer un titre impossible, à peine prononçable et sur lequel on trébuche. Pourquoi pas l'inverse, le tiroir aux miroirs, après tout ? L'un dans l'autre cela revient au même. Ce qui n'empêche pas de lire un excellent roman.

Il commence très bien, par trois bonheurs quasi simultanés qui arrivent au héros, si peu héros, de Jacques Laurent, un brave garçon qui traverse avec une légère inquiétude sa quarante-deuxième année, si cruciale chez l'homme, et répond au nom de Jean Brusse. Orphelin (père mort en 1944, mère tuée en Indochine), il a été élevé par sa sœur aînée, Eugénie, qui l'a couvé, surprotégé. Premier bonheur, Eugénie, dentiste, épouse un autre dentiste et va vivre à Limoges. Deuxième joie, sa femme, Jeanne, dentiste aussi, avec laquelle il a failli avoir un enfant – fausse alerte – le quitte. Sa chef hiérarchique, sa patronne, la tyrannique Edith Hallein, démissionne.

UN beau personnage, cette Mme Hallein, qui va se révéler, au fil de l'histoire, de plus en plus complexe. Elle est directrice de l'Institut Sainte-Beuve, sis rue La Bruyère, entièrement consacré à la mémoire du maître critique, un havre de paix précieuse et un panier de crabes sadiques, comme tous les placards dorés. Jean a obtenu par piston – en l'occurrence le président Balantin – d'être sous-directeur du mausolée, gardien des manuscrits et souvenirs personnels du saint patron d'une profession trop décriée. Un beau soir, cette directrice redoutée convie Jean à un dîner dans son hôtel particulier. Une fois les autres invités partis, dont une jolie Sibylle, Mme Hallein retient Jean, le mène dans son boudoir et commence sa confidence : premier tiroir.

C'est l'histoire d'une jeune fille pour qui tout allait bien jusqu'à ce qu'on s'aperçoive qu'un mal étrange l'a gagnée : une franchise dévastatrice. Elle ne pouvait se retenir de dire tout haut ce que l'on pense tout naturellement et que l'on tait par courtoisie. Examinée par deux psychiatres, elle est considérée comme atteinte de sinécérite, variété aiguë de la sincérité, dont Laurent nous apprend gentiment que l'étymologie se rapporte au miel pur, garanti sans cire, *sine cera* en latin.

Une sincérité totale rendrait la vie en société insupportable, on n'en doute pas, et c'est en assistant à un congrès sur la sinécéritologie à Upsal que Mme Hallein découvre le remède qui lui convient : la traduction, le passage par une langue étrangère, qui retarde l'expression trop vive de la pensée. Depuis, elle vit sur la défensive, méfiante à l'égard du genre humain, comme Jean a pu en faire l'expérience sous sa férule. Fin provisoire de la confidence.

Jean retourne au Café des Vétérans retrouver son vieux copain David et, au milieu des gaz lacrymogènes que l'on balance par habitude, pour maintenir une ambiance mai 68 (période que Jacques Laurent ne porte pas dans son cœur, à l'évidence), rencontre la belle Sibylle avec laquelle il a dîné un peu plus tôt. Comme Mme Hallein, Sibylle prend les devants avec lui, s'invite chez lui pour un dernier verre de Marie Brizard.

C'EST ainsi, Jean Brusse, ce solitaire un peu triste, plaît aux femmes depuis toujours. Sa disponibilité, son air d'enfant débauché lui assurent des succès sans qu'il ait à se donner trop de mal. Si l'on doute que Jean soit le sosie de l'auteur, cueillons simplement ce petit portrait : *« Jean conservait une dégaine d'adolescent et, avec des yeux battus à l'iris mauve, une petite bouche lourde plutôt boudeuse, mais prête à s'éclairer, un nez de soubrette dessiné d'un seul trait, il offrait un visage agréable qui séduisait d'autant plus vite que le timbre de la voix, tout grave qu'il fût, souriait aussi. »* Bref, c'est notre académicien tout craché, avec ses cigarettes à la douzaine et ses whiskies au milieu de la nuit.

Donc, Sibylle s'installe confortablement près de notre homme, et lui raconte – deuxième tiroir – son histoire. C'est la plus intéressante de toutes celles qui vont s'entrecroisant dans ce livre plus touffu qu'il n'en a l'air et plus riche qu'il ne paraît copieux. Sibylle était étudiante à Périgueux et avait pour habitude de tricher en cours de philosophie, de découvrir à l'avance les sujets de composition et de se munir d'anti-sèches.

Mlle Pinson, son professeur, qu'elle admirait et voulait charmer, s'en étant avisée, lui avait laissé le choix entre un renvoi immédiat ou un châtiment corporel. Bien sûr, Sibylle avait choisi la fessée, pas si bête, et accepté, comme l'exigeait Mlle Pinson, de tenir avant, pendant et après le châtiment annoncé, un journal de ses pensées graves ou légères. Mlle Pinson ne pouvait deviner que, bien plus que la fessée, exquise certes, accordée dans le calme d'un pavillon, avant le thé, d'une main alerte, le plaisir et la douleur les plus durables viendraient à Sibylle de cette absurde passion de tenir un journal plusieurs fois par jour, de toujours vouloir noter l'ineffable, substituer l'écriture de sa vie à la vie elle-même.

Sibylle se vengera plus tard de sa maîtresse qui avouera : *« J'ai joué avec le feu, mais en me servant de tes mains. »* Après quoi, devenue un peu lesbienne, à temps partiel, Sibylle fera la connaissance de Mme Hallein, qui l'hébergera sans contrepartie, pour le plaisir des yeux. Fin (momentanée) du tiroir Sibylle, nous retrouvons l'auteur dans une île grecque où il rencontre une Jehanne très appétissante et belle, dont nous n'allons pas tarder, bien sûr, à fouiller le tiroir sans vergogne.

ON sait que, dans son essai sur l'art du roman, *Roman du roman* (1), Jacques Laurent a reconnu sa dette et son amour pour Alexandre Dumas et Lesage. Capable de mettre en œuvre les recettes les plus efficaces du roman feuilleton sous le nom de Cecil Saint-Laurent, avec une fécondité, une impudence qui lui valurent quelque fortune, dilapidée avec goût, Jacques Laurent sait en jouer aussi posément et nous faire jouir de cet incident délicieux où un personnage de roman nous tire par la manche, nous fait signe de nous asseoir, de prendre un doigt de son cordial, s'éclaircit la voix et nous annonce le récit de sa vie. C'est ainsi que Jean avoue son penchant pour les multiples parenthèses dont *Gil Blas* est truffé, à l'image de ce livre où les tiroirs se dédoublent et communiquent entre eux.

La Jehanne de l'île grecque est étrangement persuadée d'avoir été un cerveau de quadragénaire mâle, dans un bocal, avant d'être greffé bêtement sur ce corps dodu de fille, dont elle n'aime pas l'usage. Par elle, on approche un professeur homosexuel qui raconte, à son tour, comment il a appris à guérir de sa mélancolie...

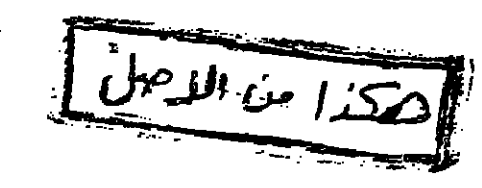
Il pourrait y avoir des contes et des tiroirs à n'en plus finir, *ad libitum*, selon le désir de l'auteur, qui finit par se tasser un peu. On n'évite pas toujours les blagues depuis longtemps périmées (d'une femme à son mari besogneux : *« Entrez ou sortez, mais cessez ce va-et-vient fastidieux »* ; à un homme qui vient de perdre sa sœur de la grippe : *« Ne t'inquiète pas, une grippe ce n'est pas bien méchant »*), des développements trop bavards, dont on peut croire qu'ils ont été dictés plutôt qu'écrits, sur la vieillesse et la mort, qui ne brillent pas forcément par leur nouveauté ni par leur acuité.

ON n'entend pas très bien ces conversations entre Jean et Sibylle sur les mérites comparés de Molière et de Mallarmé. On a l'impression que le sujet intéresse Laurent et qu'il le met dans la bouche de ses personnages sans aucun souci de respecter leur caractère particulier. Si bien que tous deux ainsi que l'auteur parlent de la même voix et meublent leurs propos de citations classiques empruntées à Saint-Evremond, Pascal, Maine de Biran, ce qui fait riche et ne coûte rien. Mais Jacques Laurent est trop gentil pour être pédant, trop amusé pour être prétentieux, s'il montre ses trésors, c'est pour les partager, émerveillé le premier. Non pas fanfaron, simplement magnifique.

Fidèle à son histoire fantasque et décousue, Laurent s'offre même un happy end sur fond de révélation tragique et médaille-de-ma-mère dans la grande tradition. C'est très bien ainsi, après tout. On s'est beaucoup ennuyé dans le roman français pendant quelques décennies. Qu'un funambule aussi aguerri que Jacques Laurent nous rappelle que ce genre élastique et increvable supporte tout, permet tout, pourvu que l'on sache danser sur le fil avec audace et désinvolture, c'est une des plus précieuses leçons, une des meilleures nouvelles de l'année.

---

(1) Gallimard, 1978.



LA RENTRÉE ROMANESQUE

Mordillat et la loi de la pesanteur

Quand la réalité la plus âpre, la plus violente, devient source de poésie

L'ATTRACTION UNIVERSELLE
de Gérard Mordillat.
Calmann-Lévy, 288 p., 100 F.

« Tous les corps matériels s'attirent mutuellement en raison directe de leur masse et en raison inverse du carré de la distance. » C'est la loi de l'attraction universelle. Elle s'applique, nous dit Gérard Mordillat, aux êtres humains, au corps social, aux vies individuelles. Mais comme il nous coûterait peut-être trop de le reconnaître, nous préférons camoufler cette loi sous le nom de destin, de pas-de-chance, de fatalité. On n'échappe pas à l'attraction universelle, on ne vole pas de ses propres ailes, on ne se désenglue pas du terrain où la vie vous a fixé, sauf par le rêve, par la folie ou par la mort.

C'est dire que *l'Attraction universelle* est un roman d'essence tragique : la liberté n'y existe que comme l'illusion qui vous fait accomplir ce qui était nécessaire. Unité de lieu : le décor sinistre d'un petit pavillon meublé, planté sur le désert accablant d'une zone industrielle, à quelques kilomètres d'une mer qui pourrait être une échappée, une chance de fraîcheur et d'oubli mais qui se révèle n'être qu'un égout, un déversoir où viennent patauger les laissés-pour-compte de la société : les pauvres, les Arabes. C'est là que vivent Ppa, Mman et Bijou, leur petit garçon.

Ppa et Mman ont quitté le Nord, ses brumes, l'enfermement de ses cités ouvrières. Ils ont récupéré Bijou qu'ils avaient mis en nourrice dès sa naissance afin de se fabriquer enfin une vraie vie de famille, harmonieuse, heureuse sous le soleil. Ils ont, semble-t-il, tout pour réussir leur pari. Ppa a un bon travail à la raffinerie proche, Mman a une maison et des voisins-propriétaires à qui l'on ne peut guère reprocher que leur trop grande sollicitude. Bijou a la mer, les livres dans lesquels il se plonge lorsque la réalité lui semble trop pesante – souvent, – et un copain, Moselle, qui a le don de parler aux oiseaux.

Pourtant, en quelques semaines, cette course au bonheur va se muer en drame, plonger dans le sordide, l'abject, la destruction, la folie ; non pas en raison d'incidents fortuits, d'agressions extérieures, mais de par les lois implacables de l'attraction universelle qui vous replongent dans votre condition d'êtres matériels dès que vous essayez de lever le nez pour en sortir, pour espérer, pour rêver d'une autre vie. On ne tire pas de trait, on ne repart jamais de zéro. Tout, aurait dit Marx, vous aliène et pourrit même votre volonté d'être autre : vos origines sociales, votre éducation, vos parents, votre passé, vos blessures. Tenter de voler lorsqu'on n'est pas oiseau, c'est se condamner à se fracasser.

Il y a donc, dans *l'Attraction universelle*, une part romanesque qui appartient à la veine sociale, réaliste, voire vériste. Pour dire la pesanteur physique et morale qui écrase les êtres, Mordillat n'hésite pas à manier les mots et les images les plus violents, les plus répugnants. Il se meut dans la laideur, dans la médiocrité étouffante, dans l'horreur des secrets fétides avec un regard dont l'acuité serait insupportable s'il ne s'y mêlait pas une profonde pitié et le sentiment d'une rage impuissante.

Mais sans doute son roman n'échapperait-il pas, lui aussi, à l'attraction universelle, sans doute demeurerait-il au ras du sol, dans cette fange dans laquelle il plonge les yeux ouverts, si, sur l'autre versant, la réalité ainsi décrite n'était aussi source de poésie.

Le regard de l'enfance

Certes, la poésie de Mordillat n'a rien de bucolique. A d'autres le soin de chanter la vie en rose, la fraîcheur des sources ou les exaltations de l'amour. S'ils avaient l'intention d'entonner de tels chants, les personnages de *l'Attraction universelle* en seraient vite empêchés par un sanglot au fond de la gorge. La poésie de Mordillat est âpre, douloureuse. Elle ne naît pas de l'illusion d'échapper à la réalité mais dans le mouvement, de l'excéder, d'en recueillir le fiel et l'amertume pour en faire la matière même de l'imaginaire. C'est une poésie qui doit tout au regard de l'enfance.

L'enfant est le père de l'homme. A partir de ce paradoxe, le roman contemporain nous abreuve d'enfances en tout genre, naïves ou perverses, édéniques ou bousculées. Si les enfants de Mordillat – le Walter de *A quoi pense Walter ?*, son précédent roman, le petit garçon de son dernier film, *Cher Frangin*, ou le Bijou de *l'Attraction universelle* – ne ressemblent à aucun autre, s'ils pèsent d'une si forte présence, s'ils font paraître, par comparaison, bien des portraits d'enfants archétypiques, fabriqués, reconstruits, bref : convenus, ce n'est pas tant que l'écrivain sait, comme personne, capter leur langage, recueillir leur rire, sentir leurs angoisses. C'est moins question de style que conception de l'existence : les enfants connaissent, spontanément, les rigueurs de l'attraction universelle.

Ils savent, de tout leur être, la pesanteur écrasante du monde, la nécessité inexorable et cruelle du réel, la fatalité des déterminismes sociaux, la tyrannie des besoins. S'ils jouent, s'ils inventent, s'ils font mine, si, comme Bijou, ils cherchent à se construire un nid, un refuge, dans la lecture, ce n'est pas par ignorance de la vie, mais au contraire par science. Ppa et Mman, au contraire, ont désappris ce savoir. Ils ne font plus la différence entre l'endroit des choses et leur envers. Ils mélangent l'amour et les jeux de l'amour, leurs mensonges avec la vérité, leur rêve de bonheur avec le possible. Ils imaginent leurs vies brisées, sacrifiées, détruites par les autres parce qu'ils ne cessent de confondre leur existence et leur histoire, leur vie et le récit qu'ils s'en font.

La puissance de *l'Attraction universelle*, sa vérité dramatique, la manière dont le livre frappe de plein fouet le lecteur et continue, très longtemps et très profondément, à résonner en lui, tiennent à l'imbrication permanente des deux points de vue, des deux modes de discours. Imbrication périlleuse : à forcer sur une note, on risque le mélo horrifique à la Queffélec ; à forcer sur l'autre, une nouvelle mythologie de l'enfance, tout aussi déréalisante. Miraculeusement, Mordillat se tient sur la crête, distribuant d'un même mouvement l'abjection et la pureté, le réel et la poésie, l'attraction universelle et le moyen de voler – fût-ce en y laissant des plumes.

Pierre Lepape

DEBUTS

Pente fatale

L'IMMEUBLE
de Caroline Tiné.
Albin Michel, 204 p. 85 F.

Il y a deux manières au moins d'aborder littérairement la folie : la mimer ou la décrire ; épouser le délire ou froidement s'en détacher. Caroline Tiné, dans *l'Immeuble*, adopte ce second mode. Elle le pousse même à une troublante extrémité...

Une jeune femme, Ingrid Gnoti, s'installe dans la loge de gardienne d'un petit immeuble bourgeois parisien. Dans les étages, un colonel cacochyme, entouré de deux vieilles demoiselles doucement séniles, trois sœurs assez peu tchékoviennes..., l'environnement est des plus délétères. Ingrid vient de loin : de la mort tragique – un meurtre suivi d'un suicide – de ses parents, lorsqu'elle avait deux ans. Cette loge est son point d'arrivée, l'hypothèse dernière d'une existence refusée.

Ce qui aurait pu être un refuge devient l'espace d'une confrontation avec cette mort, ce malheur de l'origine.

Le roman de Caroline Tiné est le récit, la description plus que l'explication, de cette catastrophe intime. Description froide, détachée, dans laquelle la narratrice se penche sur elle-même, comme un clinicien se pencherait sur son patient. Que l'auteur parvienne, en dessinant avec rigueur la pente fatale que suit son personnage, à convaincre le lecteur de ce que ce destin a d'absolument inéluctable n'est pas le moindre de ses mérites.

P. Ke.

Berlin de fin du monde

BERLIN, DERNIÈRE
de Kits Hilaire.
Flammarion, collection « Rue Racine ».
168 p., 65 F.

Kreuzberg, c'est – c'était – le lieu de l'utopie. Un quartier de Berlin-Ouest, contre le mur, *« une sorte de poche, un ghetto »* où se retrouvaient, de squats en immeubles délabrés habités par des immigrés turcs, des enfants perdus : de ceux qui refusent d'affronter la vie et qui, comme le dit Kits Hilaire dans son prologue, attendent *« un ailleurs supportable (...) La fin de l'homme, la fin de la terre, du vert et du bleu, de la loi du plus fort, de marche ou crève, des cultures vivrières ».*

A Kreuzberg, on vivait sans le savoir dans un conformisme total. Les femmes surveillaient « leurs » hommes, tout en parlant de liberté, en proclamant : *« A Berlin tu peux te promener à poil, une plume dans le cul à quatre heures du matin, peinte en bleu même si tu veux, tous les gens s'en foutent (...) c'est la paix et la tranquillité. »* Tout cela sous la protection du mur, que l'on croyait *« éternel »*.

Mais, le 9 novembre 1989, la réalité a fait irruption dans Kreuzberg. Le mur est « tombé » et il a bien fallu regarder le monde. *« Kreuzberg maintenant est projeté au centre de Berlin unifiée. Il ne peut y avoir de ghetto au centre. Berlin ne veut ni de nous ni des Turcs pour le centre. »*

C'est la chronique de cette « fin de monde » qu'a tenue, d'une écriture rapide, sans fioritures, Kits Hilaire, une musicienne vivant depuis cinq ans à Berlin. Dans ce premier roman *Berlin, dernière*, elle dit *« la destruction de Kreuzberg, le passage obligatoire à l'âge adulte, aux lois de la nature ».* Grâce à ce livre, elle va peut-être, elle, à vingt-sept ans, réussir ce passage, sortir de l'enfance prolongée du ghetto, sorte de cocon glauque.

Jo. S.

Frédéric Beigbeder, ricaneur patenté

MÉMOIRES D'UN JEUNE HOMME DÉRANGÉ
de Frédéric Beigbeder.
La Table Ronde, 150 p., 75 F.

Le roman le plus snob de la rentrée ? N'hésitez pas : ce sont les *Mémoires d'un jeune homme dérangé*, prestement enlevés par un godelureau éthylique, nihiliste et sarcastique, Frédéric Beigbeder, chroniqueur à *Globe* et à *Glamour*. Dans le genre hyper-codé, de Baudrillard à Cioran, de la bostella schopenhauérienne aux vieux hits de James Brown, et hyperdéconnant, il est difficile de faire mieux, ou pire, diront les esprits chagrins.

Dans un style à la fois lapidaire et lacunaire, Frédéric Beigbeder joue l'inusable ritournelle *Boy meets girl* avec une désinvolture si affichée et un art du ricanement si affirmé qu'on ne s'avance guère en lui prédisant un bel avenir. On veut croire par ailleurs qu'il aura à cœur de démentir cette prophétie en bousillant ses dons pour rester fidèle à l'excellent principe qu'il énonce dans son roman : *« Quiconque n'est pas régulièrement la risée des foules ne mérite pas d'être considéré comme un être humain. Je dirais même plus : le seul moyen de savoir qu'on existe est de se rendre grotesque. C'est le cogito de l'homme moderne.* Ridiculo ergo sum. »

Roland Jaccard

La résurrection sentimentale

Sans pathos, sans mièvrerie, l'histoire d'un enfant et d'une vieille femme

L'AIMÉ
d'Axel Gauvin
Le Seuil, 250 p., 89 F.

Axel Gauvin est réunionnais, il écrit en français et en créole – entre autres *Du créole opprimé au créole libéré* (L'Harmattan) –, et son roman se situe dans l'île où pour dire *« Qu'est-ce qui t'arrive, mon petit ? »* on dit *« Kossa i ariv aon, mounoir ? »* Pour autant, dans un décor qui incite à la description pittoresque, à laquelle l'auteur ne cède pas, ce qui arrive au petit Aimé n'a rien d'exotique. Cette très belle histoire pourrait être dans n'importe quel lieu du monde. Il n'y a pas d'endroit privilégié pour situer un roman d'amour, et celui-ci est de ceux qui émeuvent sans qu'il soit besoin d'artifice.


D.R.
Axel Gauvin

Quand, un soir de cyclone, un taxi s'arrête devant la maison de Margrite, la vie prend un nouveau visage pour cette vieille femme – *« un peu de pessimisme sous l'ironie »* – qui ne souhaite plus rien que d'être emportée pas le vent et disparaître. C'est que le cyclone n'apporte par la mort, mais la vie, sous la forme d'un orphelin de onze ans, son petit-fils. Plus exactement, pour elle, le fils de son fils. Il est physiquement dans un état lamentable, mourant, et son esprit ne va guère mieux, peuplé des cauchemars nés de l'existence qu'il a connue.

Pour Ptit-mé, la vie se résume à dedans et dehors. *« Dedans est ouvert, dehors se ferme. »* Et commence l'histoire d'un amour qui est aussi celle d'une naissance. Là est le plus fort du roman. Car, pour touchant qu'il soit, le sentiment de Margrite pour son Ptit-mé n'est jamais que celui d'une grand-mère, banal et normal. Mais ce *« petit bout de personne humaine »* – tout ce qui lui vient et reste d'un fils avec lequel elle n'avait pas les relations de tendresse qu'elle aurait voulues – est aussi un être abandonné, presque un enfant sauvage. Il convient de le rendre à la vie, et mieux encore, de la lui révéler.

La sonorité des mots

Réduite à cette seule complicité enfant-vieille, l'histoire du Ptit-mé serait déjà un beau roman au sujet original. Axel Gauvin nous donne davantage. Dans le fond et la forme. Autour du couple gravitent des personnages qui sont loin d'être des faire-valoir et que domine Grand-Père. Plus qu'une figure haute en couleur – il appelle son champ *« Stalingrad »* parce que Margrite *« en retourne fatiguée comme un Allemand du front de l'Est »* et apprend à lire à Ptit-mé dans *la Calotte* en lui donnant en exemple Russes et Chinois qui chassent les curés, – Grand-Père rassemble en lui seul le caractère et la pensée des vieux Réunionnais allergiques à tout ce qui n'est pas leur civilisation et qui penchent à gauche parce que c'est un moyen d'être anarchiste.

Toute cette tendresse, cet humour, ce regard sans didactisme sur une société, le romancier les traduit dans un style chatoyant que sert, justement dosée, la sonorité des mots, et c'est un vrai plaisir de lecture. Dans ce roman, un homme ne meurt pas, il se *« casse l'arbre de vie »* et quant Ptit-mé fait ses premiers pas de convalescent, ses jambes sont des *« hampes maigres de fleurs de canne, et qui tremblent comme tremble herbe-la-misère au vent »*. Sans pathos, sans la mièvrerie ou la vulgarité des « souviens-toi de l'enfance », Axel Gauvin a réussi là l'histoire d'une bien belle résurrection sentimentale.

Pierre-Robert Leclercq

Le rêve insulaire de Frédéric Vitoux

Suite de la page 17

De la requête auprès de la Société des nations et de la création d'un journal, *le Télégraphe*, à la désignation d'une *« louisette »* – transposition de la rosière de nos campagnes – puis, carrément, d'un doge et d'un Conseil des Dix, le jeu prend corps et épaisseur. Sans rien perdre de son caractère ludique, il s'étaye pour servir de base à une micro-société, utopie délicieuse fondée sur les seules lois du désir et de la chaleur humaine.

Une Constitution est rédigée, qui stipule savoureusement que *« le gouvernement est invisible et secret comme la pensée. Mais l'archétype du pouvoir s'incarne aux yeux des foules dans l'abondante personne du doge, chargé de représenter, d'une façon tangible, la réalité du principe. Le Conseil des Dix est masqué, ce qui permet, quels que soient les révolutions de palais et les drames de cabinet, de présenter au peuple un gouvernement toujours au complet »*.

Comme toute société, celle-ci est traversée de passions, de tristesses, de querelles... On peut décider de vivre un instant au-dessus du temps et de l'Histoire, à l'abri de l'agitation continentale, on n'en reste pas moins homme et femme !

A la fin du roman, tandis qu'augmentent au-dehors le bruit et la fureur et que l'utopie s'évapore comme une brume, comme le lointain souvenir d'un bonheur possible, l'humanité reprend ses droits ; et avec elle, d'autres jeux, qui ont comme règle intangible le pesant principe de réalité...

Citoyen de l'île Saint-Louis, Frédéric Vitoux, au-delà de la chronique de sa région, a écrit, avec *Sérénissime*, un livre qui a la gravité, le sérieux et la saveur d'un jeu d'enfant ; un enfant qui, comme tout un chacun, a droit à sa part de rêve et de bonheur, qui a droit de se réfugier en lui-même, comme en une île.

Patrick Kéchichian

HISTOIRE

La violence de Dieu

Trois ouvrages importants sur le seizième siècle renouvellent les études sur l'expansion du protestantisme sur les violences catholiques et calvinistes, sur les terreurs semées par la pastorale de la peur

LA RÉFORME ET LE LIVRE
L'Europe de l'imprimé (1517-1570)
dossier conçu et rassemblé par Jean-François Gilmont
Les Editions du Cerf, 533 p., 120 F.

LES GUERRIERS DE DIEU
La violence au temps des troubles de religion (vers 1525 ; vers 1610)
de Denis Crouzet, préface de Pierre Chaunu, avant-propos de Denis Richet. Champ Vallon, 2 tomes, 793 p., 490 F.

L'AVEU ET LE PARDON
Les difficultés de la confession XIII[e] XVIII[e] siècle
Fayard, 197 p., 89 F.

Trois livres récemment publiés modifient profondément ce que nous pensions savoir des certitudes et des inquiétudes religieuses à l'âge des réformes, la protestante et la catholique. Le premier est un volume collectif, conçu et porté par Jean-François Gilmont. Rassemblant seize contributions consacrées chacune à un pays ou une ville, il bouscule nombre d'idées trop facilement reçues sur un sujet classique : la réforme protestante et le livre.

La question pouvait sembler réglée, avec deux conclusions bien assurées. D'une part, c'est l'imprimerie, cet *« art donné par Dieu à l'humanité »*, selon Melanchton, qui a permis à la réforme luthérienne d'éviter le sort éphémère des hérésies médiévales, cantonnées géographiquement, limitées au monde étroit des clercs. D'autre part, c'est la lecture individuelle et familiale de la Bible en vulgaire qui distingue fondamentalement le protestantisme de l'ancienne religion.

La révision s'arrime à deux constats. Tout d'abord, il est clair que les traductions de la Bible en langue vernaculaire sont loin d'être inconnues de la tradition catholique. L'attitude de l'autorité, qui ne prescrit ni n'interdit, laisse le champ libre à l'impression des Bibles médiévales, abrégées ou historiales, comme à la production de nouvelles traductions, souvent démarquées des versions protestantes (ainsi celle de Stöckel à Dresde, en 1527, imitée de l'édition de Wittenberg de la traduction du Nouveau Testament par Luther, ou celle de René Benoist à Paris, en 1566, étroitement dépendante des Bibles calvinistes (1).

L'importance de la lecture

Par ailleurs, le rapport à la Bible est le lieu d'une différence majeure entre les protestantismes. Dans l'Allemagne luthérienne, jusqu'à la seconde réforme, celle du piétisme qui éclôt dans le dernier quart du dix-septième siècle, la Bible n'est pas le livre de tous, mais un livre de paroisse, de pasteur, de candidat au ministère. Très tôt, dès la fin des années 1520, Luther, en rédigeant ses deux catéchismes, a voulu garantir contre les lectures illégitimes la correcte interprétation du texte sacré, renvoyée ainsi à la parole enseignante du pasteur.

Au contraire, dans les mondes calviniste et puritain, la relation fréquente, personnelle, directe avec la Bible est une obligation fortement intériorisée. Le texte est possédé par presque tous : aux Pays-Bas, entre 1520 et 1566, on compte une Bible en vulgaire pour vingt-cinq habitants parlant flamand, et au dix-septième siècle, dans les colonies américaines, le Livre saint doit être présent dans chaque famille.

A s'en tenir au cas de la Bible, le lien entre la Réforme et le livre est donc moins nécessaire et exclusif qu'il n'y pouvait paraître. Le constat ne doit pas diminuer, pour autant, l'importance des pratiques de lecture dans la constitution de la nouvelle communauté de foi. Là où, comme en Allemagne, la Réforme est conquérante, la lecture publique des *Flugschriften*, ces pamphlets ornés d'images et imprimés en grand nombre, fait pénétrer les idées neuves, même parmi les analphabètes.

Là où la Réforme demeure minoritaire et pourchassée, c'est souvent la lecture en creux des textes qui la réfutent qui nourrit le zèle de ses fidèles. Là où elle triomphe, ce sont les lectures à haute voix (de la Bible, du psautier ou d'un livre de spiritualité) qui cimentent la foi partagée de la communauté familiale. On saura gré aux auteurs et au maître d'œuvre de *la Réforme et le Livre* d'avoir ainsi déporté l'attention du livre au lire, de la production de l'imprimé protestant à ses usages et effets. Avec l'ouvrage monumental de Denis Crouzet (plus de 1 500 pages imprimées), l'ambition est d'une autre envergure. En tentant de donner raison des représentations et des pulsions à l'œuvre dans les violences catholiques et protestantes du temps des guerres de religion, il propose en fait une totale réinterprétation de l'histoire religieuse du seizième siècle français.

Au point de départ, un radical déplacement de la perspective : pour l'auteur, comprendre l'enracinement de la Réforme suppose non pas la collecte minutieuse des anticipations protestantes de la « pré-Réforme » humaniste et biblienne, mais l'exploration de la force vive, apocalyptique et prophétique du catholicisme des commencements du seizième siècle. Une obsession hante cette religion flamboyante : la certitude de l'imminence de la fin du monde.

La *« civilisation de l'angoisse »* où vivent les chrétiens d'alors est portée par la rencontre entre l'astrologie judiciaire et les prophéties eschatologiques qui, dans les almanachs et les pronostications, annoncent l'achèvement des temps. Elle se nourrit du déchiffrement de tous les signes (prodiges, monstres, miracles) qui indiquent la colère de Dieu et la proximité du châtiment. Elle est mise au service d'une mobilisation cléricale qui identifie les hérétiques aux faux prophètes des derniers temps et qui, partant, appelle chacun à participer à l'ultime combat contre les impurs.

L'ultime combat contre Satan

De ce complexe d'images et d'inquiétudes qui taraude les consciences, l'effet est double. D'abord, il assure les succès du calvinisme. En rejetant l'astrologie prophétique et la lecture des signes divins, en apportant la certitude de l'élection et du salut, la théologie calviniste attire à elle tous ceux qui, au paroxysme de la peur, sont en quête d'un *« désangoissement »*.

Le choix de la nouvelle et apaisante religion est, pour Denis Crouzet, purement *« affaire de sensibilité individuelle »*, et il est vain de lui chercher des motifs économiques ou sociaux. La raison des conduites religieuses ne peut s'inscrire que dans l'ordre des pulsions religieuses. Par ailleurs, la *« civilisation de l'angoisse »* installe chez les catholiques qui demeurent fidèles à leur foi une violence d'avant les violences, une violence en esprit antérieure à tout passage à l'acte et justificatrice, par avance, de la destruction des impies qui déchaînent et alimentent l'ire de Dieu à l'heure, toute proche, du dernier jugement.

De là les traits propres de la violence catholique des années 1560-1572. Elle est violence de Dieu, présence immédiate de l'Esprit qui investit son fidèle, dépossédé de lui-même en une expérience extrême où s'efface l'humanité ordinaire. La « fureur » des violents, proche de la transe, souvent générée par une vision mystique, est un acte sacral qui est irruption dans le monde du Dieu de vengeance, engagé dans l'ultime combat contre Satan et ses sectateurs. Son châtiment s'exerce sur les corps hérétiques, torturés, mutilés, exposés, afin que soit préfigurée leur damnation éternelle et révélée leur nature, qui n'est point humaine mais diabolique.

Les références *vétéro-testamentaires*, qui fournissent un répertoire de gestes, l'imaginaire mystique de l'anéantissement de soi développé par la piété christocentrique des confréries, la force perpétuée du mythe de la croisade, sont autant de matrices de cette violence innocente où les petits enfants, images du Christ sur la terre, tiennent un rôle central – en particulier dans les cérémonials de mise à mort et d'avilissement des cadavres. Une telle violence ne manie ni les rituels punitifs des procédures judiciaires ni le comique de dérision de la culture carnavalesque : elle est violence de possession, en rupture avec l'ordre du quotidien.

La violence calviniste est d'une tout autre nature. Rationnelle, et non pas inspirée, elle est calculée, programmée, utilisée pour obtenir, de force ou de gré, la conversion du royaume tout entier. Elle choisit ses cibles : d'abord, les images, qui sont autant d'idoles profanant la grandeur et la pureté de Dieu ; ensuite, lorsqu'elle s'en prend aux hommes, les *« razés »*, tous ces prêtres qui détournent les chrétiens de la véritable religion. Par un paradoxe apparent, c'est la violence protestante qui fait un usage massif du rire carnavalesque, multipliant mascarades, parodies et déguisements.

Pour le comprendre, Denis Crouzet risque une hypothèse : les calvinistes auraient trouvé dans la symbolique cyclique du temps festif une figure possible de leur attente d'un recommencement du monde, retourné à sa pureté originelle. Même si elle est contrôlée par un discours d'ordre, même si elle est canalisée par l'encadrement nobiliaire et ecclésial de la Réforme, la violence protestante recèle en elle-même une radicalité socio-politique qui affleure dans les pulsions régicides de l'iconoclasme lorsqu'il s'en prend aux images et aux restes des souverains morts.

Cette potentialité, parce qu'elle est perçue par le roi comme une négation de la mocharchie sacrée, est pour Denis Crouzet l'une des origines de la Saint-Barthélemy. La seconde réside dans l'exigence du peuple catholique qui presse son souverain d'accomplir l'œuvre purificatrice voulue par Dieu. Le massacre de 1572 est donc, tout à la fois, un geste politique commandé par la raison d'Etat et le déchaînement d'une violence panique et prophétique, perpétrée selon le modèle de la violence de possession.

La conséquence en est inattendue : à savoir, une décrue de la violence rituelle au moment même où la guerre civile installe les pratiques traditionnelles et ordinaires des exactions militaires. Tout se passe comme si la brutalité des foules, sauvage, spontanée, était désormais tenue pour coupable – Crouzet le montre en suivant la trajectoire du concept de barbarie – et comme si la violence devait êtré, d'abord, retournée par le pécheur contre lui-même.

Pulsions, énergies, angoisses

Malgré les apparences, la Ligue n'arrête pas ce processus, associant une espérance millénariste, tendue vers l'instauration terrestre de la Cité de Dieu, et une dévotion de la culpabilité, du repentir et de l'amendement. Le régicide de Jacques Clément, qui assassine Henri III en août 1589, est comme la manifestation paroxystique mais ultime, portée par un homme seul contre un seul homme, le roi, du modèle ancien de la violence inspirée et mystique. Avec Henri IV, c'est désormais à la rationalité politique, incarnée par un souverain stoïcien et héroïque, qu'est dévolue la tâche de pacifier l'angoisse eschatologique de son peuple.

On l'aura compris à ce résumé cursif d'un ouvrage immense, sur presque toutes les questions (les origines de la Réforme française, la signification des gestes de violence, le sens de la Saint-Barthélemy, la définition de la Ligue), la thèse de Denis Crouzet prend le contre-pied des interprétations admises. Comme tous les livres qui comptent, il appelle le débat.

Ne retenons ici qu'une seule question. Pour éviter toute réduction fonctionnaliste, qu'elle soit économique, sociale ou politique, du fait religieux, Denis Crouzet l'inscrit dans les catégories du psychisme. Le large emploi qu'il fait du lexique des pulsions, des énergies et des angoisses marque dans son ouvrage la présence d'un grand historien, disparu il y a peu, Alphonse Dupront, qui toujours fut scrupuleusement attentif à ne pas enfermer la saisie de l'expérience du sacré dans les seules expressions autorisées et reconnues par l'institution (2). La perspective invite évidemment à réfléchir plus avant sur la manière de distinguer et d'articuler le langage de la foi, en ses variations historiques, et ces *« réalités existentielles élémentaires et essentielles »* qui structurent la *« psyché collective »* (selon les formules mêmes d'Alphonse Dupront).

La confession des péchés

La certitude en l'imminence du jugement comme l'inquiétude de l'au-delà ont donné une place centrale dans le catholicisme des seizième et dix-septième siècles à l'acte qui, seul, pouvait assurer le fidèle de son salut éternel : la confession, gage de la rémission des péchés. Jean Delumeau consacre aujourd'hui un petit livre à ce dispositif majeur du *« système religieux de sécurité »* qui était au centre de son précédent ouvrage (3).

Il y montre, d'abord, que la confession appartient à une spiritualité du secours au pécheur qui doit contrebalancer les terreurs semées par la pastorale de la peur. Saint Jean Eudes l'énonce avec force dans son *Bon confesseur*, publié en 1644 : *« Quand on monte en chaire pour y prêcher la parole de Dieu, il faut y porter des canons et des foudres pour foudroyer le péché. Mais il ne faut porter dans le confessionnal qu'un cœur plein de mansuétude et une bouche remplie de lait et de sucre. »*

De cette injonction, il est plusieurs interprétations possibles. Si, du côté des fidèles, l'obligation de la confession annuelle, définie par le concile de Latran IV en 1215, est quasi universellement respectée, du côté des clercs, intenses sont les débats noués autour de la manière de la pratiquer. Jean Delumeau restitue avec grande clarté les termes et les enjeux de ces discussions propres à dérouter tout lecteur qui n'est pas un habile casuiste.

L'attrition, qui est simple peur de la damnation, suffit-elle pour que soit accordée l'absolution, ou faut-il une véritable contrition, qui est amour de Dieu ? L'absolution doit-elle être immédiate ou plus ou moins longuement différée ? La conduite morale peut-elle se régler sur toute opinion probable en la matière considérée ou doit-elle se conformer seulement à l'opinion la plus sûre ? Telles sont les questions majeures autour desquelles s'affrontent rigoristes et casuistes, théologiens sévères et pasteurs plus indulgents.

La connaissance du moi intime

De cet examen, la casuistique sort réévaluée. Loin d'être toujours cet art des accommodements sans principes dénoncé par Pascal, elle apparaît à la fois comme portée par une perception lucide, « sociologique » avant la lettre, des faiblesses des fidèles et comme une tentative d'ajustement de la morale chrétienne aux réalités nouvelles du temps. A l'inverse, les abruptes rigueurs jansénistes ont souvent détourné les fidèles de la confession et du sacrement, ouvrant ainsi la voie au détachement déchristianisateur.

En donnant une place centrale à la confession, le catholicisme des débuts de la modernité a sans doute rassuré, mais il a ausi déplacé le lieu de l'inquiétude. Le plus grand des périls, désormais, est la mort impréparée, sans répit laissé pour une possible absolution des fautes. Si le père d'Hamlet est condamné à une errance sans repos, c'est parce qu'il a été assassiné dans son sommeil, chargé de tous ses péchés, *« sans sacrements, sans préparation, sans viatique, sans [s]'être mis en règle »*.

Se mettre en règle. Pour les chrétiens de la catholicité, cette obligation a porté un double apprentissage : apprentissage de la comptabilité morale qui réglait les équivalences entre les fautes et les rachats ; apprentissage, plus fondamental encore, de la connaissance du moi intime, exploré, exposé, raconté.

Roger Chartier

(1) On pourra consulter à ce sujet le cinquième tome de la belle série « Bibles de tous les temps » : *le Temps des réformes et la Bible*, sous la direction de Guy Bedouelle et Bernard Roussel, Beauchesne, 1989.

(2) Alphonse Dupront : *Du sacré. Croisades et pèlerinages. Images et langages*, Gallimard, 1987.

(3) Jean Delumeau : *Rassurer et protéger. Le sentiment de sécurité dans l'Occident d'autrefois*, Fayard, 1989 (cf. *le Monde* du 21 avril 1989).

هكذا من الاصل

LA VIE DU LANGAGE

par Denis Slakta

L'amanite et l'hyperonyme



DEPUIS quelques années, deux termes nouveaux, de bonne facture et moins complexes que *neutrino* ou *lepton*, s'introduisent dans le vocabulaire grammatical. Construits sur le modèle de SYNONYME (par exemple, *interdiction* et *défense)* et d'ANTONYME *(ami* et *ennemi*, entre autres), les nouveaux venus au moins respectent l'étymologie : HYPONYME ou *« nom placé au-dessous »* et HYPERONYME ou *« nom placé au-dessus »* (1). Avant de la vanter comme la plus noble conquête de l'homme, on prononcera d'un *cheval* (hyponyme) qu'il est un *animal* (hyperonyme).

Toujours en retard comme les ministres, les dictionnaires d'usage ont longtemps ignoré les deux termes. Noire ingratitude : aucun dictionnaire en effet ne peut écarter les hyperonymes pour construire une définition. Dans les bons ouvrages, un enfant trouvera que le *tango* est une *danse* ; et que la *lambada* aussi n'est qu'une *danse*, que seuls les intégristes libidineux proclament « suggestive ».

Ainsi un hyperonyme peut-il dominer ou inclure plusieurs hyponymes ; c'est aussi le cas de *fleur* au regard de *rose, tulipe, hortensia, pâquerette*, etc. Mais, dans une phrase, la dominance s'ordonne linéairement, du particulier au plus général : *Arthur a demandé des roses et d'autres fleurs.* Dire à la fleuriste : *je voudrais des fleurs et d'autres roses*, serait railler ou dérailler.

Si donc les hyperonymes, comme *champignon*, attirent les lexicographes, les simples gourmets sont plutôt séduits par les co-hyponymes : *girolle, cèpe* ou *morille*. Et il est plus facile de reconnaître un hyperonyme qu'une amanite phalloïde (2). Un instant de réflexion à domicile suffit : s'il est vrai que tout *cèpe* est un *champignon, n'allez pas croire, sauf arrière-*pensée malveillante, que tout *champignon* est un *cèpe*. En revanche, la synonymie n'exclut pas la circularité, pour le plus grand plaisir de la gendarmerie : chaque fois qu'il y a *péril*, il y a *danger* ; et naturellement, tout ce qui est *défendu* est toujours *interdit*. Il arrive aussi que les dictionnaires se comportent comme la gendarmerie.

TANDIS que le gendarme ne craint que le *véhicule*, les dictionnaires préfèrent donc les hyperonymes, qu'ils utilisent d'abondance. Ce qui fait surgir quelques problèmes subtils. Pour *taureau*, le Petit Robert nous offre : *Mammifère ruminant domestique (bovidé), mâle de la vache, apte à la reproduction*. La démarche est double : mettre en place un terme général *(mammifère)* pour marquer l'unité de la classe et *pari passu* souligner les différences – certains *mammifères* ne sont pas des *ruminants* ; certains *ruminants* ne sont pas *domestiques*. Bref, il s'agit d'opérer les divisions requises dans la classe des *mammifères* pour particulariser l'espèce *taureau*.

Deux autres faits devraient encore attirer l'attention : l'absence d'*animal* ; et la présence, entre parenthèses, de *bovidé*. Si l'on admet que *bovidé* appartient au vocabulaire des classifications scientifiques, et *animal* au vocabulaire commun, il est clair que le discours du dictionnaire cherche à éviter deux écueils : sombrer dans le commun et s'abîmer dans la *science*. Rien n'interdit pourtant de construire le système (presque) complet, par intégration successive, du particulier au général : *taureau, bovidé, mammifère, animal*. Les conséquences sont inquiétantes pour les deux concepts : l'hyperonyme *bovidé* est en même temps l'hyponyme de l'hyperonyme *mammifère*, lui-même hyponyme d'*animal*. On comprend que le Robert abandonne *animal* et place *bovidé* entre parenthèses. C'est évidemment plus simple ; et plus efficace.

POUR être offusqué, le problème n'est pas résolu. Il n'est donc pas inutile de relire Porphyre (232 ou 233-304), un des commentateurs les plus célèbres d'Aristote. Comme Occam pour son rasoir, ou Ingres pour son violon, Porphyre est assez connu pour son *arbre*, qu'il développe à l'aide des concepts de *genre* (notre hyperonyme), et d'*espèce* (notre hyponyme). Bien entendu, il place au sommet *le genre suprême* (animal) et tout en bas *l'espèce spécialissime* (taureau). Entre les deux se situent les *genres et les espèces subordonnées* (mammifère, bovidé) *qui « ont deux faces, l'une tournée vers ceux qui les précèdent et c'est ce qui les fait appeler leurs espèces ; l'autre tournée ceux qui les suivent, c'est ce qui les fait appeler leurs genres »* (3).

Faudra-t-il parler d'*hyperonyme suprême* et d'*hyponyme spécialissime* ? On serait loin encore des raffinements de la physique nucléaire ; et les terminologies scientifiques ne redoutent pas la précision. Mais les langues naturelles ont plus d'un tour dans leur sac.

A quoi servent donc les hyperonymes et les hyponymes ? A rédiger des dictionnaires lisibles ; à construire des définitions, comme celle-ci qui ravissait déjà Remy de Gourmont : *« Le sitaris est un coléoptère parasite des nids de l'anthophore. »* Ou encore à diriger les recettes de cuisine : *« Faire dorer dans la cocotte-minute... Faire cuire 31 minutes à partir du chuchotement de l'appareil. »* Bonne chance !

Ce serait déjà beaucoup ; mais ce n'est pas tout. L'hyperonymie vole au secours de l'ignorance, du mépris ou de la surprise : un enfant réclame un *truc* pour réparer son stylo ; « notre » général traitait l'ONU de *machin*. Et le narrateur qui atteint Capillaria, royaume sous-marin et féminin, tente de décrire la *créature* inconnue et suggestive qui le dévisage : « L'animal *curieux avait vingt-deux à vingt-cinq centimètres de long, son corps allongé rappelait à première vue une* anguille, *mais j'ai tout de suite compris que je n'avais affaire ni à un* poisson *ni à un* serpent » (4).

AUCUN article de journal, aucun roman ne peut se passer d'hyperonymes, en particulier pour terminer ou commencer une énumération qui aligne les hyponymes : neutraliser la force aérienne irakienne *« serait la mission des* chasseurs F 15, F 16 *et* autres appareils *embarqués sur les porte-avions »*. Voici mieux : *« Soixante-dix* cibles *ont été sélectionnées, allant des* aéroports *en passant par les* rampes de lancement de missiles, raffineries, *oléoducs, casernes et* dépôts de munitions. » *(Le Monde* du 17 août.)

Dans la pratique donc, un seul hyperonyme est retenu en fonction des co-hyponymes à distinguer et à classer. Et quand il s'agit de relier deux phrases, la relation s'établit toujours d'un hyponyme à l'hyperonyme. A l'égal des pronoms de la troisième personne, l'hyperonyme assure la reprise d'un terme. Après *un chien gémissait, le choix s'établit ainsi : Il ou* cet animal *semblait abandonné*. Une étrange nouvelle de Borgese, *la Boutique de la fleur*, se fonde sur le passage de l'hyperonyme à l'hyponyme *rose : « En disant cela, il me montrait la vitrine de la fleur où pour une fois était exposée une vraie* fleur : *une* rose » (5).

Enfin, un hyponyme peut venir se ranger sous un hyperonyme d'emprunt, l'humour de Thomas de Quincey n'excluant pas de *« considérer* l'assassinat *comme* un des beaux-arts ». Humour en moins hélas, on a vu tout à l'heure des *installations (aéroports, raffineries, oléoducs)* se transformer en *cibles*. Mais alors une autre logique menace, puisque les Français viennent d'apprendre que des civils retenus de force n'étaient que des *amis* ou des *invités* destinés à servir de *boucliers*.

A la petite Alice qui s'inquiétait de savoir s'il avait *« le pouvoir de faire que les mots signifient autre chose que ce qu'ils veulent dire »*, Humpty-Dumpty (6) ripostait fermement : *« La question est de savoir qui sera le maitre... Un point, c'est tout. »* A ce point en effet, la grammaire, la sémantique et le discours sont impuissants.

(1) *Langages 98*, juin 1990. « L'hyponymie et l'hyperonymie ». Marie-Françoise Mortureux et *alii*. Larousse, 127 p., 70 F.

(2) La dernière édition du Petit Larousse en couleurs arrive à point pour confirmer cette redoutable proposition.

(3) Porphyre. *Isagogé*. Trad. Jean Tricot. J. Vrin.

(4) Frigyes Karinthy. *Capillaria, le pays des femmes*. Trad. du hongrois par Véronique Charaire. La Différence, 90 p., 59 F.

(5) Giuseppe Antonio Borgese. *Eva*. Nouvelles traduites (remarquablement) par Eliane Deschamps-Pria. Desjonquères.

(6) Lewis Carroll. *De l'autre côté du miroir*. Trad. Henri Parisot. « La Pléiade ». Gallimard.

N. B. LA SEPT diffuse une passionnante série d'entretiens avec Roman Jakobson (1896-1982), linguiste hors du commun à qui rien de ce qui touchait à la langue, y compris la poésie, n'était étranger.

Idées fausses et bonnes raisons

Raymond Boudon traque les a priori *qui minent les raisonnements apparemment les plus logiques*

L'ART DE SE PERSUADER DES IDÉES DOUTEUSES FRAGILES OU FAUSSES
de Raymond Boudon.
Fayard, 458 p., 150 F.

La question de savoir pourquoi on adhère à telle idée et quelles sont *« les puissances qui nous portent à consentir »* (Pascal) est une question centrale de la philosophie classique. Les sciences sociales, de Marx à Freud mais aussi de Max Weber à Pareto, ont tenté de lui apporter diverses réponses, dont aucune ne se révèle pleinement satisfaisante. Le sociologue Raymond Boudon ne prétend pas réussir là où d'autres ont échoué, mais il s'efforce dans son dernier livre de proposer, de ce vieux problème, une approche à la fois originale et méthodique.

L'art de se persuader ressemble, à première vue, à ces traités de rhétorique qu'affectionnaient les jésuites du Grand Siècle. Mais, à la différence de ces derniers, Boudon ne s'étend pas sur l'art de démontrer les propositions vraies ou réputées telles. Seules l'intéressent les *« bonnes raisons »* que nous pouvons avoir de tenir fermement à des idées *« douteuses, fragiles ou fausses »*. Bref, ce qui lui semble mériter réflexion, c'est que nombre de croyances erronées doivent moins leur prestige à l'intérêt ou aux passions de ceux qui les défendent qu'au caractère apparemment irréfutable des raisonnements logiques sur lesquels elles s'appuient.

Ce sont, selon lui, ces raisonnements qu'il convient de mettre en question. Il faut, pour cela, commencer par les expliciter car ils sont la plupart du temps inconscients ou *« métaconscients »*. Il faut ensuite montrer que, même s'il sont en eux-mêmes corrects, ils ne sont pas à leur place en toute situation. Il est des *a priori* qui égarent parfois le chercheur.

Croire que de deux théories opposées *l'une est nécessairement* vraie, et oublier qu'elles peuvent être toutes deux inadéquates, constitue par exemple l'un de ces présupposés communément admis aussi bien dans les sciences sociales que dans la vie *quotidienne, mais* qui contribuent plus souvent à aveugler les hommes qu'à les mettre sur la bonne voie. De ce type d'*a priori*, Boudon donne bien d'autres exemples, plus subtils et, parfois, plus discutables. Mais il n'a aucun mal à montrer, en guise de conclusion, que les mécanismes de la connaissance sont étroitement dépendants des cadres logiques à l'intérieur desquels ils s'exercent.

Il est vrai que ce n'est pas là, rigoureusement parlant, une découverte. Kant avait déjà eu une intuition semblable. Boudon s'inspire, du reste, et sans s'en cacher, de la sociologie de la connaissance développée au *début de notre* siècle par un néo-kantien notoire, Georg Simmel, dont les principales œuvres n'ont été que récemment traduites en français (1).

L'autre réserve que suggère ce travail tient à la volonté de l'auteur – farouchement hostile aux thèses de Kuhn et de Feyerabend, c'est-à-dire au « relativisme épistémologique » – de sauver les valeurs de vérité et d'objectivité entendues dans leur sens absolu. Mais si toute connaissance est relative à des assertions implicites formulées par l'esprit lui-même, comment pourrions-nous espérer atteindre une vérité *absolue* ? Il y a là un problème que Raymond Boudon *n'éclaire pas suffisamment* – tout au moins dans les limites de cet ouvrage, par ailleurs fort stimulant.

Christian Delacampagne

(1) *Problèmes de la philosophie de l'histoire* (PUF, 1984) et *Philosophie de l'argent* (PUF, 1987).

HISTOIRE LITTÉRAIRE

Jean-Pierre Duprey le passeur de ténèbres

ŒUVRES COMPLÈTES
de Jean-Pierre Duprey. édition établie et annotée par François Di Dio, préfaces d'André Breton et Alain Jouffroy. Christian Bourgois éditeur, 335 p., 120 F.

Poète, peintre, sculpteur, Jean-Pierre Duprey s'est pendu à une poutre de son atelier de l'avenue du Maine le 20 octobre 1959. Il avait vingt-neuf ans. En donnant ainsi congé définitif à la planète, il avait choisi la manière de sa fin. Son suicide était l'autre signature du manuscrit qu'il avait fait poster le jour même à André Breton et qui s'intitulait *la Fin et la Manière*. La poésie était pour lui tout autre chose qu'un ornement des heures ou un genre littéraire. C'était une activité fatale, ferment de la nuit et du sang, une catastrophe à explorer, affronter ou éclairer avec l'intensité du désespoir.

« *Moi*, disait-il, *je n'aurais jamais dû me prendre les pieds dans cette galaxie !* » Et c'est pourquoi son séjour terrestre ne semble que la trace repérée d'une trajectoire plus ancienne et plus vaste. S'il est un être qui impose cette intuition étrange, dérangeante, intuition que l'on repousse mais qui revient rôder sans cesse, d'avoir pré-existé à lui-même et de poursuivre ailleurs son chemin d'outre-mort, c'est bien Jean-Pierre Duprey.

Mon pays est un vaisseau parti pour les étoiles

Le sang dedans maraude comme une folle

Paysage nivelé à zéro

Il y a de la mort dans l'air

Dès ses premiers poèmes (il a seize ans), sa voix est faite d'échos parfaitement perceptibles, nets, tranchés. Il n'y a pas de brouillage mais une lucidité multipliée, un alliage d'éclairs et une sombre dose d'ironie. Il vient de découvrir Rimbaud qu'il reconnaît aussitôt comme médiateur foudroyant : « *En fin de journée je t'ai rencontré éternel compagnon, tes mains avaient le dynamisme d'un instrument de torture. ta poitrine. violon sonore, contenait les hurlements de toute une peuplade en révolte, de plus les roulis de tous les navires du monde étaient dans tes yeux.* »

« Je t'aime par transparence »

Cette rencontre, car il ne s'agit pas seulement d'une lecture passionnée mais d'un rendez-vous brutal qui change et engage la vie, cette rencontre va jeter Duprey sur ses propres rails de cendres et d'ombres. Il est hanté, et ce n'est pas par l'azur, plutôt par une prolifération de doubles rapaces, de reflets, de frissons, de voix, de mystères, de statues, de miroirs calcinés. Il s'oriente les yeux ouverts dans « *les ruines de l'éternité sur terre* ».

Ce qu'il compose alors livre un univers secret : le théâtre d'un voyant qui s'écorche à chaque réplique et cherche à rejoindre les limites de l'effroi. S'il s'attribue les mots de Jarry, de Rimbaud et d'Artaud, sa scansion, ses cris, son souffle blessé et grinçant le coupent radicalement de toute référence.

A l'âge de dix-huit ans, en 1948, il adresse le manuscrit de *Derrière son double* à André Breton. Celui-ci détecte d'emblée le sombre éclat de cette écriture, sa singulière et contradictoire densité de lumière, comme d'un éclair de nuit. « *Des pages comme les vôtres sont trop rares pour que le déclic immédiat ne joue pas*, lui écrit-il aussitôt en réponse. *Rien ne m'a été perdu des surprises et des beautés de ce cahier noir (...) Vous êtes certainement un grand poète, doublé de quelqu'un d'autre qui m'intrigue. Votre éclairage est extraordinaire.* »

L'éclairage de Duprey est en effet saisissant, les images détachées du clair-obscur à la pointe du couteau dans une constante et envoûtante lueur de mort. Et le double qui intriguait tant Breton, le poète l'avait identifié à jamais comme l'hôte ténébreux, le spectre qui finirait par lui tendre la corde.

« *A cause de toi, mon cher pendu, mon demi-frère, mon compagnon d'angoisse, j'ai renié le déjà vu, le déjà fait, le déjà connu.* » Comment ne pas entendre là, en résonance sur le même mur, le « *Assez eu. Assez eu. Assez connu* » de Rimbaud. Et comment ne pas percevoir qu'il s'agit de négations aimantées, de départs violents, d'entrées en perdition. « *Celui qui croit prendre un chemin ne prend que son corps par la fatigue.* »

Visionnaire, inspirée, oraculaire, la poésie de Duprey se garde autant de l'emphase que du gémissement. « *Il parle de ses cris comme de clous qu'on planterait dans un mur* », note justement Alain Jouffroy. La souffrance est ici martelée, pulvérisée, jusqu'à venir couvrir les lèvres de poussière d'étoile, de diamant, de cristal. Sur « *l'arrière-monde aux horizons arrêtés* », Duprey invente la voix d'un amour en filigrane, la litanie sublime d'un impossible amour.

« *Ma vie prend la forme d'une vague autour de toi. Enfin... je sais ton nom : tu t'appelles Pointe-Flamme ; mais l'écho prononce : point d'âme.*

... Et ce point est une île interdite à laquelle je tends.

... Et chaque pas vers l'abîme semble me rapprocher du point.

... Et alors, alors, tu n'es plus rien... point d'âme et pas d'yeux... Et je t'aime par transparence ! »

Avec l'édition des *Œuvres complètes*, admirablement et fraternellement composées par François Di Dio, et comme l'annonce Jean-Christophe Bailly qui fut le premier biographe de Duprey : « *une légende commence* ». Adoubé par André Breton, le prince du royaume des Doubles investit le paysage et fait déjà, lui qui n'est guère sorti de l'ombre, une ombre considérable aux poètes du souffle étroit et de la vision brève.

Car Jean-Pierre Duprey n'est pas à lire du bout des yeux, du coin du cœur, du bord de l'âme. Il vient de l'autre côté du miroir des mots et donne à reconnaître un vertige précis, un arrachement : la distance qui nous tient et nous tue. Aussi son œuvre porte-t-elle sur le spectre des nerfs, aussi creuse-t-elle un gouffre dans la vie. « *Ma poitrine était bleue, je perdais du ciel.* » Il y a là comme une malédiction fervente, un feu de ronces et de griffes, un enchantement noir.

André Velter

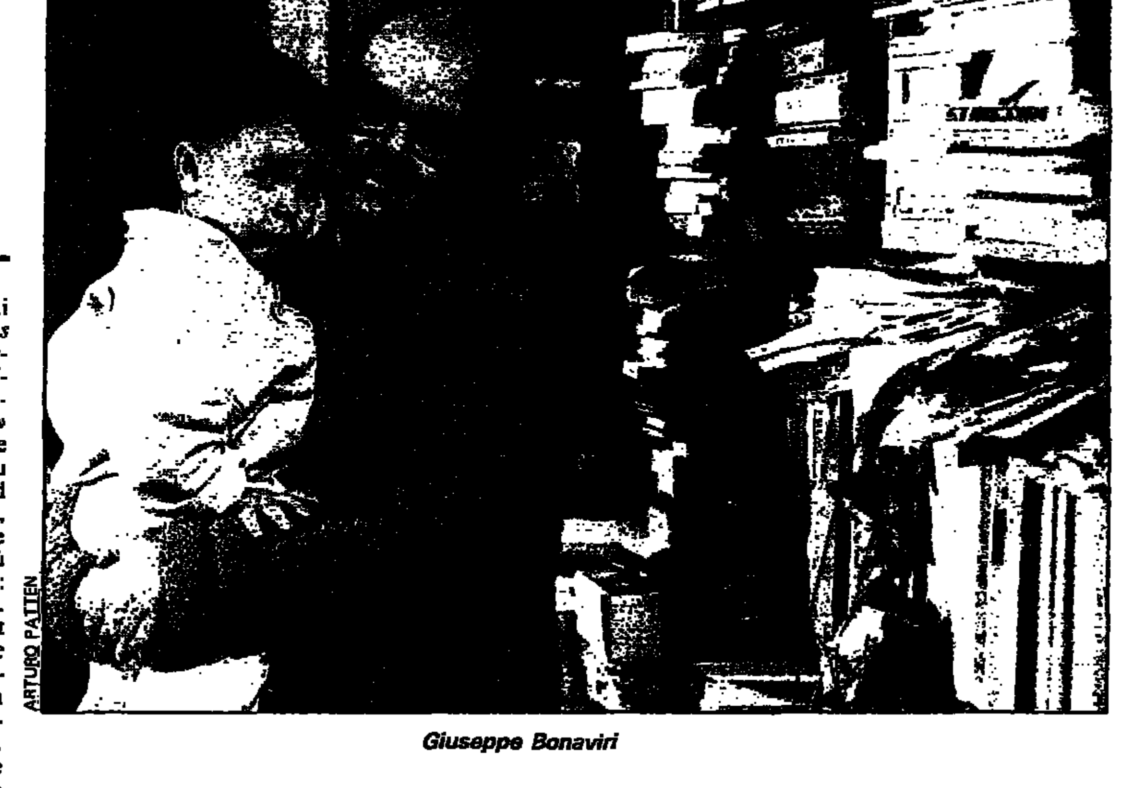
LETTRES ÉTRANGÈRES

Dons Juans et pauvres gens

Deux écrivains de Sicile : Brancati, le satiriste, s'adresse aux rieurs tandis que Bonaviri, le poète, écrit pour les rêveurs

DON JUAN EN SICILE
de Vitaliano Brancati. Traduit de l'italien par Adeline Arnaud. Fayard, 198 p., 95 F.

LE MURMURE DES OLIVIERS
de Giuseppe Bonaviri. Traduit de l'italien par Jacqueline Bloncourt-Herselin. Verdier, 120 p., 72 F.



ARTURO PATTEN

Giuseppe Bonaviri

A vingt-deux ans, Brancati affirmait : « *Il n'est pas d'énigme de l'esprit, humainement soluble, qu'un humble Sicilien ne puisse résoudre... Le peuple le plus intelligent d'Europe.* » Cette formule arrogante, citée par Sciascia dans sa postface au *Vieux avec les bottes* (1), défend l'idée que les clés du monde, mystères à déchiffrer sont entre les mains de ce peuple métis, où confluent tant de cultures : arabe, grecque, normande... L'ironiste Brancati, s'il peut revendiquer le parrainage de Pirandello et susciter l'admiration de Sciascia, faisant le lien entre les deux noms probablement voués à représenter la Sicile du XXᵉ siècle, comme Verga symbolisait celle du siècle précédent, a longtemps imposé la voix de la dérision.

Son *Bel Antonio* (2) auquel le cinéma a donné les traits de Mastroianni restera l'image de la veulerie que voilent l'angoisse, le conflit de l'apparence (un briseur de cœurs) et du réel (un impuissant). Thème pirandellien, mais aussi stendhalien, selon Savinio : « *Jouissance de la contemplation de l'objet de jouissance, sans prise de contact avec l'objet lui-même.* » C'est en effet un bon résumé de la psychologie de Giovanni Percolla, héros grotesque de ce *Don Juan en Sicile*, qui vient d'être réédité (3).

Giovanni Percolla, maintenu par ses sœurs dans le cocon familial, paressant des après-midi entières dans la torpeur de ses siestes sacrées, s'achemine puceau vers la quarantaine. Il parade avec ses amis dans Catane, en palabrant sur la femme. Cet objet intouchable de leurs rêveries collectives leur confère une identité de mâle : il leur suffit de savoir que la femme existe loin d'eux, le plus loin d'eux possible, pour être assurés de leur virilité.

De promenade sur le Corso, en échange de regards sur les terrasses, de bal en goûters en ville. Don Giovanni est moins coureur que couru : et ce sera lui la victime d'un regard. Si tous ses compagnons d'imaginaires débauches se vantent de conquêtes fantômes, lui, Giovanni Percolla aura vraiment séduit, malgré lui, une jeune fille qui, l'entraînant à Milan, lui fera regretter l'heureux temps de son célibat, où les femmes n'étaient qu'un rêve et où il ignorait les affres d'une importune jalousie. Il aspire à la solitude quiète, cajolée par la présence somme toute rassurante de ses sœurs. Chacun chez soi, chaque sexe pour soi : devise confortable de ce don Juan déçu.

« Je ne regrette pas mes vingt ans, je les exècre »

Plus qu'une satire de la vie sexuelle fantasmatique des peuples du Sud, où les femmes ne valent que comme proies traquées et non comme consentantes victimes, où la chasse claironnée est préférable à la prise, ce livre léger, à l'humour imperceptiblement démodé (le sourire complaisant et tendrement grivois des années 40), est une allégorie de la vanité sclérosée de la petite-bourgeoisie.

Ecrit en 1941, ce roman rompait avec l'œuvre d'annunzienne et profasciste de Brancati qui devait spectaculairement renier ses six premiers ouvrages, publiés entre 1928 et 1934. Il écrira quelques années plus tard dans son *Journal romain* : «*Je ne regrette pas mes vingt ans. Je les exècre. Il y a quinze ans, un garçon irresponsable, imbécile, portait mon nom.* »

Don Juan en Sicile est aussi un poème consacré à la ville de Catane. Poème ironique certes, mais traversé de visions : « *Lorsque le ciel de Catane est assombri par le sirocco, la lune s'y délaie telle une orange trop mûre : une poussière à peine lumineuse enveloppe les hommes et les édifices, et l'univers tout entier semble dessiné sur une vitre sale. Alors, si un grand bal se déroule sur une terrasse, il n'est ni robes ni bijoux qui réussissent à briller et les visages cireux des jeunes filles sont recouverts d'une nappe de sommeil.* » Raccourci inspiré, qui décrit avec émotion l'ennui provincial et la lumière vaporeuse et nimbée des ports méditerranéens.

On ne sent, chez Brancati, la poésie qu'au détour d'une intrigue conçue pour les rieurs et non pour les rêveurs. La Sicile de Giuseppe Bonaviri, elle, est faite pour ces derniers. *Le Murmure des oliviers*, écrit en 1955, un an après la mort de Brancati, est le deuxième roman de Bonaviri, qui avait trente et un ans. Le premier, *le Tailleur de la grand-rue* (4), donnait la parole au père de l'auteur et révélait, avec une sensibilité poétique qui se démarquait autant du « *réalisme magique* » que du néoréalisme, les flux cosmiques qui parcourent les humbles.

La triste vie de Massaro Angelo

Plus tard, Bonaviri libérera sa fantaisie, se rapprochant même parfois carrément de la science-fiction. Mais dans ses premiers livres, il reste très près des gens du peuple parmi lesquels il est né. Son univers poétique est cependant déjà en place. La triste vie de Massaro Angelo, pauvre métayer, qui lutte contre la sécheresse, n'est pas le sujet d'une saga naturaliste, loin de là.

Comme tous les personnages de Bonaviri, comme l'auteur lui-même, Angelo est un poète. Qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire qu'il conçoit les événements de sa vie comme l'expression de forces qui dépassent l'humanité. Les nuages, les grenouilles, les hiboux parlent le même langage que les soldats qui reviennent de la guerre, tous conduits par une fatalité dont les hommes sont les témoins éblouis et accablés.

La mort qui hante ces pages n'est jamais tout à fait un élément négatif ou extérieur. C'est une divinité noire, bien sûr, mais compagne de la vie quotidienne des paysans.

Ce bref roman, qui rappelle les contes d'Alphonse Daudet et qui montre combien la Sicile est parfois cousine de la Provence, est suivi de trois nouvelles « piémontaises », tout comme le livre de Brancati contenait un intermède septentrional : encore ému par son exil dans le Nord, Bonaviri oppose à la pauvreté désespérée des agriculteurs de la région de Mineo le chômage des émigrés qui, la nuit venue, sentent, dans le froid glacial d'une pension turinoise, la mort les effleurer « *comme des cercles rouges et des cercles blancs* ».

Dans ses romans suivants, Bonaviri ajoutera à cette compassion vibrante un génie – sans doute typiquement sicilien, en effet, comme le disait Brancati – pour souligner et éclairer le mystère du monde.

René de Ceccatty

(1) Traduit par J.-M. Laclavetine, Fayard, 1989.

(2) Traduit par Armand Pierhal, « 10/18 », 1981.

(3) *Don Juan en Sicile* a précédemment paru dans la même traduction chez Gallimard, en 1968.

(4) Traduit par U.E. Torrigiani, Gallimard, « L'imaginaire », 1989.

□ Un récit d'enfance, de Guiseppe Bonaviri, paraît chez Hatier, dans la collection Haute enfance (*Ghigo*, traduit par René le Ceccatty, 186 p., 80 F).

Corps Byron

Suite de la page 17

Pour finir, il s'éprend de Claire Clairmont, demi-sœur de Mary Shelley et maîtresse de Byron, à laquelle le poète ne ménage aucun sévice, alors même qu'elle est enceinte de ses œuvres.

Claire ne dédaigne pas l'amant, « *délicieusement accidentel* », mais elle a fait vœu de n'aimer que Byron, car « *l'amour*, dit-elle à Polidori, *est complètement personnel et n'a rien à voir avec l'être aimé. C'est ce dont nous disposons pour embellir notre désir...* » – ce qui n'indique pas une sotte.

Par ailleurs, Mary Shelley qui, elle, se trouve doublement enceinte – de l'enfant de Percy, qu'elle porte dans son ventre, et de celui d'épouvante, Frankenstein, qu'enfante son esprit, – a beau lui témoigner de l'amitié, « Polly » ne cesse pas pour autant de se sentir « *dans la position de celui qui, chargé de suivre un dieu, n'a pas accès aux anges* ». Au vrai, son dieu le délaisse, le tient même à l'écart depuis qu'une trouble amitié le lie à Shelley. Les voit-il s'éloigner de la villa ? Voilà pour lui « *le soleil et le vent partis se promener dans l'espoir d'accoucher d'un orage* ». Mais il a beau user d'ironie pour atténuer son dépit, lorsqu'ils reviennent, il doit accepter la situation : être, qu'il le veuille ou non, ce personnage qui, dans une pièce de Shakespeare, « *incarne un mur où il se trouve y avoir une fente qui permet aux amants de se parler* ».

Quand comprendra-t-il, Polidori, que Byron, comme tout artiste, se sert, à son insu, des gens à des usages différents, tel le démiurge gouvernant et manipulant la matière même de l'existence, laquelle, à travers lui, fond et s'allège pour ressortir transfigurée par une certaine musique ?

On pourrait affirmer que le thème principal de ce roman époustouflant – on n'exagère pas, – est notre corps, ce corps que l'on met si longtemps à connaître, peut-être du fait que la connaissance de la chair et de ses ressources, est ce que l'âme – ou l'intellect, – pardonne le moins.

Mais, lorsque, à l'heure des adieux définitifs, Polidori, l'humilié de toute éternité, reçoit le baiser tant attendu de Byron, et qu'avec lui on ressent ce bonheur qui, à l'instant même, appartient au passé, on comprend que ce livre tout agité de figures fantasques, et comme secoué par une drôlerie exubérante, dit, au fond, cette solitude absolue que, seuls, les enfers proposent : celle de l'homme qui, possédé par l'image d'un autre, n'a été, en fin de compte, personne. Même pas le double de l'idole – à peine, un moment, ce peu d'ombre portée que la terre absorbe quand les soleils se couchent.

Hector Bianciotti

□ **Précisions.** – *Les Mémoires de jeunesse*, de Lamartine, dont nous annoncions la parution dans « le Monde des livres » du 31 août, sont publiés chez Tallandier. Par ailleurs, une anthologie de poèmes de Lamartine, préparée par Omar Merzoug, sortira à la fin du mois dans la collection Orphée, à la Différence.

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

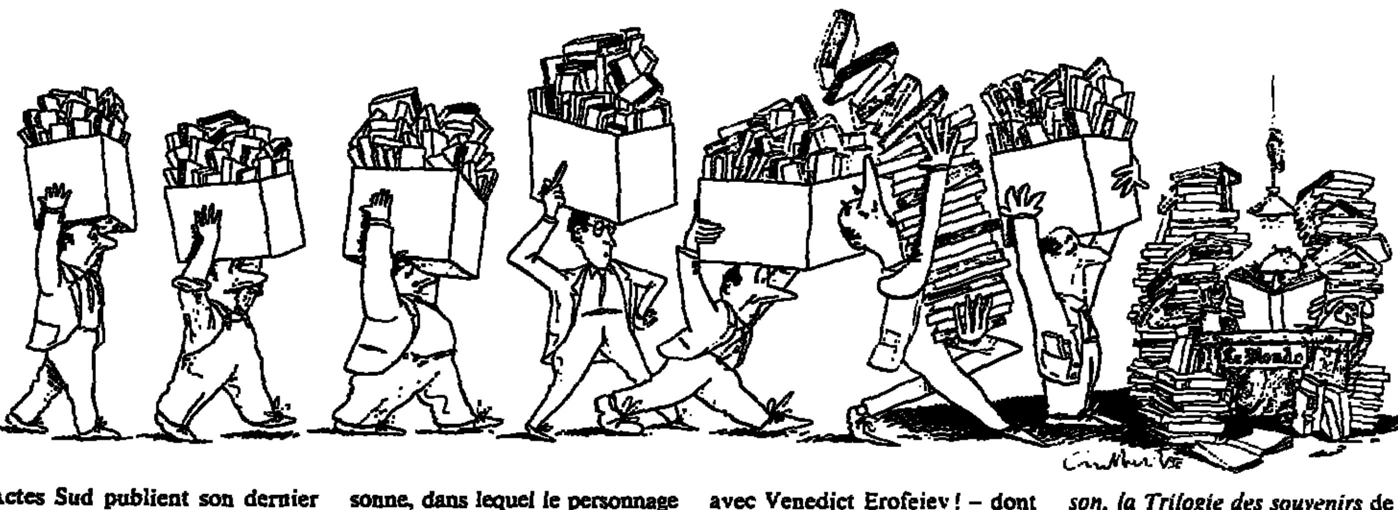
La rentrée littéraire (suite) : « Pe-res-tro-ï-ka ! »

IL n'y a plus de saisons... Plus de saisons, en tout cas dans l'édition, pour la littérature étrangère, qui, en d'autres temps, se faisait toute petite pour laisser la place aux sacro-saints prix de la fin d'année. Cet automne, c'est l'invasion des étrangers ! Au moins deux cents avant Noël *dans le seul domaine* des traductions littéraires, qui semblent vouloir coller à l'actualité politique comme pour contribuer, à leur manière, à la *démolition* de tous les murs... et aussi à l'équilibre financier de maisons d'édition à la recherche du best-seller *acquis par chance* pour une poignée de dollars.

Tandis qu'approche le demi-millénaire de la *découverte du* Nouveau Monde, de la fin de la Reconquête et de la chute de Constantinople (avec des célébrations de toutes sortes pour l'année *à venir !*), tandis qu'approche la date fatidique du 1er janvier 1993, les éditeurs, leurs *agents, leurs rabatteurs et leurs* prophètes misent sur l'Europe. Centrale et orientale de préférence, vaccinée du communisme, en prenant Prague ou Moscou pour des attractions touristiques, à l'instar de New-York et de Katmandou dans les décennies *précédentes.*

Le voyage à l'Est est à la mode. « Pe-res-tro-ï-ka ! »... C'est *le sésame, ouvre-toi, le cri de ralliement* de ces néo-transhumants du Vieux *Monde*. On descend la Volga, le Danube, ce fleuve sans couleur qui a rendu célèbre le Triestin *Claudio* Magris ; on exhume, on réhabilite tandis qu'on abat la statue de Lénine sur la grand-place de la capitale de Géorgie, Tbilissi, ce qui nous vaut une véritable inondation de romans russes, ou à sujets russes et soviétiques. Pétersbourg, *Petrograd, Nicolas II et Staline,* les souffrances et les nostalgies, Chalaniov et la comtesse de Ségur.

Ainsi la plus célèbre, l'infatigable Nina Berberova, qui va bientôt fêter ses quatre-vingt-dix ans, passe en collection de poche, tandis que les Editions



Actes Sud publient son dernier livre, *les Francs-maçons russes du XXe siècle* (octobre) et *l'Affaire Kravchenko*, les comptes rendus qu'elle écrivait pour son journal *la Pensée russe*, en 1949, *avant de quitter* la France où elle avait vécu pendant près de trente ans. Peut-être parce *qu'elle enrageait devant* l'aveuglement des Français qui insultaient Mme Buber-Neumann et *qui ne voulaient pas croire* à l'atrocité comparable des camps de concentration soviétiques et nazis.

NOMBREUX sont les auteurs russes et soviétiques qu'on pourra lire cette année. Emigrés ou non, connus ou inconnus. Outre Nina Berberova, Varlaam Chalamov *(Kolyma)*, Venedict Erofeiev *(Moscou-sur-Vodka)* entrent dans les collections de poche, Alexandre Zinoviev dans la collection « Bouquins » avec *les Hauteurs béantes.*

Parmi les nouveautés, signalons *Lieux*, de Friedrich Gorenstein (Bernard de Fallois-L'Age d'homme, octobre), l'œuvre préférée de l'auteur de *Psaume*, qui vit maintenant à Berlin. Commencé en 1969, *Lieux* est un texte partiellement autobiographique, écrit à la première personne, dans lequel le personnage principal, confiné dans une terrible solitude, cherche sa place. Il s'affilie à une petite organisation « terroriste » qui se donne pour mission de *« châtier les responsables des malheurs de la Russie ».* Les conjurés arriveront à la triste conclusion que *« la terreur politique est morte en Russie, car il n'est plus aujourd'hui un seul homme dont la mort pourrait ébranler le pays »* .

Prix du meilleur livre étranger *1989* avec *la Maison Pouchkine*, André Bitov change d'éditeur et publie *le Professeur de symétrie* (Seuil, septembre), dans lequel il bouscule le temps pour tenter de reconstruire l'œuvre égarée d'un fabuleux écrivain en une suite de récits fantastiques. De son côté, Anatoli Rybakov poursuit sa recréation du passé stalinien, et on annonce pour 1991, *1935*, la suite des *Enfants de l'Arbat* (Albin Michel). D'André Siniavski on attend une satire intitulée *Ivan l'innocent* (Albin Michel) et de l'Abkhaze Fazil Iskander un recueil de nouvelles, *le Buffle au front large* (Laffont, novembre).

Nombreux sont les écrivains *apparus plus récemment dont on* commence à entendre la voix : Vladimir Makanine (né en 1937), qui aura eu huit titres publiés en français en moins de deux ans chez cinq éditeurs différents et dont on nous annonce *le Retardataire* (Belfond, septembre), *des récits qui s'entrecroisent* sur le thème du retard, et *la Rivière au cours rapide* (Messidor, septembre) ; Victor Erofeev (né en 1947) – ne pas confondre avec Venedict Erofeiev ! – dont *la Belle de Moscou* (Albin Michel, septembre), qu'on présentait comme le *« premier livre érotique de la perestroïka »*, a déjà été acheté par une quinzaine de pays et conte les *aventures* d'une jeune femme plutôt dévergondée rêvant d'un mari fidèle ; Viatcheslav Petsoukh avec *la Nouvelle Philosophie moscovite* (Actes Sud, septembre), un roman satirique paru dans *Novy Mir* dont on parlait beaucoup à Moscou l'an dernier et qui tente d'élucider une sorte d'énigme policière puisqu'une vieille femme a disparu de son appartement communautaire...

Citons encore l'intérêt tout neuf pour les Baltes : après *le Fou du tzar*, un autre roman de l'Estonien Jaan Kross, *le Retour du professeur Martens* (Laffont, novembre), *le Regard du serpent*, du Lituanien Saulius T. Kondroktas (Albin Michel), *la Saga de Youza*, de Yuozas Baltouchis, *né en 1909 à Riga* (Alinéa, octobre) .

En même temps que s'opère la redécouverte de l'Europe centrale, on s'aperçoit qu'il ne faut pas plus de temps pour aller à Prague qu'à Rome *et qu*'il est des pays où la littérature peut mener aux plus hautes fonctions. Comme en témoigne l'existence de Vaclav Havel, dont vont paraître les *Lettres à Olga, 1979-1983* (Aube, novembre), d'après la correspondance que, *chaque semaine*, lors de ses séjours en prison, le futur président adressait à sa femme. On attend aussi avec beaucoup de curiosité *les Noces dans la maison, la Trilogie des souvenirs* de Bohumil Hrabal (Laffont, septembre), une autobiographie au féminin qui couvre une trentaine d'années, jusqu'à la « normalisation » de 1968, où l'on retrouve tout l'humour de l'auteur de *Moi, qui ai servi la reine d'Angleterre,* roman qu'on verra sur la scène au Théâtre de la Bastille (3, 4, 5 octobre lors de la Quinzaine tchécoslovaque du Festival d'automne). Enfin, pour compléter vos connaissances tchèques, pourquoi ne pas faire la cuisine *avec le livre de Petra Jarozover?*

SIMPLE coïncidence : le Hongrois Gyorgy Konrad, qui *publie le Rendez-vous des spectres* (Gallimard), recevra à Vienne, le 3 octobre, le prix Manès-Sperber, tandis qu'Odile Jacob se lance aussi dans la littérature en republiant la trilogie romanesque de Manès Sperber (1905-1984), ce Parisien né en Galicie orientale et élevé à Vienne, *Et le buisson devint cendre*, qu'Arthur Koestler qualifiait de *« saga du Komintern »* (septembre). Chez Christian Bourgois, une nouvelle collection : « Lettre internationale », dirigée par Antonin Liehm, publiera un témoignage du Hongrois Istvan Eörsi, *Ah ! le bon vieux temps !*

La Finlande tient à nous faire savoir que là-bas c'est aussi l'Europe, avec plusieurs auteurs finnois peu connus, telle la jeune Rosa Luksom avec *Noirs paradis* (La Découverte, octobre), texte court de violence et d'humour ; tel Anti Tuuri, l'auteur du *Déserteur*, avec *Un jour en Ostrobotnie* (Actes Sud), qui a déjà donné lieu à un film, avec Tito Colliander, peintre et écrivain finlandais, dont *le Griffon* (Michel de Maule, septembre), second tome de ses *Mémoires*, raconte l'enfance d'un jeune garçon pris dans la tourmente à Petrograd en 1917, tandis que se désagrège le foyer familial.

Il y aura encore des Scandinaves : le Norvégien Knut Faldbakken avec *le Monarque* (Presses de la Renaissance, septembre), et surtout une nouvelle traduction sous la direction de C. G. Bjurstrom de l'œuvre complète en prose d'August Strinberg *en deux tomes, sur papier bible*, une remarquable initiative qui a coûté au moins 700 000 francs au Mercure de France et qui va nous permettre notamment de lire enfin les quatre tomes du *Fils de la servante*, épuisé depuis longtemps. Plaidoyer d'un fou que Strinberg a *écrit en français* et dont on ne connaissait jusque-là qu'une version revue et corrigée en 1895.

OU en est l'Amérique ? Il est vrai qu'on relève jusqu'ici peu de romans venant des Etats-Unis. La plupart, il faut le remarquer, *écrits par* des femmes : Gloria Naylor, née en 1950, *la Colline aux tilleuls* (Belfond, septembre) ; deux titres d'Annie Dillard, née en 1945, *Pèlerinage à Tinker Creek*, prix Pulitzer 1975, et *Une enfance américaine* (Christian Bourgois, septembre) ; Erica Jong avec *Des bleus au cœur* (Grasset, octobre), le dernier roman de l'auteur du *Complexe d'Icare*. Mais aussi on attend un roman de John Updike *chez Gallimard et, du* même auteur, des essais sur l'art, qui ont reçu un accueil enthousiaste des critiques new-yorkais, *Un simple regard* (chez Pierre Horay, novembre) .

Les quinze ans d'« Autrement »

Il y a quinze ans tout juste paraissait le premier numéro de *« ce que l'on appelle abusivement « la revue* Autrement *» et qui est en fait une série de livres collectifs »*, dit Henry Dougier, qui fut à l'origine de toute cette aventure et est encore aujourd'hui l'animateur d'*Autrement.*

« Ce premier numéro, ajoute Henry Dougier, *inaugurait la série « Mutations », qui propose une sorte d'ethnologie du quotidien. A cela nous avons ajouté la série « France » et la série « Monde ». Comme nous avons peu de goût pour les commémorations, nous profitons de cet anniversaire pour créer de nouvelles collections : « Mémoires » dont les premiers livres sortent maintenant ; « Morales », qui débutera en janvier ; « sciences, sociétés », qui ne verra le jour que dans le courant de 1991. »*

« Mémoires » que dirige Henry Dougier avec un comité international d'historiens propose *« une approche originale, vivante, avec des historiens, des écrivains, des témoins directs, pour mettre en scène les emblèmes de ces « lieux de la mémoire européenne » et en dégager l'esprit et le message ».* Chaque livre comporte, en annexe, une chronologie détaillée de la période traitée, des cartes, un glossaire culturel et *une bibliographie.* Les premiers titres seront en librairie le 12 septembre. *Lisbonne hors les murs : 1415-1580. L'invention du monde par les navigateurs portugais,* dirigé par Michel Chandeigne ; *Thèbes 1250 av J.-C, Ramsès II et le rêve du pouvoir absolu,* dirigé par Rose-Marie Jouet ; *Londres 1851-1901, l'ère victorienne ou le triomphe des inégalités,* dirigé par Monica Charlot et Roland Marx (chaque volume 120 F). A cela s'ajoute, pour marquer la naissance de la collection, *la* traduction d'un ouvrage de l'historien portugais Vitorino Magalhaes Godinho *les Découvertes, XVe – XVIe : une révolution des mentalités* (69 F).

La collection « Mémoires » publiera sept titres par an. Parmi les prochains, signalons *Dublin 1904-1924 ; Hollywood 1927-1939 ; Madrid 1936-1939 ; Rome 1920-1945 ; Tolède XIIe-XIIIe siècles.*

Autrement, outre ses nouveautés, continue bien sûr la publication régulière de la série dont on fête les quinze ans, « Mutations » : le numéro qui vient de sortir a pour titre *Habiter, habité.* Dans la série « Monde » vient de paraître *le Maroc* et dans la série « France », *Nancy.*

Jo. S.

Quelques autres parutions étrangères...

● **Romans de langue italienne :** *la Paie du samedi*, de Beppe Fenoglio (l'Arpenteur) ; *Ciel ancien, terre nouvelle*, de Ginevra Bompiani (l'Arpenteur) ; *le Nid de glace*, de Giampaolo Rugarli ; *le Monde tel que je l'ai trouvé*, de Nico Orengo (Flammarion) ; *De veille et de sommeil*, d'Anna Maria Ortese (Gallimard, d'autres titres sont annoncés au Terrain vague) ; *la Maladie du temps*, de Roberto Pazzi (Grasset) ; *la Troisième Femme*, de Giorgio Montefoschi (La Manufacture) ; *la Procédure*, de Salvatore Mannuzzu (Messidor) ; *Tout l'or du monde*, de Sebastiano Vassali (POL) ; *les Invisibles*, de Nanni Balestrini (POL) ; *la Blessure d'avril* et *les Pierres de Pantalica*, de Vicenze Consolo (le Promeneur) ; *le Polonais laveur de vitres* d'Edoardo Albinati (le Rocher) ; *la Frontière*, de Franco Vegliani (Verdier) ; *l'Ange d'Avrigue*, de Francesco Biamonti (Verdier) ; *Soudain la vie*, d'Ottiero Ottieri (Terrain vague) .

● **Romans de langue allemande :** *Scènes d'été* et *Ce qui reste*, de Christa Wolf (Alinéa) ; *Hommes et destins à la clinique de la Forêt-Noire*, de Peter Heim (Belfond) ; *l'Eternel Petit-Bourgeois*, d'Odon von Horvath (Bourgois) ; *Extinction*, de Thomas Bernhard (Gallimard) ; *Haïti chérie*, de Hans Christoph Buch (Grasset) ; *Juste avant les pluies*, de Gert Hofmann (Grasset) ; *Une visite à Klagenfurt*, d'Uwe Johnson, suivi de *Ce que j'ai vu et entendu à Rome*, d'Ingerborg Bachmann (Actes Sud) ; *l'Absence*, de Peter Handke (Gallimard) ; Réédition de *Transit*, d'Anna Seghers, avec une préface de Christa Wolf (Alinéa).

● **Romans de langue espagnole :** *Pâques amères*, de Gonzalo Torrente Ballester (Actes Sud) ; *Vendredi des douleurs*, de Miguel Angel Asturias (Albin Michel) ; *Boulevard de Guinardo*, de Juan Marsé (Bourgois) ; *Gloria*, de Vilma Fuentès (La Différence) ; *Son fils unique*, de Clarin (Fayard) ; *Les Vertus de l'oiseau solitaire*, de Juan Goytisolo (Fayard) ; *les Rats*, de Miguel Delibes (Verdier) ; *le Mitard*, de José Revueltas (Actes Sud).

● **Romans de langue anglaise :** *Visions de Cody*, de Jack Kerouac (Bourgois) ; *Entre toutes les femmes*, de John McGahern (Presses de la Renaissance) ; *Kathleen et Franck*, de Christopher Isherwood (Ramsay) ; *Tourbillon d'ombres*, de Vijay Singh (Ramsay) ; *les Feux du Bengale*, d'Amitav Ghosh (Le Seuil) ; *l'Innocent*, de Ian McEwan (Seuil) ; *Henri Brocken*, de Walter de la Mare (Terrain Vague).

● **Autres langues :** *l'Enchantement*, d'Ana Novac. Roumanie (Balland) ; *Roman*, de Georges Cheimonas. Grèce (Noël Blandin) ; *le Retour des caravelles*, d'Antonio Lobo Antunes. Portugal (Bourgois) ; *le Désir*, d'Hugo Claus. Pays-Bas. (De Fallois-L'Age d'homme) ; *Miramar*, de Naguib Mahfouz. Egypte. (Denoël) ; *le Palais des rêves*, d'Ismaïl Kadaré. Albanie (Fayard) ; *le Griffon*, de Tito Colliander. Finlande (Michel de Maule) ; *la Salamandre*, de Masujaï Ibuse. Japon (Picquier) ; *le Voyage de Daniel*, d'Irzhak Orpaz. Israël (Liana Lévi).



2e ANNEE

Informations financières, rapports annuels,
assemblée générale des actionnaires,
publicité financière, le monde change.

La communication financière occupe une place
prépondérante dans l'activité des entreprises
à vocation internationale.

Aussi, LE MONDE a créé les ECUS OR
de l'Image Financière Internationale
pour récompenser les entreprises qui
se sont particulièrement distinguées
dans ce domaine.

En 1989, pour la première année,
le prix a été attribué à SAINT-GOBAIN.

En 1990, un prix sera attribué pour chacun
des secteurs d'activités suivants :

- banques, assurances, établissements financiers
- grandes entreprises, industries et autres services
- petites et moyennes entreprises, industries
et autres services.

Le grand prix récompensera
la meilleure communication internationale.

Si vous avez communiqué en 1990
vers les places boursières et les investisseurs étrangers
vous pouvez concourir,
quelle que soit la taille de votre entreprise.

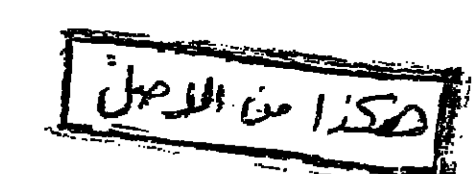
Pour recevoir un dossier de participation,
appelez Valérie CHRISTIN au 40 93 98 40

Quand les chiffres prennent la parole.

Le Monde

CFCE

info



هكذا من الأصل

Le Monde

ÉCONOMIE

BILLET

Stratégie et nationalisations

Deux « sages » consultés par le tribunal de commerce de Paris viennent d'estimer que la privatisation de Framatome, résultat de la privatisation, en 1987, de son actionnaire principal (la CGE) était régulière. Ce verdict est un coup dur pour le comité d'entreprise de Framatome qui contestait le bien-fondé de cette opération et pour les socialistes, qui préparent une proposition de loi en faveur d'un retour au public du constructeur français de chaudières nucléaires.

Le même jour, la CGT montait au créneau pour combattre une éventuelle réforme du statut d'EDF, agitant le chiffon rouge de la privatisation. La direction avait pris les devants quelques heures plus tôt. Elle avait démenti avoir demandé aux pouvoirs publics une modification de la loi de nationalisation d'Electricité de France, en 1946, et sa transformation en société anonyme et avoir obtenu de leur part un accord de principe sur ces thèmes. Mais la direction d'EDF reconnaissait que, *« pour résoudre le problème de la structure du bilan »* d'EDF, *« plusieurs solutions étaient envisageables »*. Parmi elles, *« une modification de la loi de nationalisation qui permettrait l'apport de capitaux dans les fonds propres de l'entreprise avec maintien du pouvoir de décision de l'Etat et sans porter atteinte au statut du personnel »* est *« possible »*. Et de préciser que *« la direction générale de l'entreprise ne pousse pas aux solutions radicales mais confirme qu'en l'absence de perspectives de règlement, la question sera inévitablement posée et fera l'objet d'un débat public »* ... On comprend l'émotion de la CGT, qui a déjà dû accepter l'an passé l'entrée de Volvo chez Renault et le changement de statut des PTT.

Bien que très différents, ces deux dossiers ont le même thème : celui de la nature juridique d'un secteur stratégique, l'énergie. Faut-il des acteurs publics ou privés dans ce genre d'activité vitale pour le pays ? Certes, Framatome a migré du secteur public au privé plusieurs fois dans son existence, et on a reproché souvent à EDF, toute nationalisée qu'elle était, d'être *« un Etat dans l'Etat »*, échappant à tout contrôle... A l'heure où le Golfe rappelle au monde entier les enjeux de l'énergie, une réflexion nationale sur les secteurs stratégiques – assortie d'une définition de ce qui mérite cette appellation (le papier, par exemple, l'est-il toujours autant ?) – ne s'impose-t-elle pas ?

F. V.

Crise du Golfe, menaces sur la production soviétique

L'inquiétude croît sur le marché pétrolier international

Sur le marché pétrolier, la panique a fait place à une inquiétude raisonnée mais de plus en plus profonde. Après quelques semaines de fluctuations désordonnées – envolée en deux étapes jusqu'à 32 dollars par baril puis retombée à 25 dollars, – les cours sont repartis à la hausse, de manière plus régulière. A Londres, jeudi 6 septembre, ils dépassaient de nouveau la barre des 30 dollars.

Correctement approvisionné jusqu'ici, le marché vit sous une double menace. D'une part, la possibilité d'un conflit militaire dans le Golfe impliquant l'Arabie saoudite et menaçant les champs du royaume. Tout regain de tension politique dans la région pousse donc logiquement les cours à la hausse. D'autre part, la tension inévitable des approvisionnements à l'approche de l'hiver.

Les pétroliers et les gouvernements ont fait leurs comptes : le blocus de l'Irak et du Koweït retire du marché environ 4 millions de barils/jour de brut. En août, a calculé l'Agence internationale de l'énergie, la production de l'OPEP a déja diminué de 3,5 millions de barils/jour, les exportations irakiennes ayant été complètement stoppées dès le 7 du mois.

Ce déficit devrait être à peu près comblé jusqu'en octobre. Mais à partir de novembre, et même peut-être avant si les consommateurs anticipent, la demande mondiale augmentera de 1 à 2 millions de barils/jour comme tous les ans à l'approche de l'hiver.

« Alors que les déficits en septembre et octobre devraient être comblés par le déstockage, la hausse de la production et une légère baisse de la demande, le marché pourrait, si le déficit persiste, devenir de plus en plus tendu pendant l'hiver. Cela à un moment où la demande saisonnière est au plus haut et où les possibilités de déstockage commercial diminuent. Une vague de froid sévère et des problème au niveau du raffinage, qui travaille à pleine capacité, pourraient aggraver cette tension », analyse l'AIE dans son dernier rapport mensuel.

Même si la situation militaire ne s'embrase pas dans le Golfe, le marché pétrolier s'attend donc à des mois difficiles. Même pour les mois de septembre et d'octobre, l'équilibre, fragile à l'extrême, reste à la merci du moindre incident touchant la production de brut dans l'un ou l'autre pays (grève, problème technique, marée noire, etc.).

Menaces de grèves en URSS

Le Golfe n'est pas la seule région en situation délicate : l'URSS, confrontée à des difficultés grandissantes de production, suscite aussi de nombreuses inquiétudes. Exportant vers l'Occident 1,8 million de barils/jour de brut (soit environ 12 % des exportations totales). Moscou est également un grand fournisseur de produits raffinés, et notamment de fioul, dont l'Europe est structurellement déficitaire. Or la situation à l'Est est loin de s'améliorer. La production soviétique a diminué de 15 millions de tonnes, soit 5 %, au premier semestre. Et les travailleurs du pétrole, tout-puissants dans des régions vitales comme la Sibérie, viennent une nouvelle fois de menacer de se mettre en grève. Depuis un an environ, la tension monte dans les régions productrices, où les conditions de vie et de travail sont déplorables (pénurie de logements, de matériel, etc.).

Mercredi 5 septembre, M. Nicolas Trifonov, dirigeant du syndicat des ouvriers sibériens du pétrole, a lancé un nouvel ultimatum à Moscou. *« Un an a passé depuis que nous avons commencé à manifester notre inquiétude sur la situation sociale dans la région »*, a-t-il déclaré à l'agence Tass, *« Or les subventions destinées au développement de la région de Tyumen ont été diminuées, et les fournitures aux champs pétroliers et gaziers sont irrégulières. La branche est au bord de la crise. Des démissions massives ont commencé. Nous demandons des décisions sérieuses »*.

VÉRONIQUE MAURUS

L'URSS va lancer une adjudication auprès des compagnies internationales

L'Union soviétique va organiser à la fin de l'année une adjudication ouverte à toutes les compagnies pétrolières internationales pour la prospection du pétrole sur son territoire, a annoncé mercredi 5 septembre la société américaine Wavetech Geophysical, chargée par les autorités soviétiques d'organiser cet appel d'offres.

Les compagnies américaines Chevron et Texaco et le groupe français Elf-Aquitaine ont récemment signé des accords de coopération, mais c'est la première fois que l'URSS ouvre une portion de son territoire à l'exploration et à l'exploitation à des firmes internationales sur le mode concessionnel en vigueur en Occident, a indiqué un responsable de Wavetech Geophysical.

Spécialisée dans les services pour l'exploitation pétrolière, Wavetech Geophysical travaille depuis deux ans avec l'URSS. La firme a annoncé l'ouverture à l'exploitation de 90 000 kilomètres carrés de terrains réputés contenir des réserves de pétrole en république turkmène.

Ultimes mises au point du projet pour 1991

Les débats au PS compliquent la tâche de M. Bérégovoy

La crise du Golfe et les débats internes du Parti socialiste auront beaucoup compliqué la mise au point du budget de l'Etat pour 1991.

L'annonce faite récemment par la presse des intentions de M. Pierre Bérégovoy de réduire plus qu'il n'était prévu le taux de l'impôt sur les sociétés – trois points au lieu de deux – a provoqué la fureur du Parti socialiste. Il serait d'ailleurs plus exact de dire qu'elle a suscité les vives critiques de personnalités jouant des rôles de premier plan au sein de l'organisation, M. Jospin notamment. D'où l'impression, en partie artificielle, de tensions très vives entre l'ensemble du parti et le ministre de l'économie et des finances.

Si la menace de démission qu'aurait agitée à la fin de la semaine dernière M. Bérégovoy paraît peu vraisemblable, le ministre a été vivement affecté par ce qu'il considère comme une manœuvre politique de second ordre, les véritables problèmes étant pour lui économiques et portant sur le point de savoir quelle ampleur le gouvernement doit donner à des mesures visant à sauvegarder l'investissement et à faire barrage contre l'inflation.

Ces idées, il les avait exprimées très tôt après le début de la crise du Golfe, dans une interview à *la Tribune de l'Expansion* : la demande privée et publique (revenus des particuliers et dépenses publiques) doit être contenue au profit de l'investissement des entreprises. Cette stratégie avait reçu le plein accord de Matignon. Et c'est d'une certaine façon sa cohérence que remettent en cause certains leaders du PS qui, ne croyant pas à la gravité de la situation – ou faisant comme s'ils n'y croyaient pas, – contestent l'urgence de mesures à la fois rapides et importantes.

Les difficultés qu'éprouve M. Bérégovoy pour faire prévaloir ses vues sur celles du PS sont probablement en voie de s'aplanir, l'appui apporté par M. Mitterrand ayant débloqué la situation. Mais il est probable qu'en attaquant comme ils l'ont fait le projet de budget pour 1991, les leaders du Parti socialiste vont rendre plus difficile l'adoption de mesures délicates à prendre mais qui s'imposent tant du point de vue économique que social.

Il en est ainsi, par exemple, du projet – depuis longtemps caressé – de soumettre les avocats à la TVA. La profession a toujours fait valoir que son activité était d'ordre intellectuel et qu'un assujetissement renchérirait beaucoup le prix de prestations qui bénéficient aussi aux gens modestes, dans le cas de l'assistance juridique par exemple. Il n'empêche que le problème se pose ; comme se pose celui de la fusion de cette profession avec celle des conseillers juridiques déjà soumis au taux de la TVA à 18,6 %. Mais les avocats vont avoir beau jeu de réagir dans le climat politique incertain créé par les attaques portées contre le budget Bérégovoy.

Les déclarations faites par M. Charasse portant sur la suppression possible des exonérations fiscales dont bénéficient les élus – parlementaires et locaux – ne vont pas simplifier les choses. Elles ont déjà prêté à confusion puisqu'il a été dit que le gouvernement envisageait de réduire ou de supprimer les abattements exceptionnels (de 10 à 30 %) dont jouissent depuis très longtemps 90 professions, abattements d'ailleurs déjà plafonnés et qu'il n'est pas question de modifier. En revanche, le régime fiscal des plus-values sur résidences secondaires doit bien être durci, l'exonération totale n'intervenant plus qu'au bout de trente-deux ans au lieu de vingt ans actuellement.

Mais, au train où vont les choses, et dans la confusion créée, on peut se demander ce qui restera de tous ces projets au mois de décembre prochain, lorsque les groupes politiques... et les groupes de pression auront manœuvré tout à leur aise.

ALAIN VERNHOLES

Devant la commission de la production de l'Assemblée nationale

M. Fauroux présente une série de mesures pour les économies d'énergie

Deux commissions de l'Assemblée nationale, celle des finances et celle de la production et des échanges, se sont réunies, mercredi 5 septembre, pour évoquer les conséquences économiques des tensions internationales dans le golfe Arabo-persique.

Les commissaires des finances ont entendu deux experts, MM. Anton Brender, directeur adjoint du CEPII, le Centre d'études prospectives d'informations internationales, et Olivier Appert, directeur des hydrocarbures au ministère de l'industrie. Au cours de la discussion qui a suivi, les commissaires n'ont pas évoqué les incidences budgétaires de la crise du Golfe qui seront abordées au cours de la prochaine réunion de la commission, mercredi 12 septembre. Seuls les membres de la commission de la production et des échanges ont entendu M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie. M. Fauroux a indiqué que le gouvernement entendait relancer un vigoureux effort d'économie d'énergie, particulièrement dans le secteur des transports (*le Monde* du 6 septembre). Il a aussi proposé une série de *« mesures douces »* : l'extension aux locataires des déductions fiscales déjà accordées aux propriétaires pour les travaux de régulation du chauffage, comme pour l'achat de matériels utilisant les énergies renouvelables. M. Fauroux s'est également prononcé pour un soutien au véhicule électrique et pour un amortissement exceptionnel pour les investissements économisant l'énergie dans l'industrie. Le ministre a estimé que ces mesures permettrait, sur dix ans, l'économie de 30 millions de tonnes équivalent pétrole supplémentaires, sur les 210 consommées actuellement chaque année.

M. Fauroux a enfin évoqué le secteur de l'énergie nucléaire en indiquant que compte tenu de la grande inertie de ce type de programme, le gouvernement entendait mener à bien les tranches prévues sans envisager pour autant une relance de l'équipement nucléaire.

Lire également page 27

Selon l'OCDE, l'Occident paraît mieux préparé à affronter un nouveau choc pétrolier.

Le port de Marseille souffre du ralentissement des échanges maritimes

Si le Port autonome de Marseille (PAM) n'a pas subi les effets de l'embargo sur le pétrole irakien et koweïtien (*le Monde* du 11 août), son trafic de marchandises diverses est, en revanche, affecté par un net ralentissement des échanges maritimes dans toute la zone du golfe Persique et de la mer Rouge.

MARSEILLE

de notre correspondant régional

M. Jean Rousset, président du PAM, ne cache pas *« l'inquiétude »* que lui inspire l'évolution des événements dans le golfe Persique. Marseille est, en effet, l'un des premiers ports européens concernés par les relations maritimes avec les pays du Golfe et le Moyen-Orient en général. Or, si l'embargo pétrolier n'a eu, jusqu'ici, aucune conséquence sur le trafic des hydrocarbures – les raffineries de Fos ont procédé à une reconversion de leurs approvisionnements – il n'en est pas de même pour celui des marchandises diverses. *« Nous avons constaté*, explique le président du PAM, *que le conflit avait des répercussions allant bien au-delà du Koweït et de l'Irak et entraînait un fort ralentissement des échanges avec l'ensemble des pays du Golfe et de la mer Rouge, voire de la Méditerranée orientale. Il faut donc s'attendre à une diminution sensible du trafic des marchandises diverses dans cette zone. »*

Pour le PAM lui-même, on ne s'attend pas à de grandes difficultés car les tonnages en cause sont relativement faibles. En y ajoutant les exportations vers l'Egypte, le trafic à destination de la mer Rouge et du Golfe ne représente, environ, que 400 000 tonnes, soit 4 % du trafic total des marchandises diverses. *« Nous craignons davantage*, indique M. Bruno Vergobi, directeur des installations de Fos, *un ralentissement de la croissance économique consécutif au conflit et les mesures prises pour réduire la facture pétrolière. »*

Mais certains armements et agents maritimes de la place subissent la crise de plein fouet. Des services ont dû être supprimés, *ipso facto*, comme celui de l'Iraki Line, au départ de Marseille vers Bassorah, assuré par l'agence Watson Brown. Ou encore celui, bimensuel, vers la mer Rouge et le golfe Persique, dont s'occupe l'Agence de consignation européenne (ACE) pour le compte de la Llyod Triestino. D'autres se sont totalement étiolés et pourraient, à terme, disparaître. Tel est le cas du service bimensuel, conteneurisé, de la Worms, également vers la mer Rouge et le Golfe, qui est tombé de 800 à 200 tonnes par escale. Ou celui de l'United Arab Shipping Company, amputé de près de 30 %. La Compagnie maritime d'affrètement (CMA), l'armement le plus touché, qui achemine 47 000 conteneurs par an vers le golfe Persique, estime, elle, à 50 % la chute de son trafic, soit une perte sèche de 8 millions de francs par mois de ses ressources nettes. *« Nous misons sur une réorientation de nos activités vers l'Extrême-Orient »*, indique son PDG, M. Jacques Saadé. M. Jacques Koulayan, directeur d'ACE, est, lui, plutôt pessimiste. *« On vit au jour le jour*, dit-il, *et pour le moment on ne voit que du noir. »*

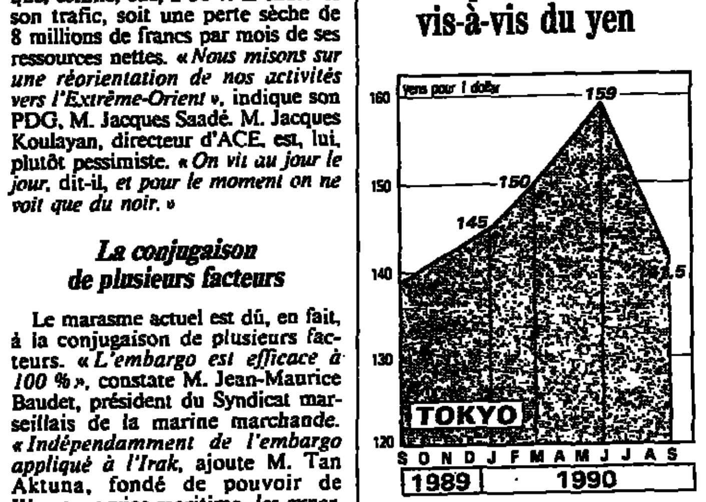
La conjugaison de plusieurs facteurs

Le marasme actuel est dû, en fait, à la conjugaison de plusieurs facteurs. *« L'embargo est efficace à 100 % »*, constate M. Jean-Maurice Baudet, président du Syndicat marseillais de la marine marchande. *« Indépendamment de l'embargo appliqué à l'Irak*, ajoute M. Tan Aktuna, fondé de pouvoir de Worms-service maritime, *les exportateurs ont ralenti ou suspendu leurs expéditions vers le Golfe par crainte d'un affrontement ou de difficultés de paiement. »* Enfin, comme le note M. Saadé, *« la prudence vient des pays du Golfe eux-mêmes qui ne souhaitent pas augmenter leurs stocks pour certaines marchandises, quand ils n'ont pas à faire face, simplement, à une déstabilisation de leur économie »*.

Autant de problèmes sur lesquels se greffe le paiement d'une prime pour risques de guerre instituée par les compagnies d'assurances (entre 250 et 500 dollars par conteneur) pour les bateaux empruntant le Golfe. Sans vouloir envisager le pire, c'est-à-dire *un conflit armé*, M. Rousset redoute, pour sa part, un *« enlisement »* qui pourrait avoir des conséquences sur l'emploi au sein de la communauté portuaire marseillaise.

GUY PORTE

Le dollar au plus bas depuis un an vis-à-vis du yen



Après une forte hausse au premier semestre 1990, vis-à-vis du yen, le dollar a continué de baisser à Tokyo, revenant à son plus bas cours depuis le début de l'année. L'ascension de la devise américaine vis-à-vis de la monnaie japonaise était davantage due à l'affaiblissement de cette dernière qu'à une vigueur retrouvée du billet vert. Baisse de la Bourse de Tokyo, niveau insuffisant des taux d'intérêt et recul momentané de l'excédent commercial japonais s'étaient conjugués pour déprimer le yen.

Aujourd'hui, les taux d'intérêt rejoignent presque les taux américains, l'excédent commercial ne baisse plus, au contraire, et les Etats-Unis s'affaiblissent, d'où la remontée du yen. A Paris, en revanche, du fait de la baisse concomitante du dollar, le yen se maintient à 3,7 centimes, au plus bas depuis deux ans.

Annonces en série

IBM renouvelle sa gamme de grands ordinateurs

Après le passage à vide du milieu des années 80, IBM dévoile les fruits de la politique d'investissement technologique engagée ces dernières années. En trois jours d'intervalle, les annonces du premier constructeur mondial d'ordinateur se sont succédé en rafale.

Premier acte : annonce du PS-1, un micro-ordinateur bas de gamme destiné au grand public, qui, s'il n'est pas très novateur techniquement, l'est en revanche au plan du marketing. Car il va permettre à IBM d'aborder ce créneau de l'informatique, nouveau pour lui depuis son retrait de ce secteur il y a cinq ans. Et de l'aborder exclusivement par des revendeurs (FNAC, Darty, etc.) et non directement. Avec en prime, pour l'utilisateur francais, une unité de raccordement qui permet de relier l'ordinateur au minitel.

Deuxième acte : il concerne le milieu de la gamme IBM. La série AS 400. Les trois modèles annoncés par IBM pourront servir de « serveurs » aux utilisateurs de micro-ordinateurs et de stations de travail, qui pourront donc se partager logiciels et banque de données.

Troisième acte : c'est sans doute le plus important, puisqu'il s'agit de l'annonce des nouveaux grands ordinateurs d'IBM connus jusqu'à présent sous le nom de code de Summit, et répondant désormais au nom de System/390. IBM aura dû les mettre sur le marché plus tôt que prévu en raison des annonces préalables et concurrentes de Hitachi et Fujitsu. La gamme comprend dix-huit modèles. Le plus puissant d'entre eux serait près de deux fois plus performant que le modèle le plus gros de l'ancienne gamme IBM. A puissance égale, les prix de ces nouvelles machines seraient inférieurs de 20 % à ceux des anciens modèles. Une amélioration essentiellement due à la baisse des prix des composants fabriqués à 100 % par IBM. L'intégration a ses vertus

A. K.

ÉCONOMIE

SOCIAL

La préparation du nouveau plan gouvernemental

M. Soisson présente les mesures favorisant l'emploi dans les PME

M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, vient d'annoncer quelques-unes des mesures qu'il envisage de prendre pour favoriser l'embauche de nouveaux salariés par les PME.

En pleine phase d'élaboration du troisième plan gouvernemental pour l'emploi, M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, s'est rendu le 5 septembre au siège de la CGPME (Confédération générale des petites et moyennes entreprises). Une visite qualifiée de *« courageuse »* par le nouveau président de la CGPME, M. Lucien Rebuffel, mais qui n'était pas forcément innocente... Le mouvement de création d'emplois repose beaucoup sur les dirigeants de PME, volontiers frondeurs dans leurs revendications. Très largement, le succès du prochain plan pour l'emploi dépend de l'adhésion des petites entreprises qu'il convient de séduire avec des mesures qui leur sont directement adressées.

En se livrant à cet exercice, M. Soisson a levé un coin de voile sur quelques dispositions qui ont aussitôt obtenu l'assentiment de l'assemblée. Le crédit d'impôt pour la formation, pour lequel quarante-six mille entreprises ont opté l'an dernier, sera rétabli à compter du 1er janvier 1991. Lancée à titre expérimental en 1989, la formule de l'exonération des charges sociales pour l'embauche d'un premier salarié va être pérennisée. Soixante-cinq mille recrutements en ont déjà bénéficié, qui correspondent à vingt-cinq mille créations d'emplois.

Sur d'autres points, la rencontre a été l'occasion de montrer une réelle convergence entre les objectifs du ministre et les demandes des patrons de petites entreprises. *« Au cours des prochaines semaines »*, le ministère étudiera les dispositions qui permettraient d'aider à la formation des chefs d'entreprise. On cherchera *« une solution »* pour permettre aux petites entreprises le remplacement de leurs salariés partis en formation.

De même, M. Soisson n'a pas rejeté l'idée d'un contrat d'adaptation-reclassement pour les chômeurs de longue durée de plus de vingt-cinq ans, équivalant à ce qui se fait pour les plus de cinquante ans. Mais comme la mesure suppose une participation du régime d'assurance-chômage, il souhaite *« que la négociation s'engage »* avant d'étudier un mode particulier de financement et de traduire le tout en proposition de loi.

Cette rencontre aura finalement permis de tester, de part et d'autre, que le futur plan emploi correspond bien aux attentes.

A. LE

La rentrée syndicale

La CFDT lance une « opération vérité » sur la Sécurité sociale

Pour sa conférence de presse de « rentrée », le mercredi 5 septembre, la CFDT a évité toute déclaration fracassante sur le retour de la « rigueur » ou tout appel à manifester contre l'« austérité ». La centrale syndicale s'est livrée à un plaidoyer renouvelé en faveur du recours à la négociation et au maintien du pouvoir d'achat et contre l'exclusion.

La CFDT s'est attachée à peaufiner l'image qu'elle s'efforce d'imposer depuis plusieurs années : celle d'un *« interlocuteur sérieux et responsable »*. Le syndicalisme *« de contestation »* mis en exergue par M. Marc Blondel, le secrétaire général de Force ouvrière, crée-t-il un espace libre sur l'échiquier syndical ? La CFDT ne s'est pas privée de critiquer *« le conservatisme naturel de FO »*.

La situation économique, a souligné M. Jean Kaspar, secrétaire général de la CFDT, ne justifie pas une *« pause de l'action revendicative »* et, pour cette année, *« le minimum est le maintien du pouvoir d'achat »*. Néanmoins, *« un scénario de guerre ouverte »* dans le Golfe constituerait *« une situation différente »* qui impliquerait que les efforts nécessaires *« soient équitablement répartis »*.

Pour la rentrée, la CFDT privilégie le thème de la protection sociale en lançant une opération « Sécu-vérité », campagne de sensibilisation destinée, selon M. Jean-Marie Spaeth, secrétaire national, à dénoncer *« l'anomalie du mode de financement de la Sécurité sociale »* assuré *« quasiment par les seuls salariés »*. Une pétition nationale sera lancée début 1991 et un « livre blanc » suivra. L'opération n'est pas sans dangers. Elle risque en effet de faire apparaître l'organisation de M. Kaspar comme trop proche du pouvoir socialiste qui prépare, malgré les critiques de toutes les autres confédérations, un projet de contribution sociale généralisée (CSG) dont l'objet est, précisément, de rééquilibrer le financement de la Sécurité sociale. Aussi la CFDT a-t-elle pris soin de s'en prendre aux *« hésitations du gouvernement »* à l'égard de la CSG et exigé des pouvoirs publics qu'ils rétablissent l'indexation des retraites sur les salaires et non sur les prix.

Socle de solidarité

La CFDT (qui, dans quelques mois, devrait assumer la présidence de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse) propose une réforme des retraites en deux éléments : un *« socle de solidarité commun à l'ensemble des systèmes, financé par la CSG »*, et un second élément financé par les revenus du travail. S'agissant de l'évolution à long terme des régimes de retraite, la CFDT assure que la seule évolution de l'emploi pourrait permettre de passer sans trop de dommages le cap des vingt prochaines années. Un optimisme qui peut se discuter.

Hormis la protection sociale, la CFDT considère *« qu'il y a urgence à déboucher rapidement »* sur trois autres dossiers. Les deux premiers sont d'ordre salarial (revalorisation des bas salaires et refonte des grilles de classification dans les branches professionnelles). Ils ne pourront aboutir qu'à condition que soit mis fin à *« l'inertie patronale »* par la mobilisation des salariés et la recherche de convergences syndicales. En ce qui concerne la fonction publique, la CFDT – qui souhaite que soient élaborés de nouveaux critères contractuels – apparaît moins impatiente.

Enfin, la défense de l'emploi nécessite une relance de la réduction du temps de travail et le développement, avec le soutien accru de l'Etat, de *« nouveaux services créateurs d'emploi »* (garde des enfants, services aux personnes âgées), suggère la CFDT.

JEAN-MICHEL NORMAND

□ **Mme Marguerite Bertrand à la commission exécutive de la CFDT.** – Marguerite Bertrand, cinquante-cinq ans, est depuis le 1er septembre le neuvième membre de la commission exécutive de la CFDT. Mme Bertrand, qui abandonne son poste de secrétaire générale de la fédération des services, est la deuxième femme à intégrer cette instance où siège déja Mme Nicole Notat.

AUTOMOBILE

Un prototype Citroën au Salon



Citroën présentera au Mondial de l'automobile, en octobre à Paris un prototype roulant très proche au point de vue du style des voitures contemporaines et comportant des innovations exploitables rapidement : assiette variable selon la vitesse, anti-roulis « actif », écran à diverses fonctions – calcul d'itinéraire, liaisons par ordinateur, messages divers, etc.

La XM actuellement fabriquée par la firme aux chevrons bénéficie déjà de diverses caractéristiques apparues sur un précédent prototype présenté au Salon de Paris voici deux ans.

REPÈRES

ACTIVITÉ

Progression des dépenses de construction aux Etats-Unis

Les dépenses de construction (résidentielles, industrielles et de travaux publics) ont progressé de 0,4 % aux Etats-unis en juillet, a annoncé le département du commerce mardi 4 septembre. Il s'agit de la première augmentation de ces dépenses depuis quatre mois. En revanche, le département du commerce, qui avait d'abord estimé que ces dépenses avaient stagné en juin, a révisé ce résultat, annonçant qu'elle avaient diminué de 0,9 %, comme en mai. Compte tenu du ralentissement actuel de l'activité américaine, les dépenses de construction sont examinées attentivement par les économistes. Leur progression atteint tout de même 3,1 % entre juillet 1990 et juillet 1989.

AGRICULTURE

Les prix des produits alimentaires révisés à la hausse

Le département de l'agriculture a fait savoir, mercredi 5 septembre, qu'il relevait de deux points sa fourchette d'estimation de hausse des prix des produits alimentaires aux Etats-Unis cette année. L'augmentation de ces prix devrait être comprise entre 5 % et 7 %, et non entre 3 % et 5 % comme prévu initialement. Le département de l'agriculture a précisé que les prix alimentaires avaient surtout progressé au cours des six premiers mois de l'année, et devraient rester relativement stables jusqu'à la fin de 1990. Il repousse à 1991 tout impact du choc pétrolier, né de la crise du Golfe, sur les prix alimentaires. Ces derniers avaient progressé de 5,8 % en 1989 et de 4,1 % en 1987 et 1988. *(AFP)*

EN BREF

□ **Nouveau débrayage à l'URSSAF d'Ile-de-France.** – Alors que le conseil d'administration de l'Union des caisses nationales de Sécurité sociale (UCANSS) devait se réunir, jeudi 6 septembre à Paris, pour débattre de la politique salariale de la Sécurité sociale pour 1990, un nouveau débrayage a perturbé, mercredi, l'encaissement mensuel des cotisations sociales versées par les employeurs à l'URSSAF d'Ile-de-France. La direction de l'URSSAF a toutefois indiqué qu'elle avait pris des dispositions afin d'éviter d'éventuelles incidences sur le traitement des chèques. Comme leurs collègues de la Caisse primaire d'assurance-maladie de l'Essonne, en grève depuis douze semaines, les quelque 300 agents grévistes de l'URSSAF qui se sont déjà mobilisés épisodiquement au cours de l'été, réclament, outre une revalorisation générale des salaires, une renégociation de la grille des qualifications.

□ **La gare TGV de Lyon-Satolas trop chère pour le conseil régional Rhône-Alpes.** – A une voix de majorité, les conseillers régionaux de Rhône-Alpes ont reporté au mois d'octobre la décision de financer la future gare TGV de Lyon-Satolas. Estimé, à l'origine, à 70 millions de francs, le coût de l'ouvrage atteint aujourd'hui 120 millions de francs et le PC, le PS et le Front national demandent des précisions et des engagements à son sujet au président de région. Ce report risque d'empêcher la mise en service de la nouvelle gare prévue pour les Jeux olympiques d'Albertville de 1992.

□ **Les régions du Grand Sud favorables au TGV Méditerranée.** – Les régions de l'association Grand Sud (Aquitaine, Corse, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon) ont déclaré, le 5 septembre, à Montpellier *« vouloir, sans ambiguïté, les TGV méditerranéen et atlantique, ainsi que la liaison Grand Sud »*, qui reliera Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Marseille et Nice, mais *« pas à n'importe quelle condition »*. Les présidents des cinq régions ont exprimé *leur « extrême vigilance sur les nouveaux tracés, qui doivent tenir compte des activités économiques, notamment agricoles, en les perturbant le moins possible »*.



ÉCONOMIE

REPÈRES

ACTIVITÉ

Progression des dépenses de construction aux Etats-Unis

Les dépenses de construction (résidentielles, industrielles, travaux publics) ont progressé de 0,4 % aux Etats-Unis en juillet, a annoncé le département du commerce mardi 4 septembre. Il s'agit de la première augmentation de ces dépenses depuis quatre mois. En revanche, le département du commerce, qui avait d'abord estimé que ces dépenses avaient stagné en juin, a révisé ce résultat, annonçant qu'elles avaient [illegible] de 0,9 %, comme en mai. [illegible] tenu du ralentissement de l'activité américaine, les dépenses de construction sont examinées attentivement par les économistes. Leur progression a été tout de même 3,1 % entre [illegible] 1990 et juillet 1989.

AGRICULTURE

Les prix des produits alimentaires révisés à la hausse

EN BREF

Selon les prévisions de l'OCDE

L'Occident paraît mieux préparé à affronter un nouveau choc pétrolier

Au début de l'été 1990, entre la baisse du dollar et celle du baril, les pays riches ont acheté le pétrole le moins cher depuis vingt ans. Les deux premiers chocs pétroliers semblaient oubliés. Est-ce que, pour autant, les vingt-quatre pays membres de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) sont mûrs pour retomber une troisième fois dans le même piège ? Probablement pas.

Il y a deux aspects dans un «choc» : la contrainte énergétique proprement dite et la politique économique qu'on choisit pour y faire face. Dans les deux cas, l'Occident – au sens large – a appris un certain nombre de choses.

Une vue d'ensemble des bilans énergétiques permet d'affirmer que la plupart des pays ont tiré les conséquences des chocs précédents. Ils se sont efforcés de desserrer la contrainte pétrolière par tous les moyens : en réduisant leur consommation, en développant leur production d'énergie, en diversifiant leurs approvisionnements, en constituant des stocks. Tous n'ont pas réussi – ou n'ont pas essayé – dans les mêmes proportions.

Commençons par les Etats-Unis, le plus gros consommateur d'énergie du monde, qui passe pour le plus prodigue. Ils représentent à eux seuls le quart de la consommation mondiale d'énergie primaire. Mais c'était le tiers il y a vingt ans. Chaque Américain consomme deux fois à deux fois et demie plus d'énergie qu'un Français, un Italien ou un Japonais, mais sa consommation a diminué de 8 % depuis 1973, alors que celle des autres stagnait ou augmentait un peu (au Canada, elle a crû de 15 % sur la période).

Les indicateurs (1) disponibles sur la consommation et la production d'énergie des pays riches depuis vingt ans vont plutôt dans le sens d'une plus grande économie, même si un certain relâchement s'est produit à partir de 1987 avec la baisse des cours pétroliers. Il y a eu, bien sûr, des comportements différents. Les «pays en développement» de la zone OCDE (la Grèce, le Portugal, la Turquie) ont beaucoup développé leur consommation d'énergie, mais il s'agissait d'un effet de rattrapage lié à l'industrialisation et au passage à des modes de vie modernes.

Parmi les pays plus riches, certains ont été plus vertueux que d'autres : l'Allemagne de 1988 avait les mêmes besoins en énergie primaire que celle de 1980, avec un produit intérieur brut plus élevé de 42 %. Le Benelux et le Danemark ont réussi à réduire leurs besoins en énergie sur la période. Ceux de la France et de l'Italie ont augmenté de 5,4 % et 5,3 % respectivement (ce qui reste très inférieur à la croissance réelle de l'économie). La différence entre ces deux pays tient à la politique énergétique menée : la France a tout fait pour augmenter son autosuffisance, notamment grâce au nucléaire, tandis que l'Italie se contentait de diversifier sa consommation (en développant la part du gaz et du charbon) et ses sources d'approvisionnement. Ainsi, la France est passée d'un taux d'indépendance énergétique de 22,5 % en 1973 à 45,1 % en 1987 ; l'Italie, de 19,4 % à 19,5 %.

Contagion inflationniste

Le Japon, sans aucune ressource minérale, a tout de même réussi à assurer seul 19 % de sa consommation d'énergie (contre 12 % avant les chocs), une consommation d'ailleurs en assez forte expansion. C'est toute la différence avec les Etats-Unis, dont l'indépendance énergétique se maintient depuis vingt ans aux alentours de 85 %, et qui n'ont pas ressenti aussi fort la nécessité d'économiser l'énergie. *« Si les Etats-Unis utilisaient le pétrole de manière aussi efficace que le Japon, ils n'auraient besoin que de 9,2 millions de barils par jour au lieu des 16,6 millions qu'ils achètent actuellement. La différence représente presque le double de ce que l'Irak et le Koweït produisaient avant l'invasion »*, note *The Economist* du 25-31 août.

Reste que tous les pays de l'OCDE, y compris ceux qui sont exportateurs de pétrole, comme la Norvège, l'Australie ou le Royaume-Uni, vont être confrontés à un renchérissement du prix de l'énergie, avec comme première conséquence une contagion inflationniste. A ce stade, un coup d'œil en arrière est riche en enseignements. Pendant les deux premiers chocs pétroliers, de nombreux pays, dont la France, ont tout fait pour éviter la récession et la baisse du pouvoir d'achat : ils ont poussé les feux en empruntant à l'extérieur et à l'intérieur, en indexant les salaires au détriment des marges des entreprises. Le résultat au début des années 80 était édifiant : inflation à deux chiffres, chômage millionnaire, endettement et, au bout du compte, quasi-stagnation de l'économie.

Avec le recul, il est possible d'évaluer la manière dont ont réagi les différentes économies aux deux premiers chocs pétroliers. L'OCDE a publié l'an dernier une synthèse fort intéressante sur ce sujet (2). Pourquoi les Etats-Unis, le Japon ou la Suède ont-ils retrouvé dès le milieu de la décennie 80 des taux de chômage comparables à ce qu'ils étaient avant les chocs pétroliers alors que l'Allemagne, la France ou l'Irlande (comme d'ailleurs tous leurs partenaires de la CEE) s'installaient dans un système de chômage structurellement élevé ? Pour résumer une série de facteurs très complexes, on peut dire que les économies les plus flexibles ont le mieux réagi : on se fait moins mal en tombant sur un sol élastique.

Aux Etats-Unis, la baisse des salaires réels suivant immédiatement chaque «choc» a permis d'absorber plus vite le renchérissement de l'énergie, en pénalisant moins l'emploi. Au Japon, l'évolution des salaires a suivi de près celle de la productivité, secteur par secteur. Dans les pays nordiques, l'extrême centralisation des négociations salariales a rendu possible une transmission rapide sur le terrain des impératifs macro-économiques. En Suisse, c'est la souplesse de la main-d'œuvre étrangère qui a servi de système anti-choc.

Les leçons de la crise

A l'inverse, les grands pays européens, dont la France, alliaient des salaires rigides négociés par branche, un marché de l'emploi peu adaptable et un haut degré de protection des salariés. Les politiques suivies dans les années 70 n'ont fait qu'aggraver les choses. En subventionnant les secteurs en déclin, on a retardé – à grand renfort d'argent public – leur adaptation à la concurrence : en offrant des allocations chômage généreuses, tandis qu'on renforçait le salaire minimum, on a d'une part découragé la recherche de travail, de l'autre incité les entreprises à substituer le capital au travail. Petit à petit, estime l'OCDE, les pays de la CEE se sont accoutumés à un taux de chômage élevé, jugé implicitement «nécessaire» pour maîtriser l'inflation.

En effet, dès le début des années 80, les pays de l'OCDE ont tiré les leçons de la crise. Plus question de «relance concertée», après l'échec de la tentative, en 1978, de faire de l'Allemagne la «locomotive» d'une reprise internationale : le résultat avait été une hausse générale de l'inflation et des déséquilibres financiers, aggravés par le deuxième choc pétrolier. A l'exception de la France durant les deux premières années du gouvernement socialiste, personne ne croit plus que l'Etat doive assumer un rôle de soutien de la croissance. La décennie 80 sera dominée par un effort de libération des forces du marché, dans tous les domaines. La politique budgétaire sera restrictive pour compenser l'endettement public accumulé durant les deux chocs pétroliers.

Le troisième choc, s'il se confirme, trouvera les économies de l'OCDE plutôt mieux préparées qu'en 1973-1974 ou qu'en 1979. On l'a vu, elles sont moins dépendantes sur le plan énergétique, d'autant que les services représentent désormais une part plus importante de la création de richesse. Plus ouvertes à la concurrence, plus flexibles, elles sont mieux à même de s'adapter : le modèle américain ou japonais (récession et rebond rapides) a plus de chances de s'appliquer que la crise rampante de l'Europe de 1975-1985. Instruits par l'expérience, les gouvernements s'efforceront d'endiguer la hausse des coûts réels de la main-d'œuvre et de favoriser l'investissement. N'oublions pas que, durant la «crise» de 1974-1984, la richesse de l'Occident pris dans son ensemble s'est tout de même accrue d'un bon quart : une preuve que le corps réagissait sainement !

Aujourd'hui, la situation – dans l'hypothèse d'un pétrole restant durablement autour de 30 dollars le baril – n'est vraiment mauvaise que de deux points de vue : l'endettement cumulé des secteurs publics, qui rendra difficile le recours au budget pour amortir les effets de la crise ; le niveau toujours élevé du chômage dans plusieurs pays, malgré la croissance économique de ces dernières années. Il s'y ajoute une incertitude : les marchés financiers, largement globalisés et déréglementés, sont-ils à l'abri de défaillances en cascade ? La question est essentielle dans la mesure où les gouvernements, ayant renoncé au contrôle quantitatif du crédit, n'ont plus d'autre instrument de politique monétaire que les taux d'intérêt. Or l'exemple de la Grande-Bretagne ces derniers mois montre que l'effet anti-inflationniste des taux d'intérêt élevés est moins automatique et rapide qu'on ne le pensait.

Sous le titre «L'excuse du pétrole», *The Economist* note que les deux premiers chocs ont produit chez les pays importateurs de pétrole *«le même mélange initial d'inflation, de récession et de déficit commercial. Pour certains, ces conditions n'ont pas duré ; pour d'autres, elles sont devenues chroniques»*. Les «bons» sont ceux qui ont affronté le problème en travaillant et en épargnant davantage ; les «mauvais», ceux qui l'ont esquivé en empruntant et en consommant au lieu d'investir. Voilà chacun prévenu.

SOPHIE GHERARDI

(1) Voir les statistiques comparatives publiées dans le supplément à *l'Observateur de l'OCDE* n° 164, juin/juillet 1990, pp. 10 à 20 ainsi que *les Chiffres clés de l'énergie* (Dunod, 1990), ouvrage réalisé par l'Observatoire de l'Energie du ministère de l'industrie et de l'aménagement du territoire.

(2) *Economies en transition : l'ajustement structurel dans les pays de l'OCDE*, OCDE, 1989.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Sous la pression des Etats-Unis

Le Japon pourrait se résoudre à ouvrir son marché du riz

Officiellement, le Japon est toujours opposé à l'ouverture de son marché du riz. Mais un infléchissement de cette attitude paraît inéluctable. Toute la question est de savoir quand le Japon se résoudra à prendre une décision de nature plus politique qu'économique, faisant intervenir des facteurs psychologiques et culturels mais risquant aussi d'aliéner au camp conservateur l'une de ses bases électorales : les agriculteurs.

TOKYO

de notre correspondant

Le message de M. Yeutter a été clair : Washington souhaite que le Japon prenne une décision sur l'ouverture du marché du riz avant la fin des négociations commerciales globales de l'Uruguay Round en décembre. Si ce n'est pas le cas, les Etats-Unis agiront dans le cadre de leurs relations bilatérales, et Tokyo risque d'être contraint à des concessions plus douloureuses.

Rejettant une nouvelle fois les arguments nippons sur la « *sécurité alimentaire* » qui, selon lui, « *n'ont fait que rendre le protectionnisme plus rampant en matière agricole* », M. Yeutter a rappelé que « *personne n'attend du Japon qu'il modifie sa politique du jour au lendemain* ». Il a précisé que Wash- ington était prêt à accepter une période de transition de dix ans et des mesures de sauvegarde permettant de répondre à des situations d'urgence.

M. Yeutter a notamment suggéré aux Japonais de se faire les promoteurs au sein du GATT de règles internationales prévenant tout embargo unilatéral sur les produits alimentaires. Il leur a rappelé que l'autosuffisance est non seulement coûteuse mais implique un manque de confiance dans ses partenaires.

Le problème de l'ouverture du marché japonais du riz – qui fut soulevé pour la première fois par M. Richard Nixon en 1971 – est entré dans une phase cruciale : les pays membres du GATT doivent en effet annoncer avant le 15 octobre leurs propositions de réduction des protections des produits agricoles.

Or Tokyo paraît de plus en plus isolé : les Européens, qui s'opposaient aux Etats-Unis sur la question des subventions à l'agriculture, ont annoncé une réduction de celles-ci. Cette concession met le Japon le dos au mur. Tokyo peut certes faire valoir que l'archipel est déjà le premier importateur du monde de produits alimentaires (32,6 milliards de dollars en 1989). Le Japon reste néanmoins le seul pays qui refuse toute importation d'un produit agricole spécifique.

Le riz, nourriture de base des pays asiatiques, a assurément une dimension symbolique. La rizière est indissociable du paysage et le riz a envahi le vocabulaire : manger c'est d'abord « *manger du riz* ». Au Japon, les contraintes de la rizière ont façonné les modes d'encadrement social. Le travail est lié depuis des millénaires aux rites, de fertilité notamment, comme aux fêtes : le « riz rouge », mélangé à des haricots rouges, marque les grandes occasions . Le saké enfin, dont l'utilisation dans certaines circonstances a une signification sacrée, est fabriqué à partir de riz.

Chaque pays de la région est persuadé qu'il a le meilleur riz. Mais aucun peut-être n'est aussi discriminatoire vis-à-vis de l'étranger que le Japon. La riziculture est soutenue par un régime spécial : l'Etat, qui centralise les récoltes, achète le riz plus cher aux producteurs qu'il ne sera payé par le consommateur. Ce système de subvention indirecte a son origine dans la politique d'industrialisation de la fin du dix-neuvième siècle : la fourniture de riz à bas prix permettait de comprimer les salaires. Au cours des années 60, les rizières ayant progressé aux dépens des cultures sèches, le Japon s'est trouvé non seulement autosuffisant mais encore en situation de surproduction.

Une protection constante

Bien que le prix du riz produit au Japon soit largement supérieur au cours mondial (malgré les subventions, les ménagères le payent encore six fois plus cher que s'il était importé), les riziculteurs ont continué à bénéficier d'une protection constante. La raison était essentiellement politique, les campagnes ayant été l'un des piliers du régime conservateur.

La consommation de riz a progressivement baissé au cours de ces cinq dernières années : de 72,5 kilos par famille en 1985, elle est passée à 68 kilos en 1989. Les sondages montrent en outre une augmentation du nombre des Japonais favorables à une ouverture du marché : si, en 1988, une bonne moitié des personnes consultées y étaient opposées, en juin dernier les deux tiers y étaient favorables. Enfin, le patronat soucieux d'éviter de nouvelles frictions avec les Etats-Unis préconise désormais une levée progressive des restrictions à l'importation du riz. Surtout, le poids politique de la paysannerie a sensiblement diminué.

Au sein du Parti conservateur, bien qu'un consensus soit encore difficile à obtenir étant donnée la puissance dont dispose le « lobby » paysan, une plus grande flexibilité s'est récemment fait jour : des personnalités influentes comme M. Takeshita, ancien premier ministre, se sont déclarées favorables à une révision de la politique rizicole. Les libéraux démocrates paraissent aujourd'hui plus soucieux d'attirer le jeune électorat des villes que de défendre le bastion paysan. Pour la seconde fois en deux ans, le gouvernement a annoncé en juin une diminution de 1,5 % du prix auquel il achète le riz aux producteurs.

Dans les rangs de l'opposition, si le parti bouddhiste (Komeito) est favorable à une partielle libéralisation du marché du riz, le PS y est farouchement opposé. Si une décision tranchée reste problématique, les Japonais sont pourtant conscients qu'ils doivent maintenant esquisser un geste dans une affaire dont Washington a fait une question de principe.

PHILIPPE PONS

(Publicité)

PRÉFECTURE DES YVELINES

AUTOROUTE A 12

AVIS D'ENQUÊTE

Enquête conjointe préalable à la DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE des travaux d'élargissement et d'aménagement de l'autoroute A 12 entre l'échangeur de ROCQUENCOURT et l'échangeur de BOIS-D'ARCY. enquête publique sur la modification du plan d'occupation des sols de la commune de BAILLY. enquête parcellaire sur les communes de BAILLY, FONTENAY-LE-FLEURY et SAINT-CYR-L'ÉCOLE.

Par arrêté préfectoral en date du 24 août 1990, il a été prescrit conjointement l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux d'élargissement et d'aménagement de l'autoroute A 12 entre l'échangeur de ROCQUENCOURT et l'échangeur de BOIS-D'ARCY. l'enquête publique sur la modification du plan d'occupation des sols de la commune de Bailly, et l'enquête SOrcellaire sur les communes de BAILLY, FONTENAY-LE-FLEURY, et SAINT-CYR-L'ÉCOLE.

Cette enquête se déroulera pendant 38 jours, du 24 septembre 1990 au 31 octobre 1990 inclus.

Pendant cette période, le public pourra prendre connaissance des dossiers soumis à enquête :

– **à la préfecture de VERSAILLES (siège de la commission d'enquête) :**
- du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h, ainsi que :
- le samedi 6 octobre 1990, de 9 h à 12 h et de 15 h à 17 h,
- le samedi 27 octobre 1990, de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

– **à la sous-préfecture de SAINT-GERMAIN-EN-LAYE :**
- du lundi au jeudi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h,
- le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 15 h.

– **à la mairie de BAILLY :**
- du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h,
- et le samedi matin, de 8 h 30 à 12 h.

– **à la mairie de FONTENAY-LE-FLEURY :**
- les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9 h à 11 h 45 et de 13 h 45 à 17 h 15,
- et le samedi, de 9 h à 12 h.

– **à la mairie de SAINT-CYR-L'ÉCOLE :**
- les lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 15,
- et le jeudi, de 13 h à 19 h.

– **à la mairie de BOIS-D'ARCY :**
- les lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h,
- le mercredi, de 13 h 30 à 19 h 45,
- et le samedi de 8 h 30 à 12 h.

Et consigner sur place, sur les registres ouverts à cet effet, ses observations quant à l'utilité publique du projet, sur la mise en comptabilité du plan d'occupation des sols de la commune de BAILLY, ou sur les limites des biens à exproprier et l'identité de leurs propriétaires.

Le public pourra en outre adresser ses observations par écrit :

– à M. le Président de la commission d'enquête, Préfecture de VERSAILLES, Direction de l'urbanisme, de l'environnement et du logement – bureau de l'urbanisme, annexe, avenue de l'Europe, 78010 VERSAILLES CEDEX, en ce qui concerne l'utilité publique du projet ou la mise en compatibilité du POS de BAILLY.

– à MM. les maires des communes concernées par les enquêtes parcellaires pour les observations portant sur les limites des biens à exproprier et l'identité de leurs propriétaires.

Sont nommés membres titulaires de la commission d'enquête :

– Louis PHILIPPON, ingénieur en chef de la ville de PARIS,

– M. Pierre MOHR, ingénieur des services techniques de la ville de PARIS,

– M. Raymond VICTOR, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat en retraite.

Sont nommés membres suppléants de la commission d'enquête :

– M. André HAMON, secrétaire général honoraire de la mairie de TRAPPES,

– M. Pierre CUISINIER, directeur départemental honoraire des PTT.

M. PHILIPPON est président de la commission d'enquête.

M. Pierre MOHR est nommé commissaire-enquêteur et M. Raymond VICTOR commissaire-enquêteur suppléant pour les enquêtes parcellaires dans les communes de BAILLY, FONTENAY-LE-FLEURY, SAINT-CYR-L'ÉCOLE.

Aux fins de recueillir ses déclarations éventuelles, le public sera reçu, ainsi qu'il est dit ci-après, par un des membres de la commission d'enquête :

– **à la préfecture de VERSAILLES :**
- le mercredi 24 octobre 1990, de 15 h à 18 h,
- le mardi 30 octobre 1990, de 15 h à 18 h,
- le mercredi 31 octobre 1990, de 15 h à 18 h.

– **à la sous-préfecture de SAINT-GERMAIN-EN-LAYE :**
- le vendredi 19 octobre 1990, de 10 h à 12 h,
- le lundi 29 octobre 1990, de 10 h à 12 h.

– **à la mairie de BAILLY :**
- le samedi 29 septembre 1990, de 10 h à 12 h,
- le lundi 22 octobre 1990, de 10 h à 12 h.

– **à la mairie de FONTENAY-LE-FLEURY :**
- le samedi 29 septembre 1990, de 10 h à 12 h,
- le lundi 8 octobre 1990, de 14 h à 17 h.

– **à la mairie de SAINT-CYR-L'ÉCOLE :**
- le vendredi 5 octobre 1990, de 14 h à 17 h,
- le lundi 29 octobre 1990, de 14 h à 17 h.

– **à la mairie de BOIS-D'ARCY :**
- le 22 octobre 1990, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h,
- le 26 octobre 1990, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Une copie du rapport sur l'enquête préalable de la déclaration d'utilité publique et sur l'enquête publique en vue de la modification du POS de BAILLY sera déposée à la préfecture de VERSAILLES, à la sous-préfecture de SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, et dans chacune des communes concernées pour être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi

vous propose une sélection de collaborateurs :
- **INGENIEURS toutes spécialisations**
- **CADRES administratifs, commerciaux**
- **JOURNALISTES (presse écrite et parlée)**

SALES OFFICE MANAGER. – Hybride franco-britannique, bilingue et biculture, solide expérience des marchés anglais (transports/manutention/matériaux construction/équipements jardin) + 18 ans avec sociétés anglaises en France.

RECHERCHE : responsabilités commerciales (ventes, administration) avec PME/PMI engagée dans commerce transmanche. (Bénéfice nouveau C.R.E., exonération charges patronales + prime.) (Section BCO/VL 1575.)

DIPLOMÉE SCIENCES HUMAINES. – Bilingue anglais, portugais courant, connaissances en micro-informatique et en techniques audiovisuelles. 20 ans dans pays très différents.

OFFRE dynamisme, contact aisé, objectivité, honnêteté intellectuelle, sens de la communication pour poste de responsabilité, organisation formation, documentation, relations publiques. (Section BCO/JV 1576.)

32 ANS. – RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE avec prédominance relations presse; animation, recherche et développement, projets secteurs de pointe en entreprise publique et para-publique.

SOUHAITE poste à responsabilité communication-relations publiques dans groupe à moyennes entreprises, situé à Paris. (Section BCO/HP 1577.)

CADRE SUP 20 ans d'expérience de multinationales américaines réputées. Directeur commercial-marketing-export et direction de filiale. Anglais courant, allemand moyen. Totale disponibilité, mobilité France, étranger, dynamique, enthousiasme, compétences gestion, animation, formation, vendeurs, pub., R.P., grande adaptabilité aux hommes, entreprises, produits, marchés. Efficace, performant.

RECHERCHE : poste directeur commercial-marketing-export ou directeur filiale France, étranger. (Section BCO/JV 1578.)

Homme 40 ANS. – Formation supérieure technique universitaire théâtre et cinéma + gestion + technico-commercial. Expérience comédien et animateur, vendeur libraire et représentant édition.

CHERCHE poste administratif ou marketing dans le secteur culturel ou fonction commerciale similaire. (Section BCO/HP 1579)

Jeune femme DOCUMENTALISTE spécialisée dans l'audiovisuel. Très bonne connaissance du milieu cinématographique, diplômée langues étrangères (italien).

RECHERCHE : poste en rapport et étudierait autres domaines. (Section BCO/JV 1780.)



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :

12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09

TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

H. 46 a., 22 a. exp. adminis. et financière, sens discrét. et relat. hum., licencié en droit, cherche poste cadre
Écrire sous n° 8950
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris

J.H. 26 a. travaillant dans labo photo prof., ch. travail à l'étranger.
Écrire sous n° 8019
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris

Cadre 49 ans. Inspecteur. Ventes actuel. D1. Équipe de 9 VRP. 20 ans exp. sur le terrain. Maîtrise l'encadrement. Recrutement. Rech. poste simil. « mobile ». 46-82-69-55 répondeur.

J.F. 33 ans, Autrichienne avec carte de travail, allem., français, anglais, ital. cherche emploi stable ! Exp. comm. 69-20-49-76.

OFFRES D'EMPLOIS

MÉDECIN cherche secrétaire, assistante, bonne présentation, expérience souhaitée, motivée. Envoyer C.V., photo, prétention, lettre manuscrite, Dr BENADI, 7, rue de Boccador. 75008 Paris.

Lycée sous contrat recherche PROFS EXPÉRIMENTÉS français, biologie, économie, mathématiques. Env. à M.H., 16, av. Maurice, 93250 Villemomble.

secrétaires

Unic ameublement rech. secrétaire commerciale. Envoyer C.V. + photo + lettre manuscrite au 33, rue du Fbg-St-Antoine, 75011 Paris.

L'AGENDA

Animaux

VENDS JOLIS CHIOTS
SHAR-PEI
MALES ET FEMELLES
nés le 18 août 1990
A RETENIR
(16) 86-88-49-10
(après 20 heures)

Garde d'enfants

PARIS-16e. Quartier Beaugrenelle. Jeune fille/femme sérieuse, non fumeuse, ayant l'habitude des enfants, parlant bien français, pour garder à domicile, ap. l'école de 16 h 30 à 19 h, mon fils Alexis (5 ans) (goûter, l'occuper + bain). Ts les jrs à part. du 10 sept. (sf vac. scol.). Tél. : 45-79-18-15 (le soir).

Le Monde – L'IMMOBILIER

appartements ventes

13e arrdt

Faculté Tolbiac, récent gd studio, 31 m², vraie cuis. 775 000 F. 45-77-96-85.

14e arrdt

Zone en pleine restructuration. A vendre 2 pièces à rénover. Tél. : 43-35-09-10.

16e arrdt

MAISON VOIE PRIVÉE
EXELMANS 3 niveaux.
CHARME, ÉTAT EXCEPTIONNEL.
3 250 000 F. 47-63-68-47.

78-Yvelines

A VENDRE : à Montesson village (78), F3 de 66 m² av. balc.-loggia de 7,2 m², 2e ét. dans résid. calme de 4 ét. ss asc. Séchoir, rangements, cave, park. Près comm., écoles et bus. Chges réduites. (R.E.R. Sartrouville ou Le Vésinet-Le Pecq à 10 mn.) 690 000 F. Tél. ap. 18 h : 39-52-52-90 ou 48-47-53-26.

appartements achats

Recherche 2 à 4 p. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans travaux. PAIE COMPT chez notaire. 48-73-48-07 même soir.

locations non meublées demandes

Paris

MASTER GROUP
recherche appts vides ou meublés de standing
POUR CADRES
ET DIRIGEANTS DE SOCIÉTÉS
47, rue Vaneau Paris-7e
42-22-14-61 – 42-22-24-66

URGENT :
Dessinateur humour, collaborateur du *Monde*, cherche studio ou F2. Max. : 3 500 F cc. Paris 5e, 13e ou 14e. Tél. : 45-81-04-18.

locations meublées offres

Paris

E.-Marcel, gd studio pour étudiant, 3 500 F cc. Tél. : 45-77-04-86.

3 p., Passy, 16e (70 m²), cft, oct. 90-oct. 91, 7 500 F c.c. 40-50-81-69/42-33-07-94.

hôtels particuliers

BUTTE AUX CAILLES
TRÈS BELLE MAISON
style atelier 195 m²
+ 50 m² TERRASSE
6 900 000 F. 45-27-12-19.

pavillons

FOSSES (95)

30 mn Châtelet-Les Halles, par RER, 15 mn Roissy par la route. Quartier calme, proche R.E.R. et lycée, pavillon F6, 3 chambres, dressing + mezzanine, séjour double 32 m² avec grande cheminée, cuisine équipée, 2 salles de bains, 2 w.-c., sous-sol total, garage 2 voitures. Terrain clos de 280 m². 117 m² habitables. 800 000 F. (1) 34-72-24-06 et/ou (1) 34-72-99-50.

CHELLES (77)

18 km Paris, pavil. 90 m², plein sud, sur 450 m² de terrain, ss-sol tot., gar. 2 voit., atelier, buanderie, chaufferie, entr., cuis. aménagée, séj., chem., 3 chbres, s.d.b., w.-c., chauf. gaz réc., dble vitr., isolation. Combles aménageables. 795 000 F. (1) 60-20-22-98.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitution de sociétés et tous services. 43-55-17-50.

DOMICILIATION
BUREAUX, TÉLÉCOPIE, TÉLEX.
AGECO 42-94-95-28

AGENDA IMMOBILIER

LES VILLAS SUR LES
GREENS
21 VILLAS DE STYLE PROVENÇAL DANS LE DOMAINE DU GOLF DE SAINTE MAXIME
AVEC VUE IMPRENABLE SUR LE GOLFE DE SAINT TROPEZ
TERRAIN DE 2000 m² ENVIRON - SURFACE HABITABLE DE 150 à 170 m²
A PARTIR DE 4.500.000 TTC
VISITE SUR RENDEZ-VOUS / DOCUMENTATION SUR DEMANDE
A TOUCH OF GOLF sarl 21 ALLEE DES SAULES 83230 BORMES LES MIMOSAS. TEL 94 71 77 65 / FAX 94 71 12 05
PRIX AU 15.08.90

RARE

COTE D'AZUR
LES DERNIÈRES TERRES A BATIR
– DOMAINE PRIVÉ ET GARDIENNÉ TOUTE L'ANNÉE
CAP BENAT - Face aux îles d'Hyères

3 837 m²	SHON 285 m²	1 433 000 F TTC
4 035 m²	SHON 404 m²	1 677 000 F TTC

Visite sur rendez-vous – Documentation sur demande
Possibilité de villas clé en main
POSIDONIA – DÉPARTEMENT-TERRAINS
DOMAINE PRIVÉ DU CAP BENAT – 83230 BORMES-LES-MIMOSAS
Tél. : 94-71-77-65 – Téléfax : 94-64-85-05

AFFAIRES

Conrad Black, un magnat historien et stratège

Très conservateur, très rapide et très surprenant, Conrad Black a bâti un empire de presse autour d'une idée simple : les journaux sont des entreprises comme les autres

MONTRÉAL

de notre correspondante

CONRAD BLACK a mauvaise réputation. Les salles de rédaction tombées sous sa coupe craignent invariablement le pire. Les groupes de presse dont il ramasse discrètement les actions cèdent à la panique de l'OPA.

Le plus souvent, en fin stratège, Conrad Black gagne par surprise. Redoutant plus que tout la mainmise du Britannique Robert Maxwell, les journalistes du *Jerusalem Post* ne se sont pas méfiés du petit magnat de Toronto, amateur de journaux influents. Ce conservateur de choc a osé investir, en août 1989, 20 millions de dollars américains pour ravir le contrôle de leur quotidien, connu pour ses virulentes critiques de la droite israélienne.

Deux ans plus tôt, Conrad Black – anglophone francophile mais opposé aux tendances nationalistes du Québec, sa province natale, – avait pris de court tous ses concurrents canadiens en s'emparant coup sur coup des trois quotidiens du groupe québécois Unimédia *(le Soleil de Québec, le Droit d'Ottawa et le Quotidien de Chicoutimi)* et du mensuel torontois *Saturday Night*, révéré par l'intelligentsia canadienne. Cette même année, il avait aussi acquis 15 % du quotidien économique *Financial Post* de Toronto.

Aux Etats-Unis, ses manœuvres déconcertent tout autant. Fin 1986, il a commencé par acheter, dans les zones rurales du Middle-West, une vingtaine de quotidiens et hebdomadaires, trop petits pour intéresser les grands groupes. Il en a maintenant plus de cent cinquante. Outsider, il a cependant échoué en 1988 dans sa tentative de prise de contrôle du *New York Post* (tabloïd tirant à 550 000 exemplaires), mais il ne semble pas avoir complètement renoncé.

Conrad Black voit grand pour son groupe, Hollinger. Lorsqu'il a bouclé son premier gros coup à quarante et un ans – le rachat du quotidien conservateur *Daily Telegraph* de Londres en 1985, – il s'est juré de bâtir un *« groupe de presse international financièrement très solide »* en rachetant des actifs sous-évalués ou des entreprises déficitaires qu'il se chargerait de rentabiliser.

A l'époque, on avait ricané : ce « golden boy » canadien allait d'abord devoir se frotter aux syndicats de la presse britannique... et ravaler son mépris. Il avait en effet pourfendu l'attitude *« rétrograde et irresponsable »* des syndicats accusés de mener les entreprises à la faillite par des *« grèves inutiles »*. Il avait également dit pis que pendre des journalistes, *« dégénérés, paresseux, ignorants imbus d'eux-mêmes qui se permettent d'être intellectuellement malhonnêtes sans avoir à rendre de comptes à quiconque »*... Au prix de compensations financières patiemment négociées avec les syndicats, Conrad Black a réussi à appliquer les méthodes de gestion qu'il avait éprouvées ailleurs : réduction de 60 % en quatre ans du personnel du *Daily Telegraph* et rationalisation de toutes les opérations.

Indiscipliné et têtu

Le journal, déficitaire à son rachat, a enregistré ses premiers profits au bout de deux ans, les recettes publicitaires ont vivement progressé et le tirage a retrouvé en 1989 son niveau d'antan (1,1 million de copies par jour) en dépit d'une hausse de 40 % de son prix de vente en trois ans. Le 11 juillet dernier, Conrad Black pouvait triomphalement annoncer que le conseil d'administration du journal compterait désormais de prestigieuses personnalités : sir James Goldsmith, sir Evelyn de Rothschild (patron de la célèbre banque N. M. Rothschild), lord Carington (ancien secrétaire général de l'OTAN), lord King of Wartraby (président de British Airways) et Henry Keswick, président du groupe de Hong-kong Jardine Matheson et ancien propriétaire du *Spectator*, aujourd'hui dans le groupe Daily Telegraph.



Conrad Black

Animé d'une rare détermination, Conrad Black est capable de presque tout pour s'imposer. C'est à ce jour la constante la plus redoutable de sa vie déroutante. Jeune, il s'est d'abord cru une vocation d'historien. Dévoreur de livres comme son père – un riche brasseur, – il se passionne très tôt pour les grands stratèges : Napoléon, de Gaulle ou McArthur. Doué d'une étonnante mémoire, il obtient toutefois de piètres résultats scolaires. Son indiscipline n'arrange rien. A quinze ans il est renvoyé d'un collège huppé de Toronto. Motif : vol de sujets d'examen revendus ensuite à ses camarades.

Vocation d'historien ou d'homme d'affaires ? Historien d'abord. Têtu, Conrad Black met un terme à ses voyages à travers le monde pour reprendre tardivement ses études. A vingt-neuf ans, il décroche une maîtrise en histoire à l'université McGill de Montréal. Ses recherches ont porté sur un autre homme à poigne, Maurice Duplessis, premier ministre du Québec de 1936 à 1959. Il tire de ses travaux une longue biographie qui fait scandale dès sa publication, car elle réhabilite un autocrate accusé d'avoir maintenu sa province dans l'obscurantisme.

A cette époque, Conrad Black, polémiste de talent, parti en croisade contre *« l'immense menace »* que l'URSS faisait peser sur le monde, aurait pu devenir politicien, comme on l'y invitait. Mais, adversaire d'une loi faisant du français la seule langue du Québec, il quitte abruptement Montréal en 1974, après sa promulgation. A Toronto, capitale économique du Canada, il déploiera d'autres talents.

Le riche héritier part à la conquête du holding Argus, fleuron de l'establishment canadien. La bataille dure cent vingt jours, et il la remporte en usant de méthodes si peu orthodoxes qu'elles font scandale. Peu lui importe, le voilà à la tête d'un empire de plus de 4 milliards de dollars d'actifs très diversifiés. Après avoir un temps joué avec les sociétés d'Argus, il se met à les vendre. De 1980 à 1985, il liquide ses matériels agricoles (Massey Ferguson), ses pâtes à papier, son pétrole, ses mines du Labrador et même son secteur audiovisuel (Standard Broadcasting). Tout sauf une chaîne de journaux, Sterling Newspaper, qu'il a fondée en 1972 dans l'ouest du Canada avec quelques fidèles partenaires.

L'un d'entre eux, Peter White, a eu ce commentaire : *« Faire seulement des affaires était trop banal pour lui. »* Conrad Black, qui se définit d'abord comme un historien, ne dément pas : *« J'ai fait ce que j'ai fait dans les affaires à cause des occasions qui se sont présentées (...) ; je ne suis pas très âgé, je n'ai pas fermé la porte à la carrière intellectuelle, j'ai en tête l'idée de mêler les deux carrières. »* Quelque temps après cette déclaration, il partait à l'assaut du *Daily Telegraph*.

Aujourd'hui, alors que le groupe Hollinger a réalisé en 1989 des bénéfices de 73 millions de dollars canadiens (100 % de plus qu'en 1988) pour un chiffre d'affaires de 755 millions de dollars canadiens, que veut ce nouveau magnat de la presse ? Gagner de l'argent... ou répandre son idéologie ? *« Absolument stupide »*, rétorque-t-il. Il s'est toujours gardé d'intervenir dans la ligne éditoriale du *Daily Telegraph*, mais ce dernier, il est vrai, est très conservateur. Cependant, sa façon de gérer ses entreprises de presse comme de vulgaires usines et ses déclarations publiques sur les politiques qui ne lui plaisent pas créent des remous dans les salles de rédaction.

« Bande de chacals »

Au *Jerusalem Post*, l'arrivée du groupe Hollinger, dont le conseil d'administration comprend le milliardaire torontois et juif orthodoxe Paul Reichman, Henry Kissinger et l'homme d'affaires Peter Bronfman, cousin de l'actuel président du Congrès juif mondial, a provoqué un exode. La nomination d'un colonel à la retraite à la direction du seul quotidien israélien de langue anglaise a entraîné la démission du rédacteur en chef et de la moitié des journalistes, persuadés qu'ils ne pourraient plus défendre la ligne plutôt « colombe » du *Post*.

Conrad Black n'en a cure et continue à l'occasion de traiter la gent journalistique de *« bande de chacals »*. Plus discrètement, on le voit à Londres grignoter le capital d'United Newspaper *(Daily Express* et *Sunday Express)*, négocier en Espagne une part du quotidien libéral *Diario 16*... ou rêver de lancer un journal à Paris.

MARTINE JACOT

La pyramide inversée de Jean-Marie Descarpentries

Le PDG du numéro 3 de l'emballage, CMB-Packaging, applique à son groupe la règle de fer « un métier, un continent » et les théories humanistes de la décentralisation totale

LA carrière de Jean-Marie Descarpentries, PDG du numéro trois mondial de l'emballage CMB-Packaging, l'a conduit d'un rôle de « restructurateur » à celui de « développeur ». Ce diplômé de Polytechnique et Harvard, après sept ans à la Shell et un poste de consultant chez Mac Kinsey, a redressé la filiale de BSN Glaverbel puis dirigé celle de Saint-Gobain en Espagne avant de prendre les commandes de Carnaud, entreprise d'emballage du groupe CGIP. L'entreprise perdait 66 millions de francs en 1981. Aujourd'hui, après la fusion en avril 1989 avec l'anglais Metal Box, elle affiche un bénéfice de 1,1 milliard de francs pour le dernier exercice.

A cinquante-quatre ans, Jean-Marie Descarpentries est désormais un développeur : son groupe a acquis 16 sociétés depuis le début de l'année. Mais surtout il veut en faire un modèle de management selon le principe de la pyramide inversée : client en haut, direction en bas... Avec un rêve : atteindre 100 milliards de francs de chiffre d'affaires en l'an 2000, contre 21 en 1989.

« Quels sont d'après vous les qualités d'un leader ?

– Je n'aime pas trop ce mot. Il y a selon moi autant de genres de leaders que de bons chefs d'entreprise. Ensuite, contrairement à ce que le mot semble indiquer, le leader ne se trouve pas seulement devant mais derrière : il soutient l'équipe d'hommes qu'il a choisis, les écoutant, les laissant agir puis les récompensant. Un leader doit donc s'attacher à partager un projet, un rêve aux limites de l'impossible. Mais il ne suffit pas d'avoir une vision et de savoir la communiquer, il faut encore s'assurer que chaque membre du personnel la ressent et la fait sienne. Elle doit donc avoir un appel émotionnel simple et fort. Contrairement aux théories classiques du management qui n'en n'appellent qu'à l'intelligence, l'appartenance doit entraîner l'engagement des « 3C » : cerveau, cœur... et courage. Un leader ne serait-il pas à la fois un catalyseur, exigeant, et un « patron de patrons » au service de son organisation ?

– Quelles théories avant-gardistes appliquez-vous donc ?

– La particularité des avant-gardes est d'être rapidement démodées, je préfère parler de ma philosophie du management. La priorité est de libérer le potentiel de chacun dans l'entreprise et pour cela de décentraliser le plus possible, de mettre à la tête de chacune des cellules que nous appelons des « centres de motivation » un patron entraîneur investi d'une totale confiance *a priori* ; de mesurer les progrès réalisés par rapport à l'année précédente, plutôt que par rapport à un plan ou à un budget centralisé.

» Helmut Maucher, le patron de Nestlé, a une magnifique formule : *« Look into their eyes, not into their files » (« Regardez leurs yeux, pas leurs dossiers »)*. Ce que nous avons paraphrasé par *« du management par le papier au management par (et pour) les hommes »*. C'est ainsi que l'entreprise, d'une machine technocratique, hyperintellectuelle et sophistiquée, devient une « communauté d'entrepreneurs » où chacun doit pouvoir trouver épanouissement et plaisir.

– Avez-vous réussi à accorder vos actes à ces théories ?

– En tout cas j'ai essayé... L'un de mes paradoxes est d'être à la fois passionnément engagé dans l'action et la décision, tout en restant trop indulgent quand je constate que les choses ne s'améliorent plus. Or tout réside dans l'équilibre à trouver entre décider vite ou permettre à vos responsables d'apprendre (par leurs erreurs) en leur accordant suffisamment de temps pour mettre en œuvre de nouvelles solutions.

» Mon problème est d'être trop fidèle à la conviction que le potentiel des hommes est immense, car j'aime bâtir sur les forces et les qualités des individus et oublier leurs défauts. Sauf trois : le manque de loyauté, de solidarité et d'action. C'est ainsi qu'il m'arrive parfois de prendre trop de temps pour changer un responsable qui ne progresse plus.

– Comment passe-t-on du schéma collectif et hiérarchique au système personnalisé en réseau ?

– Le premier écrase l'homme, alors que le second le libère. Voilà pour la théorie ! Mais l'essentiel réside dans l'expérimentation au jour le jour qui s'appuie sur le principe de l'organisation « auto-améliorante ». Il faut d'abord choisir des managers qui peuvent s'adapter à cette nouvelle méthode de travail, qui savent à la fois recevoir et donner, partager les expériences et pouvoir être humbles devant les faits. Il faut aussi comprendre que chaque client est unique. C'est une autre dimension de la personnalisation d'une entreprise. Je rêve de voir dans chacune des 170 usines de CMB Packaging afficher la priorité du moment de chacun de nos clients. Et lorsque celle-ci aura été satisfaite, on se concentrera sur la suivante, établie évidemment d'un commun accord.

– En quoi le domaine d'intervention de la direction a-t-il été modifié par l'introduction de la pyramide inversée, c'est-à-dire de 90 unités opérationnelles autonomes ?

– La pyramide inversée de notre logo symbolise à la fois notre décentralisation et notre volonté de voir chacun de nos clients nous imposer ses priorités. D'autre part, contrairement à la pyramide traditionnelle, où l'on regarde le monde avec condescendance du haut vers le bas, la pyramide inversée permet de regarder vers les étoiles, et le potentiel de progrès n'a plus de limites. Mais pour l'exploiter il faut se rappeler que le meilleur décideur est celui qui est en prise directe avec les problèmes. Dans une organisation décentralisée on ne peut pas aisément tricher, les compétences se révèlent vite.

» Ainsi, la direction générale reste responsable de la vision et des valeurs humaines communes du groupe, et doit répondre à trois questions : quels sont les métiers que l'on veut exercer ? quels sont les continents prioritaires où se déployer ? quels sont les domaines d'excellence que l'on veut développer pour dépasser les concurrents ? Pour cela elle doit choisir les hommes-clés, les affecter au mieux, dans l'organisation adéquate.

– Comment s'inscrit dans cette démarche votre stratégie d'alliance avec d'autres firmes ?

– C'est pour « acheter du temps » et accroître nos compétences, ce qui est crucial dans le monde industriel actuel en rapide restructuration. Il faut aller – et apprendre – plus vite que nos concurrents. Pour cela, des partenaires leaders compétents nous apportent leur maîtrise d'un métier ou d'une zone géographique prioritaires pour nous. Nous partageons aussi les coûts de plus en plus lourds en recherche et développement. Mais ce partenariat n'est pas à sens unique. Si vous ne pouvez pas devenir numéro un dans l'un de vos métiers, vous pouvez donner la chance de le devenir à une branche particulière en l'alliant à un partenaire mieux placé. C'est ce que nous avons fait avec notre branche acier, qui a rejoint le groupe Usinor-Sacilor.

– Pourtant Carnaud est devenue une multinationale, avant sa fusion avec Metal Box, en accueillant plutôt de nombreuses PME.

– Carnaud n'était pas une multinationale au début des années 80. Sa politique a été d'accueillir une multitude de PME, toutes en Europe et dans l'emballage. C'était pour atteindre non seulement une taille critique, mais, surtout, de meilleures performances dans notre métier. Alors seulement nous avons pu envisager une fusion plus importante.

» La taille n'est pas un but en soi. Nous sommes plus fiers d'être le troisième mondial par la rentabilité que d'être le troisième en chiffre d'affaires (sachant que les deux qui nous précèdent ne sont pas les mêmes dans les deux classements...)

– Pourquoi vous limitez-vous à la règle « un continent, un métier » ?

– Multiplier simultanément les développements divers, c'est disperser ses compétences (ressource rare) et son financement. Nous devons d'abord nous fortifier dans notre métier en Europe. Nous ne possédons actuellement qu'une faible part du marché global de l'emballage européen : 23 milliards sur 400, mais 23 milliards sur 130 dans les secteurs où nous sommes présents. Notre stratégie reste focalisée : l'emballage, mais seulement dans les secteurs où nous pouvons devenir rapidement numéro un, et en Europe en priorité. Nous n'oublions pas cependant que 15 % de notre activité sont réalisés en Afrique, Asie-Pacifique et aux Etats-Unis. Ce sont d'excellentes bases pour notre second rêve...

– Justement, votre horizon 2000, avec 100 milliards de francs de chiffre d'affaires, n'est-il pas forcément mondial ?

– C'est sûrement le cas puisque le marché européen tous matériaux confondus représente 400 milliards. C'est grâce à notre développement en Europe que nous serons, pour nos clients, fournisseurs et concurrents non européens, des partenaires idéaux sur ce continent, puis dans le reste du monde.

– Vous avez choisi l'anglais comme langue commune et Bruxelles comme centre international...

– Si nous voulons être européens nous devons cependant rester allemands en RFA, italiens en Italie... Mais pour CMB l'entreprise continentale de l'Atlantique à l'Oural est en route. Notre patron allemand est en pourparlers avancés en RDA. Nous avons des projets conjoints avec plusieurs de nos clients, dans l'agroalimentaire et la cosmétologie notamment, pour les accompagner dans les pays de l'est de l'Europe... Ce qui montre bien, au passage, que notre stratégie est dictée par nos clients.

– Votre conception du management n'est-elle pas déroutante pour vos partenaires ?

– Nos collaborateurs sur le terrain ne sont pas déroutés : notre organisation ayant pour but de libérer le potentiel de chacun ne peut qu'être largement acceptée à l'intérieur de CMB. De leur côté, nos clients ne peuvent qu'apprécier de se trouver en haut de notre pyramide. En revanche, notre management a pu dérouter certains de nos alliés potentiels, plus habitués à des plans détaillés, formels. Certains sont un peu sceptiques lorsque nous leur disons qu'au lieu d'essayer de planifier l'imprévisible nous préférons créer ensemble et rapidement le futur.

– Certains prétendent que l'entreprise devient un « facteur de civilisation », transformant son environnement social...

– L'entreprise moderne est devenue un « facteur de civilisation » parce que, d'exécutants tayloriens, les hommes deviennent des acteurs compétents, responsables et solidaires. Il s'agit ici du phénomène de transformation des rapports de classe. Or initiative individuelle, travail en équipe, progrès continus sont aussi contagieux que bureaucratie, individualisme et sclérose. Et le partage des résultats grâce à l'actionnariat interne crée par ailleurs une communauté d'intérêts entre actionnaires, dirigeants et personnel. Enfin, l'entreprise actuelle crée des agents de plus en plus formés, et leur épanouissement professionnel devrait les aider à trouver d'autres formes de plénitude en dehors de l'entreprise. »

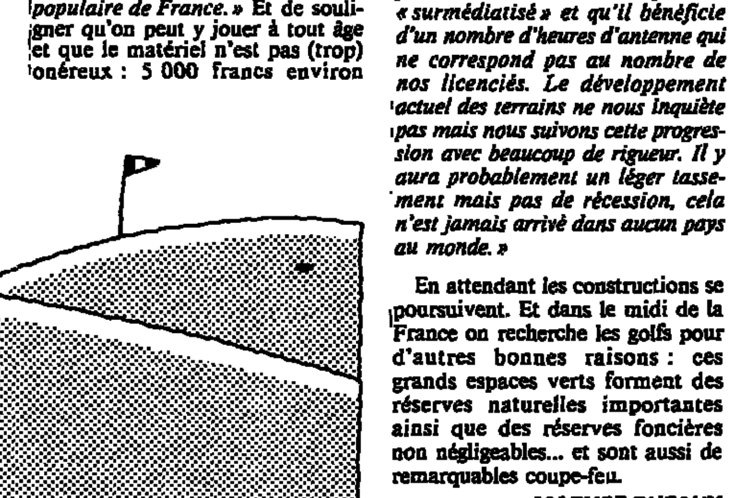
Propos recueillis par
GUITTA PESSIS-PASTERNAK

AFFAIRES

Les parcours accidentés du golf

Depuis le début de l'année plus de 50 golfs ont ouvert leur « green » en France...
119 terrains sont en travaux et 65 en projet. L'Hexagone vire au vert. Mais gare aux trous

« *DANS le domaine du golf, comme pour les parcs de loisirs ou les palais des congrès, on assiste actuellement à une véritable course à l'armement, sur fond de rivalité entre communes. C'est au maire qui aura le golf le plus grand, le plus sophistiqué, le plus international...* » Xavier Bonnel, président de la société de marketing touristique HTL Conseils, observe avec prudence l'explosion actuelle des « greens ». « *Cela risque de coûter cher,* ajoute-t-il, *on recommence la même erreur qu'avec la montagne. On a multiplié les stations d'un modèle identique pour une clientèle sportive de hauts revenus, qui représente à peine le quart de ceux qui pratiquent les sports d'hiver. Certaines stations moins bien situées ont fait des efforts colossaux d'investissement pour être au niveau des grandes. Maintenant elles restent à côté d'un marché plus modeste avec des équipements trop lourds. On fait avec le golf la même erreur en construisant le plus souvent des terrains de 18 + 9 trous de classe internationale si bien que la France dans son ensemble apparaît comme une nation « golfique » très équipée, très internationale, ce qui est une bonne chose pour l'image, mais risque de coûter cher à plus ou moins long terme.* »



Quelque 105 parcours ont été ouverts en France de 1987 à 1989, demandant 2 milliards de travaux et créant 2 000 emplois. Voilà pour les chiffres globaux, mais faisons les comptes : un bon parcours de 18 trous nécessite de 50 à 74 hectares de terrain, de lourds travaux d'aménagement, un architecte (renommé, américain... et cher), des arbres, un « club-house », un matériel d'entretien important. Au total un terrain classique revient à 1 million de francs le trou... mais si le dénivelé est important on atteint vite 25 millions de francs pour un 18 trous.

Gestion à la japonaise

A cela s'ajoute l'entretien très coûteux du « fairway » et son gazon réglementaire de 15 millimètres. Gare à la sécheresse, gare aux pluies qui détruisent des mois de travail. On atteint vite des budgets annuels d'entretien de 7 à 8 millions de francs pour ces pelouses de luxe, soignées par un « greenkeeper » (superintendant) qualifié.

Côté recettes, le golf porte en lui-même ses propres limites : si la journée commence à 8 heures, les derniers golfeurs partiront à 16 heures (un parcours demande environ quatre heures), et si quatre personnes partent toutes les dix minutes cela fait 24 personnes à l'heure, soit environ 200 à la journée. La rentabilité est délicate à assurer même si les cotisations d'un club varient de 5 000 à 10 000 francs l'an, le droit d'entrée est souvent élevé (30 000 francs environ à Saint-Germain-en-Laye) et le fairway coûte de 150 à 180 francs dans un golf public.

Confrontés à des problèmes d'exploitation délicats, quelques golfs français ont fait faillite. Heureusement les Japonais, à la fois fanatiques de golf et de foncier, sont là pour reprendre ces terrains et leur appliquer une gérance « commerciale » limitant les surprises de gestion.

Autre solution pour amortir ces lourds investissements : inclure le terrain dans le cadre d'une opération de promotion immobilière. « *A l'heure actuelle,* dit-on chez Pierre et Vacances, *une station balnéaire créée de toutes pièces ne peut plus être conçue sans son propre golf. La clientèle demande l'animation et le golf fait partie des aménagements au même titre que la piscine à vagues ou le tennis. A Gassin, dans le Var, nous édifions un projet autour d'un golf de 18 trous.* »

Bouygues suit la même politique et intègre un 18 trous dans ses aménagements tels que Latitude Golf-Esterel à Saint-Raphaël. Dans des décors moins balnéaires comme Cergy-Pontoise ou Villennes-sur-Seine, les golfs sont eux aussi nés à l'intérieur d'un programme de promotion immobilière.

Les Français semblent en effet découvrir le golf : alors qu'il dépassait à peine 76 000 en 1985, le nombre de licenciés atteint 170 000 cette année. On est encore loin des 4 millions de joueurs de tennis français mais ce sport, qui respecte, dit-on, « *le terrain et l'adversaire* », se démocratise lentement.

En inaugurant au début de l'été, aux portes de Vincennes, des stages d'initiation, l'UCPA a démontré que le golf n'était pas réservé aux nantis : 300 personnes en un mois ont découvert les greens. Elles seront 3 000 à la fin de l'année et 10 000 sont attendues l'an prochain.

« *Encore dix ans,* affirment les passionnés, *et ce sport sera le plus populaire de France.* » Et de souligner qu'on peut y jouer à tout âge et que le matériel n'est pas (trop) onéreux : 5 000 francs environ pour une série de clubs, mais on trouve de bonnes occasions pour 2 000 francs.

Xavier Bonnel reconnaît ces points mais souligne que « *les nouveaux joueurs ont envie d'apprendre et de s'entraîner sur des golfs moins intimidants que certains « greens » internationaux. Je suis convaincu qu'il y a place en France pour un marché européen des débutants.* »

Des réserves naturelles

Alors, le golf « phénomène de société » ? « *Ce sport correspond bien à la fin de ce siècle,* explique Elizabeth Lesieur, de la Fédération française de golf, *il se déroule au vert, dans la nature et il est complet. Nous reconnaissons qu'il est « surmédiatisé » et qu'il bénéficie d'un nombre d'heures d'antenne qui ne correspond pas au nombre de nos licenciés. Le développement actuel des terrains ne nous inquiète pas mais nous suivons cette progression avec beaucoup de rigueur. Il y aura probablement un léger tassement mais pas de récession, cela n'est jamais arrivé dans aucun pays au monde.* »

En attendant les constructions se poursuivent. Et dans le midi de la France on recherche les golfs pour d'autres bonnes raisons : ces grands espaces verts forment des réserves naturelles importantes ainsi que des réserves foncières non négligeables... et sont aussi de remarquables coupe-feu.

MARYSE DUFAUX

PDG cherche comité d'entreprise

De l'utilité d'avoir des interlocuteurs sociaux et de leur bon usage

POUR certains dirigeants, l'absence d'interlocuteurs au sein de l'entreprise nuit à la participation et à l'implication des salariés. Aussi ont-ils eux-mêmes pris l'initiative de mettre en place des institutions représentatives du personnel lorsqu'elles font défaut. A l'heure actuelle, 56,7 % des établissements de dix salariés et plus ne disposent pas de délégués du personnel (64 % pour ceux ayant de 11 à 49 salariés). Parmi ceux comptant plus de cinquante salariés, 5,4 % ne sont pas dotés d'un comité d'entreprise.

« *Faute de représentants du personnel, le déménagement de l'entreprise a été la source de multiples difficultés. La création d'une mutuelle n'a pas non plus été sans mal. Or, lorsque l'on a des idées, il faut des interlocuteurs; les décisions sont mieux adaptées lorsqu'elles font l'objet d'un débat. C'est pour cela que j'ai insisté pour que l'on procède à des élections.* » Paroles de syndicaliste ? Non, propos d'un patron d'une PME de la région parisienne.

C'est en mars 1989 que M. Jean-Pierre Zivy, PDG d'une société d'importation de matériel électronique de Gennevilliers (Hauts-de-Seine), a invité ses cinquante-deux salariés à élire des délégués du personnel alors que, faute de candidats, un constat de carence était chaque année transmis à l'inspection du travail. Un an plus tard, un comité d'entreprise a été constitué. « *Le dialogue mais aussi l'ambiance s'en sont trouvés améliorés. Consulter le comité d'entreprise est une contrainte mais cela me permet de savoir si mes initiatives correspondent aux besoins* », assure M. Zivy. « *Tout n'est pas facile,* reconnaît-il cependant. *Même si aucun syndicat n'est représenté, je suis parfois sévèrement critiqué sur certains sujets, comme le fractionnement des congés.* »

L'initiative de M. Zivy n'est pas tout à fait isolée. Chez Uniprix (3 000 salariés), la constitution d'un comité d'établissement est, en accord avec les syndicats, encouragée dans les unités comptant vingt-cinq personnes alors que le seuil légal se situe à cinquante. Parmi les soixante magasins Uniprix, seuls trois d'entre eux n'ont pas de représentant élu. « *Nous avons un problème d'expression des salariés,* reconnaît M[me] Fabienne Norbert, sous-directrice des relations sociales. *A la suite des lois Auroux nous avons passé un accord avec les syndicats mais, depuis, aucune demande de mise en œuvre de ces droits ne nous est parvenue de la part du personnel.* » Aussi, la multiplication des comités d'établissement apparaît-elle comme « *le meilleur moyen de prendre la température de l'entreprise, car un directeur n'a pas toujours une perception exacte de ce qui se passe chez lui* ». « *Quand tout va bien,* poursuit M[me] Norbert, *une telle instance permet de le faire savoir. Quand la situation est moins bonne, cela permet de mobiliser le personnel.* » D'accord avec la démarche de la direction, les syndicats restent pourtant minoritaires au sein du comité central d'entreprise d'Uniprix, dominé par les « *sans étiquette* » élus, comme le veut la loi, au second tour.

A Paris, la direction des *fast food* Burger King (600 salariés) a créé un comité d'entreprise commun à l'ensemble de ses dix-neuf établissements alors que seul celui des Champs-Elysées emploie plus de cinquante personnes. « *Nous disposons ainsi d'un bon véhicule d'information. Chez nous, les gens bougent beaucoup. Essayer de les faire participer davantage à la vie de l'entreprise peut, comme la mise en place de notre système d'intéressement, être un moyen de les fidéliser* », explique M[me] Agnès Gill, responsable des ressources humaines.

Une législation « trop complexe »

Bien que très minoritaires, certains patrons se font fait les chantres de la représentation du personnel. A la tête d'une entreprise du bâtiment de Lyon, M. Xavier Roiret, ancien responsable national du Centre des jeunes dirigeants (CJD), plaide pour des « *interlocuteurs forts et responsables* ». Dès 1957, son père a installé dans la société, qui n'employait pas cinquante salariés, un « *conseil d'entreprise* » regroupant en une seule instance comité d'entreprise, comité d'hygiène et de sécurité et délégués du personnel (une idée que le CJD a adoptée depuis plusieurs années). Par la suite, il a même « *conseillé aux élus de se syndiquer afin de faire connaître à l'extérieur les avantages qu'ils avaient obtenus* ». Plus généralement, M. Roiret considère que la législation actuelle, « *beaucoup trop complexe, dissuade de nombreux patrons* ». Depuis cinq ans, le CJD incite d'ailleurs ses adhérents à mettre en place dans leur établissement un « *conseil d'entreprise* ». Quant à M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, il prépare pour l'automne un projet de loi sur la représentation des salariés dans les PME dans le cadre de l'élargissement des lois Auroux.

De leur côté, les syndicats accueillent avec prudence ces bonnes volontés patronales qui leur paraissent sujettes à caution. S'il y a carence, objectent-ils, c'est que, dans la plupart des cas, les employeurs s'évertuent à dissuader toute velléité d'organiser des élections professionnelles. De plus, la volonté de disposer d'un comité d'entreprise ne rime pas forcément, loin s'en faut, avec la reconnaissance de la présence syndicale.

Les inspecteurs du travail, eux aussi, éprouvent parfois des réticences. « *Lorsqu'un dirigeant d'entreprise veut un comité d'entreprise, je me demande toujours s'il n'y a pas anguille sous roche* », considère l'un d'entre eux. Une telle instance, si elle impose des obligations diverses et la rémunération d'heures de délégation, procure également quelques avantages comme le contrôle de certaines dépenses de formation et un dispositif plus attractif en matière de participation financière des salariés aux résultats.

M. Roiret, lui, se déclare convaincu que l'absence d'un contre-pouvoir « *n'est pas ressentie comme un confort par de plus en plus de jeunes dirigeants auxquels on a appris dans les écoles de commerce à dialoguer et à déléguer* ». « *En définitive,* considère M. Roiret, *ceux qui ont peur des syndicats sont ceux qui n'en ont pas chez eux.* »

JEAN-MICHEL NORMAND

A TRAVERS LES REVUES

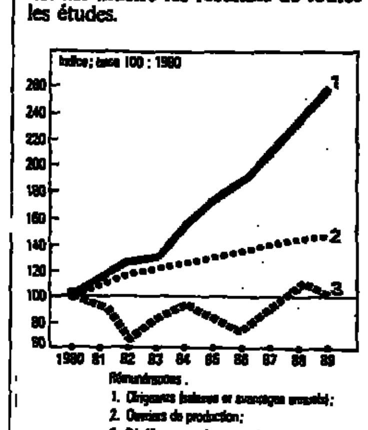
Les mystères de la rémunération des patrons américains

Les salaires des dirigeants d'outre-Atlantique n'ont que peu de liens avec leurs performances. Le marché des « leaders » est chaotique et les critères de mérite flous

« *TOUS les vieux principes de rémunération font faillite.* » Pour Rosabeth Moss Kantet, le nouveau directeur de la *Harvard Business Review*, deux principes guident le « management humain » moderniste : l'évaluation des performances, la contribution personnalisée aux résultats.

Des articles récents invitent à réfléchir sur ces idées en vogue. Chaque printemps, depuis quarante ans, *Business Week* publie avec le concours de Standard & Poor's Compustat Services un classement des rémunérations des dirigeants. De son côté, *Fortune* offre à ses lecteurs une enquête similaire assortie de modèles statistiques dirigée par Graef S. Crystal, professeur à Berkeley. *The Economist* s'interroge à l'occasion d'un beau panorama sur l'évolution du capitalisme : les patrons ne sont-ils pas surpayés et singulièrement les « CEO » (Corporate Executive Officer) américains ?

Le graphique publié par *The Economist* illustre les résultats de toutes les études.



Rémunérations :
1. Dirigeants (salaires et avantages annexes);
2. Ouvriers de production;
3. Bénéfices nets des entreprises.
Source : ministère du commerce américain, Sabson and Co, cité par The Economist, 5 mai 1990.

Outre-Atlantique, les rémunérations des élites managériales prospèrent. Le revenu moyen d'un dirigeant dans l'échantillon de *Fortune* est de 2,8 millions de dollars (15,7 millions de francs). Sept « CEO » appartiennent au club des plus de 10 millions de dollars (56 millions de francs). Le gros lot revient au n° 1 de Walt Disney, Michael Eisner, avec 35,4 millions de dollars (soit 198 millions de francs).

La rémunération s'élève avec la taille des firmes mais, selon *Fortune*, l'ancienneté dans l'entreprise ne favorise guère les augmentations. En revanche, le risque de l'entreprise mesuré par la volatilité du cours de l'action, des indicateurs de performance, le lieu du siège social influencent les récompenses des dirigeants.

Toutefois, le modèle statistique de *Fortune* n'explique que 45 % des variations. Ce score faible montre, comme dit d'une jolie formule G. S. Crystal, que « *le marché des dirigeants est chaotique* » et qu'en outre « *cette tendance s'accélère* ».

En vérité, un tel marché n'est pas simple. Afin de satisfaire les intérêts des actionnaires et des directeurs, les systèmes de rémunération deviennent de plus en plus complexes. Au salaire de base s'ajoutent les bonus, les avantages en nature (voiture, logement, paiement des impôts sur le revenu) et financiers (retraites, dons ou offres d'actions préférentielles).

Une idée fort simple est à l'origine de cette panoplie – souvent ingénieuse – d'avantages : ficeler l'intérêt des salariés avec les résultats de l'entreprise. Du reste, ce principe de bon sens jouit de la caution théorique des spécialistes d'une vision « *financiériste* » de la firme diffusée, entre autres, par Michael C. Jensen, professeur à Harvard.

Hélas ! L'étude de *Fortune* embarrasse. Le lien entre les performances des entreprises et les revenus des dirigeants est très faible et, d'après Graef S. Crystal, irait même en s'amenuisant. Faut-il s'en étonner ? La liaison est bien souvent à sens unique : mis à part quelques exceptions (Chrysler, Eastman Kodak), la chute des résultats n'entraîne pas de baisses substantielles dans les rémunérations des élites managériales.

En outre, la revue scientifique de l'université de Chicago, *Journal of Political Economy*, nous porte à sourire. Cette très sérieuse publication livre une étude sous le titre *Rémunération des performances et avantages des dirigeants*, reprise et vulgarisée dans le dernier numéro de la *Harvard Business Review*. La conclusion s'ouvre par une phrase qui résume bien la rigueur de l'enquête : « *La faible relation entre les performances des entreprises et les mécanismes d'incitation est déconcertante* (puzzling). » L'article est signé : Michael C. Jensen, associé à Kevin J. Murphy !

Avec panache, M. C. Jensen le reconnaît : de tels résultats s'apparentent à un « *défi* ». Mais, sans plus attendre, le professeur de Harvard propose deux hypothèses attrayantes susceptibles de résoudre l'énigme.

En premier lieu, un constat permet à Jensen de faire valoir une idée dont il s'est fait le héraut. Les dirigeants propriétaires en tout ou partie d'une firme sont ultrasensibles aux résultats. Or, aux Etats-Unis, peu de patrons possèdent des paquets d'actions leur permettant de se sentir propriétaires des entreprises qu'ils dirigent. Dès lors, la recommandation va de soi : développons l'état de propriétaire des dirigeants salariés en augmentant leur participation personnelle dans les firmes. Et la théorie sera validée.

Fortune réplique avec mordant : « *La proposition de Jensen et Murphy entraîne une conséquence inéluctable. Les comités responsables des rémunérations, citant la* Harvard Business Review, *vont ajouter aux revenus actuels des CEO des monceaux de plans d'actions préférentielles.* »

Appels à la modération

M. C. Jensen et K. Murphy découvrent aussi une seconde interprétation astucieuse. la Securities and Exchange Commission requiert la publication des salaires et des avantages des dirigeants. Cette mesure, soulignent Jensen et Murphy, s'accompagne de coûts. En particulier la publicité des revenus inciterait les conseils d'administration à faire preuve de modération – ne serait-ce que vis-à-vis des syndicats. Mais, surtout, cette transparence empêcherait que les entreprises recherchent des contrats innovateurs liant de façon étroite performances et rémunérations, afin d'éviter des gains conjoncturels par trop fabuleux.

Cette hypothèse met à jour un phénomène familier aux journalistes et aux sociologues des élites managériales. Les dirigeants nord-américains excellent à manipuler les montants et les procédures de rémunération.

The Economist et *Fortune* regardent d'un œil sévère les pratiques des comités responsables de fixer les émoluments des CEO. Les honoraires des jetons de présence ne s'élèvent-ils pas souvent simultanément avec les hausses de salaires des dirigeants ? Dans son numéro du 21 mai, *Business Week* offre un petit répertoire des moyens utilisés par la technostructure des grandes firmes nord-américaines pour maximiser ses gains et sa sécurité. La révision des contrats de retraite des patrons de la General Motors entraîne aussi *Business Week* à publier une page de commentaires critiques : « G. M. ; Wrong Move. Wrong Time. Wrong Reason ». (G.R. : mauvaise direction, mauvais moment, mauvaise raison).

Dans un bel ensemble unanimiste, journalistes et commentateurs lancent en guise de conclusion des appels à la modération et à l'équité. Ces bons sentiments suffisent-ils ? Il est permis d'en douter. De fait, deux enquêtes de *Fortune* soulèvent des inquiétudes.

Le mensuel américain décrit avec vivacité l'arrogance et les privilèges de la caste des élites managériales, bien que ces dernières s'entichent de communication, de culture et d'éthique d'entreprise. Il va sans dire : les ouvriers, les employés et les cadres répondent au double langage « *des patrons pharaons* » *(Fortune)*. Les sondages et les enquêtes journalistiques montrent que le cynisme, l'absence de confiance dans les directions et les pratiques de sabotage – souvent inédites – se diffusent parmi les salariés.

Enfin, *Fortune* ose interpeller ses lecteurs dans sa livraison du 23 avril 1990 : « *Affaiblies par la concurrence étrangère, de grandes sociétés américaines montrent du doigt une flopée de boucs émissaires. En réalité les erreurs de gestion ont été les vrais assassins.* »

JEAN G. PADIOLEAU
(avec la collaboration de l'ESCP)

▶ R. M. Kanter, « The Changing Basis for Pay », *Society*, septembre-octobre, 1989, pp. 54-65.

▶ « Executive Pay », *Business Week*, numéro du 7 mai 1990, pp. 62-82.

▶ « The Great CEO Pay Sweepstakes », *Fortune*, n° 18, juin 1990, pp. 70-75.

▶ « Punters or proprietors », *The Economist*, numéro du 5 mai 1990 (A survey of capitalism).

▶ M. C. Jensen, K. J. Murphy, « Performance Pay and Top-Management Incentives », *Journal of Political Economy*, vol. 98, n° 2, 1990, pp. 225-264.

▶ M. C. Jensen, K. J. Murphy, « ECO Incentives – It's Not How Much You Pay but How », *Harvard Business Review*, mai-juin 1990, pp. 138-153.

▶ « Kiss – and – Tell Proxies for the Persevering », *Business Week*, numéro du 21 mai 1990, p. 36.

▶ « G. M. ; Wrong Move. Wrong Time. Wrong Reason », *Business Week*, numéro du 28 mai 1990, p. 38.

▶ « The Trust Gap », *Fortune*, numéro du 4 décembre 1989, pp. 32-41.

▶ « Lessons from U.S. Business Blunders », *Fortune*, numéro du 23 avril 1990, pp. 84-88.

COMMUNICATION

Pour améliorer leur diffusion nationale

RTL et Europe 1 réclament des fréquences

RTL et Europe 1 ont décidé d'entreprendre une démarche commune auprès du CSA visant à obtenir des fréquences FM sur l'ensemble de la France. Un Livre blanc va être communiqué au conseil pour lui expliquer l'importance et l'enjeu d'une diffusion nationale en modulation de fréquence. Une diffusion déjà bien amorcée puisque les deux stations disposent chacune d'une cinquantaine d'émetteurs FM et qu'environ 25 % de leur auditoire les écoutent déjà sur cette longueur d'onde. Une diffusion qu'elles souhaitent pourtant accroître, notamment dans le sud de la France, où leurs émetteurs ondes longues (situés respectivement à Luxembourg et en Sarre) ne leur permettaient pas jusqu'à présent d'être entendues.

« C'était une anomalie, estime Philippe Labro, directeur général des programmes de RTL. *La question n'est pas tant la survie économique d'une entreprise que le droit pour tous à entendre des radios différentes qui, chaque jour, participent aux grands débats de la société contemporaine et privilégient le dialogue... Nous voudrions avoir les mêmes développements technologiques que les réseaux du service public. C'est le cas des chaînes de télévision privée. Et c'est une question de bon sens. »*

Cette réflexion intervient deux jours après le commentaire irrité de Frank Ténot, président d'Europe 1, sur les difficultés des radios périphériques à obtenir des fréquences FM du CSA : *« Si on veut nous bâillonner, qu'on le dise ! »*

Ce discours musclé paraissait surprendre, mercredi soir, le CSA. *« On n'a pas attendu ce fameux Livre blanc pour percevoir l'évolution de l'écoute des radios généralistes nationales*, déclarait M. Roland Faure, responsable de ce dossier. *Ces radios participent à l'évidence au pluralisme de l'information et méritent d'être entendues sur l'ensemble du territoire. Il va donc de soi que dans toutes les grandes villes où nous disposerons de place, les programmes d'Europe 1 et de RTL auront accès à la bande FM. Les choix du conseil dans la région Bourgogne-Franche-Comté sont un premier indicateur de sa politique et ces radios ont été, semble-t-il, plutôt bien servies. Qu'elles comprennent cependant que le CSA ne peut pas bousculer la procédure fixée par la loi pour l'octroi de fréquences ni même le calendrier d'installation des comités techniques régionaux ! »*

A. Co.

L'édition française des « Nouvelles de Moscou » suspend sa parution

L'édition française de l'hebdomadaire soviétique *les Nouvelles de Moscou* a suspendu sa parution, dans l'attente d'un plan de relance, notamment des abonnements, qui doit être discuté lors d'une assemblée générale le 20 septembre. Lancée à l'été 1989 (*le Monde* du 3 juin 1989), cette édition française d'un *hebdomadaire à l'avant-garde* de la perestroïka a d'abord vendu près de 40 000 exemplaires chaque semaine. Mais ses acheteurs ne sont plus que 14 000, dont 3 000 abonnés seulement.

L'hebdomadaire est édité par la Générale d'éditions occidentales, société qui regroupait au démarrage des mutualistes, une agence de publicité et un studio de création . Au début de l'année, le groupe Bouygues avait acheté 50 % de cette société (*le Monde* du 21 février). Au groupe Bouygues, on se refuse à tout commentaire sur le devenir des *Nouvelles de Moscou*.

□ ***Baisse des résultats du Canard enchaîné*** – *Le Canard enchaîné* a connu une année 1989 moyenne, qui se traduit par une baisse de 4,6 % du chiffre d'affaires (134 millions de francs) et de 6,3 % du bénéfice (23,8 millions), a annoncé le 5 septembre l'hebdomadaire satirique, qui fait partie des rares journaux français publiant leurs comptes. Le directeur du *Canard enchaîné* Roger Fressoz précise que cette baisse n'affecte pas la santé de l'hebdomadaire, dont la diffusion (374 000 exemplaires en 1989) a baissé de 11,1 % en 1989, mais dont les ventes ont depuis repris leur progression.

La rentrée des radios

Les nouveaux rendez-vous de RTL

Forte d'indicateurs d'audience *« au beau fixe »*, RTL a annoncé une série de nouveautés qui, introduites avec précaution dans sa grille, témoignent, selon l'expression désormais traditionnelle rue Bayard, d'une volonté constante *« d'innover sans bouleverser »*.

On note donc, en priorité, l'intervention, chaque matin, d'une personnalité chargée, en clôture du journal de Jean-Jacques Bourdin à 8 h 25, d'exprimer sa vision de l'actualité. Il s'agira le lundi de Jean-Marie Pelt, spécialiste de l'environnement et de l'écologie ; le mardi de Christine Bravo pour un billet d'humeur autour de son « carnet de rendez-vous » ; le mercredi d'Alain Minc pour une leçon d'économie ; le jeudi de Marie-France Colombani, rédactrice en chef adjointe à *Elle*, pour un point de vue féminin ; le vendredi de Jean-Pierre Coffe pour une leçon hebdomadaire de « bien-vivre ». Un nouveau rendez-vous économique apparaît après le journal de 22h. Animé par Jean-Yves Hollinger, « RTL-Le Monde Entreprise » conviera tous les soirs une personnalité de l'industrie ou des affaires.

Cette rentrée verra également les débuts de Brigitte Simonetta qui, après Antenne 2 et Radio Bleue, assurera sur RTL la succession d'Anne-Marie Peysson dans l'émission « Pour vous » diffusée de 15 h à 16 h 30 et consacrée aux problèmes de la vie quotidienne. Nagui avec « Génération laser » et Francis Zegut offriront en soirée (19h-minuit) cinq heures de musique non-stop pour les jeunes, tandis que le week-end marquera le retour de Max Meynier. Après une longue convalescence, ce dernier animera en effet, le dimanche soir (19 h 30 – 21h) « Ca s'est passé en ... » qui lui permettra de conter des histoires en s'accompagnant d'archives de RTL et de « tubes » d'antan.

« Les grosses têtes », inchangées, immuables, entament, quant à elles, leur treizième année d'existence...

□ **Régie publicitaire : IP s'associe à Arbo en Europe centrale.** – Le groupe Information et Publicité (IP, filiale d'Havas, qui assure notamment la régie de RTL) vient de s'associer avec la société allemande Arbo GmbH de Munich pour créer une société commune, Arbo International GmbH, chargée des contrats de régie publicitaire sur les médias d'Europe centrale. La participation respective des deux groupes au sein de la nouvelle société n'a pas été communiquée. IP avait déjà des relations privilégiées avec Arbo : des contrats de régie publicitaire ont déjà été conclus avec la télévision ukrainienne à Kiev, la télévision de Leningrad, la télévision lettonienne à Riga et la télévision tchécoslovaque à Prague, précise IP. Le groupe Information et Publicité a réalisé un chiffre d'affaires de 5,5 milliards de francs en 1989.

Le débat sur le parrainage

TF 1 menace le CSA d'une action en justice

Dans une interview au *Nouvel Economiste*, le PDG de TF 1, M. Patrick Le Lay, s'en prend vivement au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et menace de porter *« sur le plan juridique »* le conflit l'opposant à cette instance sur le parrainage télévisé. Au printemps dernier, en effet, l'ensemble des chaînes privées, soucieuses d'obtenir un assouplissement des règles fixées en 1987, avaient soumis au Conseil un nouveau « code de déontologie ». Une proposition repoussée quelques semaines plus tard par le CSA qui avait, au contraire, annoncé son désir de veiller plus strictement encore, à partir du 1er septembre, à leur respect pour mettre fin à tout dérapage (*le Monde* du 1er août). Dans son interview, le PDG de la Une qualifie cette décision d'*« absurde »*, d'anti-économique et y décèle *« des abus de pouvoir »*. Il accuse l'instance de régulation de vouloir, comme le gouvernement, *« affaiblir les chaînes privées »* et *« abattre TF 1 »* pour défendre le service public. Les recettes de parrainage de la Une s'élevaient à 408 millions de francs en 1989.

La présentation des journaux télévisés sur Antenne 2

Les transferts de vedettes d'une chaîne à l'autre provoquent à Antenne 2 un jeu de chaises musicales. Alors que Bruno Masure (transfuge de TF 1) et Henri Sannier (jusqu'à présent au bulletin de 13 heures) assureront en alternance hebdomadaire la présentation du sacro-saint « 20 heures », les autres présentateurs adopteront le même rythme de travail, alternant, selon le directeur général de la chaîne, M. Jean-Michel Gaillard, une semaine d'immersion totale dans la rédaction et dans l'actualité et une semaine de réflexion et de recul sur l'événement.

Deux nouveaux couples de présentateurs sont donc formés : celui du 13 heures, composé de Hervé Claude (qui quitte le 20 heures) et de Philippe Lefait ; et celui du 23 heures avec Claire Chazal (qui en a déjà fait l'expérience, cet été) et Philippe Gassot. La nouvelle formule sera lancée le 17 septembre, dans un décor modernisé.

FR 3 remanie son organigramme

FR 3 a annoncé, jeudi 6 septembre, un important remaniement de son organigramme, étoffant l'équipe de direction autour de Mme Dominique Alduy, directrice générale de la chaîne. C'est ainsi que M. Jacques Chancel, directeur des programmes depuis décembre 1989, est nommé directeur général de l'antenne, poste vacant depuis le départ de M. Jean-Marie Cavada, le 1er janvier dernier. La direction des programmes est désormais assurée par le réalisateur Pierre Badel, jusqu'ici responsable de la fiction de la troisième chaîne. Enfin, M. Jean-Louis Richard, actuel directeur de cabinet de Mme Alduy, est nommé directeur général adjoint de la société.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « *Les rédacteurs du Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.

Le Monde PUBLICITE SA
André Fontaine, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
Micheline Oerlemans, directeur du développement
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1)45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Téléfax : 45-55-04-70. - Société filiale du journal *le Monde* et Régie Presse SA.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 347
ISSN :0395-2037

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

ABONNEMENTS PP.Paris RP
1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMBOURG	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	400 F	572 F	790 F
6 mois	780 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 400 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyer ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO
SERVICE A DOMICILE :
Pour tous renseignements : (1) 49-60-34-70

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée choisie : 3 mois □ 6 mois □ 1 an □
Nom : ________ Prénom : ________
Adresse : ________
________ Code postal : ________
Localité : ________ Pays : ________
021 MON 01
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MARCHÉS FINANCIERS

Après le désengagement partiel de Philips

Les milieux européens de l'électronique envisagent une coopération plus étroite avec les Américains

Au lendemain de l'annonce par Philips de son désengagement partiel de JESSI – le programme européen de développement de semi-conducteurs, – Bruxelles s'efforce de calmer le jeu.

Réunis mercredi 5 septembre pour examiner les retombées du retrait de la firme néerlandaise, la Commission européenne, par la voix de M. Mario Pandolfi, chargé de la recherche et des hautes technologies, a voulu assurer les milieux de l'électronique européenne de son soutien à un programme visant à réduire la dépendance des industriels du Vieux Continent vis-à-vis des puces nippones.

« JESSI continue. JESSI ne change pas ses objectifs », a souligné M. Pandolfi, en minimisant les conséquences de l'abandon par Philips, l'un des trois « piliers » du programme aux côtés du franco-italien SGS-Thomson et de l'allemand Siemens, du projet de développement de mémoires S-RAM (mémoires vives statiques). *« Philips demeure un participant actif des projets restants »*, a-t-il souligné.

Reste que l'édifice est fragilisé. Et ce d'autant que le cas ICL n'est toujours pas réglé. Les membres de JESSI qui se sont réunis mardi 4 septembre à Munich, envisagent sérieusement d'expulser ICL – le constructeur informatique britannique contrôlé à 80 % par le japonais Fujistu – des programmes européens de recherche.

Retrait forcé d'ICL, désengagement partiel de Philips..., les industriels européens songent désormais à s'allier à Sematech, l'équivalent américain de JESSI. La Commission a confirmé mercredi que des discussions étaient en cours. Un tel rapprochement ne manquerait pas de piquant. Sematech a longtemps été considéré comme une menace – subalterne certes – mais une menace tout de même par les Européens, les Américains (et notamment IBM) étant soupçonnés de vouloir, à leur profit, constituer une sorte d'OTAN de la puce.

Pénalisés par le repli du dollar et du yen

Les résultats semestriels de Sanofi et de Rhône Poulenc ont baissé sensiblement

Sanofi et Rhône Poulenc sont parmi les premiers groupes français à annoncer des résultats semestriels en nette baisse par rapport aux six premiers mois de 1989 et ce avant la crise du Golfe.

Le résultat consolidé de la filiale d'Elf Aquitaine s'est déprécié de 15,4 %, tombant à 351 millions de francs, et celui du groupe présidé par M. René Fourtou a perdu 12,9 % revenant à 2,175 milliards de francs. Dans les deux cas les firmes ont été pénalisées par l'effet devises, le dollar et le yen ayant fortement baissé par rapport au franc.

Les résultats de Sanofi ont également été affectés par l'intégration des parfums américains Stern, qui *« accentue la saisonnalité de l'activité beauté »*, car celle-ci est rendue encore plus dépendante des fêtes de fin d'année. La consolidation de Stern a également généré des dépenses non récurrentes aux Etats-Unis. Sanofi prévoit un second semestre *« bien meilleur »* pour cette activité. Au niveau du groupe, le bénéfice sur l'année devrait se situer aux alentours de 900 millions de francs, contre 936 millions en 1989.

Rhône Poulenc, pour sa part, avait déjà enregistré une chute de ses résultats au second semestre (*le Monde* du 24 mai) et avait prévenu que 1990 serait une année de transition en raison de l'intégration des acquisitions récentes (RTZ, Connaught, Rorer), de l'impact de la situation brésilienne et du programme de cession d'actifs. Le groupe devrait ainsi céder prochainement son activité PVC en Espagne (Rio Rodano) à Atochem, filiale d'Elf Aquitaine. *« Toutefois,* note Rhône Poulenc, *pour le deuxième semestre, la dégradation des conditions économiques par rapport au début de l'année – baisse du dollar, hausse du baril, moindre croissance – pourrait peser plus fortement sur l'exploitation. »*

D. G.

— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —

NEW-YORK, 5 sept. ↑

Hausse de 0,6 %

L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 2 828,21 en hausse de 14,85 points (0,6 %) mercredi à Wall Street, au terme d'une séance en dents de scie, sur un marché calme. Quelque 121 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en hausse a dépassé celui des baisses : 945 contre 565, 452 titres étant inchangés.

Les investisseurs, inquiets de la tournure des événements au Moyen-Orient et ne semblant pas trouver de raison dans les récentes statistiques économiques de modifier leurs portefeuilles, ont préféré attendre la publication du chiffre du chômage, vendredi, car il pourrait dicter un changement de la politique monétaire de la Réserve fédérale américaine, ont estimé les experts. Les courtiers, quant à eux, ont relevé que l'indice évoluait selon les fluctuations des prix du pétrole et des taux d'intérêt obligataires. Ces derniers se sont légèrement détendus – les bons du Trésor à trente ans s'établissaient en fin d'après midi à 8,97 % contre 9,02 % la veille – entraînant une demande sélective à la grande Bourse new-yorkaise.

Les cours du pétrole ont en revanche poursuivi leur progression, bien qu'à un rythme nettement inférieur à celui de mardi, ce qui a sporadiquement pesé sur les valeurs.

VALEURS	Cours du 4 septembre	Cours du 5 septembre
Alcoa	65 1/4	65 3/4
ATT	32	32 1/8
Boeing	48 5/8	48 3/4
Chase Manhattan Bank	17 3/4	17 5/8
Du Pont de Nemours	36 1/2	36 1/2
Eastman Kodak	40 3/4	41 3/8
Exxon	50 1/8	50 3/4
Ford	34 5/8	34 5/8
General Electric	61 1/4	60 1/4
General Motors	39	38 1/4
Goodyear	23 1/8	23 1/8
IBM	102 5/8	102 3/8
ITT	51 1/2	52 1/8
Mobil Oil	64 3/8	65 3/4
Pfizer	71 1/2	71 1/8
Schlumberger	64	65 1/4
Texaco	62	63 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	91 3/4	92 3/4
Union Carbide	16 3/8	16 1/8
USX	32 7/8	33 3/8
Westinghouse	32 1/4	32 1/4
Xerox Corp.	41 1/8	40 3/4

LONDRES, 5 septembre ↑

Légère hausse

Le manque de vigueur de Wall Street à son ouverture a entraîné une réduction des gains mercredi à la Bourse de Londres, qui a néanmoins terminé la journée sur une hausse.

L'indice Footsie des cent principales valeurs a gagné 4,2 points à 2 152,2 (+ 0,19 %), sur un marché où le volume des transactions est resté faible. Seulement 321,7 millions de titres ont été échangés. Quelque 286 millions d'actions avaient changé de mains mardi.

La publication de mauvais résultats pour plusieurs sociétés importantes en Grande-Bretagne a entamé l'enthousiasme initial résultant de la hausse du sterling et de la fermeté du marché à terme.

Les alimentaires, les pharmaceutiques, les électriques et surtout les pétrolières, stimulées par la hausse des cours du brut, se sont rangées parmis les compartiments qui ont maintenu leur avance.

PARIS, 6 septembre ↓

Accès de faiblesse

La reprise qualifiée de *« technique »* mercredi durant laquelle l'indice CAC 40 s'est apprécié de 1,07 % aura été de courte durée. Dès jeudi matin le pessimisme reprenait le dessus et l'indice CAC 40, après avoir perdu 0,46 % à l'ouverture, se dépréciait de plus de 1 % en fin de matinée. Vers 14 heures la baisse était de 1,70 %. La nouvelle flambée des prix du pétrole, le baril dépassant même les 30 dollars, la crainte d'une aggravation de la situation dans le Golfe après l'annonce qu'un citoyen américain avait été blessé au Koweït par un soldat irakien, et la poursuite de la dégringolade de la Bourse de Tokyo sont à l'origine de cette nouvelle vague de vente. Une fois encore, cette baisse s'est produite dans un marché calme aux transactions limitées. Les intervenants s'interrogent sur l'évolution de la situation économique américaine et attendent vendredi pour en savoir plus avec la publication des statistiques du chômage. La baisse des résultats semestriels de sociétés françaises pèse sur la tendance. Après Sanofi, c'était au tour de Rhône-Poulenc de présenter un bénéfice consolidé en réduction sensible (12,9 %) par rapport au premier semestre 1989. Le groupe chimique figurait parmi les plus fortes baisses de la séance aux côtés des Fromageries Bel, de Colas, et de Concept. Les valeurs pétrolières étaient toujours recherchées (Raffinage, Esso, Sogérap, BP France) ainsi que Salvépar et Euromarché. A Londres, l'or continuait à se déprécier et l'once s'échangeait à 388,25 dollars contre 390 la veille. A Paris, le lingot demeurait stable à 65 300 francs.

TOKYO, 6 septembre ↓

Sous la barre des 24 000 yens

Pour la quatrième séance consécutive, la Bourse de Tokyo a cédé du terrain jeudi, l'indice Nikkei passant sous la barre des 24 000 yens.

Cet indice a fini la séance en recul de 266,43 yens à 23 811,91 yens, soit 1,1 %, se rapprochant ainsi de son plus bas niveau de l'année de 23 737,63 points, atteint le 23 août dernier.

Le marché continue à souffrir de la hausse des taux d'intérêt, déclaraient les courtiers, qui aimeraient bien voir la fin du tunnel.

VALEURS	Cours du 5 septembre	Cours du 6 septembre
Akai	650	640
Bridgestone	1 180	1 170
Canon	1 610	1 610
Fuji Bank	2 250	2 230
Honda Motors	1 450	1 490
Matsushita Electric	1 750	1 730
Mitsubishi Heavy	775	770
Sony Corp.	7 090	6 950
Toyota Motors	1 930	1 920

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Enimont : l'Etat propose une répartition des pouvoirs public-privé.** – Le gouvernement italien va proposer aux dirigeants du pôle chimique Enimont une répartition des pouvoirs entre les actionnaires privés et publics de la joint-venture, les pouvoirs exécutifs allant à un représentant de Montedison (groupe Ferruzzi) et la gestion financière à un représentant du groupe pétrolier public ENI. A l'issue d'un comité interministériel mercredi 5 septembre, destiné à trouver une solution à la crise qui secoue Enimont depuis plus d'un an, le ministre des participations d'Etat, Franco Piga, a déclaré à la presse que le groupe chimique avait le choix entre cette solution et le *« divorce »*.

□ **Privatisation de la deuxième compagnie aérienne brésilienne.** – La Viacao Aerea de Sao-Paulo (VASP) a été privatisée, le 4 septembre. Elle est passée sous le contrôle de Aeropart, une société appartenant pour 80 % au groupe Canhedo et pour 20 % aux 3 500 salariés de la compagnie, qui a racheté 60 % des actions de VASP pour la somme 230 millions de francs. Il n'y avait pas d'autre candidat à la reprise. L'État de Sao-Paulo conserve 40 % du capital.

□ **Landwood International racheté par ses cadres dirigeants.** – La société Landwood International, filiale à 80 % du groupe Pinault, a été rachetée par ses cadres dirigeants, selon la société Ciclad, qui a monté l'opération financière. 67,5 % des actions – acquises pour plus de 16 millions de francs – sont désormais détenues par la holding des cadres dans laquelle Jacques Landrot, PDG et fondateur de Landwood, qui détenait 15 % du capital, est désormais majoritaire. Les autres actionnaires de Landwood sont la Ciclad (avec 16,2 % du capital) et la Financière Saint Dominique, filiale du Crédit National (16,2 % également). Landwood est spécialisée dans l'exploitation forestière et le négoce de bois exotiques. Son chiffre d'affaires s'élevait en 1989 à 243 millions de francs pour un bénéfice net de 3,95 millions.

□ **Sanwa Bank va acheter 75 % de McCarthy Securities.** – La quatrième banque nippone, Sanwa Bank Ltd., a l'intention d'acquérir 75 % de la société de courtage canadienne McCarthy Securities Co. Ltd. Cette acquisition est destinée à développer les ventes de titres canadiens aux investisseurs japonais. La nouvelle société, rebaptisée Sanwa McCarthy Securities Co. Ltd., va également proposer des services commerciaux bancaires en coopération avec la Sanwa Bank Canada, dont les actifs s'élèvent à 1,2 milliard de dollars canadiens (5 milliards de francs). McCarthy Securities, qui a un capital de 4 millions de dollars canadiens, opère à Toronto et Montréal et a un bureau à Genève.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amault Associes	404	405	IN2	280	280
Asystel	105	....	I.P.B.M.	128	129
B.A.C.	182	179 80	Loca investis.	301	304
Bqe Tarneaud	170	....	Locamic	106	105
B.I.C.M.	829	820	Matra Comm.	137	150
Boiron (Ly)	373	385	Métall. Minière	181	186
Boisset (Lyon)	203	204	Molex	180	180
Câbles de Lyon	2780	2780	Navale-Delmas	829	820
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1120	1080	Olivetti Logabax	590	599
Calberson	445	440	Om. Gest. Fin.	585	598
Cardif	500	485	Presbourg	90	87 40
C.E.E.	350	380	Présence Assur.	365	350 40
C.E.G.E.P.	284	280	Publ.Filipacchi	480	487
C.F.P.I.	254 10	254	Razel	557	550
Ciments d'Origny	550	539	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	319	319
C.N.I.M.	1080	1050	St-H. Matignon	224	218
Codetour	280	285	S.C.G.P.M.	516	505
Comareg.	312	311	Segin (Li)	280	275
Conforama	861	836	Select Invest (Ly)	100	103
Creeks	315	310 20	Serbo	440	450
Dafsa	210 50	....	S.M.T. Goupil	198	191
Dauphin	552	555	Sopra	190	186
Demachy Worms Cie	575	575	Supra	190	....
Desquenne et Giral	252	255	TF1	268	264 20
Devanlay	865	871	Thermador H. (Ly)	260	252
Deville	455	....	Unilog	170	169
Dolisos	184	184 90	Union Fin. de Fr.	405	400
Editions Belfond	255	256	Viel et Cie	140	138
Elysee Invest.	11 50	11 60	Y. St-Laurent Groupe	868	835
Europ. Propulsion	368 90	365			
Finacor	177	....			
Garonor	850	....			
GFF (group.fon.f.)	397	385 10			
Grand Livre	428 80	426			
Gravograph	180	180			
Guintoli	819	800			
I.C.C.	240	237			
IDIA	314	314			
Idianova	135	130			
I.M.S.	1067	1050			

Marché des options négociables le 5 sept. 1990

Nombre de contrats : 16 727

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier
Bouygues	520	9,50	–	35	–
CGE	600	–	16	–	–
Elf-Aquitaine	720	3,50	19	–	71,50
Eurotunnel SA-PLC	40	5,50	–	1,15	2,50
Euro Disneyland SC	110	–	1,60	–	–
Havas	525	12	–	–	–
Lafarge-Coppée	360	–	32	–	26
Michelin	90	1	2,50	17,90	18,50
Midi	960	–	–	68	–
Paribas	480	–	–	15	28
Pernod-Ricard	1 000	–	90	–	52
Peugeot SA	600	12	–	65	72
Rhône-Poulenc CI	320	–	–	47	–
Saint-Gobain	400	18,75	38	14	28
Source Perrier	1 200	–	–	10	33,10
Société générale	440	–	–	9	24
Suez Financière	340	9	20	–	25
Thomson-CSF	120	–	–	28	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 5 sept. 1990

Nombre de contrats : 60 653.

COURS	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91
Dernier	97,64	97,66	97,44
Précédent	97,40	97,42	97,34

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS D'ACHAT Mars 91	OPTIONS DE VENTE Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Mars 91
99	0,93	1,30	2,28	2,81

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,2055 F ↓

Le dollar s'échangeait de nouveau en baisse jeudi 6 septembre à Paris, à 5,2055 F contre 5,2420 F mercredi à la cotation officielle. La monnaie américaine subit surtout une forte baisse à Tokyo *(voir graphique page 25)*. Les opérateurs paraissent s'attendre à un desserrement de la politique monétaire américaine dans les jours qui viennent.

FRANCFORT	5 septembre	6 septembre
Dollar (en DM)	1,5625	1,5580
TOKYO	**5 septembre**	**6 septembre**
Dollar (en yens)	142,30	141,65

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (6 septembre)	9 7/8 - 10 %
New-York (5 septembre)	9 - 9 1/2 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	4 sept.	5 sept.
Valeurs françaises	77,50	79
Valeurs étrangères	85	84,60
(SBF, *base 100 : 31-12-81)*		
Indice général CAC	444,73	446,42
(SBF, *base 1000 : 31-12-87)*		
Indice CAC 40	1 620,93	1 638,32

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	4 sept.	5 sept.
Industrielles	2 613,37	2 628,22

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	4 sept.	5 sept.
Industrielles	1 670,90	1 672,20
Mines d'or	196,30	192,30
Fonds d'Etat	78,40	78,67

TOKYO

	5 sept.	6 sept.
Nikkei Dow Jones	24 078,34	23 811,91
Indice général	1 860,08	1 846,03

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,2165	5,2185	+ 88	+ 98	+ 190	+ 220	+ 625	+ 685
$ can.	4,5274	4,5331	– 131	– 84	– 214	– 143	– 446	– 266
Yen (100)	3,6775	3,6815	+ 52	+ 69	+ 103	+ 145	+ 326	+ 34
DM	3,3504	3,3531	+ 39	+ 61	+ 88	+ 122	+ 256	+ 325
Florin	2,9724	2,9752	+ 37	+ 49	+ 76	+ 102	+ 228	+ 281
FB (100)	16,3016	16,3180	+ 20	+ 204	+ 186	+ 483	+ 725	+ 1268
FS	4,0335	4,0381	+ 68	+ 88	+ 125	+ 161	+ 351	+ 435
L (1 000)	4,4873	4,4929	– 13	+ 22	– 51	+ 4	– 212	– 124
£	9,9818	9,9908	– 396	– 335	– 809	– 726	– 1913	– 1755

TAUX DES EUROMONNAIES

$E.-U.	7 7/8	8 1/8	7 15/16	8 1/16	7 7/8	8	7 15/16	8 1/16
Yen	7 1/2	7 3/4	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/4	8 1/2	8 5/8
DM	8 1/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 3/8	8 1/2	8 3/4	8 7/8
Florin	8 1/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 3/8	8 1/2	8 11/16	8 13/16
F.B.(100)	8 7/8	9 1/4	8 15/16	9 3/16	9 1/16	9 5/16	9 3/16	9 5/16
F.S.	5 1/2	6	7 7/8	8	8 1/4	8 3/8	8 1/2	8 5/8
L(1000)	6 3/4	7 3/4	9 5/8	10	10 1/4	10 1/2	11	11 1/2
£	14 13/16	15 1/16	14 7/8	15	14 7/8	15	14 11/16	14 13/16
Ffranç.	9 15/16	10 3/16	10 1/16	10 3/16	10 3/16	10 5/16	10 1/2	10 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

صورة من الأصل

RÉPÈRES

ACTIVITÉ

...gression

...s dépenses ... construction ... Etats-Unis

RICULTURE

...prix ... produits alimentaires ... à la hausse

BREF

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 6 SEPTEMBRE

Cours relevés à 13 h 48

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3760	C.N.E 3%	3745	3740	3740	-0 13
960	B.N.P. T.P.	985	985	995	+1 02
1140	C.C.F. T.P.	1180	....	....	....
1100	Cr.Lyon. T.P.	1090	1095	1095	+0 46
1750	Renault T.P.	1705	1700	1655	-2 93
1900	Rhone Poul. T.P.	1860	1740	1880	+1 08
1080	Saint Gobain T.P.	1114	1085	1085	-2 60
1100	Thomson T.P.	1120	....	....	....
765	ACCOR	777	776	772	-0 64
610	Air Liquide	677	670	665	-1 77
1400	Als.Superm.	1560	1556	1561	+0 06
370	ALSPI	407 90	400	408	+0 02
1570	Arjom. Prioux	1700	1695	1651	-2 88
980	AGF Sté Centrale	952	950	933	-2 00
925	Aux. Entrepr.	928	935	931	+0 32
270	Avenir H. Médit.	272	270	265	-2 57
181	Axa Midi Ass.	173 10	173	173 80	+0 40
245	Bafip	249	245 10	245	-1 61
179	Bail-Equipem.	211	205	203	-3 79
885	Bail Investiss.	875	878	878	+0 34
440	Bancaire	419	410	402 90	-3 84
550	Bazar H.-V.	585	585	585	....
710	Beghin-Say	787	790	782	-0 64
1030	Berger (M)	1088	1051	1051	-3 40
480	Bic	580	586	576	-0 69
760	B.I.P.	778	772	772	-0 77
420	BIS	412 20	415	410 10	-0 61
345	BNP (CI)	365	360	365	....
900	Bollore Tech.	970	955	956	-1 44
2760	Bongrain	2845	2791	2800	-1 58
780	Bon-Marché	759	740	742	-2 24
470	Bouygues	523	519	506	-3 25
104	BP France	119	119	121 90	+2 44
720	BSN	775	774	773	-0 26
800	Canal Plus	853	851	859	+0 70
365	Cap Gem.S.	400 60	401	400	-0 15
3200	Carrefour	3350	3340	3310	-1 19
106	Casino	123 80	123	121 30	-2 02
96	Casino ADP	99	99	99	....
955	Castorama D.L.	990	990	980	-1 01
151	C.C.F.	173 90	173	170	-2 24
85	CCMC Ly.	85 40	85 50	86 50	+1 29
340	C.D.M.E.	368	370	364	-0 55
410	C.E.G.I.D.	450	445	445	-1 11
250	Centrest (Ny)	240	225	231	-3 75
485	C.E.P. Comm.	489	490	482	-1 43
210	Cerus	220	218	212	-3 64
420	Cetelem	399	392	398	-0 25
410	CFAO	447 80	431	430 10	-3 95
375	CF Int.	380	378	369	-2 89
480	CGE	530	527	519	-2 08
315	CGI Info.	319	317	313	-1 88
1000	CGIP	1025	1015	991	-3 32
485	CSP	515	514	515	....
760	Chargeurs S.A.	808	796	804	-0 50
675	CICA (M)	655	660	640	-2 29
1300	Ciments franc.	1349	1328	1285	-4 74
405	Club Méditer.	447	446 50	432	-3 36
120	CMB Paribas	133 40	130	124	-7 05
121	Codetel	117	118	118	+0 85
540	Colas	521	510	486	-6 72

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
245	Cpt. Entrep.	245 80	260	250	+1 71
1030	Compt.Mod.	1031	1040	1000	-3 01
250	Concept S.A.	161	152	151 80	-5 71
....	CPR (Paris Réa.)	361 50	360	358	-0 97
960	Créd. Foncier	999	994	992	-0 70
600	Cr Lyon.(CI)	702	699	694	-1 14
1000	Crédit Nat.	1178	1178	1130	-4 07
285	CSEE	290	282	280	-3 45
2550	Damart	2650	2660	2600	-1 89
425	Dassault Aviation	520	518	517	-0 58
265	Dassault Electr.	300	302	303	+1 00
1540	De Dietrich	1450	1450	1450	....
195	Dév.P.d.C.(Li)	203	201	204	+0 49
250	Dév.R.Sud-Est.	280	282	282	+0 71
375	DMC	406	401	397	-2 22
2800	Docks France	3480	3450	3420	-1 72
650	Dumez	643	640	620	-3 58
2050	Eaux (Gle)	2250	2235	2212	-1 69
375	Ecco	395 90	392	382	-3 51
645	Elf Aquitaine	660	659	653	-1 06
450	- (Certific.)	481	480 10	480 10	-0 19
925	Epeda B.-F.	952	949	930	-2 31
360	Essilor	380	380	379 50	-0 13
165	Essil.Int.(DP)	189 90	186	188 10	-1 48
575	Esso	675	680	700	+3 70
1300	Eurafrance	1410	1385	1381	-2 06
1400	Eurocom	1580	1600	1585	+0 32
84	Eurodisneyland	90	87 60	88 35	-1 83
3290	Euromarché	2990	3012	3179	+6 32
870	Europe 1	990	1005	1005	+1 52
43	Eurotunnel	44 15	44 30	43 10	-2 38
1300	Exor	1470	1400	1410	-4 08
1140	Facom	1340	1370	1341	+0 07
168	Finextel	167	167	166 20	-0 48
215	Fives Lille	260 10	265	259	-0 42
1700	Fromager. Bel	1999	1920	1920	-3 95
1580	Gal.Lafayette	1840	1830	1800	-2 17
1650	G.A.N.	1850	1853	1851	+0 05
320	Gascogne (B)	347 60	343	343	-1 32
1300	Gaz et Eaux	1275	1295	1235	-3 14
1280	Geophysique	1300	1300	1311	+0 85
435	Gerland Ly.	445	446	443	-0 45
710	Groupe Cité	720	729	700	-2 78
1450	GTM-Entrep.	1500	1460	1420	-5 33
860	Guyenne-Gas.	934	934	910	-2 57
205	Hachette	229	225	216	-5 68
480	Havas	518	519	494	-4 63
490	Hénin (La)	496	491	491 20	-0 97
820	Hutchinson	811	830	830	+2 34
280	Imétal	269	269	265	-1 49
87	Immob. Phénix	94 70	93 45	93 10	-1 69
98	Ingénico	102	98 20	100	-1 96
3600	Inst. Mérieux	3599	3539	3550	-1 36
415	Interbail	444	444	440	-0 90
1040	Intertechnique	1149	1110	1100	-4 26
770	J. Lefebvre	795	794	750	-5 66
815	Labinal	860	890	861	+0 12
2100	Lab. Bellon	2310	2310	2310	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
355	Lafarge	351	348	336 50	-4 13
940	Lebon	1099	1098	1098	-0 09
3530	Legrand	3649	3600	3500	-4 08
2000	Legrand (DP)	2180	2180	2170	-0 46
535	Legris Industries	564	579	553	-1 95
800	Locabail Imm.	794	798	790	-0 50
415	Locafrance	423	418	420	-0 71
760	Locindus	761	762	761	.
380	Luchaire	406	406	392	-3 45
3200	LVMH	3442	3390	3370	-2 09
450	Lyon. Eaux	489 50	489 50	470	-3 98
250	Majorette Ly.	271	270	270	-0 37
335	Mar. Wendel	347	342	341 10	-1 70
250	Matra	265 90	263	256	-3 72
480	Merlin-Gerin	509	509	490 10	-3 71
93	Métaleurop	99 10	102	98 85	-0 25
124	Métrologie In.	135	135	130	-3 70
72	Michelin	71 20	72	70 70	-0 70
870	Midi (Cie)	920	911	900	-2 17
92	Midl. Bk Sa *	105	105	105 80	+0 76
405	Min. Salsig (Ms)	350	360	351 10	+0 31
103	MMB	109 50	106 10	105	-4 11
77	Moulinex	83	81 50	81	-2 41
1370	Navig. Mixte	1420	1420	1420	.
135	Nord-Est	139 30	143	139	-0 22
400	Nordon (Ny)	449	436	430	-4 23
580	Nouv Galeries	590	581	575	-2 54
585	Occid. (Gle)	577	576	563	-2 43
1400	Omn. f. Paris	1333	1330	1325	-0 60
315	Olipar	310 10	310	310	-0 03
435	Oréal	489	491	483 90	-1 04
460	Paribas	483	480	474	-1 86
1350	Pechelbronn	1453	1451	1432	-1 45
103	Pechiney Int.	119 10	119	118 30	-0 67
245	Pechiney (CIP)	252	251	247 10	-1 94
510	Penhoet	509	499	495	-2 75
915	Pernod Ricard	1029	1024	1036	+0 68
515	Peugeot	542	540	530	-2 21
430	Pinault	456	445 70	441	-3 29
290	Plastic-Omn.	285	301	295	..
450	Poliet	505	485	481	-4 75
990	Préfabail-Sic.	1001	1030	1000	-0 10
560	Primagaz	660	641	650	-1 52
495	Printemps	548	541	537	-2 01
1820	Promodes	1900	1862	1930	+1 58
480	Radiotechn.	485	485	480	-1 03
199	Raff. D.Total	260	265	269	+3 46
2510	Redoute (La)	2670	2600	2610	-2 25
320	Rémy et Associés	298	298	298	....
280	R. Poulenc CIP	270	265	239	-11 4
295	Rober Financ.	325	324	324	-0 31
47	Rochette(La)	51	51	50 50	-0 98
1740	Roussel Uclaf	2000	1925	1960	-2 00
3700	R. Impé.Ly *	3650	3637	3637	-0 35
183	Sade (Ny)	190	190	180	...
1520	Sagem	1461	....	....	....
375	Saint Gobain	398 70	396 40	389 50	-2 31
1050	Saint Louis	1173	1160	1135	-3 24

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1240	Salomon Ly.	1310	1330	1300	-0 76
380	Salvepar (Ny)	402	435	436	+8 46
800	Sanofi	720	723	718	-0 28
1700	SAT	1710	1760	1739	+1 70
235	Saut. Châ.	242 80	246 80	248	+1 32
950	Saupiquet (Ns)	1100	1100	1070	-2 73
730	Schneider	800	797	783	-2 13
15	SCOA	16 70	16 70	17	+1 80
1060	SEB	1078	1060	1056	-2 04
430	Sefimeg	429 90	429 90	425	-1 14
545	Sextant A.	552	551	570	+3 26
1300	SFIM	1250	1270	1240	-0 80
168	SGE	199	196 20	194	-2 51
545	Simco	560	560	557	-0 54
950	Sk. Rossignol	924	989	975	+5 52
900	Skis	900	900	885	-1 67
420	Société Géné.	453	453	450 10	-0 64
111	Sodexho(E)	115	115	115	.
150	Sodero(Ns)	150	...	....	....
520	Sodexho	460	460	460	.
90	Sogerap(Ny)	93	91 10	93	...
470	Sogenap	415	421	423	+1 93
1160	Som-Allib.	1220	1240	1205	-1 23
1250	Source Perrier	1335	1322	1322	-0 97
570	Sovac	540	540	547	+1 30
460	SPEP	480	480	480	...
480	Spie-Batignol	519	518	501	-3 47
1010	Strafor	1100	1100	1086	-1 27
310	Suez	325	325	318 90	-2 18
495	Synthelabo	546	536	536	-1 83
95	Thomson	93	92 50	92 20	-0 85
605	Total	646	655	637	-1 39
95	- (certif.)	105	105	105	....
300	Trailleur Fin.	288	275	280	-2 78
465	UAP	484	485	486	+0 41
290	UFB Locab.	285	290	264	-7 37
950	UIC	1000	1000	995	-0 50
560	UIF	585	590	580	-0 85
820	UIS	829	825	840	+1 33
765	Unibail	825	819	816	-1 09
205	UCB	195	195	193	-1 03
370	Valéo	366 80	382 10	357 90	-2 43
198	Vallourec	271	270	284	+4 80
365	Via Banque	379 90	379	378	-0 50
990	Zodiac	1010	1005	1000	-0 99
1820	Elf Gabon	1822	1850	1865	+2 36
123	Amax	130 30	130 10	130 10	-0 15
117	Amer. Express	126 20	124 50	124 50	-1 35
165	A.T.T.	167 30	166	166 50	-0 48
150	Anglo Amer.C.	140 10	141 50	141 50	+1 00
495	Amgold	438	442	442	+0 91
205	Banco Santander	228 20	223	223	-2 28
755	B.A.S.F.	755	744	744	-1 46
785	Bayer	800	780	780	-2 50
90	Buffelsfont.	88 50	91	91	+2 82
89	Chase Manh.	94	92 50	92 50	-1 60
99	De Beers	106	105	105	...
2160	Deutsche Bank	2200	2180	2195	-0 23

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1290	Dresdner Bank	1358	1322	1330	-2 06
72	Driefontein	62 80	64 80	64 80	+3 18
185	Du Pont-Nem.	192 90	192	192	-0 47
196	Eastman Kodak	216 10	215 50	215 50	-0 28
26	East Rand	23 25	24	24	+3 23
80	Echo Bay	70 50	70 10	70 10	-0 57
165	Electrolux	165 10	163	165 10	..
970	Ericsson	1050	1035	1035	-1 43
270	Exxon Corp.	266	270	270	+1 50
179	Ford Motor	184	179 10	179 50	-2 45
62	Freegold	53 05	55 35	55 10	+3 86
14	Gencor	13 50	13 35	13 40	-0 74
305	Gén. Elect.	321	313	313	-2 49
187	Gén. Motors	208 40	201 70	201 70	-3 21
425	Gén. Belgique	424	423	423	-0 24
54	Gd. Métropol.	54 50	53 70	53 70	-1 47
64	Guinness	70 50	69 50	69 50	-1 42
20	Hanson PLC	20 70	20 50	20 55	-0 72
57	Harmony Gold	46 50	48 90	48 80	+4 95
160	Hewlett Packard	186	180 50	180 50	-2 96
44	Hitachi	46 95	46 10	46 10	-1 81
750	Hoechst	768	756	756	-1 56
122	Homestak	104	109 90	109 70	+5 48
90	Imp. Chemical	91 90	89 80	89 80	-2 29
510	IBM	546	537	537	-1 65
265	ITT	271 50	272	272	+0 18
111	Ito Yokado	124 80	120 60	120 60	-3 37
61	Matsushita	64 60	63 20	63 20	-2 17
17	Maxwell	16 20	16 50	16 50	+1 85
139	Mc Donald's	147	145	145	-1 36
400	Merck	431	426	426	-1 16
400	Minnesota M.	415	411	411	-0 96
340	Mobil corp.	341	347 10	347 10	+1 79
184	Morgan J.P.	175 40	172 50	172 50	-1 65
29400	Nestlé	30050	30080	29990	-0 23
950	Nixdorf	960	935	935	-2 60
200	Norsk Hydro	202	205	205	+1 49
144	OFSI	121	124 50	124 50	+2 89
1630	Petrofina	1709	1720	1720	+0 64
215	Philip Morris	232	234 90	235	+1 29
70	Philips	70 50	71	70 40	-0 14
101	Placer Dome	92 15	92 80	92 80	+0 71
240	Quilmès	275	278	277	+0 73
34	Randfontein	28	29 30	29 30	+4 64
425	Royal Dutch	433	435	436	+0 69
46	RTZ	45 10	45 50	45 50	+0 89
5 50	Saat & Saatch.	6 45	6 30	6 30	-2 33
59	St Helena	52 80	54	54	+2 27
325	Schlumberger	339 20	343	343	+1 12
47	Shell transp.	48 40	48 20	48 20	-0 41
1930	Siemens	2013	1991	1991	-1 09
245	Sony	265 10	260	260	-1 92
64	Sumitomo Bank	69 20	67	67	-3 18
205	TDK	209	205	205	-1 91
43	Telefonica	43 60	43 20	43 20	-0 92
31	Toshiba	34 30	34	34	-0 87
415	Unilever	420	417	417	-0 71
245	Unn.Techn.	256 80	261 90	261 90	+1 99
480	Vaal Reefs	407	420	420	+3 19
280	Volvo	287	285	285	-0 70
215	West. Deep.	194	197 50	197 50	+1 80
199	Xerox Corp.	217 50	217	217	-0 23
81	Yamanouchi	90	90	89	-1 11
2 50	Zambia Cop.	2	1 97	1 97	-1 50

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8% 77	117 60	2 55
Emp.Etat 9,8% 78	98 80	1 50
10,80% 79/94	100 80	0 05
Emp.Etat 13,25% 80	100	13 17
Emp.Etat 16% 82	100 01	15 95
Emp Etat 14,6% 83	101 64	7 88
Emp.Etat 13,4% 83	108 05	9 50
Emp.Etat 12,2% 84	103 38	11 13
Emp.Etat 11% 85	103 25	5 93
10,26% mars 86	99 37	5
OAT 10% 5/2000	97 80	2 79
OAT 9,9% 12/1997	98 70	7 24
OAT 9,8% 1/1996	97 98	5 88
PTT 11,2% 85	101 50	7 87
CFF 10,30% 86	95 20	5 81
CNB Bques 5000F	99 83	1 77
CNB Paribas 5000F	100 15	1 77
CNB Suez 5000F	100 15	1 77
CNE 11,5% 85	101 80	2 69
CNI 1/82 5000F	99 83	1 77
CNT 9 % 86	88 50	3 37
CRH 10,90% déc.85	100 50	6 71
CHARB FCE 3% 100	142	....
CNCA	....	....
Cerus	....	....
CSE 8 janv. 89/99	516	....
Drouot Ass.8% 86cv	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	1130	1085
Applications Hydr.	1358	1303 o
Arbel	850	....
Astorg	285	....
Bains C.Monaco	980	975
B.Hypoth.Europ.	350	350
B.N.P. Intercont.	251	251 80
Beghin-Say (C I)	807	....
Bénédictine	3900	3900
Blanzy Ouest	2878	2900
BTP	84 90	82 40
Cambodge	748	....
Carbone Lorraine	825	815
Case Poclain	21 60	21
C.E.G.F (Frigor.)	400	398
Centenaire Blanzy	550	560
Cerabati	119 40	119
Champex Ny	135	133
CIC (CIP)	190 20	190 10
C.I.M.	760	730
C.I.T.R.A.M. (B)	2170	....
Clause	525	483 o
Cofimeg	322	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cofradel	1200	....
Cogifi	390	399
Comiphos	583	570
Cie Industrielle	4990	5000
Cpt Lyon Alemand	544	535
Concorde	825	839
Constr.Méc.Prov.	34 10	34
Crédit Gén.Ind.	415	415
Cr Universel (Cie)	615	605
Créditel	125 20	125 50
Darblay	705	....
Degremont	1365	1386
Delalande	2310	2217 o
Delmas Vieljeux	4000	3990
Didot Bottin	1249	1200
Eaux Bassin Vichy	2462	2292 o
Eaux Vittel	914	890
Ecia	237 50	237
Electro-Finan.	774	....
Electro-Banque	325	316
E.L.M. Leblanc	640	636
Ensili Bretagne	519	515
Ent.Mag. Paris	4000	....
Eter (ex. Eternit)	1935	1900
Europ Soutien Ind.	54	51 80o
Finalens	270	270
F.I.P.P.	163	163
F.N.A.C.	1998	1995
Foncière (Cie)	690	700
Fonc.Lyonnaise	880	....
Foncina	465	472
Fougerolle	680	665
France I.A.R.D.	910	910
France SA (La)	1590	1595
From. Paul-Renard	2374	....
Gaumont	875	900
Gestim	298	290
Gévelot	500	489
G.F.C.	427	439 80
G.F.I.I.	301	300 10
Grds Moulins Paris	1460	....
Groupe Victoire	1425	1469
G.T.I (Transport)	545	....
Immobail	375 10	375
Immobanque	773	760
Im.Marseillaise	6100	5956 o
Imm. Plaine-Monceau	447	445
Immofice	475 10	485
Invest.(Ste Cle.)	3150	3056
Jaeger	74	74
Lambert Frères	333 10	291 60o
Lille Bonnières	1584	1555
Loca-Expansion	289	....
Locafinancière	475	476
Locasel	307	....
Louis Vuitton	730	725
Louvre	4070	4095
Lucia	1895	1896
Machines Bull	46	46
Mag.Uniprix	172 70	....
Magnant	629	625

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métal Déployé	510	510
Mors	154	158
Navigation (Nle)	268	264
Nozal	160	155 50
Optorg	339 90	....
Oréal (CI)	236	....
Origny-Desvroise	1300	1300
Palais Nouveauté	1060	....
Paluel Marmont	630	630
Parfinance	195	195
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	204	203
Paris Orléans	249	258 50
Parthena Invest.	400	390
Pathé Cinéma	1014	....
Piper Heidsieck	2160	2160
PLM	315 90	316
Porcher	623	600
Promodès (CI)	829	....
Publicis	740	723
Rochefortaise	152 90	150
Rosario	276 60	273
Rougier	438	407 80o
S.A.C.E.R.	434	430
S.A.F.A.A.	497	480
S.A.F.I.C Alcan	405	....
SAFT	1550	1570
Saga	205	200
Salins du Midi	595	590
Sanam	114 10	114 10
Savoisienne M.	164 60	....
S.C.A.C.	790	785
Senelle Maubeuge	431 10	430
S.Escaut.Part. (M)	174 80	....
Siic	730	730
Sinvim	370	359
S.I.P.H.	399 50	398 50
Sofal	692	686
Soffo	510	500
Sofical	1110	1080
Soficomi	590	600
SOFIP (M)	410	....
Sofragi	1460	1450
Sophia-Bail	420	426
Sopagri	180	179
Soudure Autogène	811	815
Sovabail	518	515
Stemi	728	....
Suez (CIP)	307	235
Taittinger	4530	4401
Télémécanique Elect.	4460	4450
Testut-Aequitas	895	895
Tour Eiffel	288	....
Ufiner	949	921
U.T.A.	2150	2303 d
Vicat	390	380
Vinipix	1772	1790
Virax	170	175
Waterman	1500	1500
Maroc Sté Brasseries	281	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	820	....
Akzo Nv Sico	277 50	....
Alcan Aluminium	100	113
Algemene B.Ned.	95	....
American Brands	340	335
Arbed	630	....
Asturienne Mines	175	....
Banco Popular Espa.	441	....
Banque Ottomane	1890	1892
B.Reglements Int.	31600	....
Can.Pacifique	83 20	82
Chrysler Corp.	64 60	....
CIR	16 10	....
Commerzbank	880	....
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	223	....
GBL (Brux Lamb.)	555	....
Gevaert	1310	....
Glaxo Holdings Ltd	71 50	....
Goodyear Tire	130	125 10
Grace and Co (WR)	134	133
GTE Corp.	130	125
Honeywell Inc.	480	....
Johannesburg	1445	....
Kubota	29 10	....
Latonia	310	310
Midland Bank	26	....
Noranda Mines	80	78
Olivetti priv.	14 80	....
Pakhoed hold.	590	....
Pfizer Inc.	374 50	....
Procter Gamble	424	402
Ricoh	30	....
Robeco	283	....
Rodamco NV	220	219 50
Rolinco	254	....
Saipem	8 40	8 40
Sams Group	51 60	51 60
SKF Aktiebolaget	97	....
Tenneco Inc.	295	....
Thorn Electrical	63 50	62
Toray Ind.	27 50	23 40o
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1630	....
West Rand Cons.	13 90	14
Whitman Corp.	104 50	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	300	....
Balzoni	815	....
Calciphos	198	192
C G H Cogedor	103	102
C. Occid. Forestière	180	....
Chambourcy (M)	978	....
Cochery Bourdin	380	....
Coparex	749	730
Drouot Assurances	149	172 80d
Elf Antargaz	1901	....
Europ. Accum.	64 20	....
Gachot S.A.	78 50	75 20
Guy Degrenne	400	....
Haribo Ricqles Zan	210	....
Hoogovens	287	....
Lecteurs du Monde	312	....
Merlin Imm.	240	....
Nicolas	960	....
Paramelle RD	805	800
Particip. Parcier	350	348
Rorento N.V.	174	174
St-Gobain-Emballage	1995	....
Sema Metra	310	....
S.E.P.R.	1522	....
Sicli	378	....
S.P.R. acc. B	385	....
Ufiner	380	....
Wonder	968	755 o

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/9	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 242	5 205	5 100	5 550
Ecu	6 944	6 942	....	....
Allemagne (100 dm)	335 180	335 150	324 500	345 500
Belgique (100 F)	16 305	16 307	15 750	16 850
Pays-Bas (100 fl)	297 440	297 380	287 500	307 500
Italie (1000 lires)	4 494	4 493	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	87 500	87 600	83	91
Gde-Bretagne (1 L)	9 952	....	9 600	10 400
Grèce (100 drachmes)	3 387	....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	404 100	....	389	414
Suède (100 krs)	91 140	....	88 500	94 500
Norvège (100 k)	86 640	....	82	90
Autriche (100 sch)	47 645	....	46 100	49 200
Espagne (100 pes)	5 335	....	5 150	5 750
Portugal (100 esc)	3 787	....	3 500	4 300
Canada (1 $ can)	4 544	....	4 420	4 820
Japon (100 yens)	3 898	....	3 660	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/9
Or fin (kilo en barre)	65200	65500
Or fin (en lingot)	65300	65300
Napoléon (20f)	415	412
Pièce Fr (10 f)	390	390
Pièce Suisse (20 f)	484	485
Pièce Latine (20 f)	389	381
Souverain	489	483
Pièce 20 dollars	2340	2310
Pièce 10 dollars	1350	1350
Pièce 5 dollars	825	835
Pièce 50 pesos	2520	2525
Pièce 10 florins	395	386

SICAV (sélection) 3/9

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	991 86	967 67◆
Action	209 85	204 23◆
Agepargne	737 60	705 84◆
Ageplacement	6895 70	6895 70◆
Agepremière	105 09	104 78◆
AGF Actions et CIP	1084 21	1038 25◆
A.G.F. 5000	815 85	800 83◆
AGF ECU	1007 67	997 69◆
AGF Foncier	116	113 17◆
AGF Invest Sicav	107 76	105 12◆
AGF Interfonds	406 36	396 45◆
AGF Oblig	1067 94	1062 63◆
AGF Sécurité Sicav	10853 14	10853 14◆
A.G.F.I.M.O.	641 39	625 76◆
AMERI-GAN	5738 98	5516 33◆
Amplitude	594 63	577 31◆
Arbitrages Court.T.	6131 51	6119 26◆
Associc	1110 70	1110 70◆
Atout Futur	339 76	331 47◆
Aurecic	1271 71	1234 67◆
Avenir Alizes	1537 04	1506 90◆
Avenir CIC	102 38	99 40◆
Axa Capital	139 86	133 84◆
Axa Europe	118 33	113 23◆
Axa Investissements	113 49	108 60◆
Axa NPI	101 86	97 47◆
Axa Valeurs PER	118 76	113 65◆
Capimonétaire	5425 89	5420 47◆
Capoblig	5536 71	5454 89◆
Capracic	1104 10	1087 78◆
Capital-Monde	356 15	347 46◆
Carden Pierre	31 33	30 57◆
Coexis	1122 17	1094 80◆
Comptavalor	5995 98	5987 ◆
Conventimmo	379 30	364 71◆
Crediner	453 45	440 24◆
Crédit Mutuel Capital	1096 05	1074 58◆
Diese	1139 14	1111 36◆
Drouot France	777 74	744 25◆
Drouot Investiss.	943 74	903 10◆
Drouot Sécurité	234 41	224 32◆
Drouot Sélection	136 23	130 36◆
Ecucic	1052 42	1036 87◆
Ecupar	120 42	115 23◆
Ecureuil Capitalisation	2153 56	2132 24◆
Ecureuil Invest	369 29	358 53◆
Ecureuil Monepremière	56995 89	56995 89◆
Ecureuil Monétaire	33588 31	33588 31◆
Ecureuil Trésorerie	2084 34	2084 34◆
Ecureuil Trimestr.	1936 73	1917 56◆
Elicash	371346 52	371346 52◆
Energie	281 97	269 18◆
Eparcic	3064 92	3064 92◆
Eparcourt-Sicav	4273 64	4262 98◆
Epargne Associat.	24791 50	24754 37◆
Epargne Capital	8898 14	8810 04◆
Epargne Court Terme	578 77	578 77◆
Epargne Croissance	1521 01	1480 30◆
Epargne Industrie	88 95	86 57◆
Epargne J.	59681 91	59681 91◆
Epargne Long Terme	186 09	181 11◆
Epargne Monde	1187 96	1156 17◆
Epargne Obligat.	184 61	179 67◆
Epargne Première	12383 97	12291 78◆
Epargne Quatre	1090 12	1080 94◆
Epargne-Unie	1255 39	1224 77◆
Epargne Valeurs	419 08	407 88◆
Epsilon	1156 88	1145 43◆
Eulinvest	632 55	614 13◆
Euracic Leaders	992 18	963 28◆
Eurodyn	1114 61	1087 42◆
Euro Gan	6863 30	6589 71◆
Euromaf	26 61	26 22◆
Fonsicav	12215 67	12215 67◆
FRANCE-GAN	8725 22	8389 63◆
France Garantie	258 69	258 17◆
France Investiss.	439 69	428 97◆
France Oblig.	448 01	443 57◆
Francic	422 01	409 72◆
Francic Pierre	108 65	105 49◆
Francic-Régions	1219 42	1183 90◆
Fructi-Association	30 48	30 48◆

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Capi	35 27	34 75◆
Fructi Court	121238 86	121238 86◆
Fructidor	230 29	228 89◆
Fructi-Ecu	554 85	546 65◆
Fructi-Epargne	28 73	28 03◆
Fructifrance	811 37	791 58◆
Fructimmo	29 74	29 01◆
Fructi-Première	10233 64	10082 40◆
Fructivar	4655 90	4644 29◆
Futuroblig	1197 89	1188 67◆
Gestilion	12482 20	12451 07◆
Gest. Associations	151 13	147 80◆
Gest. F. Sécur.	10239 66	10188 72◆
Horizon	1121 44	1088 78◆
Interépar	101652 96	98692 19◆
Interoblig	11758 19	11305 95◆
Intersélection Fce	505 81	491 08◆
Japacic	158 17	153 56◆
Jeunepargne	247 90	244 24◆
Laffitte Amérique	194 47	185 65◆
Laffitte Europe	261 48	249 60◆
Laffitte Expan.	255 72	244 12◆
Laffitte France	312 39	298 22◆
Laffitte Immobil.	238 07	227 27◆
Laffitte Japon	413 52	394 77◆
Laffitte Oblig.	134 44	128 34◆
Laffitte Rendement	177 17	169 14◆
Laffitte Tokyo	358 71	342 44◆
Lasode	5795 86	5787 18◆
Leumi C.T.	10809 50	10809 50◆
Leumi L.T.	5927 33	5754 69◆
Lion Association	11294 46	11294 46◆
Lion Institution	24639 52	24578 07◆
Lionplus	823 65	807 50◆
Lion Trésor	2084 75	2064 11◆
Lion 20 000	22808 44	22808 44◆
Livret Bourse Inv.	497	482 52◆
Livret Portefeuil.	647 89	629 02◆
Méditerranée	177 90	170 24◆
Mensuel CIC	10042 75	9942 32◆
Mondial Investissem.	394 81	376 91◆
Monecic	5388 44	5388 44◆
Moneden	57645 70	57645 70◆
Mone.J.	62246 61	62246 61◆
Monévalor	70017 10	70017 10◆
Mutualité dépôts	11541 09	11518 05◆
Mutuelle Unie Sel.	142 71	136 56◆
Natio Court Terme	241819 00	241819 ◆
Natio-Epargne	14924 12	14776 36◆
Natio-Ep. Ret.	114 07	111 02◆
Natio Epargn.Trésor	6805 49	6592 31◆
Natio-Immo	1172 52	1141 14◆
Natio-Inter	1154 04	1123 15◆
Natio-Monétaire	21803 34	21803 34◆
Natio Obligations	498 45	485 11◆
Natio-Patrimoine	1388 68	1351 51◆
Natio-Placements	65168 05	65168 05◆
Natio-Revenus	985 31	975 65◆
Natio Sécurité	12115 25	12115 25◆
Natio-Valeurs	776 58	755 80◆
Nippon-Gan	5545 71	5332 41◆
Nord Sud Dévelop.	1276 57	1274 02◆
Obli-Associations	123 74	122 51◆
Oblicic-Mondial	2304 44	2270 36◆
Oblicic-Régions	1002 53	987 71◆
Oblig. très cté	161 60	149 35◆
Oblilion	1115 73	1104 68◆
Oblisécurité	10982 29	10982 29◆
Optimat	31529 73	30611 39◆
Oraction	1075 73	1049 48◆
Orvalor	6138 29	5914 50◆
Paribas Epargne	17718 32	17682 95◆
Paribas Opportunités	114 08	109 43◆
Paribas Patrimoine	516 69	495 63◆
Paribas Revenus	89 39	87 51◆
Patrimoine Retraite	188 32	184 63◆
Pervalor	624 83	606 63◆
Phenix Placements	283 20	274 95◆
Pierre Investissements	718 60	701 07◆
Placement A.	1171 06	1148 10◆
Placements C T	7644 40	7629 14◆
Placement J.	6167 83	6155 62◆

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placement Premier	5604 92	5593 73◆
Plénitude	117 27	114 13◆
Poste Gestion	55890 83	55890 83◆
Première Oblig.	10709 86	10699 16◆
Prév. Ecureuil	108 13	105 24◆
Privassociation	25144 34	25144 34◆
Proficius	1045 95	1020 44◆
Quarz	121 73	118 76◆
Réaltor	886 17	859 39◆
Rentacic	158 28	155 94◆
Revenus Trimestr.	5207 23	5155 67◆
Revenu-Vert	1122 32	1105 73◆
St Honoré Bio-Alim.	855	816 23◆
St Honoré Global	243 95	232 89◆
St Honoré Max Plac.	211 28	201 70◆
St Honoré Pacifique	577 02	550 85◆
St Honoré PME	503 95	481 10◆
St Honoré Réal	12818 24	12767 17◆
St Honoré Services	472 98	454 79◆
St Honoré Techno	721 12	688 42◆
Sécuricic	1502 57	1502 57◆
Sécuri-Gan	13020 46	12765 16◆
Sécuri-Taux	1195 04	1195 04◆
Sicasden	687 95	677 78◆
Sicav Associations	1589 02	1586 64◆
S.F.I. fr. et etr.	637 07	618 51◆
Sicav 5.000	391 96	381 47◆
Sicav C.T.A. Plus	.... .	...... ◆
S.I. Est	1359 79	1301 23◆
Silvafrance	638 52	621 43◆
Silvam	398 32	387 68◆
Silvarente	203 77	199 77◆
Silvinter	408 92	397 98◆
S.N.I.	1119 69	1087 08◆
Sogépargne	340 32	328 02◆
Sogéroc	53405 88	51860 37◆
Sogevar	1011 32	965 46◆
Sogister	1221 01	1165 64◆
Soleil Investissements	493 99	474 99◆
Solstice	2057 19	2052 06◆
Stratégie Actions	893 29	858 93◆
Stratégie Rendements	1199 57	1161 81◆
Technocic	1010	980 58◆
Techno-Gan	5544 12	5330 88◆
Thesora	553 96	548 48◆
Transplus	131 08	125 44◆
Trésor Avenir	104 30	103 27◆
Trésor Plus	1085 44	1074 69◆
Trésor Réel	12273 88	12273 88◆
Trésoricic	110134 63	110134 63◆
Trilion	5102 32	5051 80◆
U.A.P Investiss.	430 79	415 22◆
U.A.P. Act. F	543 28	523 64◆
U.A.P. Act. Sél.	590 36	569 02◆
U.A.P. Audif.	616 22	593 95◆
U.A.P. Alterf.	197 92	190 77◆
U.A.P Abo.	162 40	156 53◆
UAP Moyen Terme	117 43	113 19◆
Uni-Associations	116 97	116 97◆
Uni-Foncier	1346 33	1313 48◆
Unifrance	541 79	528 58◆
Uni-Garantie	1300 82	1277 82◆
Uni Régions	1467 50	1431 71◆
Unirena	2401 88	2343 30◆
Univar	205 11	205 11◆
Univers Actions	1215 25	1185 61◆
Univers-Obligation	1629 26	1589 52◆
Valorem	504 21	491 91◆
Valorg	1779 83	1778 05◆
Valrea	45624 64	45601 84◆
Vauban	24691 70	24667 01◆

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

La préparation du budget 1991

Les dirigeants socialistes accusent le gouvernement de considérer le PS comme un « zinzin »

Le PS « grogne » à nouveau contre le gouvernement. Lors de la réunion du bureau exécutif du parti, mercredi 5 septembre, les dirigeants socialistes proches de MM. Lionel Jospin et Pierre Mauroy ont laissé éclater leur mauvaise humeur. Le premier secrétaire du PS a lui-même donné le ton, tandis que M. Henri Emmanuelli, proche de M. Jospin, manifestait, selon les termes de l'un des participants, une *« indignation froide »*.

C'est toujours la façon dont le gouvernement va répercuter les effets de la crise du Golfe dans le projet de budget pour 1991 qui provoque l'irritation des amis de MM. Mauroy et Jospin. En substance, ces derniers mettent en cause la manière dont le gouvernement annonce ses projets : pour eux, le gouvernement voudrait faire passer les dirigeants socialistes pour des imbéciles et des irresponsables qu'il ne s'y prendrait pas autrement.

L'affaire démarre le mardi 28 août. Ce jour-là, plusieurs ministres et dirigeants du PS se retrouvent pour le petit déjeuner, autour de M. Michel Rocard, selon une tradition établie en 1988. On discute, notamment, des implications budgétaires de la crise du Golfe. Les socialistes non membres du gouvernement présents conviennent qu'on ne peut ignorer cette nouvelle donne. Mais on convient aussi qu'il n'y a pas lieu de se précipiter et qu'on peut se garder quelques jours pour réfléchir à l'ensemble des mesures qui s'imposent. Or, le lendemain matin, mercredi, la presse économique évoque une nouvelle baisse de l'impôt sur les sociétés – dont le principe était déjà dans l'air (*le Monde* du 25 août) – mais en citant des chiffres et en présentant la décision comme à peu près acquise. Ce mercredi-là, M. Mauroy est sur France-Inter ; il proteste en direct. Pour son entourage, il s'agit tout simplement d'un « *manquement à la parole donnée* » par le gouvernement, sans que la direction du PS parvienne à savoir si la responsabilité en incombe à Matignon, à Bercy ou aux deux.

Le premier secrétaire n'est pas nécessairement contre une telle mesure, à condition qu'elle s'accompagne d'autres qui l'équilibrent, qu'elle soit discutée et annoncée, si elle est retenue, dans les formes décidées. C'est de cette *« mauvaise manière »* faite au PS, selon leur propre expression, que les dirigeants socialistes ont rediscuté mercredi 5 septembre au bureau exécutif.

Que leur indignation soit réelle ou tactique, ils se sont en tout cas déclarés ulcérés de passer de nouveau pour des *« aboyeurs »* irresponsables en matière économique. M. Mauroy lui-même s'est dit *« excédé »*, car il considère que le PS s'est montré *« doux comme un agneau »* et n'a proposé que *« des choses raisonnables »*. Le premier secrétaire a lancé : *« Je dénie le droit au gouvernement de tourner volontairement les canons de la presse vers le PS ! »*

La « démission » de M. Bérégovoy

M. Emmanuelli qui s'est, de son côté, interrogé sur les raisons véritables de l'ensemble de l'opération a nié qu'il y ait d'un côté des *« primates »* (au PS) et des *« économistes distingués »* (au gouvernement). L'ancien numéro deux du PS a rappelé qu'en 1984, secrétaire d'Etat chargé du budget auprès de M. Pierre Bérégovoy, il tentait de comprimer le déficit budgétaire, ce qui avait, selon lui, suscité la phrase fameuse de M. Michel Rocard sur la gestion *« notariale »* des finances publiques.

Tout en soulignant l'aspect *« calamiteux »* de ce débat, le député des Landes, proche de M. Jospin, a presque menacé : selon lui, si l'on continue à prendre le PS pour un *« zinzin »*, une telle conception pourrait devenir un *« redoutable obstacle »* pour les législatives et la présidentielle. Enfin, toujours selon M. Emmanuelli, si la crise du Golfe servait de *« prétexte de retour à la rigueur »*, il ne faudrait plus s'étonner du recul du politique et de la montée du lepénisme.

C'est dans cette chaude ambiance, alors que des rumeurs insistantes affirment que M. Bérégovoy a exigé du premier ministre un soutien public – qu'il a obtenu formellement, – faute de quoi il offrirait sa démission, que les députés socialistes devaient retrouver M. Rocard à Matignon, jeudi matin, pour discuter – dans le calme... – des orientations budgétaires. Convenant *« qu'il y avait encore pas mal d'électricité dans l'air »*, M. Louis Mermaz a expliqué, sur RTL, avant cette rencontre, *« que le groupe parlementaire socialiste, la majorité doivent prendre conscience de leur force »*. *« Le gouvernement propose, le conseil des ministres adopte et le parlement dispose »*, a prévenu le président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale.

Pourtant comme souvent dans les débats internes du Parti socialiste, après de fortes poussées de fièvre, les participants à cette réunion de jeudi matin, tant du côté des parlementaires que de Matignon, sont sortis en se félicitant du *« climat serein et responsable »* de cette rencontre. Comprenne qui pourra... !

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

Lire, en page 25, l'article d'Alain Vernholes sur les orientations du projet de budget 1991.

L'ESSENTIEL

SECTION A

SECTION B

SECTION C

LIVRES ◆ IDÉES

SECTION D

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 6 septembre 1990 a été tiré à 533 387 exemplaires.

En Meurthe-et-Moselle

Le maire socialiste de Tomblaine soupçonné de délit d'ingérence

NANCY

de notre correspondant

Le procureur de la République de Nancy, M. Georges Garrigue, vient d'adresser une requête à la Cour de cassation à la suite d'observations de la Chambre régionale des comptes de Lorraine, relevant des anomalies dans l'attribution d'un marché public de la mairie de Tomblaine (Meurthe-et-Moselle), dirigée par un socialiste, M. Jo Durupt, ancien député et président des élus socialistes et républicains du département.

Cette procédure, imposée par le « privilège de juridiction » des officiers de police judiciaire, vise à la désignation de la chambre d'accusation chargée d'enquêter sur la régularité de ce marché.

Selon la Chambre régionale des comptes, un marché de 514 718 francs pour l'agrandissement de la mairie, en 1985, n'avait fait l'objet d'aucun appel d'offres et avait été confié à un architecte proche de M. Durupt, qui exerce la même profession.

S'ils s'avéraient *« inexplicables »*, ces deux faits pourraient constituer un *« délit d'ingérence »*. Le maire de Tomblaine n'a pas encore réagi à la démarche du procureur de la République dont on précise, dans les milieux judiciaires, qu'elle ne préjuge en rien de son éventuelle culpabilité.

BERNARD MAILLARD

Amnesty International dénonce les massacres d'enfants au Brésil

« Des centaines d'enfants sont abattus par des escadrons de la mort dans les grandes villes brésiliennes et d'autres, encore plus nombreux, sont frappés et torturés par des policiers en service », affirme un rapport d'Amnesty International publié jeudi 6 septembre.

Ces exactions, qui sont, selon l'organisation humanitaire, *« de plus en plus fréquentes »* touchent essentiellement les enfants pauvres, d'autant plus vulnérables qu'ils sont contraints de vivre dans la rue pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille.

Les organisations brésiliennes de défense des droits de l'homme estiment qu'un enfant est tué chaque jour par les « escadrons de la mort », souvent dirigés par des policiers agissant en dehors de leurs heures de service.

Tortures et mauvais traitements sont courants. Amnesty rapporte le témoignage de plusieurs enfants que des policiers ont brûlés avec des cigarettes, aspergés d'eau bouillante ou frappés avec des matraques.

Par crainte de représailles, les enfants se taisent et portent rarement plainte. – (*AP*.)

SUR LE VIF CLAUDE SARRAUTE

Le Coyote et la guenon

COUCOU, me revoilà ! Où j'étais ? Je suis allée me faire informatiser à Ivry. Traduisez : j'ai appris, ou plutôt j'ai essayé d'apprendre, à me servir d'une console. Mon officier instructeur, Jean-Claude Rouy, un copain, désespérait : C'est pas possible ! Même un chimpanzé y arriverait... Il en a de bonnes ! Un chimpanzé, les deux caisses, la banane, tout ça, peut-être, mais moi ! Surtout que le mien, d'ordinateur, c'est un Coyote, l'animal mascotte des Amerloques fabriqué aux Etats-Unis, une sale bête.

Ça faisait des mois qu'elle me regardait de son haut, l'œil noir, accroupie sur mon bureau, taper à tour de bras sur ma vieille machine à écrire. Lui, le Coyote, la frappe, il supporte pas. Il est d'un douillet, d'un farouche, d'un chatouilleux, vous n'imaginez pas. Faut le caresser dans le sens des touches, sinon il embarque ses deux mille caractères/seconde et il se barre : Continue comme ça et, je te préviens, tes conneries, c'est pas en mémoire que je vais me les mettre !

Remarquez, c'est pas qu'il soit méchant, il a le processus plutôt coopérant et l'input data très accueillant. Simplement, il me plante là, et je sais plus où donner du doigt... Faut vous dire, à l'origine, il parlait pas un mot de français, d'anglais non plus d'ailleurs. En langues, il est nul. Il est bon qu'en calcul, mais comme il est pas très fut-fut, on a pas eu de mal à le rouler en lui disant: B=62 et A=34. Du coup, il croit qu'il fait une addition alors qu'il y va de son B.A. = BA.

Ce qui est chouette avec lui, c'est que ma crotte, je l'écris plus, je la traite. Et c'est pas un article minable, c'est un texte ! Pareil que Molière, oui, parfaitement ! Un texte où on est censé se déplacer à toute vitesse. Tu parles ! Moi, j'arrête pas de courir après mes lettres. Ou je les paume ou j'en mets trop. Tiens, là, justement, des *p*, j'en avais trois, et il a fallu que je pelote mon chien de Coyote pendant dix minutes avant qu'il m'en sucre deux.

Après quoi, pour se venger, il aime pas qu'on lui cherche des poux, ça lui tape sur le système, il a profité de ma pause café pour me faire le coup du mépris. Quand je suis revenue et que je lui ai effleuré bien poliment le clavier : Ben alors, pourquoi tu te rallumes pas, c'est moi, c'est Sarraute, il m'a clignoté : Inconnue.

Après la découverte d'une fuite d'hydrogène

Nouveau report du vol de la navette américaine Columbia

Décidément la NASA joue de malchance. A peine vient-elle de confesser qu'elle connaissait quelques difficultés avec la sonde Magellan, en orbite autour de Vénus, qu'elle doit à nouveau faire le dos rond et se préparer à essuyer de nouvelles critiques. Alors qu'elle s'apprêtait à lancer, jeudi 6 septembre, la navette spatiale Columbia, porteuse de quatre télescopes, l'agence spatiale américaine a dû, la mort dans l'âme, reporter le tir huit heures avant la mise à feu.

Quelque cinquante minutes après le début du remplissage en hydrogène et en oxygène liquides de l'énorme réservoir qui sert à alimenter les moteurs de l'engin, les détecteurs de la navette ont enregistré une forte concentration d'hydrogène dans le compartiment arrière. Ironie du sort, peu de temps auparavant, le directeur du vol, Bob Sieck, trouvait encore le compte à rebours *« d'une tranquillité étonnante »*, ajoutant même que *« cette fois-ci serait la bonne. »*

Il n'en a rien été. Les techniciens ont tenté en vain de jouer sur les valves et les différents circuits d'hydrogène pour localiser la fuite. Rien n'y a fait. Or le temps presse pour la NASA. Non pas que la mission Astro-1, confiée à Columbia, soit d'une grande urgence – elle aurait dû partir le 30 mai si une fuite d'hydrogène (déjà) ne l'avait clouée au sol –, mais plus simplement parce que l'agence américaine ne peut se permettre de lancer Discovery sans savoir si celle-ci ne souffre pas du même mal.

Cette navette doit en effet emporter, le 5 octobre, la sonde Ulysse qui se mettra sur orbite polaire autour du Soleil pour l'étudier. Or ce vol ne peut avoir lieu qu'entre le 5 octobre et le 23 octobre en raison d'un alignement planétaire favorable que la sonde devrait utiliser pour se placer correctement autour du Soleil. Si le tir ne pouvait être effectué entre ces deux dates, la mission devrait être reportée de treize mois. Une perspective que la NASA envisage d'autant moins que la mission Ulysse a déjà attendu quatre ans du fait de l'explosion en vol de Challenger en 1986.

Les techniciens et les ingénieurs de l'agence spatiale américaine vont donc travailler d'arrache-pied pour découvrir l'origine de la fuite et permettre à Atlantis de s'envoler à temps. Pour Bob Crippen, directeur des vols de l'agence, cette recherche devrait être l'affaire de trois ou de quatre jours, ce qui permettrait à Columbia et ses quatre télescopes de 150 millions de dollars de partir d'ici au 14 septembre.

J.-F. A.

Le Loto double la mise

A partir du lundi 10 septembre, le Loto national doublera ses tirages hebdomadaires. Chaque mercredi et chaque samedi, deux tirages, au lieu d'un seul précédemment, seront désormais effectués. Ils se dérouleront en direct sur TF 1, juste avant et juste après le journal de 20 heures.

Les joueurs disposeront de bulletins à bandeau bleu pour les tirages du mercredi et à bandeau rouge pour ceux du samedi. Ils pourront faire valider leur bulletin jusqu'à 19 heures les mercredis et les samedis. *« Le jeu lui-même ne change pas mais les joueurs auront deux fois plus de chances de gagner »*, a commenté, mercredi 5 septembre, M. Gérard Colé, PDG du Loto national.

□ **ESPAGNE : Bombes à Madrid.** – Au moins six personnes ont été blessées lors de l'explosion d'une bombe jeudi 6 septembre en fin de matinée à la Bourse de Madrid. Une deuxième bombe a explosé, sans faire de victimes, au ministère de l'économie. Les deux déflagrations ont fait d'importants dégâts matériels. – (*AFP*.)